TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10776 — SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

SELON DEUX SYNDICATS

Des composants de centrales nucléaires présenteraient des défauts de fabrication

LIRE PAGE 38

La fin de la dictature de Bokassa Ier

ENFIN !

Après la chute des tyrans de l'Ouganda et de la Guinée-Equatoriale, voici enfin que disparaît l'un des hommes qui ont le plus déshonoré les jeunes nations indépendantes d'Afrique. Pour les chefs d'Etat qui avaient délibérément mis l'empereur en difficulté en faisant publier les résultats de la « commission de constatation » sur les massacres de janvier et d'avril à Bangui, une page burlesque et sanglante de l'histoire du continent est enfin tournée. Pour la France, une situation particulièrement embarrassante prend fin. Présentée comme une question de temps, la chute de Bokassa Ier s'est produite sans l'effusion de sang qu'on pouvait redouter. L'élimination en douceur de l'empereur peut être considérée comme un succès pour ceux qui, à Paris, étaient saisis du dossier centrafricain. Il reste à savoir si l'on saura tirer la leçon de la déplorable expérience de la coopération avec un tel personnage.

Retranché dans son palais avec une garde personnelle prête à tout pour le soustraire à la colère populaire, Bokassa Ier a commis l'erreur qu'attendaient ceux qui préparaient sa perte sur place. Il a quitté Bangui pour aller chercher en Libye un soutien dont il sentait de plus en plus la nécessité. Son « conseiller personnel », M. Dacko, et son premier ministre, M. Maidou, ont immédiatement affirmé leur autorité sur des fonctionnaires et des responsables de l'armée et de la police, que seule la peur d'une ultime colère de l'empereur empêchait de se désolidariser de son régime.

M. Maidou avait fait une visite officielle en France après les massacres de janvier à Bangui ; M. Dacko s'était rendu récemment à Paris. Il est difficile de croire que leur « trahison » a surpris les responsables français de la coopération. En annonçant l'envoi immédiat d'un détachement militaire à Bangui « pour répondre aux menaces sur la sécurité des populations », le gouvernement français a apporté publiquement sa caution à ceux qui viennent de renverser un homme traité il y a peu de temps encore en « parent » par M. Giscard d'Estaing. Officiellement, ces « menaces » s'expliquent par les « graves atteintes aux droits de l'homme » constatées en Centrafrique. Il est clair qu'il s'agit surtout de protéger les Français dont la fructueuse complicité avec l'empereur risque de susciter la vengeance populaire. Des hommes d'affaires, des commerçants installés à Bangui, aveuglés sur la situation réelle dans le pays, avaient jugé opportun de signer une motion de soutien à Bokassa Ier, protestant contre les accusations dont il était « victime » après les massacres d'enfants en avril.

La France, gravement compromise avec le tyran déchu, a beaucoup à se faire pardonner en Centrafrique. Des liens privilégiés avaient été maintenus avec Bokassa Ier alors même que celui-ci donnait des signes de plus en plus manifestes de déséquilibre mental. Paris, en annonçant la suppression de l'aide financière à l'empereur, s'était borné à se référer aux conclusions de la commission africaine de constatation sans exprimer son propre sentiment sur les massacres.

Les Centrafricains qui commentaient sévèrement cet attentisme n'admettraient pas que les hommes enfin mis en selle par Paris ne fassent pas appel aux représentants de toutes les tendances de l'opposition à l'ex-empereur pour former un large gouvernement d'union.

• M. David Dacko s'est emparé du pouvoir en Centrafrique alors que l'empereur se trouvait à Tripoli
• La France envoie une unité militaire à Bangui pour assurer « à la demande des autorités la sécurité des populations »

M. David Dacko, ancien président de la République Centrafricaine, a pris le pouvoir à Bangui dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 septembre. Il a aussitôt aboli l'empire, *« régime détesté, qui s'est décomposé, et dont le dernier acte a été le massacre des enfants de Bangui »*. Le coup d'Etat, selon Radio-Bangui a eu lieu alors que l'empereur Bokassa Ier se trouvait en Libye, où il négociait l'octroi au colonel Khadafi d'une base militaire sur son territoire en échange d'une importante compensation financière. Un couvre-feu est instauré et le personnel est convoqué dans les hôpitaux. Des éléments incontrôlés se livreraient, en effet, à des violences et à des pillages.

Le premier ministre de Bokassa Ier, M. Maidou, s'est rallié au nouveau régime. Dans sa première proclamation, le président Dacko, s'adressant aux forces armées, et les invitant à maintenir l'ordre, a ajouté : *« Pour vous aider dans votre tâche, j'ai fait appel à notre amie de toujours, la France ».*

En fin de matinée, Paris annonçait son acceptation par le communiqué suivant du ministère de la coopération : *« En réponse à l'appel lancé par les autorités de l'Etat centrafricain, le président David Dacko et le premier ministre Henri Maidou, et pour répondre aux menaces sur la sécurité des populations, compte tenu des graves atteintes aux droits de l'homme constatées par la commission africaine, le gouvernement a décidé l'envoi d'un détachement militaire à Bangui. Celui-ci sera rappelé aussitôt que les autorités centrafricaines jugeront assurée a sécurité de la population. »*

Un scénario convenu ?

Le coup d'Etat a été annoncé au cours de la nuit par l'envoyé spécial à Bangui de l'Agence transcontinentale de presse (A.T.P.). Tout en mentionnant des *« manifestations de liesse populaire »*, il assurait, ce vendredi en fin de matinée, qu'une *« certaine confusion règne dans la capitale centrafricaine où des bandes incontrôlées sont en train de piller des magasins et des maisons appartenant soit à des membres de la famille de Bokassa, soit à des Français »*.

Dans la matinée, le Quai d'Orsay, ayant pu joindre l'ambassade de France, a confirmé la nouvelle du coup d'Etat.

M. Dacko, qui était *« conseiller personnel »* de Bokassa Ier depuis septembre 1976, a adressé à la population un long message, qui est régulièrement diffusé par la radio.

Selon le texte transmis par l'A.T.P., il a notamment déclaré : *« Depuis treize ans, le pays a été exploité par celui qui s'en est fait proclamer empereur et a rabaissé notre patrie aux yeux du monde par ses excès, son ridicule et sa folie des grandeurs, puis l'a entièrement ruinée. L'économie est détruite.*

(Lire la suite page 3.)

Le mal africain
I. — LA FIN DES MARÉCHAUX

par JEAN-CLAUDE POMONTI

Victime de l'une de ces colères éthyliques qui terrorisaient son entourage et qui le conduisirent à massacrer des écoliers, le *« maréchal - empereur »* de Bangui a perdu son étonnant *« trône »*. L'affaire s'est passée « en douceur ». Le 11 avril, le *« maréchal »* Idi Amin Dada perdait lui aussi le pouvoir.

Au petit matin, en moins de deux heures, Kampala tombait entre les mains d'une colonne de fantassins tanzaniens peu aguerris et précédés en tout et pour tout par trois blindés. Dans la liesse et le pillage, se tournait ainsi une page de l'histoire post-coloniale du sous-continent noir. L'un des règnes les plus sanglants d'Afrique noire s'effondrait sous l'effet d'une chiquenaude et son *« mythe »* s'évanouissait.

Bokassa Ier et le maréchal Idi Amin sont, il est vrai, deux personnages bien différents : autant le premier paraissait frelaté — avec ses joyaux « rétro » et ses fantasmes bonapartistes, — autant le second semblait du moins *« authentique »*, — avec son sens de la scène et sa brutalité. Mais tous deux, à l'heure post-coloniale, ont donné de l'Afrique noire une injuste image de dérision.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR
COMPÉTENCE

S'il est exact que M. Bokassa s'est réfugié en Libye, peut-être M. Kadhafi pourrait-il hâter sa naturalisation afin d'en faire au plus vite un ministre de l'éducation.

N'oublions pas, en effet, que M. Bokassa a de grandes connaissances et une grande expérience des enfants, ainsi que l'avait reconnu au mois d'avril la commission d'enquête africaine.

MICHEL CASTE.

En Angola

M. DOS SANTOS, MINISTRE DE LA PLANIFICATION, SUCCÉDERA AU PRÉSIDENT NETO.

LIRE PAGE 4

L'aide à l'industrie

L'État va multiplier les contrats de développement avec les entreprises

« Notre industrie est active et entreprenante », a déclaré, le 20 septembre, M. Giscard d'Estaing en inaugurant le 30e SICOB. « Elle a su se placer dans les grands secteurs de technologie avancée qui détermineront pour l'avenir l'emploi et le rythme des progrès du pays : l'industrie de l'aéronautique et de l'espace, l'industrie électronucléaire, les énergies nouvelles, les técommunications, l'électronique professionnelle. »

Répondant, comme en écho, aux propos du président de la République, M. André Giraud devait rappeler, ce vendredi, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de la politique industrielle du gouvernement, qui entend appuyer le redéploiement des entreprises en multipliant les contrats de développement. Le ministre de l'industrie devait également annoncer la réforme de la mise en œuvre des aides de l'Etat, qui, dans un souci de cohérence, seront coordonnées par son département.

D'autre part, le directeur général de l'industrie est chargé d'une mission de réflexion sur les « obstacles au développement industriel ». Il devra remettre un rapport dans six mois. M. Giraud évoque ci-dessous ces diverses orientations.

Quelle industrie pour la France ?

par ANDRÉ GIRAUD (*)

Les Français savent que la situation économique internationale n'est pas encourageante et redoutent que les brumes de l'hiver ne s'accompagnent de difficultés accrues dans leur existence de tous les jours. Déjà, certains leur conseillent — sans beaucoup de succès jusqu'ici — le désordre et la division. Ce n'est pas ce que les Français souhaitent.

Dans une interview récente, le président de la République déclarait : « ... *L'espèce humaine traverse — et va traverser — une période de transformation qui est objectivement tout à fait extraordinaire par rapport à ce que l'on a connu dans le passé et, malheureusement, les problèmes paraissent extraordinairement difficiles à résoudre. Ils sont, en tout cas, tout à fait nouveaux et pas à la mesure des moyens traditionnels que nous employons.* » Et il ajoutait : *« Dans toute notre façon d'être actuelle, reste sous-jacente l'idée qu'on reviendra à une situation antérieure. »*

Les Français s'interrogent pour leur industrie. Les difficultés de redressement de notre sidérurgie ont fait mesurer le gouffre dans lequel pouvait tomber une branche dont l'existence sinon la puissance avait paru aller de soi jusque-là. Les licenciements ou la disparition de nombreuses entreprises, ainsi que la croissance des importations de certains produits que nous étions habitués à voir fabriquer presque entièrement en France (tissus, lainages, chaussures, papier), ont rendu physiquement perceptible la régression de certaines activités traditionnelles. Notre pays paraît ainsi menacé dans ce que l'on croit à tort les fondements mêmes de son industrie. A tort également, le gros des industries modernes est réputé acquis aux Américains, aux Allemands et aux Japonais ; enfin, pour certains docteurs Knock la bonne santé de nos industries les plus brillantes telles que l'automobile paraît être un état précaire qui ne présage rien de bon.

(Lire la suite page 34.)

(*) Ministre de l'industrie.

Les trois morts de Pierre Goldman

par PHILIPPE BOUCHER

Un juif polonais est mort en France. Non pas comme ses pères ont péri, dans les camps de l'Est, il n'y a pas si longtemps, mêlés à des millions d'autres, durant des massacres de crépuscule et de nuit ; mais *singulièrement* assassiné, dans l'orgueilleux midi de Paris, mort de ses trois assassins, chacun d'eux paraissant avoir eu en charge de tuer l'une des trois vies de Pierre Goldman, juif, militant de gauche, délinquant qui en avait appelé à la loi.

L'aventure délinquante fut la plus saillante. Avait-il tué ? N'avait-il pas tué, dans cette pharmacie du boulevard Richard-Lenoir ? On jugea que oui, à Paris, en 1974, contre toute certitude. On jugea que non à Amiens.

Dans ce combat avec l'ange qu'aura été la vie de Pierre Goldman, il reste encore difficile de soutenir, eût-il même été coupable, que l'essentiel était là.

Ceux qui l'ont accompagné dans tout ou partie de sa vie, non sans peine parfois, n'ont jamais tenu pour décisif le débat judiciaire qui était, simultanément, crucial et second. Pierre Goldman, dans l'un de ses avatars, répète aujourd'hui l'affreux destin d'Albertine Sarrazin, délinquante, écrivain et damnée, au point que la mort l'emporta, contre tout espoir.

(Lire la suite page 12.)

Un second Cuba ?

L'affaire de la brigade soviétique à Cuba provoque un durcissement de la politique américaine. C'est ainsi que, contrairement à l'habitude, M. Gromyko, qui assiste à l'Assemblée générale des Nations unies, ne rencontrera M. Vance qu'une seule fois : les deux ministres, indique-t-on, « n'ont rien à se dire ».

Conséquence immédiate de cette tension : la Chambre des représentants a rejeté la loi d'application des traités sur le canal de Panama. **(Lire page 6 l'article de Michel Tatu.)**

par ANDRÉ FONTAINE

Ce n'est pas la nouvelle la plus importante de ces derniers jours, mais c'est à coup sûr l'une des plus significatives : les sandinistes, qui ont pris le pouvoir il y a quelques mois au Nicaragua, se sont empressés de reconnaître le régime implanté à Phnom-Penh par les Vietnamiens. Après des mois de guerre civile, dans un pays misérable, saigné jusqu'à l'os par le tyran enfin congédié et par ses protecteurs yankees, ils avaient peut-être des tâches plus urgentes à remplir ; d'autant plus que, compte tenu de l'éloignement comme des dimensions des deux Etats en cause, leurs relations sont vouées à rester des plus symboliques. Il n'empêche que le Nicaragua révolutionnaire a jugé bon de prendre parti sans tarder dans la querelle qui divise le tiers-monde quant à l'attitude à suivre vis-à-vis de l'Union soviétique, et que, prenant exemple sur Cuba, il s'est aligné sur elle.

C'est un réflexe naturel qui pousse à s'appuyer sur un impérialisme lointain pour résister à un impérialisme proche. Ainsi, les Chinois, les Roumains, les Yougoslaves, tout communistes qu'ils soient, sont-ils bien aises de trouver les Etats-Unis pour les aider à résister aux pressions soviétiques. A l'inverse, les Cubains savent bien que, sans les Russes, il y a longtemps qu'ils seraient retombés dans l'orbite du pays qui avait fait du leur, selon la forte expression d'Arthur Schlesinger Jr, l'historiographe officiel de l'époque Kennedy, *« un casino géant et un immense bordel pour les hommes d'affaires américains »*.

Les sandinistes ont évidemment réagi de la même manière, les crimes des Khmers rouges n'étant pas, de toute façon, de nature à beaucoup séduire des hommes qui ont juré de choisir *« comme vengeance le pardon »*, et ont réussi jusqu'à présent à s'en tenir à ce superbe programme. N'empêche que, pour la première fois sur le continent d'Amérique, un régime prend le vent de Moscou.

(Lire la suite page 6.)

« LE TAMBOUR », UN FILM DE VOLKER SCHLONDORFF

Le jour où Oskar cessa de grandir

A Cannes, les jurés n'ont pas voulu choisir. Ils ont renvoyé dos à dos « Coppola le flamboyant », le casse-cou, l'hyperréaliste, et Schlöndorff le fidèle, le subtil, le sensible. Décision contestée par ceux qui voient dans « Apocalypse Now » une œuvre de pure création cinématographique (Coppola n'y fait appel à Conrad que pour mieux féconder son inspiration personnelle), alors que « le Tambour » ne représente à leurs yeux qu'un avatar brillant de ce genre traditionnel qu'est l'adaptation d'un ouvrage littéraire. Vieux débat, vieux problème, le problème consistant justement à savoir si, en se mettant totalement au service de Günter Grass, en remodelant par l'image un roman d'une richesse exceptionnelle, Volker Schlöndorff (qui, rappelons-le, a déjà porté à l'écran Musil, von Kleist, Marguerite Yourcenar et Heinrich Böll) ne s'est pas montré tout aussi imaginatif et créateur que son concurrent cannois. L'intelligence, la réflexion, le sens de l'irrationnel, de l'ambiguïté et de l'ironie, l'attachement à une vieille culture, sont des qualités qui, pour être moins spectaculaires que d'autres, n'en sont pas moins précieuses. Or ce sont celles qui illuminent « le Tambour ». Une « simple adaptation » peut-être, mais un sacré beau film.

C'est donc la voie de la fidélité qu'a choisie Schlöndorff.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 25.)



Le Monde

idées

CHASSEURS ET CHASSÉS

La légende de saint Hubert

par JEAN LARTIGOLLE (*)

SAINT Hubert pourrait être le patron des écologistes encore plus que des chasseurs puisque dans sa légende la croix prend le parti du cerf contre son ennemi, et pour sauver l'humanité de ce dernier. Ce n'est qu'une légende. Elle symbolise cependant une juste intuition du débat passionnant de l'homme avec la nature ; elle se réfère aussi à l'interprétation qu'en propose le christianisme.

Chasser vient étymologiquement, à travers le bas latin *captiare*, du grec *capto : ouvrir grande la bouche pour happer avec avidité*. La chasse est souvent tenue, en effet, pour le symbole de l'inextinguible capacité de désir qui pousse en avant chaque vie humaine et l'histoire elle-même.

N'est-elle qu'un symbole ? L'homme de la grande réussite industrielle a tendance à croire que c'est son activité qui rend compte le mieux de tout le déroulement de l'aventure humaine. Marx a construit son système sur cette base. L'apparition de l'agriculture et de la domestication des animaux ne date cependant que de dix mille ans environ ; or, on estime que l'homme était vieux alors de près de deux millions d'années. Quelle était pendant toute cette immense période la *praxis* dans laquelle il manifestait au maximum son activité, son ingéniosité, ses espoirs, et, en somme, sa personnalité ? *La* chasse. C'est pour elle qu'il a créé les premiers outils : haches, épieux, arcs et flèches ; c'est par elle qu'il s'est ouvert à la création artistique au fond de ses grottes ; c'est en elle qu'il a abordé aux questions du mystère du monde et au domaine religieux. On l'a dit : la chasse a été l'activité de l'hominisation.

Lorsque l'humanité est passée au stade de la production agricole, de la fabrication artisanale, puis, bien plus tard, de l'industrie, y a-t-il eu rupture radicale avec l'humanité de la période antérieure ? Au fond, qu'est-ce que chasser ?

Le besoin de dominer

C'est chercher à dominer l'animal sauvage qui veut esquiver la mainmise de l'homme. Celui-ci ressent cette volonté d'autonomie comme une provocation ; instinct étonnant, mais viscéral, inscrit au plus profond de la race humaine, et d'elle seule : chez l'animal non domestiqué la chasse reste commandée par la faim.

S'il ne s'agissait de cela, d'où viendrait la volupté de tenir dans sa main l'oiseau convoité ? Satisfaction d'autant plus intense que son caractère farouche faisait douter de la capture ; d'où viendrait parfois le refus du coup de feu mortel alors que la silhouette innocente se profile parfaitement au bout de la ligne de mire ? « *Je le tiens, ce beau chamois ; il ne s'en doute pas, mais il est en mon pouvoir.* » Cela suffit ; le doigt ne presse pas la gâchette : le *dominium* est satisfait. De là encore que la chasse photographique puisse combler le plus passionné des anciens ravageurs. L'attitude avantageuse du chasseur de safari qui, un pied sur le fauve abattu, pose pour le cliché « glorieux », fait l'aveu — naïf entre tous et à satiété de fatuité — de la nature du plaisir recherché.

On peut donc se demander si ce n'est pas ce besoin d'*imperum* qui reste encore l'aiguillon de toutes les activités dans lesquelles l'homme cherche vraiment à s'exprimer. A chacun peut-être sa chasse et son gibier !

Dans cette phrase que je façonne, je traque un aspect du réel pour le prendre — le comprendre — tiré et abstrait de l'imbroglio du concret ; la justesse de la formule donnera le plaisir du coup d'épervier heureux dans la profondeur de la rivière ; dans le cas contraire, déprimante sensation de bredouille. Qu'il s'agisse d'une cime de montagne à conquérir, d'un ballon à enfermer dans les filets, de la « chasse » du peloton cycliste lancé à la poursuite du coureur échappé qui lui sert de « lièvre », presque tous les sports adoptent le scénario du chasseur et du gibier. Don Juan lui-même, en son déduit, n'est-il pas largement motivé par le tableau de chasse et la collection des « conquêtes » ? Tel grand capitaine de la guerre 1939-1945 avouait significativement deux passions, la chasse et la guerre ; celle-ci a souvent fait déferler sur l'histoire ses courres de meute à mort, fusil au poing.

Rien cependant n'évoque autant un chasseur que le savant, celui que l'on appelle justement un « chercheur ». Dans le silence de de son laboratoire, d'hypothèses en expérimentations, d'analyses en calculs, il se livre à une poursuite passionnée, celle du limier tendu à débusquer une parcelle encore inviolée du mystère du monde. Or c'est bien la recherche fondamentale qui joue le rôle décisif dans les grands changements de décor de l'histoire. Sans faire droit à l'autonomie de ce stimulus essentiel, Marx le reconnaît implicitement lorsqu'il fait partir du progrès technique l'apparition des nouvelles forces de production d'où s'enchaînent les mutations de société.

Sans originalité excessive, on pourrait sans doute voir l'histoire comme la geste de l'*homo venator*, tellement décisive et universelle se révèle la pulsion qui naît de ce que l'homme supporte si mal que le réel se dérobe à son pouvoir.

Deux éléments essentiels du problème humain y prennent source : l'exercice de l'*imperium* de l'homme sur la nature donne, sur une grande échelle de temps, une sensation d'avancée et de progrès ; mais dans une ambiguïté certaine : la domination de l'homme sur la nature va par une pente presque automatique à la domination de l'homme sur l'homme.

Personne, sans doute, autant que Hegel n'a été sensible à l'allure de poursuite mystérieuse et fantastique que revêt l'aventure humaine dans sa plus grande ampleur historique. Il y voit la chasse impitoyable d'une transcendance rationnelle, prisonnière de l'immanence et qui repousse dans le passé et le néant, après s'en être nourrie, les proies successives — hommes et sociétés — qui la captivent.

Un dieu en genèse dans le devenir humain et qui avance sur la jonchée des générations sacrifiées à son avènement : sa véritable identité, dit Marx après Feuerbach, c'est l'homme lui-même dans l'authenticité de son essence sociale. Il fait dépendre celle-ci précisément de la forme que revêt l'empire de l'homme sur les choses.

Certes, on aimerait croire qu'il suffit d'interdire la propriété privée comme on confisque son arme à un braconnier pour que la domination de l'homme sur l'homme se trouve tarie dans sa source ; mais c'est prendre pour la cause l'un de ses instruments. « *L'instinct de domination ne se résume pas à la propriété privée des moyens de production et il survit tout naturellement à son abolition*... (1) »

Braconnage et résistance

Contre l'immense braconnage de la liberté humaine, qui prend au dix-neuvième siècle une ampleur souvent atroce — et les expériences de suppression massive et radicale de la propriété privée n'y sont précisément pas étrangères, — B.-H. Lévy voit le salut dans l'esprit de résistance spécifique qu'a développé la tradition judéo-chrétienne sous le prête-nom de Dieu.

On voit de quelle façon le rationalisme a essayé bien souvent de faire face au problème du progrès matériel et de ses périls humains ; on pourrait dire qu'à partir de prélèvements idéologiques sur le « Dieu mort », il tente des greffes sur la société douloureuse.

D'Hegel, la tension créatrice vers un futur exhaustif, Raison du monde, de Marx, la perception de ce futur comme socialité radicale, d'Ernst Bloch, la force d'espérance promotrice d'une sorte de transcendance — toutes doctrines parties d'une réflexion rationaliste sur le problème religieux — empruntent de toute évidence à l'idée chrétienne et transposent sur un registre naturaliste sa visée eschatologique.

Le Dieu chrétien se présente en effet volontiers dans les textes néo-testamentaires comme un dieu qui « *appelle* », un « *roi qui invite* ». « *Il appelle les choses qui ne sont pas et elles sont* (2). » La raison de tout se trouve dans le « *mystère de la récapitulation* » exhaustive et transcendante.

L'eschatologie est donc fondatrice. Tout se passe comme si le monde naissait par convocation, suscité par un appel qui part non du passé, mais de l'avenir, du sommet des temps. Un père, du seuil de la maison sur la montagne — la montagne des temps — hèle ses enfants et les convoque à une convivialité d'où personne n'est exclu ; création par assomption ; cause finale, cause définitive. C'est l'image que suggère la tension décisive qui dérive, en christianisme, de son eschatologie.

Présentée ainsi hors du contexte doctrinal, cette vision ou plutôt cette transposition imagée — et donc un peu risquée — peut paraître un peu « folle ». L'est-elle plus que la secrète poursuite du paradis terrestre qui anime la société hédoniste ou que la foi de Marx en une société idéale ? En tout cas et, par un paradoxe remarquable, à l'encontre des doctrines naturalistes, la polarisation de ce futur transcendant n'en valorise que plus fortement le présent, l'individu et sa liberté en projetant sur eux des lueurs d'absolu. Il s'ensuit en effet ceci : appelés par la convocation d'une générosité de vie en personne de Dieu, les hommes, génération après génération, se lèvent dans l'existence et tendent à monter ; de là le tâtonnement de leurs quêtes passionnées et, *au cœur des aspirations* de chacun, dans les travaux et les jours, l'aspiration créatrice elle-même, volontairement dépendante de la liberté de l'homme aux prises avec les déterminismes.

C'est là l'aiguillon : l'homme, cette miette d'être conscient, pur commencement, cerné de tous côtés par le stop à l'être comme par un ravin, tend de toutes ses forces à repousser ce vide : il cherche à se dépasser.

Hic jacet lepus. Si transcendance il y a et si elle est générosité de vie, cela doit bien finir par se voir ailleurs que dans le progrès technique, les gros rendements, la surabondance des uns et la misère des autres ; plus particulièrement chez ceux qui, en récitant leur Credo, racontent qu'ils jouent leur va-tout sur ce sens du monde aimanté par une mystérieuse convivialité trinitaire. Pour s'être trouvée en défaut — non pas certes partout, mais en des cantons humains où l'avenir fraternel se cherchait plus spécialement, — la praxis chrétienne a laissé s'ouvrir le problème de sa succession.

La recherche du *Testament de Dieu* alors a commencé ; depuis le XVIIIe siècle on s'en est vu offrir un certain nombre de versions. (Aux dernières nouvelles on aurait même retrouvé celui de la caste des dieux, authentifié lui aussi par la « science ».) C'est apparemment l'une des sources du spectaculaire hourvari idéologique où balance par voies et contre-voies une pensée en quête d'une vision du monde suffisamment valable pour que l'homme ait une idée de ce qu'il doit faire pour ne pas être écrasé par son empire.

Nous voici loin de saint Hubert ? Peut-être pas. Devant le cerf aux abois qui présente sa croix et son malheur, le chasseur comprend que sa poursuite forcenée a pris le change du « plus-avoir » et de ses hallalis sanglants alors qu'elle part de l'avidité du « plus-être ». Le plus-être c'est la vie donnée. Il rompt ses chiens.

Ces derniers se retrouveront cependant bien plus tard sur la piste du sang, et ce n'est pas de la légende : les chiens connus en vènerie sous le nom de « chiens de saint Hubert », les chiens bruns des Ardennes — voix profondes et nez subtils — feront souche en Amérique pour former les meutes de bloodhounds, créancées dans la voie des esclaves noirs qui s'évadaient des grands domaines : c'est l'une des histoires de chasse de cette longue chasse qu'est l'histoire.

(1) André Fontaine : « Ainsi parle Enver Hodja », *le Monde* du 7 mars 1979.

(2) Saint Paul, Lettre aux Romains 4-17.

(*) Prêtre.

Les ivresses coupables

par GABRIEL MATZNEFF

CE qui est grisant est volontiers immoral. Le vin et le haschisch ont mauvaise réputation. Le libertinage mêmement. Ce sont des ivresses coupables, que les vertueux ne se lassent pas de condamner. Toutefois, de telles condamnations n'impressionnent que médiocrement les buveurs, les drogués et les don juans, qui les réquisitoires des moralistes n'ont jamais empêchés de boire, de fumer et de draguer.

On peut en dire autant de la chasse à courre. Les cavaliers connaissent très bien ce qui s'écrit contre la cruauté de leur passion, et parfois ils y adhèrent intellectuellement. Mais cette adhésion intellectuelle ne fait pas le poids face à la griserie du galop des chevaux, des aboiements de la meute, des cris des piqueurs, du son des cors, des branches qui fouettent le visage, de l'odeur de la terre mouillée. La chasse à courre, c'est mal, nous sommes d'accord. Mais ce mal est captivant, étourdissant, enivrant. « Toute chasse est mystique », *écrit Dominique de Roux dans* Immédiatement. *Soit, mais de quel mysticisme s'agit-il ? Du mysticisme de l'ivresse.*

De même que seuls les sobres ont le droit de blâmer l'ivrognerie, de même seuls les végétariens ont celui d'anathématiser la chasse. Tonner contre les chasseurs et manger du steak au poivre est une inconséquence qui ridiculise ceux qui s'y abandonnent. Dans son beau traité Sur l'usage de manger de la chair, *Plutarque enveloppe avec raison les chasseurs et les carnivores en une condamnation unique : pour lui, ces deux termes sont des synonymes, et tout mangeur de viande est un meurtrier.*

La vérité est que le meurtre est dans la nature de l'homme. Nous sommes des destructeurs. Nous tuons ce que nous n'aimons pas, mais nous tuons aussi ce que nous aimons. Ainsi, par exemple, dans l'amour-passion, ce sentiment qui secrète son propre cyanure, qui enfante sa propre mort. L'amour-passion, cet anthropophage : c'est à qui dévorera l'autre. Ce n'est pas sans raison que le vocabulaire de l'amour est un vocabulaire de chasse et de manducation.

Les plus profonds enseignements touchant le respect de la vie des animaux se trouvent chez Bouddha et Pythagore. Celui-ci prescrivait le végétarisme à ses disciples, leur recommandait la bonté envers les bêtes, obtenait des oiseleurs qu'ils libèrent les oiseaux et des pêcheurs qu'ils rejettent les poissons à la mer. Quant au Bouddha, la défense de tuer les animaux était une règle à laquelle il attachait une importance particulière : ce fut cet amour des êtres vivants, fussent-ils de simples vers, qui conduisit le Bouddha à interdire aux moines l'usage des couvertures de soie.

Ecrire des pamphlets contre la chasse, traiter les chasseurs de salauds, troubler les messes de la Saint-Hubert, voilà une agitation qui ne sert à rien : elle est aussi vaine que les discours des pacifistes, en politique. Le goût du meurtre est une passion qui ne peut être vaincue isolément. Pour le Bouddha et Pythagore, le respect de la vie des animaux n'est pas une fin en soi : il n'est qu'une des attitudes ascétiques qui doivent permettre à l'homme d'atteindre à la délivrance des passions. Il n'y a de conversion que globale. Ce n'est que lorsque nous serons libérés de nos peurs, de nos espérances et de nos désirs qu'alors, peut-être, nous cesserons de tuer.

« Nuit noire sur... »

par JACQUES MADAULE

ON apprend bien des choses en lisant le reportage de Françoise Chipaux sur l'infortunée Guinée-Equatoriale. Entre autres celle-ci : que la population était gavée de films soviétiques parmi lesquels l'un s'intitulait : *Nuit noire sur le Chili* (*le Monde*, 30 août 1979). J'avoue que, depuis, je ne peux m'empêcher de rêver à cette population soumise au joug le plus capricieux et le plus inhumain. Pour la consoler, pour lui rendre un peu de goût à la vie, on lui montre les horreurs qui se perpétuent de l'autre côté de l'Atlantique.

Il serait facile de continuer cette histoire absurde. D'imaginer, par exemple, que le général Pinochet, ravitaillé par ses amis chinois, feraient projeter sur les écrans de Santiago une *Nuit noire sur le Cambodge* où les malheureux Chiliens apprendraient de quelle façon les Vietnamiens pro-soviétiques « libèrent » les peuples opprimés. De l'autre côté des Andes, chez les généraux amis de l'Union soviétique, on projetterait sous le même titre un film qui montrerait les horreurs perpétrés par les Khmers rouges avec l'appui de Pékin.

Le malheur est qu'aucun de ces trois films ne serait menteur, que les images qu'ils projetteraient seraient toutes parfaitement authentiques. L'imposture politique ne consiste pas en un mensonge formel, mais dans le choix systématique de certaines vérités. La réalité s'en trouve totalement déformée. L'extrême raffinement de la propagande consiste toutefois à montrer à un peuple sauvagement opprimé des images d'un autre peuple, qui ne l'est pas moins, mais par les gens d'en face. Vous voyez bien, bonnes âmes, que si nous vous maltraitons, vos libérateurs éventuels vous traiteraient encore plus mal. Alors tenez-vous tranquilles et estimez-vous heureux de ne pas changer de gouvernement.

Comme quoi les régimes les plus féroces n'estiment jamais la terreur suffisante et croient devoir l'appuyer sur une propagande convaincante. Il y a là un hommage involontaire que le crime rend à la vertu. J'inclinerais même à penser qu'il existe un rapport direct entre le niveau de la terreur et celui de la propagande. Celle-ci ne serait que la face visible de celle-là. Méfions-nous des pays où sévit une propagande unilatérale, car la terreur doit y être extrême.

Mais que la terreur ne suffise pas est tout à l'honneur de la nature humaine. Un peuple uniquement maté par la terreur n'est jamais sûr. Il faut obtenir pour durer un minimum de consentement. C'est l'œuvre de la propagande qui ne fait pas appel à ce que l'homme a de plus faible, mais au contraire à ce qu'il a de plus généreux. Qui ne s'indignerait contre les crimes publics qui se commettent chaque jour d'un bout à l'autre du monde ? Si la majorité des hommes, si tous ceux que l'on a baptisé un jour « majorité silencieuse » prenaient vraiment conscience de ce que Péguy nommait le « mal universel humain », il y aurait quelque chose de radicalement changé dans le monde, car ils ne le pourraient supporter et toutes les tyrannies s'écrouleraient ensemble.

C'est en cela qu'elles sont profondément solidaires en dépit de leur rivalité, que Macias avait besoin de Pinochet comme Pinochet a besoin des *boat people*. « *Celui d'en face en fera toujours bien assez pour qu'on me pardonne ce que je fais moi-même* », pensent-ils tous, car autrement on ne les supporterait pas. Comme chacun sourit en apprenant les crimes de l'autre ! Ils se sentent en si nombreuse compagnie qu'ils ne risquent presque plus rien.

« Pourvu que ça dure »

Quant aux pays dits libres dans lesquels on informe plus ou moins des crimes commis un peu partout, leurs peuples n'en pensent qu'une chose : pourvu que ça n'arrive pas chez nous ! Ne nous en mêlons donc pas ! Et l'on s'occupe plutôt de la pénible obligation d'avoir à payer séance tenante les amendes pour excès de vitesse. C'est ça, le bonheur, n'est-ce pas ? de n'avoir que de petits tracas. Pourvu que ça dure ! comme disait Letizia Bonaparte.

On sait bien que ça ne durera pas. Mais enfin peut-être autant que nous, et c'est au fond ce qui importe. Ainsi chacun vit-il en attendant la mort, mais sans y croire. Faut-il donc provoquer, à supposer qu'on le puisse, une prise de conscience totale, exhaustive, sans partialité ? Oui, j'ai bien dit. Je crois qu'on peut parfaitement être impartial, mais ça coûte fort cher ; ça risque de coûter ce qui reste d'espoir. Dieu sait ce qu'on n'a pas tu jadis pour ne pas désespérer Billancourt !

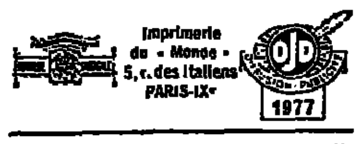
Ne faudrait-il pas pourtant avoir le courage, non pas de ce désespoir, mais de cet inespoir pour soulager réellement, si peu que ce soit, l'immense malheur humain ? Les illusions qui s'affrontent en duels désespérés sont pour beaucoup, pour presque tout dans les flots de sang et de larmes qui baignent aujourd'hui à peu près tous les continents. En faisant la chasse aux illusions, en déshabillant sans pitié toutes les impostures, en dénudant la réalité de ce monde douloureux, on fait appel à ce qu'il y a de meilleur en l'homme, à sa conscience morale, dont c'est la mode de se gausser aujourd'hui, mais à laquelle cependant ne manquent pas de s'adresser les propagandes adverses qui rendent ainsi hommage à une réalité hors de laquelle aucune société humaine n'est concevable.

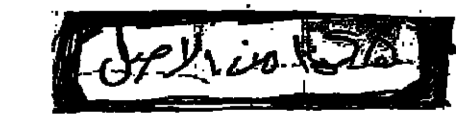
Mais si, mithridatisés par l'habitude, nous cessions d'être vigilants, nous risquerions d'être brutalement arrachés à nos ennuis quotidiens par une de ces tornades qui ne laissent, en effet, après elles, que la nuit noire. Craignons alors que l'on ne projette un jour *Nuit noire sur la France* dans les salles de Montevideo, où les Urugayens perdent peu à peu jusqu'au souvenir d'un temps plus heureux ; à moins que, selon que la tornade sera venue de l'Ouest ou de l'Est, ce ne soit dans une salle de Phnom-Penh que les derniers Khmers se consolent de leurs propres malheurs au spectacle des nôtres.

Tant il serait puéril de croire que ces choses-là n'arrivent que chez les autres.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

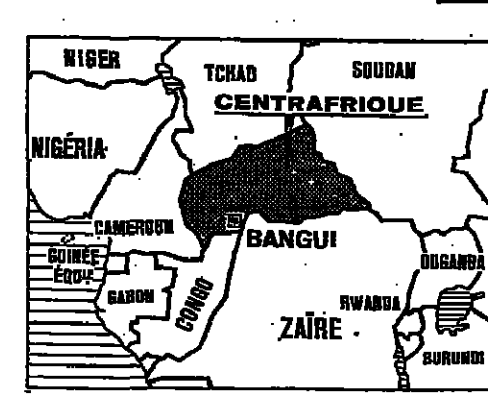




Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT EN CENTRAFRIQUE



Le Centrafrique compte 3,8 millions d'habitants pour une superficie de 623 000 kilomètres carrés. C'est un pays enclavé au cœur de l'Afrique. L'agriculture constitue la ressource fondamentale du pays (café, coton, tabac, bois). Les diamants et l'uranium sont ses principales richesses minières.

Un scénario convenu ?

(Lire la suite page 8.)

Il n'y a plus de routes, plus de commerce, plus de production, les fonds publics et les aides extérieures ont été détournés par Bokassa et virés sur des comptes en Suisse et en Europe...

» J'ai vécu au milieu de vous toutes ces années, voyant les désastres s'accumuler à l'intérieur et le mépris s'installer à l'extérieur. En prison, e nrésidence surveillée ou pris comme otage, j'ai ressenti avec vous la dureté inhumaine d urégime et, quand je l'ai pu, j'ai essayé de l'atténuer... »

Le président Dacko assure ensuite « *avoir été plusieurs fois sollicité par les Centrafricains et les nombreux amis de l'extérieur, dont la France, qui restent dévoués et efficaces en dépit du discrédit du régime* ». Il appelle ses compatriotes à se « *réunir autour de lui pour renverser la monarchie et élaborer le difficile programme d'union nationale qui va permettre le retour de la liberté, le rétablissement d'une économie saine et la restauration d'une administration efficace et respectable* ». Annonçant la formation d'un « *gouvernement de salut public* », le nouveau chef de l'Etat assure ne pas vouloir « *permettre à des groupuscules sans attaches profondes avec nos traditions de semer la violence et le désordre* ». Il promet, par ailleurs, qu'« *aucune représaille ne sera exercée contre quiconque* », demande à la population de se rendre normalement à son travail, et demande à la « *valeureuse armée centrafricaine* » de réduire à l'impuissance les « *sbires du sinistre Bokassa* ».

L'ambassadeur de France à Bangui, M. Picquet, a, dans la matinée de vendredi, rendu visite au président Dacko. L'entrevue s'est déroulée à la maison de la radio de Bangui. Par ailleurs, on apprend à Paris que M. Maidou, avant de se rallier aux nouvelles autorités, avait brièvement cherché refuge à lèambassade de France.

Selon certains observateurs cités par l'agence France-Presse à N'Djamena (Tchad), l'arrivée au pouvoir de M. Dacko pourrait être le fruit d'un « *arrangement* » avec Bokassa Ier qui, vilipendé de toutes parts, sentait la partie perdue et aurait récemment été privé d'importants soutiens dans l'armée. Dans cette hypothèse, l'ancien empereur se serait volontairement rendu à l'étranger pour laisser se dérouler le scénario convenu du « *coup d'Etat* ».

A Paris, M. Sylvestre Bangui, président du Front de libération des Oubanguiens, qui avait proclamé une « *République de l'Oubangui* » et contitué un gouvernement en exil (*le Monde* du 12 septembre) a adressé ses« *félicitations* » a M. Dacko et ajouté selon l'A.F.P. « *j'espère que nous ne serons pas oubliés pour la constitution du nouveau gouvernement* ». Il envisage, après consultation du nouveau chef d'Etat, de « *prendre une décision en ce qui concerne la dissolution du gouvernement que nous avons constitué.* » — (A.T.P.-A.F.P.)

Un bourreau chamarré

Faut-il rechercher l'origine du déséquilibre mental de Jean-Bedel Bokassa dans son enfance malheureuse ? Il avait six ans quand son père fut assassiné, en 1927. Sa mère se suicida une semaine après le meurtre. Elevé par son grand-père, il fréquente les écoles de missionnaires et s'engage dans l'armée française en mai 1939. Après la défaite, il sert dans le 2e bataillon de marche de la France libre et participe au débarquement de Provence. Nommé adjudant en 1950, il combat en Indochine. Il a le grade de capitaine quand il quitte l'uniforme français en 1961.

La République Centrafricaine existe depuis quelques mois. Elle est présidée par le cousin du jeune officier, le président David Dacko, qui lui a demandé de rentrer au pays pour y organiser l'armée. Trois ans plus tard, le capitaine Bokassa est nommé chef d'état-major.

Le 31 décembre 1965, le chef de la gendarmerie, qui veut renverser le président Dacko, donne à ses hommes l'ordre d'arrêter au préalable le général Bokassa. Mais celui-ci, prévenu à temps, prend son adversaire de vitesse, fait neutraliser la gendarmerie... et profite de la situation pour s'emparer lui-même du pouvoir. C'est « *le coup d'Etat de la Saint-Sylvestre* ». Commencée comme une mascarade, l'affaire se termine en drame. Le nouveau maître du pays invite les anciens membres du gouvernement et les députés à « *se présenter* » devant lui dans un délai de huit jours, passé lequel ils seront « *considérés comme des éléments dangereux et poursuivis comme tels* ». Quelques exécutions montrent qu'il ne s'agit pas d'un effet oratoire.

A Paris, on fut d'abord réservé devant les méthodes d'un homme qui avait décrété l'« *abolition de la bourgeoisie* » et se présentait comme un leader « *révolutionnaire* ». Les besoins financiers du nouveau président l'amenèrent vite à rechercher l'entente avec l'ancienne puissance tutélaire. Malgré une succession de « *drames* », dont les diplomates et les journalistes français en poste à Bangui firent les frais, la « *coopération* » franco-centrafricaine ne fut pas remise sérieusement en question. L'ancien adjudant multiplie les apostrophes et les déclarations ahurissantes. Pour s'être permis de critiquer les méthodes de justice du général Bokassa, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est traité de « *colon* » et de « *maquereau* ». En 1971, agacé par des critiques sur les régimes militaires en Afrique, le président de la République Centrafricaine promet à l'Europe une vague de coups d'Etat en raison de la « *situation intérieure pourrie* » qui prévaut dans les démocraties occidentales. « *En tant que vieux soldat* », le général affirme alors sa « *confiance en tout militaire, de toute origine, de toute croyance et quelle que soit sa couleur* ».

Un trône pour le « roi nègre »

Quand, après s'être nommé lui-même maréchal et « *président à vie* » de la République Centrafricaine, M. Bokassa se proclame « *empereur* », en décembre 1977, sa célébrité de mauvais aloi n'a d'égale que celle du maréchal Amin Dada, le tyran ougandais. Le racisme n'est pas absent de l'exploitation qui est faite des pitreries du plus bouffon des « *rois nègres* ». Pour beaucoup cependant, l'empereur apparaît encore comme un être plus ingénu que malfaisant, un peu trop prodigue des deniers que la France continue à lui procurer au nom de la coopération, mais pas antipathique.

C'était oublier que « *le chamarré* », comme l'appelaient certains de ses compatriotes en faisant allusion à son goût pour les médailles, était aussi un bourreau. « *Nous nous attendons à voir demain des cas de décès* », annonçait le 31 juillet 1972 le « président à vie », après avoir rendu publique sa décision de sévir contre les voleurs. Il dirige personnellement une unité militaire qui bastonne quarante-six hommes coupables de larcins.

Les mêmes méthodes expéditives prévalent dans la répression contre les adversaires d'un régime qui fait obligation à tous les citoyens d'adhérer au parti officiel, appelé Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire... Impliqué dans un complot contre le président de la République, le 12 avril 1969, le lieutenant-colonel Alexandre Banza, qui avait été pendant longtemps son homme de confiance, fut exécuté le lendemain. Comme certains de ses complices, il fut au préalable méticuleusement torturé. Les tentatives de coup d'Etat ,suivies d'une répression impitoyable, ont ponctué l'histoire agitée du « *règne* ».

A partir de janvier 1979, Bokassa Ier sent que l'opposition s'organise. Même des membres du gouvernement, scandalisés par les crimes du régime, travaillent à sa perte. Le meurtre, en avril, de plusieurs dizaines d'écoliers dans la prison de Bangui est la vengeance personnelle de l'empereur sur les enfants des quartiers qui, en janvier, s'étaient soulevés contre lui. Dans la folie de Bokassa Ier, tirant au pistolet sur de jeunes garçons alignés au milieu de la cour de la maison d'arrêt de Ngaragba, il y a une certaine « logique » : l'empereur n'a peut-être pas conscience de tuer des enfants. Il extermine les fils des tribus banda, mandja et baya qui, victimes de l'oppression des Mbakas, lui vouent, il le sait, une haine implacable.

Citoyen français

Jamais jusqu'alors, Paris n'avait manifesté de réprobation devant les crimes d'un homme qui conservait la nationalité française et se déclarait « *admirateur des valeurs occidentales* ». Pendant les événements de mai 1968, le chef de l'Etat centrafricain envoya un message au général de Gaulle, pour l'encourager à garder le pouvoir jusqu'à la fin de son mandat, et à rester ferme face « *au péril jaune qui vient ébranler les institutions françaises* ». Peu après, le fondateur de la Ve République remerciait « *son frère d'armes* » et déclarait le tenir dans « *l'estime la plus justifiée* ».

Peut-être le général de Gaulle répugnait-il à rabrouer un ancien des Forces francaises libres pour des raisons humaines. Le « *soudard* », comme il l'appelait par ailleurs, avait gagné plusieurs décorations au feu. Mais comment croire que seuls les états de service de l'ancien adjudant expliquent l'indulgence dont les dirigeants français ont continué à faire preuve à son égard, même après que se fut aggravée sa folie sanguinaire ?

Avec de Gaulle, Jean-Bedel Bokassa avait perdu un « *père* », ainsi qu'il le déclara au cours de sa célèbre crise de larmes au cimetière de Colombey. Il retrouva un « *frère* » en la personne de M. Giscard d'Estaing qui, prisonnier de ses démonstrations d'affection, lui donna du « *cher parent* ». C'est que, malgré ses « coups de gueule », l'empereur fut longtemps un « partenaire » acceptable sur le plan de la raison d'Etat. Les offres de service de l'U.R.S.S. et de la Libye lui permettaient d'exercer un grossier chantage pour obtenir des fonds, mais son soutien fit rarement défaut à la diplomatie française en Afrique, même lors de décisions contestables. Dans le domaine des investissements et des transferts de capitaux, il ne fit rien qui puisse sérieusement inquiéter la chambre de commerce de Bangui. Certains Français installés en Centrafrique furent les signataires d'une honteuse motion de soutien à l'empereur, après les révélations sur les massacres d'avril, alors même que Paris prenait, bien tardivement, ses distances.

A cause même de sa démesure, Bokassa Ier exerçait une sorte de fascination malsaine non seulement sur certains esprits faibles de la colonie française de Bangui, mais aussi sur quelques responsables de la coopération. Ceux qui, dans les sphères gouvernementales, souhaitaient la rupture avec lui n'étaient guère confortés par l'attitude complice de ses pairs. Avant que ceux-ci ne se décident enfin à marquer leur désaccord en envoyant les magistrats de la « commission de constatation » africaine enquêter à Bangui. Interrogé par Antenne 2 en novembre 1977 sur ses sentiments à l'égard d'Amin Dada, Bokassa Ier avait exprimé les raisons d'une indulgence dont il profita trop lui-même : « *C'est un chef d'Etat, puis il est Africain et, en tant que chef d'Etat africain, je ne dois pas rejeter un frère.* »

Les espoirs que fait naître la chute d'un tyran, chez les expatriés africains victimes de la répression dans d'autres pays que l'empire, montrent que, parallèlement à cette « fraternité des chefs d'Etat », il y a peut-être une solidarité des peuples.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Treize années de tyrannie

1966

1er JANVIER. — Coup d'Etat militaire du colonel Bokassa, qui renverse le régime du président David Dacko.

4 JANVIER. — Abrogation de la Constitution, dissolution de l'Assemblée nationale.

1969

11 AVRIL. — Echec d'un coup d'Etat tenté par le lieutenant-colonel Alexandre Banza, ministre d'Etat chargé de la santé, qui est exécuté le 12 avril.

22 DECEMBRE. — Accord commercial avec l'U.R.S.S.

1970

30 AOUT. — Mise en œuvre d'une « réforme agraire ».

1971

13 AOUT. — La R.C.A. quitte Air Afrique et décide de frapper sa propre monnaie.

22 SEPTEMBRE. — Manifestations de soutien à Bokassa à Bangui, devant l'ambassade de France, pour demander l'ouverture de négociations sur les problèmes monétaires.

1er NOVEMBRE. — Création d'une Banque centrafricaine.

1972

2 MARS. — Le président Bokassa est proclamé « président à vie ».

29 JUILLET. — Publication d'un décret « contre le vol » (une oreille coupée après le premier vol, deux oreilles en cas de récidive, la main droite amputée après le troisième vol consécutif, exécution en cas de quatrième flagrant délit).

31 JUILLET. — Le président Bokassa dirige une bastonnade de voleurs à la prison de Bangui : trois morts, entraînant une protestation de la commission internationale des juristes.

1973

24 AVRIL. — L'ancien ministre Auguste M'Bongo, accusé de « complot contre l'Etat », est placé sous surveillance.

21 OCTOBRE. — Rupture des relations avec Israël.

30 DECEMBRE. — Dissolution du bureau exécutif du syndicat unique, dont le secrétaire général est arrêté.

1974

15 MAI. — Nationalisation des services de l'aéronautique civile, du circuit de distribution des hydrocarbures et de l'Agence France-Presse. Tous les journaux et les revues français sont interdits. Fermeture du consulat de France à Bangui, le 16 mai.

19 MAI. — Le général Bokassa est promu à la dignité de maréchal.

DEBUT DECEMBRE. — Tentative de coup d'Etat. Arrestation du commandant de la gendamerie nationale, le général Lingoupou, qui est condamné à dix ans de prison.

1975

AOUT. — Nouvelle tentative de coup d'Etat.

1976

3 FEVRIER. — Attentat contre le président Bokassa dirigé par des militaires (huit exécutions le 13 février).

24 AOUT. — Rétablissement des relations diplomatiques avec la Chine populaire, rompues depuis 1966.

5 SEPTEMBRE. — Le gouvernement est remplacé par un Conseil de la révolution centrafricaine (C.R.C.) présidé par Bokassa ; le C.R.C. sera dissous le 7 décembre.

4 DECEMBRE. — La République Centrafricaine est érigée en « Empire Centrafricain » et dotée d'une nouvelle Constitution.

1977

6 JANVIER. — L'appartenance au MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire, parti unique) devient obligatoire.

NOVEMBRE. — Installation (le 24) du Conseil économique et social et (le 30) de la Cour suprême.

4 DECEMBRE. — Couronnement de l'empereur Bokassa Ier et de l'impératrice Catherine, au cours d'une coûteuse cérémonie « napoléonienne ».

1978

1er JANVIER. — Bokassa Ier proclame « l'adhésion de l'Empire Centrafricain au respect des droits de l'homme ».

19-20 JANVIER. — Emeutes estudiantines à Bangui à la suite de l'obligation faite à tous les étudiants, lycées, écoliers, de porter des uniformes (confectionnés dans une fabrique appartenant à l'empereur). Une féroce répression fait environ quatre cents morts.

AVRIL. — L'empereur Bokassa Ier aurait échappé à un attentat (démenti des autorités centrafricaines)

8 AVRIL. — Le ministre de l'information, M. Barthélemy Yangongo, qui aurait été relevé de ses fonctions le 13 mars, serait incarcéré.

14 MAI. — Amnesty International dénonce le massacre d'au moins une centaine d'écoliers par l'armée centrafricaine le 18 avril, à Bangui; démenti de l'empereur Bokassa le 17 mai.

22 MAI. — L'ambassadeur de l'Empire Centrafricain à Paris, M. Sylvestre Bangui, confirme le massacre d'écoliers et demande l'asile politique à la France ; il constitue un « front de libération des Oubanguiens ».

6 JUIN. — Une « ordonnance impériale portant protection de la jeunesse centrafricaine » est signée par Bokassa Ier.

7 JUIN. — M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Bokassa Ier confirme à Paris les accusations faisant état de la participation directe de l'empereur aux massacres d'écoliers et d'étudiants. Il annonce la création d'un « comité d'union nationale » pour accélérer le processus de libération du pays.

18 SEPTEMBRE. — L'opposition dénonce une nouvelle vague de répression.

20 SEPTEMBRE. — Coup d'Etat à Bangui. L'ancien président Dacko s'empare du pouvoir.

M. David Dacko :
Une carrière politique mouvementée

« Les leaders africains en place ont quand même droit à un certain respect ; il est humiliant que les chefs d'Etat soient ainsi exposés à des coups d'Etat, assassinats ou humiliations publiques », *déclarait, en 1964, M. David Dacko en commentant une tentative de coup d'Etat au Gabon. Cette réflexion ne manque pas de sel si l'on songe à ce qui devait se passer par la suite en Centrafrique. L'homme qui a profité d'une absence de Bokassa 1er pour lui prendre le pouvoir avait lui-même été renversé par l'empereur en 1966.*

Né en 1930, ancien instituteur, M. David Dacko a commencé très jeune une carrière politique mouvementée. Elu député à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari en avril 1957, sous le régime de la loi-cadre Defferre, il succéda, dans des conditions dramatiques, au président Barthélemy Boganda, « père de la nation centrafricaine », *mort dans un accident d'avion en 1959. Il était le cousin et un des lieutenants de l'ancien abbé au sein du MESAN (Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire).*

Malgré son très jeune âge pour un chef d'Etat, il fait preuve d'une grande autorité, engageant la lutte contre des fonctionnaires dont il dénonce l'« absence de sens civique », *affirmant résolument sa volonté de coopération avec le général de Gaulle.* « Je pense que la seule aide vraiment désintéressée est celle de la France », *déclare-t-il en 1962, lors d'une visite officielle à Paris.* « Les bases françaises installées en Afrique sont pour nous, dans l'immédiat, une garantie contre les attaques extérieures de ceux qui, actuellement, cherchent à s'implanter en Afrique », *avait aussi déclaré en 1964 aux membres de son parti celui qui a franchi le Rubicon dans la nuit de jeudi à vendredi, au moment où, selon des informations de bonne source, Bokassa Ier s'apprêtait à céder à Tripoli une base militaire aérienne en Centrafrique, en échange du soutien des Libyens.*

Une revanche sur le « putsch de la Saint-Sylvestre »

M. David Dacko prenait ainsi sa revanche sur le « putsch de la Saint Sylvestre » *par lequel Jean Bedel Bokassa, alors colonel, avait pris le pouvoir, devançant, semble-t-il, le responsable de la gendarmerie nationale. M. Dacko affirmait quelques jours plus tard que ce coup d'Etat avait* « sauvé sa tête » *en le faisant échapper à des ennemie mystérieux qui voulaient l'*« assassiner ». *Trois ans plus tard, le général Bokassa décidait que M. Dacko ne serait pas traduit en justice en raison* « des lourdes responsabilités qu'il avait assumées plusieurs années ». *En 1976, il le prenait comme* « conseiller personnel », *ce qui causa une grande surprise. Gardant ses distances à l'égard de l'empereur, M. Dacko profitait de sa situation pour préparer une solution de rechange au moment venu, en étroite liaison avec certains amis parisiens.* — J. G.

AFRIQUE

LE COUP D'ÉTAT EN CENTRAFRIQUE

Le mal africain

(Suite de la première page.)

Propulsés au pouvoir par la seule vertu de mitraillettes dont ils avaient compris le maniement, ils ont pu, une décennie durant, massacrer à volonté et dilapider les richesses de leurs pays respectifs. Une fois sortis du rang, à l'aube des indépendances, ils n'ont dû leur vertigineuse ascension qu'à leur mainmise aisée sur des embryons d'armées entretenues par des complaisances étrangères. « *On ne court jamais plus vite qu'une balle de fusil* », dit un jour — résumant sa philosophie — le président ougandais.

A son propos, l'universitaire Ami Mazrui écrivait en 1974 : « *La technologie militaire occidentale, introduite dans un pays sous-développé, prépare une modification majeure dans le rapport de forces entre groupes en compétition de cette société. Si l'Ouganda était demeuré dans le cadre d'une traditionnelle technologie militaire autochtone, essentiellement fondée sur la lance dans cette partie du continent, comment un membre d'une ethnie kakwa relativement faible aurait-il pu dominer politiquement les nombreux et fiers Bougandais, sans parler de dix millions d'Ougandais supplémentaires ? Le facteur décisif dans l'émergence des communautés tribales les plus petites, en Ouganda, au détriment des royaumes traditionnels, aura été, en fin de compte, le changement technologique des moyens de destruction. Qui contrôle les fusils dans une société africaine ? Qui contrôle les chars ?* »

Le pouvoir militaire n'implique pourtant pas nécessairement une telle perversion. Au Nigéria, les officiers ont su gouverner raisonnablement, avant de remettre progressivement, de leur propre gré, l'appareil d'Etat aux civils. Faute d'engager un processus identique, la junte militaire ghanéenne a néanmoins manifesté le souci d'associer les civils à la gestion du pays. Mais l'ère des maréchaux, même si elle semble se refermer, offre au moins l'intérêt d'ouvrir de troublantes perspectives sur les mérites d'hommes providentiels, en uniforme ou non, une fois que ces derniers ont acquis le pouvoir avec l'indépendance ou dans son sillage. L'« *idi-aminisation* » — cette « *voie haïtienne* » à peine voilée — n'était-elle qu'accidentelle ? L'indépendance des années 60 a débouché, dans l'Afrique subsaharienne, sur quelques féroces dictateurs qui cachent mal l'anarchie politique et le néant politiques des régimes concernés.

A ce propos, il ne faut pas trop se faire d'illusions. L'Ouganda passa pour l'un des pays les mieux dotés des hautes terres de l'Afrique : climat heureux, sols fertiles, absence de colons européens dans cet ancien protectorat de la Couronne et existence d'une élite s'appuyant sur des traditions administratives — notamment parmi les Bougandais — et sur la propriété de la seule université d'Afrique orientale, celle de Makerere. Ces atouts n'ont pas prévenu l'accession au pouvoir d'un ancien « sous-off » des King's African Rifles, trois fois marginal — sur les plans ethnique, culturel et religieux — et qui a pu, grâce à des appuis extérieurs, s'imposer pendant huit ans. De quoi faire trembler de nombreux pouvoirs qui, apparemment, on su se doter d'une assise plus large !

Une sous-administration générale

Par ailleurs, l'élimination de dictateurs sanguinaires est le plus souvent le fait de l'étranger. La faiblesse de leur pouvoir — dépendance militaire de l'extérieur, ruine économique, manque de cadres autochtones — est telle qu'ils ne doivent leur survie qu'à la discrétion de leurs voisins ou à la prudence de l'Organisation de l'unité africaine. La peu vaillante armée tanzanienne n'a fait qu'une bouchée de l'armée suréquipée — par Moscou et Tripoli — du maréchal Amin. Des « encouragements » espagnols semblent avoir joué un rôle décisif dans la chute de M. Macias Nguema en Guinée-Equatoriale. Le rapport de magistrats africains sur les massacres de Bangui a fait tomber Bokassa Ier, que tous les témoignages recueillis depuis dix ans sur les méthodes de bon régime n'avaient pas abattu. Le plus souvent, les *opposants* locaux, quand ils n'ont pas été éliminés physiquement, n'ont que le choix entre le silence et l'exil.

Troisième constatation : la mal-administration est quasi générale. Si les chiffres étaient accessibles, on constaterait sans doute que le nombre des « experts » étrangers a considérablement augmenté, sur l'ensemble du continent, depuis l'indépendance. La seule population française du Gabon a quintuplé. Pour enrayé des banqueroutes menaçantes, le Zaïre, la Zambie et le Soudan viennent de soumettre leurs finances respectives au contrôle du F.M.I. Soixante mille Français vivent en Côte-d'Ivoire. La population d'origine européenne du Kenya est à peu près équivalente.

Enfin, certains régimes sont nés ou ont survécu grâce à des interventions militaires étrangères. Ces cinq dernières années, unités cubaines et conseillers militaires soviétiques sont intervenus en plusieurs points du continent : pour enrayer la marche sur Luanda d'un corps expéditionnaire sud-africain, reprendre l'Ogaden aux Somaliens ou permettre aux Ethiopiens d'opérer un rétablissement en Erythrée. En 1978, le parachutage de la légion étrangère sur Kolwezi a probablement prévenu une nouvelle sécession « katangaise » et la désintégration du Zaïre. Sans l'appoint de gendarmes français, M. Omar Bongo n'aurait peut-être jamais eu l'occasion d'assurer la succession de l'ancien président M'Ba.

La faiblesse des Etats apparaît également au regard du rôle que des mercenaires, — agissant pour leur propre compte ou avec la connivence de puissances extérieures, ont pu jouer dans le continent noir. Le raid mené sur Cotonou, en janvier 1977, par Bob Denard a sans doute lamentablement échoué mais le même aventurier a réussi sans difficultés, l'année suivante, à chasser du pouvoir le régime comorien d'Ali Soilih qu'il avait grandement contribué à asseoir trois ans plus tôt. Ces « exploits », réalisés dans l'impunité, ont poussé bien des régimes à se préoccuper en priorité de leur défense ou à passer des pactes militaires qui limitent sérieusement leur « indépendance ». Une poignée de « *soldats de fortune* » peut faire trembler non seulement des pouvoirs de pacotille mais même des gouvernements apparemment mieux assis.

Enfin, dans l'ombre des maréchaux, on retrouve souvent ces « ocnseillers » étrangers plus ou moins occultes, auxquels le tiers-monde donne, bien momentanément, un pouvoir impressionnant. Un petit entrepreneur véreux du protectorat britannique, le « major » Bob Astles, était devenu le collaborateur le plus écouté du maréchal Amin. M. Yves Lebret, ancien pilote du Biafra, a été ambassadeur itinérant d'Ali Soilih. M. François Duchemin joue aujourd'hui les éminences grises à la cour de Bokassa Ier. Sur ce plan, la guerre d'Angola, avec l'intervention d'armées régulières étrangères, a néanmoins marqué un tournant, ne laissant aux aventuriers et aux mercenaires que les miettes du festin.

Mais la « *fin des maréchaux* » est accompagnée d'un immense gâchis. Depuis la chute du maréchal Amin Dada, l'Ouganda verse dans une inquiétante anarchie. La Guinée-Equatoriale aura peine à se relever du désastre créé par Macias Nguema. La Centrafrique est ruinée. Effaçant pour longtemps l'image idéalisée d'une Afrique redevenue elle-même, après les siècles de l'esclavage et de l'exploitation, la soumission à des pouvoirs brutaux laisse des marques durables.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Prochain article :

« L'HOMME MANGE L'HOMME »

Les massacres d'écoliers

Le massacre d'une centaine d'enfants de huit à seize ans, qui a été la cause directe de la chute de Bokassa Ier, avait été perpétré dans la nuit du 18 au 19 avril et les 20 et 21 avril, par la garde impériale centrafricaine, avec la participation « *quasi certaine* » de l'ex-empereur, comme devait l'établir la commisison d'enquête constituée de cinq magistrats africains, après la conférence de Kigali. Révélés par Amnesty International (*le Monde* du 15 mai), ces massacres devaient être confirmés par l'ambassadeur de Centrafrique à Paris, M. Sylvestre Bangui, le 22 mai.

Toutefois, les autorités françaises tentaient de minimiser une affaire que, le 31 mai, le ministre de la coopération, M. Robert Galley, réduisait à de « *pseudo événements* ». Or tous les témoignages dont se fit l'écho notamment l'envoyé spécial du *Monde* (nos éditions du 3 juin) établissaient la participation personnelle de Bokassa Ier aux atrocités.

Deux policiers ayant été rossés par des jeunes gens, des rafles ont lieu dans plusieurs quartiers de la capitale, et de nombreux enfants et adolescents sont conduits à la prison centrale de Ngarangba. Certains d'entre eux, piétinés par les militaires dans les camions, meurent au cours du transfert. D'autres périssent dans les cellules sans aération où ils sont entassés. Quelques victimes sont lapidées par les gardes impériaux, pour les punir d'avoir jeté des pierres sur la voiture de l'empereur. D'autres ont, selon le rapport de la commission d'enquête africaine, été « *mutilés, torturés, abattus sous les coups de fouet et de bâtons plantés de clous ou par des coups de pistolet tirés à bout portant* ».

Après la publication du rapport concluant au massacre « *de cinquante à deux cents enfants* », Paris annonçait la « *suspension* » de l'aide financière au Centrafrique, « *à l'exception des opérations concernant la santé, l'éducation et l'alimentation* ».

Le refuge libyen

Les grandioses cérémonies organisées le 1er septembre à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution libyenne avaient été placées par le président Kadhafi sous le double signe de la réconciliation avec les pays arabes modérés — notamment l'Arabie Saoudite — et du rôle joué par la Libye en Afrique noire. Le colonel Kadhafi avait associé à l'imposant défilé qui s'était déroulé à Benghazi des contingents de plusieurs pays d'Afrique noire et de mouvements de libération venus notamment de Zimbabwe.

Dès avant la guerre de 1973, la Libye s'était lancée dans une campagne systématique auprès des pays d'Afrique noire qui entretenaient des relations diplomatiques et de coopération avec Israel en vue de les leur faire rompre. Cette politique avait notamment été appliquée avec succès en Ouganda.

Au Tchad, elle avait pris l'aspect d'une intervention directe dans une partie du territoire, la bande d'Aozou, située le long de la frontière des deux pays, et qui avait été revendiquée et occupée par les troupes libyennes. Le gouvernement de Tripoli n'en avait pas moins tenté de jouer au Tchad un rôle de médiateur.

Partout, le président Kadhafi se pose en pourfendeur des amis ou des alliés d'Israël et en défenseur de l'islam. C'est ce dernier argument que les dirigeants libyens utilisent encore aujourd'hui pour justifier l'envol, en Ouganda, de militaires qui n'auraient été, selon eux, que des « experts » pour tenter de sauver le régime du « bon musulman » Idi Amin Dada, en avril dernier. Mais le président Kadhafi n'avait pas les mêmes raisons d'intervenir en faveur de l'empereur Bokassa Ier, dont il souhaitait des facilités militaires. Du moins le monarque déchu pourra-t-il, peut-être, partager en Libye l'exil doré de son collègue ougandais. — R. D.

Le poids des intérêts français

L'ex-« empire centrafricain » est un pays pauvre. Même si son sous-sol recèle des diaments, de l'uranium. Même si l'on cultive sur son sol, coton, tabac et café. Même si l'on exploite ses forêts. Il reste que sa population dans son immense majorité, a un niveau de vie misérable.

Jusqu'en 1960, date de la proclamation de l'indépendance, l'Etat centrafricain s'appelait l'Oubangui-Chari. Il constituait l'un des quatre territoires de l'Afrique-Equatoriale française, avec le Tchad, le Cameroun et le Gabon. Depuis la fin du siècle dernier, l'A.-E.F. avait été un terrain de prédilection et de profit pour un petit nombre de sociétés françaises à qui on avait attribué d'immenses concessions dans le pays. Elles y disposaient d'un pouvoir absolu sur le personnel noir. La Compagnie forestière Sangha-Oubangui était une de ces grandes firmes de l'A.-E.F. Filiale de la Société financière pour la France et les pays d'outre-mer (Soffo), dont le président a été pendant quarante ans M. Edmond Giscard d'Estaing, père de l'actuel président de la République, elle avait d'importantes plantations. Le père de Bokassa fut exécuté, en 1927, pour s'être opposé à la Forestière (1).

L'indépendance des pays de l'ex-A.-E.F. a modifié les choses... dans la forme. Sur le fond, l'activité économique est restée concentrée sur quelques produits et... dans quelques mains. Les sociétés commerciales, héritières des sociétés concessionnaires, se sont « *africanisées* », accueillant parfois des capitaux locaux. C'est le cas notamment de la production du coton en Centrafrique (32 000 tonnes en 1978-79). Elle est assurée pour l'essentiel par une demi-douzaine de sociétés dites mixtes, où le groupe Agache-Willot est majoritaire et l'Etat centrafricain minoritaire.

Pour sa part, la Forestière de Sangha-Oubangui a cessé toute production de café il y a trois ans, se concentrant sur le Cameroun et la Côte-d'Ivoire.

La culture du tabac s'est bien développée ces dernières années, les récsoltes étant enlevées par le SEITA et ses filiales. L'exploitation de la forêt (40 000 mètres cubes de grumes) continue avec des sociétés françaises comme Bois déroulé océan. Les plantations d'hévéas du groupe Rivaud ont été vendues il ya quelques années, de même que ses intérêts forestiers dans le pays.

On ne peut parler de l'écnoomie centrafricaine sans évoquer l'uranium, les diamants... et les safaris. En fait, l'uranium centrafricain n'est pas exploité. Si les réserves sont estimées à 15 000 tonnes environ, leur teneur est pauvre et elles sont situées dans des zones marécageuses. Après des multiples rebondissements, notamment en janvier 1974, lorsque Bokassa a octroyé au groupe suisse Alusuisse un droit minier sur tout le sous-sol centrafricain, un accord a été finalement signé en février 1975 entre le gouvernement centrafricain, Alusuisse, le Commissariat à l'énergie atomique et la Compagnie française des minerais d'uranium du groupe Rothschild. C'est le cousin du président de la République, M. Jacques Giscard d'Estaing, directeur financier du C.E.A., qui a négocié cet accord, créant la société URCA (Uranium de Centrafrique) : Alusuisse y dispose de 30 % ; le C.E.A. et la C.F.M.U. de 15 % et le gouvernement centrafricain de 40 %. Depuis quatre ans, les études se poursuivent sans qu'une date précise ait été fixée pour la mise en exploitation.

L'empereur déchu avait une prédilection pour les diamants. Il les distribuait généreusement autour de lui, notamment à ses « *amis* » français. La commercialisation du diamant est confiée à cinq sociétés parmi lesquelles la firme américaine Diamond distributors — la petite concurrente de la De Beers sud-africaine. Toutefois, la production réelle de diamants serait bien supérieure aux chiffres annoncés, une partie s'évanouissant en contrebande.

Les sociétés de safaris à capitaux français avaient pris un certain essor il y a quelques années. Le président de la République, grand chasseur, comme on sait, a effectué plusieurs safaris en Empire centrafricain.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Lire à ce sujet *Bokassa Ier*, par Pierre Péau, Ed. A. Moreau.

Angola

M. Dos Santos, ministre de la planification, succédera au président Neto

Luanda (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le comité central du M.P.L.A.-Parti du travail angolais a désigné, jeudi 20 septembre, M. José Edouardo Dos Santos, ministre de la planification, comme candidat du parti à la succession d'Agostinho Neto à la tête de l'Etat et du parti. Cette double nomination met donc fin aux rumeurs qui avaient circulé ces derniers jours et selon lesquelles les deux fonctions auraient pu être séparées. Contre M. Dos Santos, les deux autres personnalités dont les noms avaient été prononcés comme successeurs possibles de M. Neto sont M. Lucio Lara, secrétaire du M.P.L.A., qui avait, semble-t-il, l'appui de l'appareil du parti, et M. Iko Carreira, ministre de la défense qui eût pu bénéficier du soutien de l'armée. L'agence Angop indique en outre que M. Dos Santos occupera les fonctions de commandant en chef des forces armées angolaises. Sa désignation à la tête de l'Etat et du parti devra être confirmée par le prochain congrès du M.P.L.A., qui se réunira au mois de mai 1980.

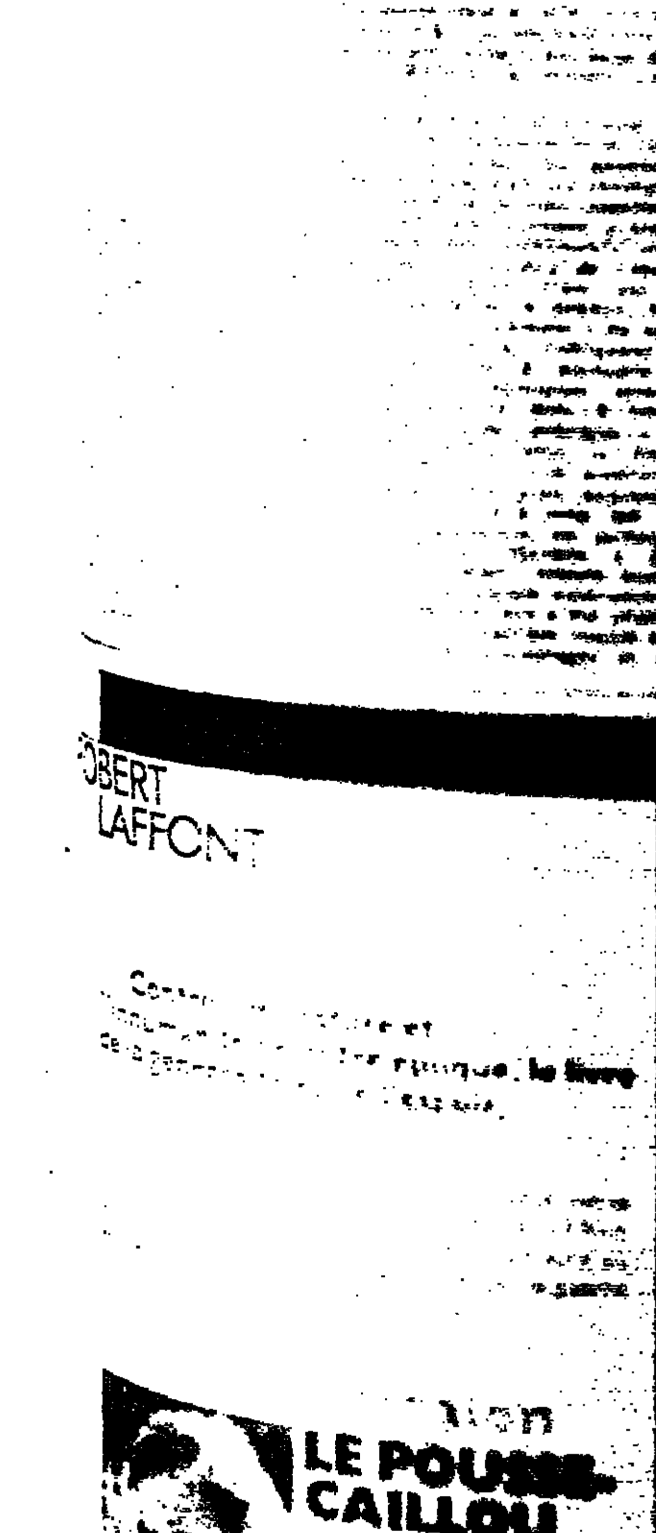
Fils d'un maçon de Luanda, le nouveau chef de l'Etat est né le 28 août 1942. Militant de la première heure — il avait adhéré au M.P.L.A. dès 1961 — M. Dos Santos a fait ses études d'ingénieur à Moscou et a épousé une Soviétique. Economiste et spécialiste des problèmes pétroliers, il avait été affecté en 1962 au « *deuxième front militaire* » dans la province de Cabinda. Délégué du M.P.L.A. à Brazzaville, représentant du mouvement de libération angolais dans de nombreux forums internationaux, il avait été élu, en 1974, membre du comité exécutif et du bureau politique du parti. Après la proclamation de l'indépendance en 1975 il est nommé ministre des affaires étrangères puis, en 1977, ministre du plan. D'aspect juvénile, discret et volontiers souriant, M. Dos Santos était très proche du président défunt, dont il aurait soutenu les récentes options en faveur d'une ouverture vers les pays occidentaux.

« *Six cent cinquante-trois soldats, sous-officiers et officiers morts, autant de blessés, quarante et un autres faits prisonniers* », tel est le bilan annoncé par le Front Polisario pour l'opération de Zag (Sud marocain) le 16 septembre. Citant des sources proches du ministère sahraoui de la défense, le communiqué du Front indique que cinq engins blindés, quatre-vingts Land Rover, onze canons, neuf mortiers, vingt et une mitrailleuses et deux cents fusils ont été saisis, tandis que plus d'une trentaine d'autres véhicules militaires ont été détruits.









DIPLOMATIE

Cuba, les États-Unis et les non-alignés

par GÉRARD VIRATELLE

Aux « révélations » américaines sur la présence de soldats soviétiques sur leur territoire, les Cubains ont seulement répondu... en publiant la liste des bases américaines dans leur hémisphère. En privé, certains responsables ont cependant laissé entendre qu'il s'agissait d'une vieille affaire ressortie par les services de renseignements américains pour masquer leur incapacité à compromettre la tenue, à 150 kilomètres des côtes de Floride, d'une conférence ayant les Etats-Unis comme principale cible.

Aux journalistes étrangers venus « couvrir » la sixième réunion du sommet des pays non alignés, les Cubains ont remis une petite brochure intitulée : *Histoire d'une usurpation, la base navale des Etats-Unis dans la baie de Guantanamo*. Elle rappelle les conditions dans lesquelles les Américains sont parvenus à disposer, encore aujourd'hui, sur le territoire cubain, d'une enclave dont les non-alignés réclament depuis 1961 le démantèlement, ainsi que des installations militaires à Porto-Rico. Le mouvement n'en compte pas moins plusieurs pays liés par les accords de coopération comportant un caractère militaire tant avec certains pays occidentaux, et notamment la France, qu'avec l'Union soviétique. Tel est particulièrement le cas de l'Inde, qui a pourtant joué à La Havane le rôle d'authentique Etat non aligné médiant entre les tendances « progressistes » et « modérées » du mouvement.

En « sortant » l'affaire de la « brigade » soviétique en pleine conférence des non-alignés, certains milieux américains espéraient sans doute placer dans l'embarras M. Castro et encourager plusieurs dirigeants modérés à se désolidariser de Cuba. Or les éclats ont été limités à ceux du Sénégal et, comme il est fréquent dans les réunions du groupe, de Singapour, Etats classés parmi les « *pantins de l'impérialisme* » par les Cubains.

Il est vrai que ceux-ci ont fait preuve de sectarisme en laissant d'abord occuper la tribune pendant de longues heures par les porte-parole du camp socialiste et en usant ensuite en commission de méthodes s'inspirant plus de celles d'un politburo que des traditions démocratiques du mouvement. Il est vrai aussi que M. Castro a exprimé sa reconnaissance ublique à l'U.R.S.S. à laquelle Cuba estime devoir sa « survie ». Les Cubains ont, en revanche, beaucoup fait pendant la conférence pour identifier leur politique révolutionnaire au non-alignement et pour montrer en conséquence qu'elle ne trouvait pas son inspiration à Moscou, comme l'affirment volontiers les Yougoslaves. « *Dites-nous sincèrement, avez-vous eu l'impression que le sommet était soumis à l'influence soviétique ?* », nous a demandé un responsable cubain.

S'il n'est pas certain qu'ils soient parvenus à dissiper cette impression, ils ont toutefois lâché beaucoup de lest dans les travaux en commission pour faire cause commune avec l'ensemble des membres du mouvement et ne pas porter préjudice à l'issue de la rencontre des chefs d'Etat. Pendant les trois prochaines années où il va occuper la présidence du groupe, M. Castro va être contraint à une certaine réserve lorsqu'il parlera au nom de la communauté des non-alignés. Cette fonction pourrait lui permettre d'indiquer plus clairement encore dans quelle mesure sa politique est différente de la stratégie mondiale soviétique. Car ils cherchent moins à servir celle-ci qu'à conserver l'appui de l'Union soviétique pour réaliser de grands desseins révolutionnaires à l'échelle de la planète. Bref, ce sont plutôt les Cubains qui entraînent les Soviétiques, parfois à leur corps défendant, sur ce terrain, même si le résultat, d'un point de vue occidental, est le même.

L'automobile après la charrue

On ne peut nier que le langage de M. Castro rencontre plus d'échos auprès des peuples du tiers-monde que de nos jours celui du maréchal Tito. Et il n'est pas toujours besoin d'être marxiste pour en mesurer la portée. Ce langage, c'est celui d'un théoricien et praticien redoutable, unique dans le tiers-monde, de la révolution et de la « *solidarité internationaliste* ». « *Cuba*, a dit le « leader maximo » dans son allocution du 3 septembre, *joint les actes à la parole.* » D'où son engagement physique et militaire auprès des Palestiniens, des gouvernements de l'Angola et de l'Ethiopie et pour défendre toutes les causes des pays pauvres que ses dirigeants croient justes. « *Nous ne pensons pas que notre devoir sera de donner une automobile à chacun de nous avant de nous préoccuper que chaque famille des pays qui resteront loin en arrière de nous reçoive au moins une charrue* », déclarait déjà Castro en 1966.

Second volet (extérieur) de sa révolution : l'internationalisme de Cuba met sur leurs gardes certains régimes conservateurs en Amérique latine et en Afrique, et n'est pas non plus du goût du monde musulman, soupçonneux à l'égard du communisme ; le peuple cubain le paie cher, comme les « erreurs » ou précipitations des responsables dans divers domaines de l'économie. Cuba n'offre pas la vie en rose sous les tropiques, mais plutôt le contraire d'une société de consommation : les slogans lumineux dénonçant l'impérialisme, le racisme, le sionisme, etc., remplacent les panneaux de publicité ; le parti quadrille les quartiers, la police veille et, vingt ans après la révolution, la foule fait encore la queue devant les magasins rares et mal approvisionnés. Mais s'ils ne mangent pas toujours ce qu'ils veulent, du moins les Cubains mangent-ils à leur faim. Peu de pays non alignés peuvent se flatter d'avoir ainsi supprimé tout à la fois l'analphabétisme et le chômage, attribué logement — encore que beaucoup reste à faire — et soins gratuits à tous ses habitants. Cet autre défi cubain est sans doute plus difficile à relever... et à maintenir (1).

Or la révolution cubaine s'est radicalisée et placée dans l'orbite soviétique avant de devenir le fer de lance d'autres révolutions à travers le monde, comme l'a souligné René Dumont, « *sous la pression des événements et du fait de la stupidité de l'entêtement des Etats-Unis, qui ont repoussé la main tendue, accéléré le « durcissement » du socialisme cubain, l'obligeant en quelque sorte à accroître ses relations économiques avec le camp socialiste, donc à rechercher son appui politique* » (2). Placé naguère sous la dépendance de l'économie américaine, Cuba se trouve ainsi aujourd'hui étroitement lié à celle des pays du bloc socialiste, en particulier l'U.R.S.S. La Havane a d'autant plus besoin encore maintenant de ses appuis extérieurs que le régime castriste a été plusieurs fois menacé par des contre-révolutionnaires encouragés et téléguidés par Washington, que les Etats-Unis maintiennent toujours leur blocus économique de l'île — M. Castro a parlé à cet égard de « génocide » — et leur présence militaire à Guantanamo. Si, pour répondre à l'évolution politique dans les Caraïbes (au Nicaragua, mais aussi à Grenade et même à la Jamaïque et peut-être demain au Salvador et au Guatemala), au lieu de monter en épingle l'affaire de la « brigade », les Américains avaient annoncé un assouplissement de l'embargo... ils auraient autrement placé Cuba dans l'embarras devant les non-alignés. Ceux-ci auraient peut-être été conduits à atténuer leurs critiques de l'impérialisme américain... dont un haut diplomate était venu de Washington prendre l'écho sur place pendant la récente conférence.

Les Cubains semblent considérer que le président Carter manifeste plus de clairvoyance à leur égard que ses prédécesseurs et que cela pourrait contribuer à la poursuite du délicat dialogue avec les Etats-Unis. Celui-ci se prépare prudemment. Malgré les prises de position aggressives cubaines. La clémence exercée par le chef de l'Etat américain à l'égard de quatre dirigeants portoricains et la libération, le 17 septembre, en échange, par La Havane, de quatre prisonniers politiques américains est, à n'en point douter, un geste de bonne volonté d'autant plus notable qu'il a eu lieu en pleine affaire de « la brigade » (*le Monde* des 8 et 19 septembre). Mais les responsables castristes continuent de penser — comme ils l'affirment depuis vingt ans — qu'il ne peut y avoir de réelle détente avec les Etats-Unis sans levée « *inconditionnelle* » de l'embargo et retrait de la base de Guantanamo.

La levée de l'embargo

Washington ne semble pas prendre en compte le fait que Cuba n'a pas pris une part directe aux changements de régime à Grenade et au Nicaragua et que La Havane — sans doute pour ne pas enregistrer des coups en retour — déploie avec beaucoup de prudence l'étendard de la révolution dans l'hémisphère américain depuis l'échec du « Che ». C'est l'exemple cubain, plus que l'aide de Cuba — et encore moins celle de l'Union soviétique. — qui, dans la dialectique cubaine, était inévitable et devrait gagner tôt ou tard d'autres pays : Guatemala, Salvador... S'ils n'encouragent pas plus celle-ci, c'est qu'ils n'ignorent pas que les Etats-Unis et les bourgeoisies nationales de la région sont capables de se « ressaisir » comme au Chili. Ils semblent conscients aussi que la cause de l'indépendance est contrecarrée, à Porto-Rico, à la Martinique et la Guadeloupe par l'action des Etats-Unis et de la France, en particulier dans les domaines économiques et sociaux.

Les indépendantistes ne peuvent marquer des progrès à Porto-Rico et les révolutionnaires triompher totalement au Nicaragua qu'après une phase de collaboration avec les représentants de la bourgeoisie nationale, estiment encore les Cubains. Ils ne renoncent pas pour autant à la solidarité révolutionnaire. « *Nous enverrons nos soldats partout où il sera fait appel à eux* », nous déclarait une personnalité de La Havane. Mais ce ne sont pas ces soldats qui ont fait tomber Somoza, même si Cuba a pu faire parvenir des armes aux sandinistes. Maintenant, le Nicaragua, comme hier Cuba, et pour des raisons voisines, identifie son combat à celui du Vietnam des non-alignés socialistes et tombe à son tour dans la corbeille soviétique. Moscou n'a guère eu à multiplier les efforts pour cela. En général, c'est plutôt le cas des pays qui sont reconnaissants à l'U.R.S.S. de les avoir aidés dans leur lutte armée pour l'indépendance. Ainsi, des Etats s'étant affranchis d'un impérialisme occidental et de ses prolongements nationaux se placent sous la protection d'un autre impérialisme pour assurer leurs arrières. Ils deviennent des pions dans l'échiquier des relations entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, ce qui, parfois, comme dans le cas de Cuba, dissimule l'originalité de leur démarche révolutionnaire. Certains milieux américains se montrent par exemple, plus prompts à dénoncer le rayonnement de Cuba et la présence soviétique sur son sol qu'à tenter de comprendre ce qui pousse certains peuples « sous-développés » à hausser le ton et parfois à prendre les armes.

(1) *Le Monde* des 10, 11, 12 et 13 mai 1978.
(3) *Cuba est-il socialiste ?* (Editions du Seuil.)



DIPLOMATIE

Les suites de l'affaire de la brigade soviétique à Cuba

La Chambre des représentants des États-Unis a rejeté la loi d'application des traités sur le canal de Panama

Pendant son séjour à New-York, lors de l'Assemblée des Nations unies, M. Gromyko n'aura qu'un seul entretien, la semaine prochaine, avec le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, « parce qu'ils n'ont rien à se dire », a précisé jeudi 20 septembre le porte-parole de la délégation soviétique aux Nations unies. Le ministre soviétique des affaires étrangères regagne Moscou en fin de semaine, sans passer par Washington.

M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, interrogé jeudi par Antenne 2, a estimé que l'information sur la présence d'une brigade soviétique à Cuba ne modifie pas l'équilibre stratégique Est-Ouest. Cette information est à placer, a-t-il dit, dans « le contexte de la campagne préélectorale » américaine. « L'équilibre stratégique existe, a dit le ministre, et les accords SALT sont fondés sur l'équilibre. »

De notre correspondant

Washington. — Après une cinquième rencontre Vance-Dobrynine en un peu plus d'une semaine, l'affaire de la brigade soviétique à Cuba est encore loin d'être réglée sur le plan diplomatique, tandis que les répercussions sur la politique intérieure américaine se multiplient. L'ambassadeur soviétique à Washington n'a toujours pas donné au secrétaire d'Etat l'assurance que le statut de ces troupes sera modifié comme le demande le gouvernement américain. Il a certes accepté, semble-t-il, de répondre à certaines au moins des questions « *très spécifiques* » qui lui ont été posées à propos de ces troupes, affirme-t-on du côté américain. Mais les décisions éventuelles concernant une modification du *statu quo* ne seront pas prises avant l'entretien que M. Gromyko aura avec M. Vance à New-York.

En attendant cette rencontre, la Maison Blanche a quelque peu durci le ton. M. Carter a reçu le 20 septembre un groupe de congressistes pour les tenir au courant des négociations. Son porte-parole, M. Powell, a fait savoir peu après que le président jugeait toujours le *statu quo* dans l'île « *inacceptable* » et qu'il se préparait à « *entreprendre toute action appropriée* » si les pourparlers en cours ne conduisaient pas à une « *solution satisfaisante* ». Sans doute, précise-t-on, qu'aucune action militaire directe n'est envisagée contre Cuba ou l'U.R.S.S. Mais il s'agit tout de même de sanctions unilatérales.

L'une de celles-ci, dont il a été question dans la presse, consisterait à renoncer à demander au Congrès d'octroyer à Moscou la clause de la nation la plus favorisée, comme M. Carter comptait le faire jusqu'à ces derniers temps. Le gouvernement éviterait par la même occasion une situation embarrassante, car, si le Congrès paraît prêt à voter une telle mesure en faveur de la Chine, il n'y a aucune chance actuellement, tant son humeur est antisoviétique, qu'il puisse accorder le même bénéfice à l'U.R.S.S.

L'accord SALT 2

L'avenir dira si cette menace permettra d'obtenir des concessions suffisantes de Moscou, à savoir sinon un retrait de la brigade (hypothèse à laquelle personne ne croit sérieusement ici), du moins une modification de son déploiement permettant d'affirmer de manière crédible qu'elle n'est pas une troupe combattante. Malgré ou peut-être à cause de la manière très contestable dont la question a été posée par le gouvernement américain, celui-ci n'a d'autre ressource que de se montrer ferme. Les plus modérés des sénateurs, notamment M. Church, président de la commission des affaires étrangères, affirment que les chances de ratification du traité SALT 2 dépendent de la solution de ce problème. Le sénateur Kennedy juge, lui aussi, comme MM. Carter et Vance, « *inacceptable* » la présence de troupes soviétiques de combat à Cuba. Un autre candidat à la présidence, un républicain, M. Crane, va jusqu'à demander qu'il soit enjoint à Moscou d'annoncer dans les quarante-huit heures le retrait de la fameuse brigade, faute de quoi un blocus naval sera décrété, comme en 1962...

L'affaire a déjà eu une retombée fâcheuse à la Chambre des représentants, qui a rejeté, jeudi, la loi d'application des traités sur le canal de Panama. Le Sénat avait déjà ratifié le projet par une large majorité, et l'on s'attendait à un vote plus difficile à la Chambre, où les adversaires de la cession du canal sont nombreux. Mais, comme l'ont montré les discours de plusieurs congressistes, l'argument des troupes soviétiques à Cuba a renforcé l'étroite majorité (203 voix contre 192) qui a finalement rejeté le projet. Sans doute le traité entrera-t-il en vigueur de toute façon le 1er octobre, comme prévu, et un compromis peut encore être mis au point dans les jours qui viennent par une « conférence » de la Chambre et du Sénat. Mais de graves complications administratives sont à prévoir si les lois d'application ne peuvent être votées à temps et les organismes prévus par les traités ne peuvent être mis en place.

MICHEL TATU.

L'U.R.S.S. ET LES PAYS DE L'A.S.E.A.N.

Le chef du gouvernement soviétique va se rendre pour la première fois en Thaïlande

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Le gouvernement thaïlandais vient d'annoncer coup sur coup ces derniers jours la prochaine visite à Bangkok de M. Kossyguine et celle à Hanoï du général Kriangsak Chamanand, premier ministre. Aucune date n'a encore été fixée pour ces deux visites qui devraient avoir lie uavant la fin de l'année. Ces annonces interviennent au moment où la situation semble se tendre le long de la frontière cambodgienne, où l'on redoute à la fois les effets de la nouvelle offensive que préparent les Vietnamiens contre la résistance kmer et l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés affamés. Au moins soixante mille d'entre eux ont déjà été signalés non loin de la frontière (*le Monde* du 13 septembre).

Bien qu'il s'agisse officiellement, pour le premier ministre soviétique, de rendre la visite qu'avait faite le général Kriangsak à Moscou au mois de mars et pour ce dernier de rendre celle de M. Pham Van Dong, qui était passé par Bangkok il y a justs un an, ces initiatives diplomatiques prennent, au vu des circonstances présentes, une certaine importance. Tout d'abord il s'agit de deux « premières ».

Aucun premier ministre soviétique ne s'était rendu jusqu'à présent dans un pays de l'ASEAN visite Hanoï. Par ailleurs à Thaïlande, pays « de première ligne », entend prendre l'initiative dans le domaine ternational sur la question cambodgienne tout en s'efforçant de rassurer Hanoï et ses alliés sur ses intentions.

Pour ne pas apparaître comme trop liée à la Chine, la Thaïlande avait multiplié les gestes de conciliation. C'est ainsi que des vols transportant une aide umanitaire au gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh ont été autorisés à transiter par Bangkok, alors que cette dernière ne reconnaît que le gouvernement Khmer rouge. Depuis mars, quatre-vingt-dix-sept avions de transport soviétiques ont été autorisés à survoler le territoire thaïlandais pour apporter du matériel — vraisemblablement militaire — au Vietnam. Bangkok aurait toutefois récemment refusé que le nombre de ces vols passe de quatre à vingt par semaine, à un moment où les Soviétiques fournissent à leurs alliés de Hanoï une aide militaire considérable.

L'opposition des militaires

Enfin, le général Kriangsak, qui déclarait il y a quelque temp que personne ne pourrait forcer son pays à devenir l'ennemi du Vietnam, a, en décidant de se rendre à Hanoï, passé outre à ce que le très officiel *Bangkok Post* a pudiquement appelé « *l'opposition de certains milieux* », en d'autres termes, des militaires. Il y a quelques semaines encore, il affirmait que les graves difficultés économiques que connaît actuellement le royaume l'empêchaient de se rendre au Vietnam. Or ces difficultés n'ont pas disparu, bien au contraire.

Conscient de sa vulnérabilité, dépourvue de frontières naturelles protectrices avec le Cambodge, tandis que des unités militaires de Hanoï campent à portée de fusil de son territoire, la Thaïlande n'entend pas provoquer inutilement son irrascble et ambitieux nouveau voisin vietnamien.

Bangkok n'entend toutefois pas céder sur le plan des principes. Il maintient sa reconnaissance du régime khmer rouge, dont deux des principaux dirigeants, le chef de l'Etat, M. Khieu Samphan, qui après la conférence des pays non alignés de La Havane, et le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Ieng Sary, qui vient d'effectuer une visite en Roumanie, ont transité la semaine dernière par le territoire thaïlandais pour rentrer dans leur pays.

Tous deux ont quitté discrètement l'aéroport de Bangkok, en voiture ou en hélicoptère, en direction dela frontière. Selon certaines sources, Ieng Sary résiderait dans une base à l'ouest du Cambodge, et Khieu Samphan aurait son quartier général dans le Nord du pays.

Il n'est pas question que les cinq partenaires de l'ASEAN reconnaissent les pro-Vietnamiens installés à Phnom-Penh et cèdent aux pressions constantes de Moscou et de Hanoï. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Upadit Pacharyangkun, qui vient de se rendre à Varsovie, l'a certainement rappelé à ses interlocuteurs polonais. Les cinq, qui partagent, à différents degrés, les mêmes craintes à l'égard des intentions du Vietnam, vont continuer de se consulter et de s'informer mutuellement de leurs contacts avec les pays du bloc soviétique, comme cela avait déjà été le cas lors du voyage de Pham Van Dong.

Dans un récent éditorial, le quotidien *The Nation Review* souhaite que, lors du débat sur le Cambodge qui va s'ouvrir au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, « *L'ASEAN et, en premier lieu, la Thaïlande, jouent le rôle principal, tandis que la Chine et les Etats-Unis ne jouent qu'un rôle de second plan.* » « *Nous ne voulons pas que la Chine prenne le leadership dans ce débat, sinon celui-ci se transformerait en une guerre des voix entre Moscou et Pékin, et perdrait tout objet.* »

Le gouvernement du général Kriangsak n'est toutefois pas le seul maître de la situation. Il doit tenir compte de l'opinion de ses militaires, beaucoup plus méfiants à l'encontre de Hanoï et qui semblent aider la résistance cambodgienne, qu'elle soit Khmer rouge ou nationaliste.

Hanoï, et ses protégés de Phnom-Penh et de Vientiane, de leur côté, soufflent alternativement le chaud et le froid, menaçant un jour, pour faire un autre des gestes de conciliation.

P. de B.

Un second Cuba ?

(Suite de la première page.)

Qui plus est, cela se passe en Amérique centrale, à proximité immédiate du canal de Panama, dont l'intérêt stratégique essentiel pour les Etats-Unis n'a pas besoin d'être souligné. S'il fallait un nouveau signe du déclin américain, le voilà. La Chambre des représentants a beau inviter le président Carter à imposer des restrictions commerciales aux pays qui violent la sacro-sainte doctrine de Monroe, celle-ci est bien malade.

La doctrine de Monroe en échec

La chose est d'autant plus frappante que ladite doctrine — aux termes de laquelle, en 1823, les Etats-Unis déclarèrent juger « *dangereuse* » et « *inamicale* » toute « *tentative des puissances monarchiques pour établir leur système politique* » dans l'hémisphère occidental — avait été conçue avant tout comme un coup d'arrêt aux ambitions de la Russie. Le tsar était tout prêt, au nom de sa chère Sainte Alliance, à aller prêter main forte aux Bourbons d'Espagne contre leurs colonies révoltées d'Amérique et à interdire la navigation sur la côte nord-américaine du Pacifique. L'avertissement fut particulièrement efficace. Alexandre renonça à ses projets. Son fils Nicolas liquida les établissements créés par les colons russes de Vancouver à San-Francisco, et déclina une offre du Mexique, disposé, en échange de la reconnaissance de son indépendance, à lui céder la Haute-Californie. Il ne garda que l'Alaska, lequel devait être vendu aux Etats-Unis, en 1867, pour une bouchée de pain.

Par la suite, tsaristes ou bolcheviks, les Russes ne s'étaient guère mêlés des affaires du continent américain, bien que des partis communistes relativement puissants se soient développés ici ou là, et notamment au Brésil, au Chili et à Cuba. En 1954, Dulles *regnante*, le président du Guatemala, Jacobo Arbenz, élu le plus démocratiquement du monde, commit divers crimes, tels que de se rendre au-delà du rideau de fer, introduire des communistes dans son entourage et, *last but not least*, exproprier 100 000 hectares de terres inexploitées appartenant à la United Fruit. Comme le disent les Mexicains, Dieu était loin et les Etats-Unis tout près : en quelques jours, une expédition d'émigrés, équipés par la C.I.A., le contraignit à l'exil, et le président par elle désigné fit son entrée dans sa bonne ville de Ciudad-Guatemala, pour que personne ne s'y trompe, dans l'avion personnel de l'ambassadeur des Etats-Unis

Il fallut attendre cinq ans pour que l'on entende reparler de l'U.R.S.S. en Amérique latine. En s'installant au pouvoir, le 1er janvier 1959, Fidel Castro, qui ne se cachait pas de n'avoir jamais été au-delà de la page 40 du *Capital*, s'était écrié : « *Cette révolution n'est pas rouge mais vert olive* » (la couleur de l'uniforme des *Barbudos*). Mais pour mener à bien sa politique d'émancipation économique d'un pays exploité sans vergogne, il se heurta aux intérêts sucriers tout puissants à Washington. Après avoir en vain fait lancer, par « Che » Guevara, l'idée d'un plan Marshall pour l'Amérique latine, il nationalisa les établissements pétroliers américains et se tourna vers l'U.R.S.S., qui lui fournit le pétrole dont il avait besoin et lui acheta, pour commencer, le cinquième de sa production de sucre. Les Etats-Unis répliquèrent en abaissant leurs quotas d'importations et en préparant une répétition de l'opération Guatemala. Ce fut l'affaire de la baie des Cochons, qui ternit les premiers mois de la présidence Kennedy et qui amena Fidel Castro à solliciter la protection militaire de l'U.R.S.S.

On connaît la suite : la crise d'octobre 1962, qui se conclut par le retrait des fusées soviétiques et par l'ouverture d'une longue période de détente Est-Ouest, mais aussi par la consolidation à Cuba, premier « *territoire libéré* », d'après ses dirigeants, de l'hémisphère occidental, d'un régime communiste pro-soviétique, qui ira jusqu'à approuver l'invasion de la Tchécoslovaquie. La politique des Etats-Unis ne consistera plus désormais à essayer de renverser ce régime, mais à empêcher que « *d'autres Cuba* » n'apparaissent en Amérique latine.

Fidel, à l'époque, se considère comme un nouveau Bolivar, comme l'homme qui va libérer ses frères du continent. Mais il se heurte, ce faisant, aux dirigeants soviétiques, qui donnent la priorité à la coexistence avec Washington. Le *lider maximo* finit par s'incliner, après une période de heurts très vifs, conduisant à l'expulsion d'un diplomate soviétique et à l'envoi en prison d'un vieux militant, Anibal Escalante. « Che » Guevara refuse cette mise en sourdine de l'exportation de la révolution. Il parcourt le tiers-monde, essayant en vain d'y allumer la flamme « *d'autres Vietnam* », et trouve une fin tragique, presque abandonné, en Bolivie.

L'U.R.S.S. ne protestera que mollement lorsque Johnson fera débarquer ses *marines* à Saint-Domingue pour empêcher des communistes, ou supposés tels, d'y prendre le pouvoir, et se contentera de rompre les relations diplomatiques lorsque le gouvernement d'Union populaire du Chili sera renversé par un putsch auquel les Américains n'étaient pas tout à fait étrangers. On s'était habitué à l'idée qu'elle considérait l'hémisphère comme une chasse gardée des Etats-Unis, à charge pour ceux-ci de ne pas se mêler de ce qui pouvait se passer en Europe orientale. Et l'on n'avait guère prêté attention à l'installation à la Jamaïque, il y a quelques mois, d'un gouvernement lui aussi des plus progressistes. Les Etats-Unis eux-mêmes, qui auraient dû pourtant éprouver la plus grande méfiance depuis qu'au début de la crise de 1962 M. Gromyko avait juré ses grands dieux à Kennedy qu'il n'y avait pas de fusées stratégiques à Cuba, se sont satisfaits des assurances soviétiques selon lesquelles les Mig-23 basés depuis deux ans dans l'île ne sont pas porteurs d'armes nucléaires.

Il n'y a plus de secteur interdit

Aujourd'hui, avec les nouvelles sur la présence de soldats soviétiques dans l'île rouge, avec l'offensive de Castro profitant du sommet de La Havane pour persuader les non-alignés de leur profonde solidarité avec l'U.R.S.S., avec la reconnaissance du gouvernement Heng Samrin par le Nicaragua et par la Jamaïque, avec la visite de M. Pham Van Dong dans une série de pays américains — dont le Mexique, qui vient, par parenthèse, de reconnaître le Front Polisario, ce qui n'a pas dû faire spécialement plaisir à M. Carter, — avec la probable attribution à Cuba d'un siège au Conseil de sécurité, il est difficile de se défendre de l'impression que les Soviétiques ont jugé le moment venu de s'intéresser plus activement à l'hémisphère occidental. Dans la fantastique partie d'échecs qui se poursuit entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. depuis que la guerre froide s'est muée en détente, il n'y a plus désormais, pour le joueur de l'Est, de secteur interdit.

Les Cubains, qui sont intervenus dans tant de pays d'Afrique, ne se jugeront-ils pas autorisés un jour, comme le « Che » les y invitait, à se mêler des luttes révolutionnaires d'Amérique ? Vont-ils éternellement prendre leur parti de la présence sur leur sol de la base américaine de Guantanamo, dont M. Raul Roa, vice-président de l'Assemblée nationale, a demandé, il y a quelques jours, le démantèlement à l'occasion d'une visite à Caracas ? Les sandinistes du Nicaragua n'aident-ils pas, dès à présent, leurs camarades du Salvador ?

Reste à savoir comment le public américain va prendre cette nouvelle démonstration de l'effritement des positions stratégiques et diplomatiques de son pays. Pour le moment, c'est le réflexe de durcissement qui domine : à preuve qu'une « colombe » confirmée comme le sénateur Church, le tombeur de la C.I.A., se croit obligé, pour être réélu l'an prochain, d'employer le langage d'un « faucon » à propos des soldats soviétiques à Cuba. Que 66 % des Américains, selon un récent sondage, sont hostiles, à présent, à la ratification des accords Salt 2. Que le Congrès pousse à l'augmentation des crédits militaires. Que l'ancien acteur à tous crins, gagne du terrain dans la course à l'investiture républicaine pour la Maison Blanche.

Il va pourtant de soi que ce n'est pas le durcissement qui apportera aux Etats-Unis de salut : leur seule chance, à terme, réside dans un changement complet d'attitude vis-à-vis des pays situés au sud du Rio Grande. « *Jusqu'à Kissinger*, nous disait, il y a quelques années, un ministre des affaires étrangères du Mexique, *nous n'avons connu que deux sortes de secrétaires d'Etat : ceux qui nous ignoraient et ceux qui nous donnaient des ordres.* » Et ces ordres, c'étaient ceux des « *grands intérêts* » qui mettaient en coupe réglée les Républiques latines.

Comment s'étonner que les *gringos* soient, dans tout l'hémisphère, l'objet d'une détestation si générale ? Il n'est peut-être pas trop tard, pour eux, de revenir à ce que symbolisait la formule de « *l'Alliance pour le progrès* » lancée par John Kennedy au début de son règne, et qui n'eut, malheureusement, aucune suite. Mais il est certain qu'il n'y a plus une minute à perdre.

ANDRÉ FONTAINE.

● *Le président de la République du Burundi*, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, fera une visite de travail de vingt-quatre heures à Paris le 28 septembre. Le chef de l'Etat burundais, qui arrivera de New-York où il aura assisté à la 34e session de l'assemblée générale des Nations unies, sera reçu par le président Giscard d'Estaing et aura des entretiens avec MM. Galley et Stirn, ministre de la coopération et secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

RECEVANT LE PREMIER MINISTRE MALAISIEN

MM. Kossyguine et Brejnev ont condamné la politique chinoise en Asie du Sud-Est

De notre correspondant

Moscou. — Les divergences entre les pays du Sud-Est asiatique, membres de l'ASEAN, et l'Union soviétique sont encore apparues au grand jour dans les discours que M. Kossyguine et son hôte malaisien, le premier ministre Datuk Hussein Bin Onn, ont prononcés, le jeudi 20 septembre, au Kremlin. Le premier ministre malaisien, qui est arrivé mardi à Leningrad, fait à Moscou une visite de deux jours. Il a eu, dès son arrivée dans la capitale soviétique, un entretien avec MM. Brejnev et Kossyguine, au cours duquel les deux parties ont constaté, selon le communiqué diffusé par Tass, que « *les positions de l'U.R.S.S. et de la Malaisie étaient proches sur divers problèmes internationaux* », mais il est clair que les deux pays n'évaluent pas de la même façon la situation en Asie du Sud-Est, et surtout qu'ils ne sont pas d'accord pour désigner les responsables de la tension actuelle.

MM. Brejnev et Kossyguine ont nettement désigné la Chine, bien qu'ils ne l'aient pas nommée : le secrétaire général du P.C. soviétique a parlé « *des provocations des forces impérialistes et de celles qui les rallient (...), de leur tentative d'imposer, à l'aide des armes, leurs exigences aux autres peuples, de semer la discorde entre les Etats d'Indochine et les pays de l'A.S.E.A.N.* ». Quant à M. Kossyguine, il a appelé la Malaisie à coopérer avec l'U.R.S.S. pour riposter « *à la politique d'agression, d'hégémonie et de diktat* ».

Mais le chef du gouvernement soviétique s'est surtout livré à une défense de la politique du Vietnam. Après avoir rendu hommage à son « *peuple martyr et héroïque dont la vie pacifique a été de nouveau troublée récemment par l'agression d'un Etat prétendant avoir « un droit de donner des leçons » aux autres* », il a poursuivi : « *La République socialiste du Vietnam manifeste par des actes sa volonté de développer les rapports et la coopération avec tous ses voisins. Elle a entrepris des démarches constructives dans ce sens. Nous sommes persuadés que le soutien de ces démarches par les autres pays constituerait une contribution réelle à l'assainissement et à la normalisation de la situation dans toute l'Asie du Sud-Est.* »

Le premier ministre malaisien a réaffirmé, au contraire, la stricte neutralité des pays de l'A.S.E.A.N. dans le double conflit entre la Chine et le Vietnam et le Vietnam et le Cambodge, et il a demandé que l'U.R.S.S. « *en tant que grande puissance, use de son prestige pour trouver une solution pacifique à ce problème (...). Peut-être la perspective d'un tel règlement serait-elle plus proche avec la contribution de l'U.R.S.S., qui, en tant que pays se manifestant énergiquement en faveur de la coexistence pacifique et de la détente, peut bien comprendre et éprouver de la sympathie pour nos convictions et nos aspirations.* »

Aucune allusion n'a été faite publiquement à la demande adressée dernièrement par l'U.R.S.S. à certains pays de l'A.S.E.A.N. d'accepter le mouillage de navires de guerre soviétiques dans leurs ports, ni au refus des Etats concernés, mais M. Datuk Hussein a renouvelé l'assurance que « *l'A.S.E.A.N. n'est pas et ne deviendra pas un groupement militaire* ».

D'autre part, la coopération bilatérale entre l'U.R.S.S. et la Malaisie, qui sont déjà liées par plusieurs accords commerciaux, économiques, techniques, culturels et scientifiques, devrait recevoir une nouvelle impulsion de la visite du premier ministre de Kuala Lumpur.

DANIEL VERNET.

● « *La création d'une force de frappe européenne doit être empêchée à tout prix en raison des risques d'escalade qu'elle comporterait, mais cette renonciation doit être négociée en échange de la suppression par les Soviétiques des fusées SS-20* », affirme M. Vredeling, membre de la Commission de la Communauté européenne, ancien ministre de la défense des Pays-Bas, dans un entretien publié jeudi 20 septembre par le quotidien socialiste néerlandais *Het Pakool*.

● *Mme Veil*, présidente de l'Assemblée européenne, déclare dans un entretien publié ce vendredi 21 septembre par *le Nouvel Alsacien* qu'elle proposera en octobre l'installation à Strasbourg d'une antenne permanente de l'administration de l'Assemblée. Cette administration siège actuellement à Luxembourg. « *A Strasbourg, quand les sessions sont finies, il n'y a plus rien, il n'y a plus de bureaux, il n'y a plus personne*, a dit Mme Veil. *Toute la vie administrative se passe à Luxembourg. (...) Si mon cabinet siégeait à Strasbourg, il serait bien tout seul, il n'aurait strictement rie nà faire. C'est la raison pour laquelle il s'est installé à Luxembourg.* »





L'Indonésie, « démocratie à 40 % »

IV. — L'invasion des « boat people »

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Outre les difficultés politiques, l'Indonésie connaît de sérieux problèmes démographiques et économiques. Les revenus du pétrole ne semblent pas suffisants pour financer le redressement de l'agriculture et le développement de la politique de « transmigration ». L'Indonésie demeure plus que jamais dépendante de l'aide étrangère. (« Le Monde » des 18, 19 et 20 septembre.)

Djakarta. — Longtemps épargnée par le drame des réfugiés indochinois, l'Indonésie a vu, depuis le printemps, affluer sur ses côtes les *boat people* par dizaines de milliers. Chassés de Thaïlande et de Malaisie, ils ont échoué, misérables et affamés, dans les archipels lointains et désertiques comme celui des Anambas. En dépit de tous ses efforts pour se tenir à l'écart du conflit, l'Indonésie se trouve désormais plongée — comme ses quatre partenaires de l'ASEAN (1) — dans la crise indochinoise.

L'arrivée récente de l'*Ile-de-lumière* affrété par le comité Un bateau pour le Vietnam (2) a étalé au grand jour une détresse cachée jusqu'alors par les distances et le mutisme des autorités. Dans un pays où l'islam est la religion dominante, où les Chinois — et la Chine — ne sont pas toujours bien vus, où l'anticommunisme ne connaît pas de nuances, ces réfugiés, en grande majorité sino-vietnamiens, ne pouvaient espérer nulle sympathie. Certes, le gouvernement n'a pas adopté les mêmes mesures draconiennes que ceux de Kuala-Lumpur ou de Bangkok et a été le premier à proposer de prêter une île — celle de Galang, non loin de Singapour — pour servir de « *centre de tri* ». Mais il n'a pas caché qu'il ne voulait pas que les réfugiés s'éternisent sur son sol. En même temps les militaires, pour qui le dogme de la sécurité prime tout, ont manifesté mécontentement et inquiétude. Le Vietnam « *rouge* » ne risquait-il pas d'infiltrer des espions parmi ces misérables ? Les fugitifs d'origine chinoise ne pourraient-ils pas être des « *agents de Pékin* » ?

Surtout, comme chez les voisins, le sentiment s'est fait jour en Indonésie que Moscou — par Hanoï interposé — souhaitait « *déstabiliser* » la région en l'inondant de ces Sino-Vietnamiens qui pèseraient lourd sur leur économie et créeraient un renouveau de tension dans des pays déjà aux prises avec un « *problème chinois* » : c'est essentiellement le cas de la Malaisie et de l'Indochine. Djakarta s'est abstenu de reprendre les propos incendiaires du premier ministre singapourien, M. Lee Kuan Yew contre le Vietnam. Mais la crainte n'en demeure pas moins latente devant ce danger. D'autant que les bonnes paroles des dirigeants de Hanoï ne convainquent plus (*le Monde* du 28 juin et daté 1er-2 juillet) depuis la visite, l'automne dernier, de M. Pham Van Dong. Quelques semaines après que celui-ci eut, à Djakarta, assuré que le Vietnam ne nourrissait aucune ambition en Asie du Sud-Est, ses troupes envahissaient le Cambodge.

Les généraux indonésiens n'éprouvent aucune sympathie pour le régime de M. Pol Pot, surtout depuis qu'il s'est effondré devant la poussée vietnamienne. Djakarta n'en continue pas moins de reconnaître les Khmers rouges comme seul gouvernement légal du Cambodge, refusant d'avaliser le fait accompli de l'invasion vietnamienne et redoutant sa valeur de précédent. Nous avons entendu certains Indonésiens, pourtant hostiles à la Chine — avec laquelle les relations diplomatiques sont suspendues depuis 1967 — exprimer leur satisfaction à la suite de l'attaque du Vietnam par la Chine. « *Tant que Hanoï est occupée au Nord, nous serons tranquilles* », disaient-ils. L'idée selon laquelle « *aussi longtemps que les communistes se battent au Vietnam, ils ne risquent pas de venir chez nous* » était déjà courante dans certains milieux militaires indonésiens du temps de la guerre du Vietnam. Djakarta soutenait alors la position américaine, et avait joué son rôle dans le coup d'Etat qui renversa le prince Sihanouk en 1970, avant de devenir l'un des membres de la Commission internationale de contrôle et de surveillance des accords de Paris (C.I.C.S.).

L'inquiétude des militants

Depuis le début de l'année, le Vietnam a tenté de s'attirer la sympathie de l'Indonésie en expliquant aux dirigeants de Djakarta que les deux pays, devant également faire face à une menace chinoise, avaient tout intérêt à coopérer. La propagande de Hanoï a, pour l'occasion, accusé Pékin de « *s'être mal conduit envers l'Indonésie* » lors de l'évacuation de ses ressortissants après la chute de Sukarno, et a repris la thèse officielle du régime Suharto selon laquelle les communistes indonésiens, soutenus par la Chine, avaient tenté de prendre le pouvoir en 1965. Hanoï, à l'époque, avait dénoncé la répression anticommuniste et même accueilli dans ses camps d'entraînement des communistes indonésiens. Ils ont depuis lors été chassés du Vietnam, tout comme les autres communistes asiatiques prochinois.

Une telle propagande serait certainement tombée en terrain favorable sans l'affaire cambodgienne et la menace que fait peser sur la Thaïlande la présence à ses frontières de plusieurs divisions vietnamiennes, voire de conseillers soviétiques. Alors que les diplomates du « *Deparlu* » — le Quai d'Orsay indonésien — maintenaient les contacts avec leurs collègues vietnamiens, en dépit d'une certaine déception devant la « *duplicité* » de leurs interlocuteurs et l'absence de réactions positives de Hanoï, les militaires ont commencé à s'agiter. Le premier a été le général Maraden Panggabean, ministre coordonnateur pour la défense et les affaires politiques, qui, en mai, a affirmé que l'Indonésie était « *prête à aider la Thaïlande en cas d'agression* », fût-ce en lui fournissant des munitions.

Il semble que la politique longtemps suivie par les Indonésiens et fondée sur la conviction que le Vietnam était trop nationaliste pour se laisser dominer par le Kremlin ait fait long feu. Les conversations avec des personnalités publiques ou privées le confirment. La presse est quasi unanime à critiquer la politique vietnamienne, si l'on excepte le quotidien nationaliste *Merdeka* et le journal en anglais *Indonesian Observer*, qui ne manquent pas une occasion de soutenir le Kremlin et Hanoï et de dénoncer le rôle des Chinois en Indonésie.

Afin d'obtenir l'appui de l'Indonésie lors de la prochaine réunion au sommet des pays non-alignés, qui se tient à partir du 3 septembre à La Havane, en particulier sur la question de la représentation du Cambodge, Hanoï et ses alliés du camp soviétique multiplient les sourires et les gestes de bonne volonté à l'égard de Djakarta. En dépit de ses positions pro-occidentales, l'Indonésie jouit encore d'un certain prestige auprès de ceux qui n'oublient pas que le premier sommet de l'organisation eut lieu à Bandoung, en 1955. Ainsi, en avril et en août, des missions cubaines se sont rendues auprès du président Suharto pour l'assurer que la question de Timor-Oriental ne serait pas soulevée à La Havane comme elle l'avait été à Colombo il y a trois ans.

Ce territoire, ancienne colonie portugaise, a été annexé par l'Indonésie en décembre 1975 et depuis lors, les troupes indonésiennes se battent contre les maquis nationalistes du Frétilin. Ce Front de libération, éprouvé par une longue guerre et par la mort ou la défection de ses principaux chefs, se trouve aujourd'hui dans une situation désespérée. Il n'y a donc plus grand risque pour Hanoï ou Moscou à abandonner un ancien ami moribond. La présence d'un régime pro-vietnamien à Phnom-Penh est autrement plus importante ; d'autant que la crédibilité de ce dernier souffre du fait que seuls les alliés du Kremlin l'ont jusqu'à présent reconnu.

Un Timorais rallié à l'Indonésie, nous a donné une image assez désespérée de son pays : « *C'est la province la plus corrompue du pays. Nous manquons de tout et la situation alimentaire et sanitaire est catastrophique. Beaucoup de ce qui y est envoyé n'y arrive jamais.* » Il nous a raconté qu'il avait été invité par le gouverneur à visiter une école d'agriculture hors de la capitale, Dili : « *une fois arrivés, nous nous sommes aperçus qu'elle était fermée depuis des mois* ».

Après nous avoir assuré que « *le Fretilin est en débandade* », il a reconnu qu' « *il reste encore plusieurs milliers de rebelles* ». « *Je ne me promènerais pas tout seul en voiture* », a-t-il ajouté. « *Les gens qui se rendent cachent leurs armes. Peut-être ont-ils l'intention de s'en servir plus tard, si la situation ne s'améliore pas.* » Le Timor-Oriental, la province la plus pauvre de l'Indonésie, ne semble pas avoir tiré de trois ans et demi d'annexion plus que des quatre siècles de colonisation portugaise !

La crise indochinoise a confirmé, s'il en était besoin, le président Suharto dans une orientation résolument pro-occidentale, qui ne s'est jamais démentie depuis son accession au pouvoir. Le Japon et les Etats-Unis demeurent ses principaux interlocuteurs et partenaires économiques : à eux deux ils contrôlaient en 1977 68 % des exportations et 39,5 % des importations de l'Indonésie, et ils sont de loin les principaux investisseurs étrangers dans l'archipel. Washington comme Tokyo accordent une grande importance aux ressources naturelles de l'Indonésie et à sa position stratégique, à la charnière entre l'océan Indien et le Pacifique. Les détroits de Malacca, de la Sonde et de Lombok sont les points de passage obligés des supertankers qui ravitaillent les usines nippones en hydrocarbures venus du golfe Persique.

« L'administration Carter n'est pas très compétente ! »

La politique du président Carter semble toutefois inquiéter les dirigeants indonésiens. « *Nos relations avec Washington sont bonnes*, nous dit M. Mochtar Kusumaatmaja, ministre des affaires étrangères, *bien que nous ayons des difficultés à suivre sa politique étrangère !* » Une autre personnalité précise : « *Nous comprenons le souhait de l'Europe de ne pas laisser son destin entre les mains d'une puissance comme celle-là* (les Etats-Unis). »

La décision de la Maison Blanche de dépêcher en mer de Chine méridionale, fût-ce pour sauver des « *boat people* », des bâtiments de la VIIe flotte, qui y avait opéré pendant la guerre du Vietnam, a été déplorée par M. Mochtar, comme par son collègue malaisien.

Parlant de la volonté de son pays de rééquilibrer sa diplomatie en tentant de jouer la carte européenne, M. Mochtar nous a dit : « *Nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous apprécions nos relations avec l'Europe car elle est, à elle seule, une grande puissance économique. La France et l'Allemagne s'affirment davantage. J'ai essayé*, a-t-il ajouté, *de convaincre la France qu'il existait des régions du monde aussi intéressantes pour elle que l'Afrique, celle de l'ASEAN par exemple.* »

Il est vrai que la France joue un rôle extrêmement modeste en Indonésie, en particulier sur le plan économique. En 1977, elle était le septième client du pays avec 0,6 % du total de ses exportations, et son huitième fournisseur avec 3 % de ses importations. En dépit de certains succès — grands travaux dans les années 1960, place de Total au deuxième rang des producteurs de pétrole de l'archipel, après Caltex mais avant la compagnie nationale Pertamina, — les réalisations françaises sont inférieures aux espérances indonésiennes.

La visite à Djakarta, en septembre 1978, de M. de Guiringaud, alors ministre des affaires étrangères, et qui était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires, n'a donné que des résultats modestes. Il faut dire que bien des Indonésiens — y compris certains officiels — ne cachent pas le peu de sympathie qu'ils éprouvent pour l'ambassadeur de France, qu'ils jugent pour le moins maladroit dans ses relations avec eux.

En dépit des tensions qui l'affectent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le régime du président Suharto semble solidement installé. Qui aurait pu le prévoir il y a un an et demi, alors que les étudiants descendaient dans la rue pour demander le départ du chef de l'Etat, que des généraux prenaient ouvertement position contre lui et que les investisseurs étrangers boudaient le pays ? Aujourd'hui, M. Suharto paraît décidé non seulement à aller jusqu'au bout de son mandat mais même à se représenter pour un troisième quinquennat. Il dispose de beaucoup d'atouts, notamment d'une grande habileté manœuvrière et de l'absence, pour le moment, d'une personnalité capable de se poser en successeur acceptable par tous.

Toutefois, en étendant son contrôle sur tous les secteurs de l'activité du pays et en anesthésiant la vie politique, le régime s'est interdit de déceler à temps les mécontentements et de les canaliser. On l'a vu l'an dernier, quand il a fallu faire intervenir l'armée contre les étudiants. N'avaient-ils pas eu l'audace de s'étonner qu'il n'y ait qu'un seul candidat à l'élection présidentielle ? Les officiels, par peur de déplaire, fuient leurs responsabilités, enterrent les dossiers, et font le silence sur toute crise. Peut-on gouverner efficacement dans ces conditions ? C'est dans son journal que le général Suharto aurait découvert l'existense d'une famine dans des îles de la Petite Sonde.

FIN

(1) Association des Nations de l'Asie du Sud-Est comprenant, outre l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

(2) Boîte postale n° 9, 92233 Gennevilliers Cedex.

ASIE

Cambodge

A l'Assemblée des Nations unies

LES KHMERS ROUGES MARQUENT DES POINTS

Les Khmers rouges ont marqué des points mercredi 19 septembre à l'Assemblée des Nations unies. D'une part, le bureau de l'Assemblée a recommandé l'inscription à l'ordre du jour de « la situation au Kampuchéa » (Cambodge) ; d'autre part, la commission de vérification des pouvoirs a recommandé de reconnaître les pouvoirs de la délégation de l'ancien régime cambodgien. Ces deux recommandations doivent cependant être soumises à l'Assemblée plénière.

L'inscription de la question cambodgienne était demandée par les pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) (1), avec l'approbation des Khmers rouges, et vivement combattue par le Vietnam. Au nom de l'ASEAN, l'ambassadeur de Singapour a souligné qu'« *il n'excusait pas pour autant l'invasion du Vietnam par la Chine* ». Le vote du bureau est intervenu par 19 voix contre 5 (Bénin, Biélorussie, Ethiopie, Syrie, U.R.S.S.), Chypre s'abstenant.

A la commission de vérification, le vote en faveur de la délégation des Khmers rouges a réuni les voix de la Belgique, de la Chine, de l'Equateur, des Etats-Unis, du Pakistan et du Sénégal. Le Congo, Panama et l'U.R.S.S. ont voté contre. Seules, cependant, la Chine et l'U.R.S.S. se sont prononcées sur le fond pour et contre le gouvernement de M. Pol Pot. Le Congo et Panama préféraient la solution de la « chaise vide » mais n'ont pas mis cette formule aux voix ; les autres membres de la commission ont minimisé son rôle, soulignant qu'elle devait seulement vérifier si les pouvoirs étaient en bonne et due forme.

La recommandation de la commission devait être discutée par l'Assemblée ce vendredi. Les pointages semblent indiquer qu'elle sera approuvée malgré de nombreuses abstentions. — *(A.F.P.)*

(1) Comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour.

QUATORZE ORGANISATIONS HUMANITAIRES DEMANDENT UNE AIDE « MASSIVE ET RAPIDE » EN FAVEUR DU CAMBODGE.

Les représentants des quatorze organisations qui ont participé à l'acheminement de 35 tonnes de produits alimentaires et de médicament au Cambodge, en août, ont tenu, jeudi 20 septembre, à l'hôpital Saint-Antoine, une conférence de presse (1). Ils ont souligné les très grandes difficultés dans lesquelles se trouve ce pays. Les besoins de la population sont « immenses », car l'infrastructure économique a été brisée, ont-ils indiqué, le tissu social est déchiré et environ 30 % à 40 % de la population ont été exterminés. Dans la région de Phnom-Penh et dans celle de Kompong-Speu, dénutrition et maladies infectieuses, ont-ils ajouté, atteignent presque toute la population. La mortalité infantile y est très élevée et plus de 60 % des femmes sont stériles. L'ampleur de ces problèmes est telle que la population cambodgienne devrait décroître dans les mois et les années à venir.

Les représentants de ces organisations ont dénoncé « *le flot de calomnies et de mensonges* » dont les autorités cambodgiennes sont l'objet et témoigné de la « *réelle volonté* » que ces dernières mettent pour sauver leur peuple. Des efforts très importants ont été entrepris depuis mai ; des hôpitaux, des dispensaires et des écoles ont été ouverts. La production industrielle — notamment celle des produits pharmaceutiques — reprendrait. Les villes se peupleraient de nouveau ; Phnom-Penh serait ainsi passé de dix mille à plus de quatre-vingt mille habitants en cinq mois.

Après avoir rendu hommage au courage du peuple cambodgien, les organisations humanitaires ont lancé un appel à la communauté internationale. Le Cambodge a besoin d'aide ; vivres, produits pharmaceutiques, camions. L'assistance internationale, estiment-ils, doit être « *massive et rapide* » ; elle ne devrait pas être « *conditionnée par des questions d'ordre politique ou diplomatique* », car il s'agit avant tout de la survie de presque tout un peuple. Les organisations qui ont monté cette première « *opération de solidarité* » avec le peuple cambodgien ont décidé, pour leur part, d'envoyer une seconde cargaison de vivres et de produits médicaux à Phnom-Penh en octobre.

(1) Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne ; Aide médicale et scientifique anglaise ; Centrale sanitaire suisse ; CIMADE ; Comité catholique contre la faim et pour le développement ; Développement et Paix ; Entr'aide protestante suisse ; Mouvement d'entr'aide pour le tiers-monde ; Secours populaire ; OXFAM (Grande-Bretagne) ; Secours catholique ; TROCAIRE (Irlande) ; Médecins sans frontière ; Comité national du Mouvement de la paix pour l'indépendance et le développement.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Mort du général Ludvik Svoboda ancien président de la République

Prague (A.P.). — Le général Ludvik Svoboda, qui fut président de la République tchécoslovaque de 1968 à 1975, est mort en fin de matinée, le jeudi 20 septembre, à Prague, à la suite d'un « brusque arrêt du cœur » au sanatorium Sanops, réservé aux hauts dignitaires. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. La date des obsèques nationales qui lui seront faites n'est pas encore fixée.

Le général Ludvik Svoboda, président de la République tchécoslovaque, était plus un soldat qu'un homme politique. Un sens aigu de l'honneur militaire lui permit d'accomplir les actions les plus glorieuses, mais son amour de la discipline lui valut, sans doute, les moments les plus amers de sa vie.

Porté à la présidence de la République au milieu du « printemps de Prague », le 30 mars 1968, il fut choisi pour succéder à Antonin Novotny parce que, contrairement à l'ancien chef du parti communiste, il était, lui, le symbole de la continuité nationale, un patriote dont la popularité ne tenait pas à la conjoncture politique. Il avait alors soixante-treize ans. Une allure sportive, un visage ascétique couronné de cheveux blancs, un air digne et un maintien forçant le respect convenaient bien à la charge plutôt décorative qui lui était confiée. Il ne fut même pas jugé utile de le faire entrer, à l'époque, au présidium du parti communiste, où il ne fut élu qu'après l'invasion du pays en août 1968 par les forces du pacte de Varsovie.

Comptable dans une coopérative

Il affronta l'épreuve avec énergie et dignité. Avec tout son courage personnel, il résista à l'occupant, refusant de nommer un nouveau gouvernement pendant que MM. Dubcek, chef du P.C., Cerny, président du conseil des ministres, Smrkovsky, président du Parlement, Kriegel, président du Front national, et d'autres dirigeants se trouvaient à Moscou, où ils avaient été emmenés de force. Jamais il ne fut plus populaire que lorsqu'il sut réagir à l'occupation du pays par cette armée rouge aux côtés de laquelle il était venu combattre volontairement durant la seconde guerre mondiale à la tête du 1er corps d'armée tchécoslovaque. Pour son action durant la guerre, il reçut, en 1965, le titre de héros de l'Union soviétique et l'ordre de Lénine. Son attitude ferme dut quand même impressionner quelque peu M. Brejnev et ses collaborateurs. D'autant qu'il s'agissait de l'homme qui, ministre de la défense nationale depuis 1946, contribua en février 1948 à la prise du pouvoir par les communistes et se chargea ensuite d'épurer l'armée de ceux qui étaient suspects aux yeux de Moscou parce qu'ils avaient combattu aux côtés des alliés occidentaux.

Son zèle avait d'ailleurs été très mal payé. Le général Svoboda perdit ses fonctions de vice-président du gouvernement en 1951. On crut même en 1952 qu'il avait été arrêté. En fait, l'ex-vice-président du conseil et ministre de la défense était devenu comptable dans une coopérative agricole. En octobre 1954, il réapparut : élu député, il entra deux mois plus tard au présidium de l'Assemblée nationale. Cette réhabilitation intervint, croit-on, à la suite d'une intervention personnelle de Nikita Khrouchtchev, qui l'avait connu pendant la guerre. Quatorze ans plus tard, le général Svoboda revenait au premier rang.

L'indignation qu'il éprouva lors de l'invasion ne devait pas durer. Son sens de la discipline aidant, il s'inclina lorsque, en avril, à la faveur des incidents qui eurent lieu après la victoire de la Tchécoslovaquie sur l'U.R.S.S. aux Championnats du monde de hockey sur glace, M. Gustav Husak remplaça M. Dubcek à la direction du parti. Apparemment, les formes légales avaient été respectées, mais les troupes soviétiques se trouvaient « *en stationnement temporaire* » dans le pays.

Trois ans plus tard, le 7 mai 1971, le président de la République fit même l'éloge de l'intervention d'août 1968, disant que « *l'aide internationaliste des pays socialistes fraternels, dirigés par l'Union soviétique, avait conduit à la consolidation progressive et à la réalisation des résultats positifs actuels dans la vie politique et économique* ». Aussi, M. Brejnev, venu assister quelque temps après au congrès du P.C. tchécoslovaque, rendit-il hommage au « *patriote authentique* » et à l'« *internationaliste* convaincu » qui avait su « *dans une période trouble repousser les machinations des contre-révolutionnaires, qui voulaient arracher la Tchécoslovaquie du camp socialiste* ».

Le 22 mars 1973, bien qu'âgé de soixante-dix-huit ans et de santé déjà bien précaire, le général Svoboda fut réélu président de la République. Il vivait dans un effacement total, n'apparaissait qu'aux cérémonies officielles. Même son message de Nouvel An était lu à la télévision. L'équilibre des forces au sommet était si fragile qu'au moment de décider de sa réélection, en 1973, le parti communiste prit une curieuse résolution : si le général venait à disparaître, la direction de l'Etat devrait revenir à un triumvirat composé du secrétaire général du parti, du premier ministre et du président de l'Assemblée nationale, sans doute pour éviter que le moindre changement n'altère le précieux équilibre au profit de tel ou tel groupe. Le général Svoboda, au moins, n'appartenait à aucun de ces groupements.

En fin de compte, en mai 1975, il fut destitué de la présidence grâce à un amendement de la Constitution, puisque, assurait-on, son état de santé ne lui permettait même pas de signer sa démission (jusqu'alors la Loi fondamentale ne contenait aucune disposition concernant une incapacité présidentielle). Curieusement, quelques jours après, une photographie dans le *Rude Pravo* le montrait debout et guilleret recevant une décoration des mains de son successeur, Gustav Husak. Depuis, il vivait dans une discrétion totale.

AMBER BOUSOGLOU.

Turquie

L'UN DES VICE-PREMIERS MINISTRES DONNE SA DÉMISSION.

Ankara *(A.F.P.)*. — M. Faruk Sukan, ministre d'Etat et l'un des deux vice-premiers ministres turcs a donné, le 20 septembre, sa démission au premier ministre, M. Bulent Ecevit. Dans sa lettre de démission à M. Bulent Ecevit, M. Sukan estime que « *le pays ne peut, avec le gouvernement actuel, sortir de la crise grave dans laquelle il se trouve* ». « *Les actions tendant à diviser et à scinder l'unité nationale et l'intégrité de l'Etat n'ont pas cessé de s'accroître et ont pris des dimensions qui nécessitent l'adoption de mesures sans perdre de temps* », affirme M. Faruk Sukan.

Le vice-premier ministre démissionnaire appartient au parti démocratique dont il est l'unique représentant au sein de l'Assemblée nationale. — *(A.F.P.)*

Italie

Le P.S. et le P.C. s'entendent pour mettre en sourdine leurs divergences

De notre correspondant

Rome. — Aucune décision spectaculaire n'a marqué le sommet de la gauche italienne, réunie à Rome le jeudi 20 septembre. Les délégations des partis communiste et socialiste, conduites par MM. Berlinger et Craxi, se sont expliquées « *dans une atmosphère franche et amicale* », comme l'affirme leur communiqué.

Préparée de longue date (*le Monde* du 20 septembre), elle avait un triple objectif : mettre sous le boisseau les divergences idéologiques, porter un jugement commun sur des questions d'actualité, définir une formule gouvernementale.

Le premier point a été obtenu sans peine. Il suffisait de souhaiter « *une confrontation approfondie pour faire apparaître tous les éléments utiles à la clarification* » ; autant dire que les socialistes éviteront, pendant quelque temps, de poser des questions embarrassantes au P.C.I. et que celui-ci ne leur fera de procès ni d'incohérence ni de social-démocratie.

Les partis de gauhe pouvaient s'entendre également sur l'« *urgence d'une politique de programme et de réformes* ». Ce n'est d'ailleurs jamais le programme qui fait problème en Italie, mais son application. Même sur la défense de l'ordre public, une convergence était possible. On peut s'attendre à un climat de non-belligérance dans les semaines à venir, les communistes évitant de présenter le P.S.I. comme un soutien du terrorisme et le P.S.I. n'accusant plus les communistes d'orchestrer la répression.

Mais que dire du gouvernement de M. Cossiga ? Lui ayant permis de voir le jour par leur vote d'abstention, les socialistes ne pouvaient avoir le même avis que les communistes, qui, eux, sont dans l'opposition. Les deux partis de gauche affirment qu'ils agiront ensemble « *au Parlement et dans le pays* » pour amener les pouvoirs publics à « *agir rapidement* ».

On attendait surtout la définition d'une formule gouvernementale, dans la mesure où les communistes demandent des portefeuilles ministériels, où les socialistes réclament la présidence du conseil, et où la démocratie chrétienne refuse ces deux revendications. Un accord de principe a été conclu le 20 septembre pour empêcher la D.C. de « *maintenir des vetos injustifiés* » à l'égard des partis de gauche. En d'autres termes, le P.S.I. s'engage à favoriser l'entrée des communistes au gouvernement, sans plus invoquer comme prétexte le « non » de la démocratie chrétienne. Mais M. Craxi a clairement fait savoir à ses interlocuteurs que si la formation du cabinet d'union nationale se révélait malgré tout impossible, il demanderait alors au P.C.I. d'appuyer de l'extérieur une présidence du conseil socialiste.

ROBERT SOLÉ.

LA VISITE EN R.F.A. DU PRÉSIDENT PERTINI CONSACRE LE RETOUR DE ROME SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

M. Pertini, président de la République italienne, achève, le 22 septembre, un séjour en Allemagne fédérale commencé le 18. Après deux jours de visite officielle à Bonn, il s'est rendu à Berlin-Ouest, puis à Munich, d'où il ira, le 22, au camp de concentration de Flossenburg où fut tué son frère, résistant italien. M. Franz-Josef Strauss doit l'y accompagner.

La visite a pris, dès son arrivée à Bonn, une physionomie détendue et libre, dont les journaux allemands et italiens ont rendu compte. Les personnalités officielles allemandes semblent en avoir été surprises. L'impact psychologique de la rencontre a notablement dépassé celui qu'en leur temps avaient eu les voyages des présidents Segni, en août 1963, et Saragat, en juillet 1965.

Les thèmes qu'a abordés M. Pertini avaient été indiqués avec éclat dans une interview donnée le 18 septembre à *Die Welt*.

Exprimant sa « *conviction qu'il ne faut pas confondre le peuple allemand avec ce qui porte la responsabilité du nazisme* », et qu'il « *n'éprouve pas le moindre ressentiment* », M. Pertini n'a pas craint d'affirmer que la présence à Flossenburg des cendres de son frère « *crée un lien spirituel entre l'Allemagne* » et lui.

Il a rappelé que la République fédérale accueille six cent mille travailleurs italiens et que « *les dirigeants de l'Allemagne ne doivent pas oublier à quel point* (ces émigrants) *contribuent au progrès économique et social* » du pays d'accueil.

Déplorant, d'autre part, « *en qualité de citoyen, de démocrate* », la coupure de Berlin, et affirmant son espoir de la voir réunifiée, M. Pertini s'est expliqué clairement et simplement sur la réalité du terrorisme dans son pays. Le comparant avec la situation en Allemagne et en Espagne, il a estimé que c'était, dans les trois cas, « *la conséquence de la dictature qui a appris à certaines couches de la population à faire recours à la force* ».

Au surplus, a-t-il ajouté, l'objectif de la déstabilisation de l'Italie est « *de faire sauter le pont qu'elle constitue vers le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et la Yougoslavie* ».

C'est le thème qui fut abordé au cours des entretiens avec MM. Schmidt, Brandt et Kohl. Mais M. Pertini a insisté sur la nécessité de ne pas reléguer l'Italie au second plan, en la sacrifiant aux décisions d'un « *directoire* » réduit, comme ce fut le cas au sommet de la Guadeloupe. Ses interlocuteurs allemands s'en seraient déclarés d'accord.

Durant son passage à Berlin, M. Pertini, bouleversant le protocole, s'est rendu à pied à l'ancien Reichstag et à la porte de Brandebourg. A la prison de Plötzensee, où furent pendus les conjurés du 20 juillet 1944, il a célébré la résistance et la défense de la liberté.

Sans sortir des limites de ses pouvoirs, M. Pertini, qui était accompagné de M. Franco-Maria Malfatti, ministre des affaires étrangères, est parvenu, par sa simplicité et son humanité, à faciliter un retour de l'Italie sur la scène internationale où elle subissait une certaine éclipse depuis quelque temps. Une visite en Yougoslavie est prévue dans les prochaines semaines.

PROCHE-ORIENT

Iran

« TÉHÉRAN DOIT ASSURER LA DÉFENSE DU GOLFE EN COOPÉRANT AVEC SES SEULS VOISINS »

déclare le commandant en chef de la marine

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le Golfe doit être défendu uniquement par l'Iran et les autres pays riverains, a déclaré jeudi 20 septembre l'amiral Ahmad Madani, commandant en chef de la marine iranienne et gouverneur de la province du Khouzistan. Les questions concernant le Golfe, a ajouté l'amiral Madani dans une interview à l'A.F.P., doivent donner lieu à des contacts avec les autres pays riverains tant dans le domaine politique que militaire.

En tout état de cause, l'Iran défendra désormais ses « *propres intérêts* » dans la région, a-t-il ajouté, contrairement à la politique du régime déchu, qui défendait les intérêts des pays consommateurs de pétrole en jouant le rôle de « *gendarme du Golfe* ». L'amiral, ancien ministre de la défense, a évoqué à ce propos les prochaines manœuvres de la marine, qui se dérouleront dans le Golfe pendant cinq jours à partir de lundi.

En ce qui concerne le Khouzistan, le gouverneur de cette province a affirmé que la situation y était calme. Quelques incidents, quelques sabotages mineurs, contre des installations pétrolières notamment, ont été enregistrés récemment, mais « *nous sommes vigilants* », a indiqué l'amiral Madani. « *Nous savons exactement qui sont ces saboteurs, où ils se trouvent. Nous connaissons tout de leurs activités et savons qui les soutient, que ce soit en Iran ou à l'étranger* », a-t-il ajouté, sans toutefois donner de détails sur les appuis dont bénéficieraient ces saboteurs à l'étranger.

La minorité arabe du Khouzistan « *ne veut pas se séparer de l'Iran* », selon l'amiral Madani. Elle veut « *régler par elle-même ses propres problèmes* », ce que le gouverneur a qualifié de « *volonté de décentralisation* ». La politique du gouvernement sur ce point n'a pas encore été fixée, a-t-il dit, ajoutant qu'une partie du cabinet était favorable à cette revendication.

Israël

APRÈS L'ATTENTAT DE JÉRUSALEM...

M. Begin laisse prévoir de nouvelles actions de représailles au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Après l'attentat qui a fait, le 19 septembre, un mort et cinquante blessés à Jérusalem et qui a été revendiqué par l'O.L.P., une action de représailles de la part de l'armée israélienne semblait toujours possible ce vendredi matin. Alors qu'un calme relatif régnait au Sud-Liban depuis près d'un mois, l'éventualité d'une reprise des opérations israéliennes est de nouveau envisagée, d'autant que le ministre de la défense vient de lever un doute à ce sujet.

Selon certaines informations reproduites par la presse israélienne, M. Weizman avait laissé entendre au cours de son séjour aux Etats-Unis qu'Israël s'engageait désormais à avertir les autorités américaines avant chaque initiative militaire au Liban, ce qui signifiait une limitation des opérations après les vives critiques adressées récemment à Israël par les dirigeants américains. Mais à son retour à Tel-Aviv jeudi, M. Weizman a démenti ces indications et il a affirmé qu'il avait seulement déclaré devant le Congrès américain que les Etats-Unis seraient tenus informés de la politique israélienne à propos du Liban. Le ministre de la défense a fait clairement comprendre que cette information ne devait pas être obligatoirement préalable. Il a fait valoir qu'Israël n'avait pas les mains liées. Il a toutefois reconnu : « *Si certains imaginent que nous pouvons recevoir une telle aide militaire de la part des Etats-Unis (huit milliards de dollars au cours des dernières années) sans échanger des informations à ce propos, ils se trompent. Si d'autres pensent que nous pouvons faire ce que nous voulons, ils se trompent également. Mais si on estime que l'on nous dicte notre conduite, c'est encore une erreur.* » (cf. *le Monde* du 21 septembre.)

Au cours d'une conférence de presse radio-télévisée organisée à l'occasion du Nouvel An juif, M. Begin a déclaré : « *L'attentat de Jérusalem devrait inciter ceux qui récemment nous ont condamnés à réviser leur position. Nous ne sommes pas engagés dans une vendetta. Notre but est seulement de prévenir de tels massacres d'innocents. Nous voulons protéger notre peuple parce que nous ne sommes plus une nation sans armes dans la Diaspora.* »

L'attentat de mercredi gêne l'attitude de certaines personnalités de l'opposition israélienne qui devaient participer prochainement à des conférences sur la question palestinienne, en présence de représentants palestiniens. Invité à un colloque qui doit avoir lieu à Rome, lundi prochain, et où devrait se rendre M. Farouk Khaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., M. Uri Avneri, député du parti « colombe » Shelli a déclaré qu'il assisterait à cette réunion, mais qu'il condamnerait avec vigueur l'action de l'O.L.P. en Israël.

FRANCIS CORNU.

● *M. Moubarak, vice-président égyptien*, a déclaré, jeudi 20 septembre, à l'issue d'une visite de deux jours à Vienne : « *Si, jusqu'à maintenant, aucun représentant des Palestiniens vivant dans les territoires occupés n'a participé aux négociations en cours, la responsabilité en incombe en grande partie à l'O.L.P. qui exerce, il faut bien l'admettre, une pression sur les Arabes vivant dans ces régions.* » M. Moubarak, qui était l'invité du chancelier Kreisky, a eu deux longs entretiens avec celui-ci.

Soulignant la « *qualité* » des relations entre l'Autriche et l'Egypte, le vice-président a évoqué l'accord qui vient d'être conclu entre son pays et les firmes Siemens-Autriche, Siemens-Allemagne ainsi que Thomson C.S.F. France, le contrat de près de 2 milliards de dollars portant sur la modernisation du réseau égyptien de télécommunications. — *(Corresp.)*

La rencontre P.C.-P.S. ne laisse pas prévoir un retour à l'union de la gauche

La rencontre entre communistes et socialistes, proposée par M. François Mitterrand le 20 août et acceptée par le P.C.F. le 29 août, s'est tenue jeudi 20 septembre, au siège du parti communiste, pendant un peu plus de trois heures. Elle s'est conclue par un communiqué commun, qui fait état de divergences persistantes entre les deux formations, notamment sur les responsabilités de l'échec de mars 1978 et sur l'analyse de la politique gouvernementale. Les deux partis se déclarent cependant disposés à favoriser « les convergences qui pourraient se manifester sur le terrain des luttes » et qui « peuvent également se traduire par une réunion des conseils municipaux d'union de la gauche », pour engager des campagnes contre l'augmentation des impôts.

Ce résultat fort mince a été présenté par M. Pierre Bérégovoy, qui menait la délégation socialiste, comme un « premier pas », et par M. Charles Fiterman, chef de la délégation communiste, comme la confirmation qu'une « action commune loyale » est impossible entre les deux partis. En dépit des efforts de la délégation socialiste, qui comprenait, outre M. Bérégovoy, MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Pierre Cot, le P.C.F. a repoussé la proposition d'un « pacte de non-agression », déjà faite par M. François Mitterrand le 22 avril dernier et rejetée alors, par M. Georges Marchais. Cette proposition, qui se réfère à la période ayant précédé le Front populaire, est considérée par les communistes comme inacceptable au vu des positions actuelles du P.S.

Les socialistes n'ont pas eu plus de succès lorsqu'ils ont proposé l'organisation d'actions communes et évoqué l'éventualité d'une autre rencontre. La présence, dans la délégation communiste, aux côtés de MM. Fiterman et Philippe Herzog, membre du bureau politique, de MM. Paul Rochas et Robert Allionne, membres du comité central, représentant respectivement l'Isère et les Bouches-du-Rhône, était faite pour souligner que, dans ces départements dominés par les socialistes, les relations entre les deux partis sont particulièrement conflictuelles, et que toute initiative commune est impossible. Cette situation, qui se retrouve dans plusieurs autres départements (Essonne, Maine-et-Loire, Pas-de-Calais, Var, notamment) réduit la portée de l'acceptation, par le P.C.F., de la recherche de convergences au sein des conseils municipaux d'union de la gauche.

Les déclarations liminaires lues par les deux délégations au début de la rencontre ont mis en lumière, du côté socialiste, la volonté d'aboutir à une relance de l'union de la gauche et, du côté communiste, le refus de toute perspective de ce type. La mise au point du communiqué final a été laborieuse, les communistes, qui avaient rejeté préalablement toute « déclaration-paravent », étant soucieux que ce texte apparaisse plus comme un constat de désaccord que comme une base d'accord. Dans les conversations permises par les interruptions de séance, les communistes ont évoqué à plusieurs reprises l'élection présidentielle de 1981 et se sont inquiétés de la date à laquelle le parti socialiste désignera son candidat.

Les maigres concessions du P.C.F. ne constituent nullement, de sa part, un engagement, comme l'a aussitôt rappelé M. Fiterman. Pour les socialistes, c'est là un premier résultat, qu'il leur appartient d'exploiter, tant auprès de leurs militants, pour les inciter à l'action, qu'auprès de l'opinion, pour la convaincre qu'ils sont les véritables promoteurs de l'union et que les efforts qu'ils déploient en ce sens ne sont pas vains.

P. J. et L. Z.

M. Bérégovoy (P.S.) : quelque chose a bougé à gauche

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du parti socialiste, a commenté jeudi 20 septembre en fin d'après-midi, la rencontre qui s'était tenue dans la matinée au siège du P.C.F., place du Colonel-Fabien. Il a tout d'abord rendu publique la déclaration liminaire faite par lui-même à l'ouverture de la réunion.

Après une analyse de la situation économique et sociale, M. Bérégovoy a évoqué devant la délégation communiste, les rapports du P.S. avec le parti communiste, puis il a fait plusieurs propositions à ses interlocuteurs. Dans la première partie de cette déclaration, le chef de la délégation socialiste a indiqué que la crise n'est pas fatale, et ajouté : « *La solution est politique : elle réside dans l'accès des forces de la gauche au pouvoir pour ouvrir la voie au changement démocratique et transformer en profondeur les structures économiques et sociales du pays, dans le strict respect des libertés (...) Rien n'est plus urgent que l'action collective et l'union la plus large à tous les échelons pour la satisfaction des revendications des travailleurs au moment où leur pouvoir d'achat est atteint, la Sécurité sociale agressée, de nouveaux licenciements annoncés.* » M. Bérégovoy a ensuite déclaré que le parti socialiste s'adressait aux communistes pour « *élargir l'action* » et noté qu'il était « *normal* » que chacun des deux partis mène à sa convenance « *les actions qu'il juge appropriées à la défense des intérêts des travailleurs qu'il représente* ». Soulignant que si socialistes et communistes « *constituent des partis différents, qui ont une histoire différente, une philosophie différente* », ils doivent néanmoins « *pouvoir exprimer librement ce qui les sépare* », il a ajouté, à propos de la responsabilité de la rupture de 1977 : « *Les travailleurs en ont été saisis et ils trancheront.* » « *On peut discuter sans tomber dans l'invective,* a poursuivi M. Beregovoy, *depuis deux ans — à une exception près, entre les deux tours des législatives — les dirigeants du parti communiste se livrent à un procès en règle du parti socialiste, déformant nos propos, notre politique, multipliant les attaques personnelles, se comportant en fait comme si notre parti était leur principal adversaire. (...) L'émulation est souhaitable entre nos partis ; la compétition est de règle. Elles peuvent s'exercer, en dehors de tout procès d'intention. Nous proposons au parti communiste, comme aux autres partis de gauche, un pacte de non-agression, à l'instar de ce qui s'est fait avant le Front populaire. Le dialogue peut et doit se substituer à la polémique.* »

Dans la troisième partie de cette déclaration, M. Bérégovoy, au nom de la délégation socialiste, a fait les propositions suivantes :

1. — « *Nous vous proposons que les sections locales et d'entreprises de nos deux partis se rencontrent dès maintenant afin de débattre et de déterminer, avec les travailleurs et la population concernée, les meilleures formes d'action à engager sur le terrain qui est le nôtre, celui de l'action politique pour la défense de toutes ces revendications (...).* »

2. — « *Nous proposons que soit organisées dès maintenant, à l'initiative des sections et des élus locaux de nos deux partis, des actions spécifiques contre les licenciemens décidés ou projetés, dans une première série d'entreprises et de secteurs. (...)* »

3. — « *Nous vous proposons que se tienne dans les meilleurs délais une réunion extraordinaire de tous les conseils municipaux d'union de la gauche, se fixant comme objectif de sensibiliser puis de mobiliser l'opinion contre la hausse des impôts et d'exiger le report du dernier versement de l'impôt sur le revenu pour les salariés et les personnes percevant moins de 3 500 F par mois.* »

Analysant ensuite le communiqué commun publié à l'issue de la réunion, M. Bérégovoy a souligné que le P.C. avait « *refusé le pacte de non-agression* » proposé par les socialistes mais a qualifié la rencontre d'« *échange de vues très direct et très franc* ». Ce refus, a-t-il indiqué, « *témoigne que le parti communiste n'a pas tiré toutes les leçons de ce qui s'est passé* ». Le P.S. ne veut pas, de son côté, s'engager dans la « *dialectique subtile* », a-t-il expliqué, qui consiste à repousser la proposition d'un appel aux organisations de base tout en acceptant la réunion des conseils municipaux d'union de la gauche. « *Nous entendons saisir toutes les possibilités qu'offre ce texte* [le communiqué commun], a poursuivi M. Bérégovoy, *pour mobiliser et élargir l'action; les travailleurs seront jugés. (...) On verra dans les semaines qui viennent si l'union est un mot vide de sens* ». « *Nous avons avancé d'un pas*, a-t-il conclu, *quelque chose a bougé à gauche* ». M. Jean Poperen a déclaré à ce sujet : « *C'est un pas modeste, mais un pas réel. Qui donc, il y a un mois, pensait que cela serait possible ?* » *travailleurs seront jugés. (...) On* pour sa part, insisté sur le fait que l'union était « *un processus* ».

La déclaration commune

Jeudi 20 septembre, en début d'après-midi, au terme de la rencontre entre les délégations du parti communiste et du parti socialiste, qui a eu lieu au siège du P.C.F., M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, a lu la déclaration suivante :

« *La rencontre qui vient d'avoir lieu entre les deux délégations du parti communiste et du parti socialiste a donné lieu à un large échange de vues.*

» *La discussion a permis une information mutuelle sur la politique poursuivie respectivement par les deux partis. Ceux-ci ont confronté leurs conceptions de l'union et de l'action, face à la politique du pouvoir. La discussion a confirmé l'existence de divergences tant en ce qui concerne les responsabilités dans l'échec de mars 1978 que les positions adoptées sur d'importants problèmes de la période actuelle.*

» *Chacune des deux délégations a fait part de son activité, de ses propositions et de ses objectifs, face aux conséquences néfastes de la politique économique et sociale du pouvoir pour la population du pays.*

» *Dans le cadre de la contribution concrète à la lutte des classes qu'il appartient à chacune d'elles de développer, les deux formations sont convenues de favoriser des convergences qui pourraient se manifester sur le terrain même de ces luttes pour la satisfaction des différentes revendications populaires. Ces convergences peuvent également se traduire par une réunion des conseils municipaux d'union de la gauche, notamment en vue de mobiliser l'opinion contre la hausse des impôts et d'exiger l'allégement de l'impôt sur le revenu pour les contribuables à revenus modestes.* »

M. Fiterman (P.C.F.) : des divergences politiques profondes

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., qui conduisait la délégation communiste lors de la rencontre P.C.-P.S. du jeudi 20 septembre, déclare dans l'*Humanité* de vendredi :

« *La discussion a fait ressortir les divergences politiques profondes qui existent entre nous et le parti socialiste. Ces divergences portent aussi bien sur les questions du pouvoir d'achat et de la lutte contre l'austérité que sur la défense de l'emploi, le refus des licenciements ; ou bien les solutions qu'il convient d'apporter au problème de la Sécurité sociale ; ou bien encore la lutte intransigeante pour défendre le patrimoine et l'indépendance nationale. En fait, les documents, les prises de position du parti socialiste, montrent que sa politique est la même que celle qui l'a conduit, en 1977, à abandonner les engagements du programme commun et à rompre l'union. Sur certains points, elle est même en retrait par rapport aux positions de l'époque.*

Franchise, clarté, sérieux...

» *J'ajoute que, si nos interlocuteurs nous ont parlé de développer l'action, nous constatons que dans les faits le parti socialiste n'y contribue en aucune façon, quand il ne la dénigre pas.*

» *Tout cela confirme que, comme nous l'avons dit à notre recent comité central, l'heure n'est pas à l'accord politique avec le parti socialiste ni même à une action commune, large, loyale. Car accepter dans ces conditions la proposition du parti socialiste d'un appel à toutes nos organisations pour qu'elles se rencontrent et expriment des positions communes, ce serait tout simplement tromper les travailleurs, favoriser le jeu politicien qui consiste à tenir des langages différents selon les lieux et les auditoires. Ce ne serait pas honnête.* »

M. Fiterman ajoute : « *Nous comptons aussi sur la vigilance des travailleurs. Voilà pourquoi nous considérons comme dangereuse l'idée d'un pacte de non-agression. Ce serait un pacte au brouillard. Nous, communistes, nous n'utilisons pas l'invective, le procès d'intention, l'agression. Nous nous en tenons aux faits, aux documents, et nous disons la vérité. Le débat démocratique est indispensable. Franchise, clarté, sérieux, volonté constructive, voilà notre politique. (...)*

» *C'est du reste dans cet esprit, et parce que nous collaborons effectivement dans de nombreuses municipalités, que nous avons accepté la proposition d'aller vers des réunions des conseils municipaux d'union de la gauche consacrées à la lutte contre la hausse des impôts.* »

M. Fiterman avait précisé la position du P.C.F. sur les « *convergences dans l'action* », dans une déclaration faite jeudi après-midi. « *Que le parti socialiste développe son action sur le terrain comme nous développons la nôtre*, avait-il dit, *et si, dans le cours de cette action, il y a des convergences qui apparaissent, s'il apparaît qu'ici ou là, à un moment ou à un autre, que sur une question ou sur une autre, on peut se retrouver, agir ensemble, eh bien nous sommes prêts à favoriser ces convergences, qui permettront de faire avancer l'union.* »

L'espérance !

Séjournant aux Antilles, M. François Mitterrand avait déclaré avec gravité, le 9 septembre, qu'il veillerait « à ce que le P.S. ne se laisse pas entraîner dans des polémiques marginales et à ce que l'on ne soit pas constamment dans une situation *qui finisse par désespérer ceux qui croient à la gauche* ».

Venant au terme d'une période de près de deux ans, tout au long de laquelle on a entendu les communistes dire les pires horreurs sur les socialistes, ou *vice versa*, le propos avait de quoi surprendre.

M. Fiterman, ne voulant pas être en reste, nous a indiqué, non moins gravement, jeudi 20 septembre, que le noble souci du P.C.F. est de ne pas « tromper les travailleurs » et de ne pas « jouer avec leurs espérances ».

Ces gens sont vraiment touchants, mais on est fondé à se demander si leur capacité d'analyse est à la hauteur des généreux sentiments qu'ils expriment. Toutes les élections cantonales ou municipales partielles prouvent, certes, que l'électorat de gauche demeure discipliné et persiste à ne pas voter pour la droite. Mais qui oserait prétendre, pour autant, que la véritable espérance, celle de la période 1972-1977, vive encore en lui ?

Puissent MM. Mitterrand et Fiterman et leurs amis respectifs laisser là leurs craintes et leurs scrupules tardifs et nous dire plutôt s'ils aspirent encore les uns et les autres, les uns autant que les autres, à gouverner.

Le plus tôt sera le mieux.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Devloo (P.S.), maire de Tourcoing.* — Le conseil municipal de Tourcoing, complété par l'élection (le 16 septembre) d'un nouveau conseiller, M. Patrick Bernard (P.S.), s'est réuni jeudi 20 septembre pour élire un successeur à M. Guy Chatiliez, maire socialiste, décédé en juillet dernier. Ce conseil d'union de la gauche, composé de vingt-six socialistes et de quinze communistes, a élu à l'unanimité M. Maurice Devloo, qui était premier adjoint. M. Bernard Delebecque, qui était adjoint aux finances, devient premier adjoint et siégera comme vice-président de la communauté urbaine de Lille, poste qu'occupait M. Chatiliez.

LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

M. Jean Foyer (R.P.R.) : une mesure particulièrement inopportune

Commentant le projet gouvernemental relatif au financement des partis politiques (*le Monde* des 20 et 21 septembre) M. Jean Foyer, député R.P.R. du Maine-et-Loire, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a estimé, jeudi 20 septembre, qu'il s'agit de « *la résurgence d'un serpent de mer que l'on espérait définitivement disparu* », et il a ajouté :

« *Le budget des cultes a été supprimé en 1907, il est étonnant d'instituer en 1979 un budget des partis politiques dont ne bénéficieront au reste que les partis en place.*

» *Imagine-t-on que beaucoup de contribuables auront plaisir à penser qu'ils cotiseront désormais et obligatoirement au parti communiste ? En tout cas, la mesure est particulièrement inopportune en un moment où la charge des impôts sur le revenu va augmenter fortement pour de nombreuses familles. Il y a vraiment d'autres emplois pour l'argent des contribuables que la caisse des partis politiques. Partis, personnel politique, élus, gouvernants, institutions, sont présentement très dévalués dans l'opinion. Si l'on voulait rallumer l'antiparlementarisme dans ce pays, on ne s'y prendrait pas autrement.* »

[N. D. L. R. — On ne s'étonnera pas que M. Foyer ne retienne pour exemple que celui du P. C. F., mais sa déclaration n'est pas convaincante. Si l'on extrapole les résultats des dernières élections législatives (suffrages obtenus par rapport aux électeurs inscrits), on est fondé à penser que 16,83 % des contribuables ne verraient pas d'objection majeure à « cotiser obligatoirement au parti communiste », le pourcentage étant de 18,64 pour le P. S., de 18,32 pour le R. P. R. et de 8,80 pour le parti républicain.

Si l'ancien garde des sceaux applique son étrange argumentation à son propre cas, il constatera que 33 608 seulement des 74 238 électeurs inscrits dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire avaient voté pour lui le 12 mars 1978. Il en déduira, s'il est raisonnable, que les 40 630 autres seraient furieux d'avoir à « cotiser » pour le R. P. R.

Au-delà de ces considérations purement « électoralistes », M. Foyer ira-t-il jusqu'au bout de sa logique et déposera-t-il une proposition de loi visant à obtenir que les Français ne soient plus contraints à financer que ce qui leur plaît ? — R. B.]

∴

● Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a déclaré, jeudi 20 septembre : « *Le projet que le gouvernement s'apprête à déposer est véritablement scandaleux. Les contribuables vont devoir cotiser un peu plus pour maintenir au pouvoir les grands partis confortablement installés en politique. Et les sensibilités nouvelles, les partis qui n'ont encore — étant donné la barre des 5 % dans la loi électorale française — aucune représentation parlementaire se verront définitivement éliminés.*

« *A nom du P.S.U., je dénonce cette aggravation de l'injustice dans la vie politique française. La peur de l'éclatement est-elle si forte à droite que le pouvoir se sente obligé de maintenir la cohérence de ses troupes par de telles mesures ? En tout cas, nous voulons croire que dans les partis de gauche l'attachement à la liberté d'expression sera plus fort que le maintien des situations acquises. Nous sommes partisans de l'attribution de fonds publics aux partis politiques : à condition que ce soit à tous, sur des bases qui reposeraient sur leur réelle audience, sans instaurer de seuil éliminatoire.* »

∴

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré jeudi 20 septembre à l'A.F.P. que « *l'indépendance et la transparence sont deux conditions de la liberté des partis politiques* ».

L'indépendance, « *prévue par la Constitution et souhaitée par les Français* », implique que les « *adhérents et les sympathisants de chaque parti assurent et contrôlent eux-mêmes le financement de la formation qui a leur préférence* ». Le dirigeant communiste a ajouté que le P.C. revendique la « transparence » depuis plus de trente ans en demandant la création d'une commission parlementaire d'enquête sur l'activité financière des partis.

Après avoir rappelé que les fonds du P.C. « *proviennent de sources claires* », n'émargeant « *ni aux fonds secrets, ni aux banques ou aux gros industriels* », M. Juquin a indiqué que le P.C. connaît des « *problèmes d'argent* » et a proposé à ce sujet deux réformes : la première consisterait à « *mettre à la disposition de tous les candidats, sans aucune discrimination, des fonds suffisants pour leur permettre de s'adresser aux citoyens lors des élections* » ; la seconde, à « *aider la presse qui n'est pas inféodée aux puissances d'argent et assurer un accès suffisant de tous les partis au service public de la radio-télévision* ».

∴

Le Centre des démocrates sociaux « se réjouit » de l'initiative du gouvernement, mais il « *souhaite un aménagement du projet qui permettrait aux nouveaux courants de pensée, bridés par le système majoritaire, de pouvoir s'exprimer dans des conditions équitables* ». La loi, selon le C.D.S., « *doit organiser non seulement le contrôle mais la publicité des ressources des partis politiques sous l'autorité de la commission prévue par le projet* ».

∴

La Nouvelle Action royaliste estime que « *l'on veut détruire les courants de pensée contestataires* » et condamne un projet qui « *conforte les grands partis politiques installés dans le système et qui tendent à monopoliser déjà l'expression politique* ».

Le Parti des forces nouvelles (extrême droite) pense que le texte adopté par le gouvernement aura pour effet d'« *enrichir les partis riches et appauvrir les organisations majoritaires* » et il ajoute : « *Il va falloir bientôt que les partis n'appartenant pas à la bande des quatre payent pour avoir le droit de se présenter aux élections.* »

[N.D.L.R. : Les formations minoritaires avaient employé à plusieurs reprises, lors de la campagne européenne, l'expression de « bande des quatre » pour dénoncer les avantages dont bénéficiaient le P.C.F., le P.S., le R.P.R. et l'U.D.F.]



Italie

Le P.S. et le P.C. s'entendent pour mettre en sourdine leurs divergences

POLITIQUE

APRÈS L'APPEL DE M. CHIRAC

« Il importe qu'une majorité nouvelle se constitue »

nous déclare M. Jean Charbonnel

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien député U.D.R. de Corrèze, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, a accepté de remplir, à la demande de M. Jacques Chirac, une « mission d'information et de contacts » auprès des personnalités et des formations gaullistes non R.P.R. (« le Monde » du 19 septembre). Le bureau exécutif de la Fédération des républicains de progrès, réuni lundi 17 septembre, à Paris, l'a approuvé à l'unanimité. Le président de cette formation de gaullistes d'opposition explique ici le sens de sa mission et les raisons qui l'ont poussé à se rapprocher du mouvement de M. Chirac.

« Comment pouvez-vous définir la mission que vous a proposée M. Jacques Chirac et que vous avez acceptée ?

— Comme une mission de bonne volonté auprès des gaullistes aujourd'hui séparés, comme moi-même, du R.P.R., afin d'examiner ensemble dans quelles conditions le dialogue pourrait être rétabli entre nous. Je ne mettrai donc aucun préalable aux contacts que je souhaite prendre.

— Pourquoi avez-vous accepté cette mission, alors que vous vous êtes si souvent et si vivement opposé depuis cinq ans à M. Chirac ?

— Pour deux raisons essentielles, qui tiennent l'une à l'impératif national, l'autre à l'idée que je me fais du gaullisme.

» L'impératif national d'abord. Le pays est plongé dans une crise très sérieuse, qui s'aggrave chaque jour, et dont les pouvoirs publics ont de plus en plus de mal à maîtriser les effets : la décevante réunion de presse du président de la République, lundi dernier, en témoigne suffisamment. Comme l'a exprimé avec beaucoup de force Michel Debré, comme l'a reconnu sur un autre plan François Mitterrand, un rassemblement de salut public s'impose désormais. Comment des gaullistes pourraient-ils le demander aux autres, à droite ou à gauche, s'ils n'acceptaient pas, d'abord, de dialoguer entre eux, avec l'espoir de retrouver un jour les voies de l'unité ?

— Pourquoi avez-vous rompu, en 1974, avec le mouvement gaulliste de l'époque ?

— J'ai en effet été exclu de l'U.D.R., au début de 1975, parce que j'avais exprimé la conviction qu'en soutenant, après la mort de Georges Pompidou, la candidature puis le gouvernement de M. Giscard d'Estaing, les dirigeants du mouvement gaulliste le déportaient vers la droite, le coupaient de la voie du progrès, l'écartaient de son électorat populaire et, en le mutilant ainsi, l'amenaient à renoncer à sa vocation fondamentale de rassemblement.

» Il est vrai que depuis les élections législatives de 1978, le R.P.R. et son chef ont amorcé une évolution dans un sens tout différent. Nous restions toutefois séparés dans plusieurs domaines importants : c'est ce qui m'avait conduit à formuler, il y a quelques mois, dans vos colonnes, trois critiques de fond à l'égard du R.P.R., en lui reprochant non seulement d'avoir manqué à cette vocation, mais aussi de n'avoir effectué aucun effort original de doctrine et d'avoir trop souvent épousé les thèses les plus conservatrices de la « majorité »...

— Vous ne le pensez plus aujourd'hui ?

— Je constate que c'est bien ce qui a failli se passer, au moment des élections européennes de juin dernier : s'il y avait eu plusieurs listes gaullistes en présence, non seulement le R.P.R. aurait reculé un peu plus encore, mais il aurait vraisemblablement éclaté.

» Or, cette éventualité ne s'est pas produite. Paradoxalement, la dure épreuve qu'a alors connue le parti de M. Chirac l'a finalement renforcé, puisqu'il a ainsi démontré qu'il pouvoit exister par lui-même, en dehors de la mouvance présidentielle, en défendant des objectifs nettement différents de ceux de la liste officielle, parce que beaucoup plus proches des préoccupations gaullistes authentiques.

— Est-ce seulement pour cette raison que vous pensez pouvoir vous rapprocher aujourd'hui du R.P.R. ?

— Certainement pas. La démonstration d'indépendance ainsi faite par le R.P.R. vis-à-vis de la formation giscardienne était en effet pour les gaullistes de fidélité et de progrès une condition nécessaire à tout rapprochement. Mais ce ne pouvait être une condition suffisante. Il restait encore — il reste toujours — les trois problèmes déjà évoqués. C'est à cet égard que l'appel de la Réunion a apporté un élément nouveau, dans la mesure où M. Chirac y a manifesté solennellement sa volonté d'ouvrir le mouvement qu'il préside à l'aventure collective de tous les gaullistes.

— Mais n'y a-t-il pas des problèmes qui vous opposent tant en ce qui concerne les structures du R.P.R. que ses orientations politiques, économiques ou sociales ?

— Oui, et d'abord celui de l'orientation générale du R.P.R., qui se pose actuellement à deux niveaux : celui du fonctionnement interne du Rassemblement ; celui de la politique économique et sociale qu'il aura à défendre au Parlement et dans le pays.

» Sur le premier point, des mesures positives ont déjà été prises : je pense notamment au départ de plusieurs conseillers occultes qui devrait contribuer à rendre le mouvement à lui-même, à ses militants et à ses élus. Je souhaiterais, bien sûr, que ces mesures soient complétées et renforcées ; je souhaiterais, en particulier, qu'un esprit nouveau se manifeste à l'égard de tous ceux qui, comme Jacques Chaban-Delmas, ont été écartés, au cours des années récentes, des responsabilités majeures dans une formation qui se réclame du gaullisme. L'union avait fait notre force jusqu'en 1969 : il faudrait qu'elle soit à nouveau notre loi.

» Quant à la doctrine économique et sociale que devrait se donner le R.P.R., j'attends le comité central, qui doit en débattre dimanche prochain, pour me prononcer.

L'ouverture vers les socialistes

— Que faudrait-il pour que la politique économique et sociale du R.P.R. corresponde à vos vœux ?

— Gaulliste de gauche, je ne peux engager mes amis à ouvrir le dialogue avec le R.P.R. que si le courant auquel nous appartenons, dont une grande partie se situe actuellement en dehors de ce mouvement, peut, à cette occasion, faire valoir ses thèses en toute liberté : nous souhaitons, en particulier, que la recherche de la « troisième voie » redevienne l'ardente obligation de tous les gaullistes, à quelque génération qu'ils appartiennent ; nous souhaitons surtout dépasser les débats d'école pour mettre en œuvre, enfin, nos idées.

» Car nous ne pourrons, les uns et les autres, retrouver la confiance du monde du travail que si nous agissons fermement et clairement en ce domaine. »

— Si votre rapprochement avec le R.P.R. se concrétisait, quitteriez-vous l'opposition dans laquelle vous êtes entré en 1974 ?

— Je crois que les frontières entre « majorité » et « opposition », telles qu'elles ont été fixées lors de l'élection présidentielle de 1974, n'ont plus désormais beaucoup de sens.

» En fait, la France est, depuis 1978, divisée entre quatre blocs sensiblement égaux, dont un seul soutient vraiment la politique du président de la République : ne peut-on même se demander si celui-ci a encore une majorité dans le pays ? Si l'on ne veut pas qu'un vide se creuse dans l'opinion, qui risquerait de mettre en danger, tôt ou tard, les institutions, il importe qu'une nouvelle majorité se constitue. Ce serait l'intérêt de la nation ; ce serait aussi celui du R.P.R., qui pourrait ainsi sortir de la situation ambiguë et contradictoire où il se trouve, puisqu'il critique fréquemment un gouvernement auquel il apporte, en même temps, un fidèle appui au Parlement ! Si le gaullisme devait prendre ses distances avec le giscardisme, ne serait-ce pas, en tout état de cause, de bon augure ?

— Quels contours verriez-vous alors à cette nouvelle majorité, comment l'imaginez-vous ?

— Comme un regroupement de tous les démocrates unis par la volonté de sortir le pays de l'impasse actuelle. Elle devrait rassembler les hommes et les femmes qui, pour y parvenir, seraient prêts à répondre à la fois à l'exigence d'indépendance et de grandeur nationale et à la nécessité de résoudre les problèmes quotidiens des Français dans un esprit de solidarité et de justice. C'est pourquoi je continue à souhaiter qu'une discussion approfondie s'instaure dès que possible entre gaullistes et socialistes pour préparer un rapprochement qui me paraît être, désormais, dans la nature des choses. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.



Au cours de son comité central de dimanche

Le R.P.R. compte démontrer qu'il existe une politique de rechange

Le comité central du R.P.R. se réunit dimanche 23 septembre à Paris. Trois rapports seront débattus successivement. Ils portent sur l'organisation du mouvement, sur l'information et la communication et sur les orientations de la politique économique et sociale. M. Chirac prononcera ensuite un discours. Le comité central procédera également à l'élection de quinze membres du conseil politique.

M. Jacques Chirac aime à dire qu'il est désormais « *remonté sur son cheval* ». Mais après avoir été désarçonné à deux reprises, le 26 novembre 1978 en se fracturant une jambe sur une route de Corrèze, et le 10 juin 1979 en subissant aux élections européennes un échec relatif. Le président du R.P.R. semble avoir décidé de ne pas reprendre immédiatement le galop. Le parcours encore long qu'il a devant lui l'autorise en effet à réfréner son allure.

Si M. Chirac est resté silencieux depuis le dernier comité central du R.P.R. le 20 juin dernier — hormis lors de son voyage à la Réunion les 5 et 6 septembre, — c'est qu'il a voulu approfondir sa réflexion à la fois sur l'organisation du mouvement et sur ses orientations politiques.

La situation actuelle du pays autant que la perspective de l'élection présidentielle de 1981 peuvent en effet inciter le chef du mouvement gaulliste à procéder à un infléchissement de ses options, voire à une « révision déchirante », mais sans précipitation.

L'organisation

A l'issue de la dernière réunion du comité central, le 20 juin, M. Chirac, ayant été convaincu que des irrégularités auraient entaché l'élection des quinze *membres du conseil politique*, avait annulé celle-ci. Un nouveau scrutin doit donc avoir lieu dimanche. Mais cette dénonciation, dont M. André Fanton était l'un des auteurs, avait été ressentie comme une nouvelle mise en cause des méthodes de M. Claude Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine et secrétaire général-adjoint chargé de l'organisation. M. Chirac a, en conséquence, chargé M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R. d'établir un rapport sur « *l'organisation du mouvement* ». Celui-ci, toutefois, ne devrait évoquer que quelques principes généraux et refuser toute réforme des statuts qui permettrait aux ministres de réintégrer les instances dirigeantes, sans faire allusion au cas particulier du président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas. Aucun nom ne devrait être prononcé au cours de ce comité central, aucune tête ne devrait tomber. C'est, en revanche, dans quelques semaines que M. Chirac décidera lui-même des modifications à apporter à l'état-major du mouvement en procédant seul, selon les statuts, à des nominations nouvelles. Le souci du chef du R.P.R. est à la *fois de rajeunir et d'étoffer* son équipe et de désigner des personnalités qui échappent aux coteries qui se sont peu à peu constituées.

Les responsabilités de chacun devraient être mieux précisées et les titres remis en cause sauf celui de M. Devaquet et celui de M. Claude Labbé, conseiller politique (et président du groupe parlementaire). Les nominations auxquelles procédera M. Chirac — peut-être en deux étapes — devraient être suffisamment significatives pour montrer à la fois qu'il entend exercer personnellement la totalité de ses responsabilités de président du mouvement et qu'il veut donner à celui-ci des orientations nouvelles. Ainsi le rapport élaboré par M. André Fanton, ancien député R.P.R. de Paris, sur « *l'information et la communication* » cherche-t-il à définir les moyens de donner une nouvelle image de marque du mouvement gaulliste et à son président. Il s'agit de restaurer une réputation assez sensiblement dégradée tout au long de l'année écoulée en raison notamment des initiatives intempestives prises parfois par M. Chirac ou conseillées par son entourage.

Des orientations nouvelles

C'est surtout le rapport de M. Jean Méo sur « *les orientations de la politique économique et sociale* » qui permettra de mieux percevoir les choix du R.P.R. S'inspirant en partie de la conférence de presse donnée par M. Debré, le 28 août, tenant compte des critiques que celle-ci a suscité, contrôlé personnellement par M. Chirac, ce rapport devrait exposer la doctrine du R.P.R. en matière économique et sociale et offrir des solutions concrètes. Si le thème de la participation, cheval de bataille habituel des gaullistes, doit naturellement être repris, ceux de la croissance, de la relance, de l'investissement, de la lutte contre le chômage, de la réforme fiscale, du combat contre l'inflation, devraient être assortis de propositions précises afin d'échapper aux reproches coutumiers.

C'est enfin le discours que M. Chirac prononcera dimanche, en clôture du comité central, qui éclairera les intentions politiques du maire de Paris.

Voulant s'adresser davantage aux Français dans leur ensemble qu'aux seuls militants, le président du R.P.R. devrait expliquer le contenu des notions de rassemblement et d'ouverture qu'il entend restaurer, ainsi qu'il l'a annoncé lors de son voyage à la Réunion (*le Monde* du 8 septembre). M. Chirac a pu constater que, si le succès de son mouvement est attesté par un grand nombre de militants, la « *politique des chapiteaux* » n'a pas suffi à élargir son audience électorale. Il convient donc tout d'abord de faire disparaître les dissensions qui existent dans la famille gaulliste elle-même en redonnant sa valeur à la notion de « rassemblement ». C'est le sens de la mission confiée à un gaulliste d'opposition comme M. Jean Charbonnel qui, si elle réussit, pourrait se concrétiser au cours des prochains mois par la réunion d'une sorte d'états généraux du gaullisme.

C'est dans cet esprit aussi que M. Chirac a commencé d'améliorer ses relations avec certains élus du R.P.R., qu'il qualifie lui-même de « *contestataires de bonne foi* ». Quant à la notion d'ouverture, elle se réduit pour le moment à l'énoncé d'un principe et à la mise en sourdine des attaques lancées — il y a peu de temps encore — contre les socialistes, puisque certains R.P.R. semblent maintenant ne plus vouloir les confondre avec les communistes. En revanche, M. Chirac, désirant dissiper toute ambiguïté, devait prononcer une condamnation sans équivoque de la « nouvelle droite ».

Désirant, comme on le dit dans son entourage, « *prendre la distance et de la hauteur* », M. Chirac n'entend plus se mêler directement des querelles parlementaires ni des relations de son groupe avec le gouvernement. Il est maintenant convaincu que ce n'est pas l'action ou le harcèlement parlementaire qui contraindront M. Raymond Barre à changer de politique. Il n'est pas non plus de l'intérêt du R.P.R. d'ouvrir une crise politique en renversant le gouvernement. S'il ne s'agissait pas de la situation du pays, M. Chirac pourrait être satisfait de constater que les prédictions pessimistes qu'il formule depuis près de deux ans se réalisent. Mais il estime que seule une volonté exprimée par le président de la République peut mettre un terme à la dégradation économique et sociale. Il devrait donc affirmer que, contrairement à ce qu'assure le gouvernement, il existe bien une politique de rechange.

Sa conviction s'est confortée, non seulement à travers les contacts nombreux qu'il a eus récemment avec diverses personnalités du monde de l'économie ou du monde syndical (comme les bureaux de Force ouvrière ou de la Confédération générale des cadres), mais aussi par les réactions des parlementaires qui viennent de séjourner dans leurs circonscriptions. Ainsi, M. Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, est, semble-t-il, après la dernière prestation télévisée de M. Giscard d'Estaing, plus sceptique à l'égard de la politique du pouvoir. Il est donc pour le moins douteux que M. Chirac se rapproche du « giscardisme » et accentue sa solidarité majoritaire. Devant le panorama politique qui lui semble mouvant, face à la situation économique et sociale qui lui apparaît instable, et pour un avenir qui ne lui paraît pas figé, M. Jacques Chirac veut en quelque sorte demeurer disponible. — A. P.

● *M. Olivier Guichard*, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, ancien ministre, écrit dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* du 21 septembre :

« *Je ne suis pas sûr que le président ait été bien inspiré en présentant « pour solde de tout compte » les mesures prises pour faire face. Cela risque de créer l'illusion que nous pourrons avoir un répit de six mois, d'un an. Or il est trop évident que les comptes restent ouverts. S'il s'agissait de rendre d'abord confiance afin d'amorcer un dialogue plus substantiel, et plus difficile, alors on serait sur la bonne voie. L'important n'est pas de gagner du temps, mais d'avancer dans une direction clairement indiquée.*

» *Quant à la majorité politique elle hésite entre se laisser aller à ses rivalités et se ressaisir pour tirer dans le même sens : mais là encore, il faut un sens.* »

UN SONDAGE « SOFRES-EXPANSION »

M. Giscard d'Estaing serait réélu si les Français devaient voter maintenant

Un sondage Sofres publié par le bimensuel *l'Expansion* et réalisé du 24 au 30 août sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population majeure, indique que M. Valéry Giscard d'Estaing serait réélu président de la République si les Français devaient voter maintenant. Au *premier tour et dans* l'hypothèse d'une candidature de M. François Mitterrand, les résultats seraient les suivants : MM. Giscard d'Estaing, 38 % des intentions de vote ; Mitterrand, 27 % ; Marchais, 20 % ; Chirac, 15 %. N'ont pas exprimé d'intention de vote : 18 % des personnes interrogées. Au second tour, le président sortant serait réélu avec 53 % des suffrages, contre 47 % au *premier secrétaire du P.S.*

Dans l'hypothèse d'une candidature de M. Michel Rocard, MM. Giscard d'Estaing et Marchais obtiennent respectivement, au premier tour, le président sortant, 1 point de plus (39 %), le secrétaire général du P.C.F., 2 points de plus (22 %), et M. Rocard 3 points de moins que le premier secrétaire du P.S. : 24 % au lieu de 27 %. Le score de M. Chirac est inchangé (15 %). 20 % (au lieu de 18 %) des personnes interrogées n'expriment pas d'intention de vote.

Au second tour, M. Giscard d'Estaing l'emporte, mais avec un score plus faible : 52 % des suffrages (au lieu de 53 %) contre 48 % au candidat socialiste (au lieu de 47 %, si celui-ci était M. Mitterrand).

L'enquête Sofres envisage aussi le cas d'un duel entre le président sortant et le secrétaire général du P.C.F. M. Giscard d'Estaing obtiendrait alors 64 % des suffrages contre 36 % à M. Marchais.

A la question de savoir qui, de M. Raymond Barre ou de M. Jacques Chirac, serait le meilleur candidat de la majorité si le président sortant ne se représentait pas, les réponses sont les suivantes :

Jacques Chirac, 37 % ; Raymond Barre, 20 %. Ni l'un ni l'autre, 28 %. Sans opinion, 15 %.

M. Barre ferait-il un « bon président » ? oui 20 % ; non, 61 % ; sans opinion, 19 %.

Enfin, 47 % des Français pensent que l'élection présidentielle de 1981 « *ne changera pas grand chose* » à la situation actuelle, 35 % estimant au contraire qu'elle « *peut améliorer la situation* ».

M. Prouteau souhaite la reconstruction d'un « parti autonome de centre gauche »

Le banquet organisé jeudi 20 septembre à Paris pour marquer la naissance du club République et Démocratie de la capitale a réuni un peu plus de cinq cents personnes. Ce club parisien est présidé par M. Abel Thomas, député U.D.F., ancien socialiste, l'ensemble des clubs étant présidé, au niveau national, par leur fondateur, M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, membre du bureau du parti radical.

M. Prouteau a annoncé son intention, et celle de certains radicaux, de « *renouer avec la tradition des banquets républicains* » et d'organiser une trentaine de réunions de ce type avant l'élection présidentielle de 1981. Il a fait part de ses objectifs, qui sont notamment d' « *organiser le sursaut du parti radical* », de « *présenter un projet politique spécifique à la nouvelle gauche républicaine* » pour « *influencer la majorité actuelle* » et « *discuter avec les socialistes* » et, enfin, de reconstruire, à terme, « *un parti autonome de centre gauche pouvant compter quarante à cinquante députés* ».

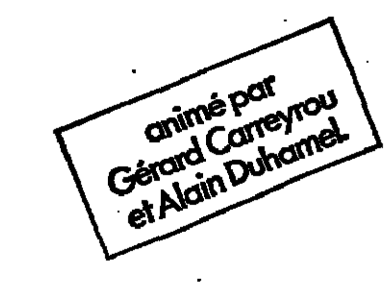
« *Notre contrat*, a dit M. Prouteau, *est celui de la nouvelle gauche républicaine, de la réforme républicaine. Nous attendons des socialistes un choix clair entre réforme et révolution, nous attendons d'eux un congrès de rupture avec l'idéologie révolutionnaire. Nous attendons du P.S. qu'il nous dise qu'il se rallie à l'idée de coopération entre les classes sociales, cette coopération devant être à nos yeux contractuelle.* »

L'orateur a encore souligné : « *La tradition socialiste française est réformiste comme la tradition radicale, comme la tradition du centre gauche. Il ne faut pas laisser le P.S. face à face avec lui-même et avec le P.C. dans ses interrogations sur le socialisme de demain.* »

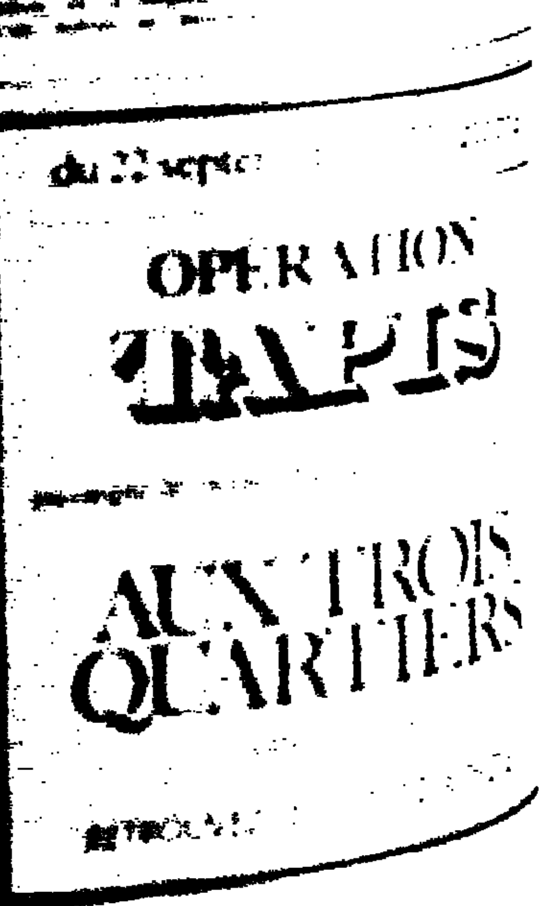
Le secrétaire d'Etat a noté que, si les « *évolutions* » qu'il souhaite n'ont pas eu lieu en 1981, il retient l'idée d'une « *convention de la nouvelle gauche républicaine* » à cette date.

Rappelons que M. Jean-Pierre Prouteau a conclu une alliance avec M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical. Selon cette alliance, les deux hommes brigueront ensemble la présidence (M. Bariani) et la première vice-présidence (M. Prouteau) de cette formation lors du congrès qui siégera à Paris, du 12 au 14 octobre. Ce projet soulève une difficulté statutaire. Le « contrat » entre les deux responsables prévoit que M. Prouteau serait élu à son poste de vice-président par le congrès ; or les statuts du parti disposent que, seul, le président est désigné de cette manière. Il faudra donc les modifier et, pour cela, réunir une majorité des deux tiers. Cela implique qu'aucune opposition puissante au projet n'ait le temps de s'organiser d'ici au congrès du côté de M. Servan-Schreiber (président en titre) ou d'une autre personnalité radicale. — N.-J. B.









Le Monde

société

L'assassinat

Une manifestation de protestation

L'assassinat de Pierre Goldman, jeudi 20 septembre, par trois inconnus, à Paris (nos dernières éditions) a suscité de nombreuses protestations dans les milieux de gauche et d'extrême-gauche. Plusieurs organisations ont appelé à une manifestation, vendredi 21 septembre, à 18 h. 30, sur les lieux du meurtre, place de l'Abbé-Georges-Hénocque (13e). Il s'agit de : la Ligue communiste révolutionnaire, l'Organisation communiste des travailleurs, les Comités communistes pour l'autogestion, la Fédération anarchiste, le Collectif national 23 mars-1er mai, la Fédération nationale des radios libres, le Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté.

L'enquête a été confiée à la brigade criminelle qui semble orienter ses premières recherches vers les milieux d'extrême droite.

Pierre Goldman a été assassiné vers 12 h. 30 devant l'hôpital de la Croix-Rouge, à proximité de son domicile, rue de la Colonie. Selon plusieurs témoignages, deux jeunes gens d'environ vingt-cinq ans ont tiré plusieurs coups de feu sur Pierre Goldman avant de s'enfuir en courant.

Pierre Goldman venait de quitter son domicile pour envoyer un mandat aux parents d'un ami panaméen qu'il hébergeait. Deux jeunes gens, en attente sur la place, se sont alors dirigés vers lui, tirant à courte distance. Les premières constatations font état, avant l'autopsie, de trois douilles de revolver de

Juif, militant, gangster, écrivain

Dans *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France* (le Seuil), qu'il a écrit en prison, Pierre Goldman parle ainsi de ses origines : « *Je suis né le 22 juin 1944, à Lyon, en France, en France occupée par les nazis.* » (...) *Je suis juif (...). Mon père, Alter Moijsze, exerçait à Lyon des responsabilités militaires au sein des organisations de résistance juives alliées au parti communiste. Ma mère appartenait à la direction de ces mêmes organisations (...). Légalement, je ne suis pas son fils puisque, reconnu par une autre femme (juive), celle que mon père épousa en 1949, je suis, pour la loi, né d'elle.* »

Il passe ses premières années chez une tante, puis, après le mariage de son père, chez celui-ci. A l'école, dit-il, « *rien ne m'intéresse* ». Il obtient néanmoins son baccalauréat, non sans avoir été renvoyé de plusieurs lycées, dont celui d'Evreux, où il a adhéré, en 1959, aux Jeunesses communistes. A dix-neuf ans, il s'inscrit à la Sorbonne et à l'Union des étudiants communistes, où il participe, comme membre du service d'ordre et du comité national de ce mouvement, « *à l'organisation de la lutte contre les groupements d'extrême droite* ».

1 Un an plus tard, ses études abandonnées, il forme le projet de rejoindre une guérilla en Amérique latine et se lie à des étudiants guadeloupéens. Il ne cessera plus de fréquenter les milieux antillais. En avril 1966, il quitte la France pour l'Amérique latine sur un cargo norvégien où il s'est embarqué comme garçon de cuisine. Refoulé à la frontière mexicaine qu'il a tenté de franchir clandestinement, il passe plusieurs jours dans une prison américaine avant de regagner l'Europe. Rentré à Paris, il décide d'échapper à la conscription et quitte la France pour La Havane où il noue des contacts qui, en 1968, le conduiront au Venezuela. Il passe quatorze mois en prison où il écrit : « *Nous échouâmes. Nous ne fûmes pas inactifs, mais nous ne parvînmes pas à organiser une nouvelle guérilla, à sauver la lutte armée du déclin mortel où elle se trouvait.* »

Il a vingt-cinq ans, vit à Paris et possède une grosse somme d'argent qui doit lui permettre de retourner éventuellement au Venezuela. « *Cet argent, je m'en débarrassai en trois semaines, au moyen de dépenses somptuaires ou généreuses (...). Je me préparai donc à commettre des agressions.* » Lorsqu'il comparaît, le 9 décembre 1974 devant la cour d'assises de Paris, il en reconnaît trois, toutes à main armée. Mais il nie être l'auteur de l'attaque qui, le 19 décembre 1969, a coûté la vie à une pharmacienne et à sa préparatrice, boulevard Richard-Lenoir à Paris. Comme il nie la tentative de meurtre d'un client et d'un gardien de la paix qui tentaient de ceinturer l'agresseur. Malgré ses dénégations, il est condamné à la réclusion criminelle à vie.

Six ans et demi en prison

Au cours de sa détention, il passe avec succès une licence de philosophie et une maîtrise d'espagnol. Il rédige *Souvenirs obscurs...* dont la publication accroît le malaise qu'a suscité la décision de la cour d'assises de Paris. Outre ses premières années et son itinéraire de militant politique, puis de « gangster », il retrace dans ce livre — et y démonte — les charges qui pèsent contre lui.

Le 20 novembre 1975, la Cour de cassation annule l'arrêt de la cour d'assises de Paris. Le 4 mai 1976, les assises de la Somme, devant lesquelles il comparaît à nouveau, le déclarent innocent de l'affaire du boulevard Richard-Lenoir et le condamnent à douze ans de réclusion criminelle pour les trois agressions qu'il a reconnues. Le 5 octobre 1976, il fait l'objet d'une mesure de libération conditionnelle et quitte la prison de Fresnes où il est incarcérer depuis le mois d'avril 1970.

Ses démêlés avec la police ne sont pas terminés. Le gardien Gérard Quinet, aujourd'hui brigadier de police, grièvement blessé au cours de la fusillade du boulevard Richard-Lenoir, tente d'obtenir de la justice une saisie-arrêt sur ses droits d'auteur. Il se fonde sur le fait que Pierre Goldman a omis de se pourvoir en cassation contre l'arrêt civil de la cour d'assises de Paris qui lui accorde des dommages et intérêts d'environ 120 000 francs. Au terme d'une longue procédure, la cour d'appel de Paris avait décidé, le 30 mai dernier, que M. Gérard Quinet était effectivement fondé à lui réclamer cette somme. Pierre Goldman s'était pourvu en cassation il y a une semaine contre cette décision.

Après sa sortie de prison, cet ancien marxiste, militant de l'U.E.C., cet ancien révolutionnaire fasciné par les Caraïbes et l'Amérique latine, ce malfaiteur repenti, avait opté pour une position de « *réflexion et de résistance* » intellectuelles. Il avait été engagé comme journaliste durant quelques mois, puis comme pigiste régulier, au quotidien *Libération*, où il comptait de nombreux amis.

Là, progressivement, il avait écrit des articles, distillé des idées. « Libération ? *c'est le seul journal dans lequel je puisse écrire* », disait-il tout en lui reprochant avec violence tel ou tel de ses articles. Car Pierre G oldman, s'il avait « bazardé » peu ou prou un certain marxisme, restait d'un anti-fascisme sans faille. Un article sur la nouvelle droite le heurte profondément, un autre, où il est fait référence à Céline, aussi. A chaque fois, il tempête, essaie de convaincre de la nécessité d'être vigilant et intransigeant sur ce thème.

Il se met à la rédaction d'un premier roman : *l'Ordinaire mésaventure d'Archibald Rapoport* (Julliard). Il voyage. Il repart vers les Caraïbes, le Venezuela. Il se saoule de créole qu'il parle comme le français, de musique afro-cubaine. « La Salsa : du ruhm dans les oreilles » est le titre de l'un de ses derniers

Dans le même temps, et dès le début de 1977, Pierre Goldman entre au comité de rédaction de la revue *les Temps modernes*, dirigée par Jean-Paul Sartre. Tous les quinze jours, il participe aux réunions du comité, assure des permanences. Très prolixe, il parle de l'Amérique latine, d'Israël ,de la justice. D'une grande spontanéité, reconnaissant ses contradictions, constamment en recherche et à la recherche de son identité, il reste de gauche.

Directeur de collection chez l'éditeur Ramsay, où il devait publier un essai philosophique, il travaille aussi à un ouvrage collectif sur la nouvelle droite et à un scénario de film sur les immigrés dans la Résistance à Paris. Ces derniers temps, certains de ses proches avaient constaté son inquiétude, « *pour les autres* », « *pour lui* ».

LAURENT GREILSAMER.
et BERTRAND LE GENDRE.

« Est-ce qu'on peut dire la prison ? »

En 1975, Pierre Goldman avait publié « Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France ». Le livre n'était pas qu'un plaidoyer d'innocence. On lira ci-dessous un extrait dans lequel Pierre Goldman pourrait-on dire, psalmodiait la prison.

« *Est-ce qu'on peut dire la prison ?*

» *Est-ce qu'on peut dire le silence, est-ce qu'on peut dire les larmes lentes et secrètes après l'extinction des feux, parfois, est-ce qu'on peut dire l'amitié des voyous et des assassins, des voleurs, est-ce qu'on peut dire la détresse, la fierté, la superbe des vieux caïds enfermés, qui répètent inlassablement la litanie de leurs exploits passés, ou qui n'en parlent jamais, est-ce qu'on peut dire l'attente et le temps, est-ce qu'on peut dire le claquement quotidien des barres de fer sur les barreaux, quand les matons en effectuent la sonde, est-ce qu'on peut dire Monsieur le directeur j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, est-ce qu'on peut dire Goldman avocat, Goldman parloir, Goldman extrait, Goldman dentiste, Goldman échange-fouille, Goldman passager-hôpital, Goldman visite médicale, Goldman prétoire, est-ce qu'on peut dire les femmes qu'on regarde du fourgon cellulaire, et qui tordent le plexus de douceur, de douleur, est-ce qu'on peut dire les revues pornographiques je veux pas oublier comment c'est fait un sexe d'une femme, est-ce qu'on peut dire l'humiliation de se masturber, est-ce qu'on peut dire la terreur de l'absence progressive de désir, d'érection, est-ce qu'on peut dire les avocates, bonjour maître, elle a un sexe sous sa robe, est-ce qu'on peut dire l'excitation des transports au Palais, avec escorte spéciale, réservés aux prévenus considérés comme dangereux, est-ce qu'on peut dire le regard des gendarmes, c'est un tueur, est-ce qu'on peut dire le regard des autres détenus, est-ce qu'on peut dire SHS, HS, MS, AS, DPS, Super Haute Surveillance, Haute Surveillance, Mœurs Spéciales, A Surveiller, Détenu Particulièrement Signalé, est-ce qu'on peut dire les durs qui reviennent du parloir brisés, éteints, silencieux, parce que leur femme ne viendra plus, est-ce qu'on peut dire les portes des cellules qui retentissent, la nuit, sous les coups furieux d'un détenu affolé qui n'en peut plus, est-ce qu'on peut dire les pendaisons, est-ce qu'on peut dire y'en a un qui s'est accroché il est mort en déchargeant, est-ce qu'on peut dire les promenades, est-ce qu'on peut dire les dimanches et les jours de fête, pas de courrier, pas d'avocats, pas de parloirs, rien, est-ce qu'on peut dire les matons, la haine et la sympathie, le mépris, l'estime, la méfiance, est-ce qu'on peut dire chef ça va pas en ce moment je deviens fou, est-ce qu'on peut dire l'amère chaleur et la chair de poule de ces misérables dialogues qui consolent, le soir, au moment de la fermeture des portes, après le courrier, avant la nuit, est-ce qu'on peut dire descendez de la fenêtre non j'ai le droit de respirer, est-ce qu'on peut dire la prochaine fois que j'vous prends à parler au tuyau j'vous aligne, alignez-moi si vous voulez vous voulez peut-être que je parle aux murs, est-ce qu'on peut dire le sang qu'on va donner quatre fois par an pour boire un quart de vin et respirer l'odeur des femmes, des infirmières, est-ce qu'on peut dire les cellules de Super Haute Surveillance, l'isolement, la solitude ? Est-ce qu'on peut dire la solitude ?* »

TÉMOIGNAGE

Son désespoir était infini

par MARC KRAVETZ (*)

Le 8 avril 1970, Pierre Goldman n'était pas au rendez-vous. Je l'attendais sans vraiment l'attendre. Depuis plusieurs mois, il venait chez moi, tous les deux ou trois jours. Nous parlions de tout et de rien, de notre passé commun, d'un événement du jour, d'une promenade à Cuba, des guérillas latino-américaines, des gauchistes de l'après-mai. De loin en loin, Pierre se livrait encore à de brillantes improvisations théoriques, rappels du temps où il passait pour l'un des principaux animateurs de la gauche communiste estudiantine. Souvent, il s'arrêtait au milieu d'une conversation et restait un long moment prostré dans un silence morne.

J'avais appris par bribes, et sans que jamais il en parlât avec précision, qu'il avait commis au cours de l'hiver plusieurs agressions à main armée. Mais, disait-il, il était décidé à y renoncer. Il voulait repartir sans bien savoir où, au Venezuela peut-être, ou bien au Liban, rejoindre des guérilleros, des partisans, retrouver une fraternité de combattants authentiques, dont ses anciens camarades français, trotskistes ou maoïstes, n'incarnaient à ses yeux qu'une pitoyable caricature. Mais il en parlait sans y croire, comme s'il avait voulu me convaincre et se convaincre qu'il n'avait été qu'un gangster de circonstance et que, la parenthèse refermée, il redevenait le militant, le révolutionnaire, disponible et intact.

Je n'avais pas besoin d'être convaincu. Je partageais son désarroi et cela m'interdisait tout jugement moral. Je ne pouvais que lui proposer une amitié impuissante à le tirer du désespoir où je le voyais sombrer. J'appris le lendemain, devant le kiosque à journaux, que Pierre Goldman avait été arrêté, la veille à 17 heures, au carrefour de l'Odéon. Sa photo s'étalait sur toute la hauteur d'un quotidien du soir, et le titre annonçait la capture de l'assassin des pharmaciennes du boulevard Richard-Lenoir.

Cette arrestation ne me surprit pas. Si, à l'instant même, je sus d'évidence (et probablement bien en peine alors de dire pourquoi) qu'il n'était pas cet assassin, l'épilogue tragique de ses longs mois d'errance me semblait aller de soi, et j'eus au même moment la conviction que Pierre l'attendait, voire, secrètement, le souhaitait. Au terme de cette décennie de grandes débâcles idéologiques où le public, désormais blasé du spectacle de la violence, ne distingue plus guère les frontières de la politique et du fait divers, l'itinéraire d'un Goldman peut passer pour une sorte de préfiguration du terrorisme contemporain.

Beaucoup ne se sont pas privés, lors du premier procès d'assises — et même certains de ses anciens camarades qui, par la suite, ont changé d'avis — de recourir à ce raccourci commode : Goldman, révolutionnaire, dévoyé, braquant le bourgeois faute d'avoir pu participer à un grand soir apocalyptique. Pierre avait senti le danger et, au risque d'en pâtir, résolut de ne pas y donner prise. Au grand dam de sa défense, il lut, à l'ouverture du procès, une déclaration dans laquelle il refusait les « *témoignages de moralité* ». Goldman ne manquait pas alors d'amis honorables et pouvait compter sur quelques témoignages prestigieux. Il les récusa tous. Auteur de trois hold-up, il entendait qu'on le jugeât sans complaisance et ne voulait pas étayer sa proclamation d'innocence, dans le double crime qu'on lui imputait, par autre chose que des faits irréfutables : « *Je suis innocent parce que je suis innocent. Et non parce que diverses personnes viendraient souligner tel trait de mon caractère, de mon comportement, etc.* »

Le jury n'y vit qu'une preuve supplémentaire du machiavélisme de l'accusé. Il eût encore moins compris ce que Goldman appelait l'« *évidente nature passionnelle, viscérale, de ma vie politique* ». Tout, pourtant, se jouait là.

Révolté de naissance

Le jeune homme qui débarque, à vingt ans, dans les parages agités d'une Sorbonne qui vient de vivre les grandes heures de la fin de la guerre d'Algérie, est un révolté de naissance, un exclu qui revendique son exclusion comme signe d'appartenance. Ce fils de résistant juif, « *révolutionnaire professionnel* », ne se consolera jamais d'être né trop tard dans un monde trop vieux, qui ne peut lui offrir d'autre aventure que celle de la réussite sociale. Lycéen surdoué, étudiant brillant, Goldman rate systématiquement toutes les études qu'il feint d'entreprendre. Ses épreuves à lui sont les perpétuels défis qu'il se lance pour n'être jamais ce qu'on attend de lui.

Militant de l'Union des étudiants communistes au moment où celle-ci se rebelle encore contre le paternalisme et le conformisme staliniens du parti, il y fait des ravages éblouissants. Goldman sèche les cours, mais dévore les livres, il écrit, il invente. Cependant, on le voit moins dans les débats tumultueux des amphithéâtres que dans les bagarres qui opposent étudiants d'extrême gauche et d'extrême droite.

Fascination de la violence ? Le chef du service d'ordre des étudiants communistes de Sorbonne-Lettres n'est pas précisément un casseur. Certes, il avoue sa « *haine* » profonde, irréductible, pour toute forme de fascisme, rétro ou néo, mais ce n'est pas l'essentiel. Ecoutez-le : « *Il me semble commencer d'échapper à l'abjection, à l'ignominie du pur maniement de concepts qui fait l'essentiel de notre activité : de cette lutte antifasciste dérisoire et substitutive. J'évite un peu des souillures de notre génération, impuissante, castrée, privée d'histoire.* » Dérisoire et substitutive : ici, rien ne se joue. Cet ersatz d'action, cette comédie de la révolution, ces simulacres d'affrontements dans lesquels s'enlisent les organisations étudiantes, Pierre Goldman les vit dans un dégoût permanent.

L'alcool et la musique accompagnent ses dérives. Fuyant ses amis, il cherche dans les bars antillais de Paris une communion immédiate et qu'il sait factice. Périodiquement, il annonce son départ pour un ailleurs dont tout le monde rêve et auquel personne ne croit. Rage d'époque. Une génération entière a nourri son désespoir en se livrant, par procuration, à la violence salvatrice des « damnés de la terre ».

Pierre Goldman non. Parti en 1966 pour une folle équipée qui se termine dans une prison de Louisiane, il récidive l'année suivante pour Cuba. Nous passâmes quelques semaines ensemble à La Havane. Il partageait son temps entre la préparation d'opérations avec de jeunes Guadeloupéens et les soirées à écouter des orchestres locaux.

Insoumis en France, Pierre était heureux de cette illégalité qui lui assurait, croyait-il, une certitude de ne jamais revenir. Il revint pourtant. Le groupe de guérilleros vénézuéliens avec lequel il s'était lié devait, pour retourner au pays, faire un long détour par l'Europe. Pierre devait les attendre à Paris. Le hasard a voulu qu'il passe, dans une semi-réclusion imposée par la clandestinité, les événements de mai 1968. Il s'est expliqué sur le peu de sympathie qu'il éprouva alors pour l'insurrection étudiante. Il ne se hasarda qu'une fois, au milieu de la nuit, à visiter la Sorbonne occupée. Cela n'empêcha pas, par la suite, la police, et aujourd'hui encore divers commentateurs, de faire de Goldman l'une des éminences grises du mouvement de mai. Nous parlâmes longuement cette nuit-là : dialogue de sourds, Goldman était déjà au Venezuela, dans un combat réel, qu'il refusait d'identifier à la prise de pouvoir par l'imagination.

Quand il revint, quatorze mois plus tard, il renonça bien vite à donner le change. Lui et son groupe avaient échoué. Mais l'échec politique n'était encore rien. Il me fallut du temps pour comprendre que Pierre ne se pardonnait pas d'être encore vivant, et, à vingt-six ans, d'être au terme d'une histoire qui n'avait pas eu lieu.

On connaît la suite, les hold-ups, la prison, les procès, deux livres. On connaît aussi la fin. C'est à chaque minute que Pierre a transformé sa vie en un destin identifié à l'errance millénaire du peuple juif, qui ne peut se comprendre ni dans une religion (« *Né juif et athée* ») ni dans un pays (« *Trop juif pour m'enraciner* »). Relisez aujourd'hui ses livres et ses articles. S'ils sont, comme on dit, d'un grand écrivain, ce n'est pas l'effet d'un talent révélé par un long séjour carcéral. Le mot, la phrase, y ont le poids, la force, l'éclat de l'essentiel. Il n'a pas seulement vécu son temps. Il l'a vécu pour tous, pour nous tous, jouant à chaque fois sa vie pour expier l'"absurdité.

Quand les adolescents que nous étions rêvaient d'une révolution fraternelle dans le sillage de Che Guevara, il est parti au Venezuela. Quand, militant déçu, il a retrouvé la déchéance honteuse de ses anciens amis, il a résolu d'aller au bout de sa propre déchéance. Quand les reniements de la décennie sont devenus autant de principes de mode et de littérature, il a choisi de bâtir une œuvre solitaire, faite d'un désespoir qui n'était pas du semblant.

Pierre Goldman était un homme vivant, déchiré, sensuel, brûlant, homme d'amitié et homme d'amour aussi. A l'heure où le commando « Honneur de la police » frappait, Christiane Goldman entrait dans une maternité. De sa prison, il avait écrit : « *Je lui dis que nous aurions des enfants. Je pensais qu'ils ne seraient pas des juifs basanés au sang nègre, mais des nègres qui auraient du sang juif.* »

Goldman vivant, authentique et pur jusqu'à l'ultime seconde : nous le savons, comme les tueurs l'ont su, quand, si l'on en croit les témoins, après avoir été atteint d'une première balle, il s'est retourné et a regardé son assassin.

« *Quel pouvoir a donc ce juif ?* disaient les gens.

— *Son désespoir est infini.* »

(*) Journaliste à *Libération*.

Les trois morts

(Suite de la première page.)

Délinquant, Pierre Goldman se voulait idéalement tel, pour des raisons qui étaient siennes et qu'on l'a, pour jamais, empêché d'expliquer tout à fait. Il se révéla en ce sens plus proche de son siècle qu'il ne l'a perçu lui-même. Coupable, ou *capable* d'avoir mal agi, lui-même avait posé la question, fondamentale, et qui résume au fond tout la lutte qu'un homme peut conduire avec (plutôt que contre) des pouvoirs publics quels qu'ils soient.

Capable d'avoir mal agi, selon des critères qui ne connaissent pas au demeurant de définition, c'est aussi en vertu de ce principe que mourut, le 4 mai 1978, Henri Curiel, victime d'un commando Delta aussi mystérieux, du moins pour le commun, que l'est ce groupe « Honneur de la police », que la police et l'honneur voudront l'une et l'autre récuser. Le meurtre vieux de dix-huit mois, encore irrésolu, apparaît comme un malheureux précédent, pour eux, juifs, militants, assassinés.

Contre cette capacité de nuire, accusation plus pesante que tout, Henri Curiel n'avait pu mais. Pierre Goldman avait eu une fois le temps d'en appeler à la loi. Il fut inaudible tant que ne se manifestèrent pas ceux qui font agir la loi, ceux qu'on écoute lorsqu'ils parlent.

Condamné à Paris, Amiens l'acquitta. Paris avait ignoré les faits pour ne juger que l'homme *a priori* soupçonné ; Amien considéra l'un et les autres, par la grâce aussi d'un avocat, Georges Kiejman, qui cristallisa tout : l'ardeur et le défaut de preuves. L'acquittement et l'appel à la loi n'auront été que provisoires, la justice ayant été désavouée, par des fous criminels qui, l'arme au poing, s'en disent les champions.

Fous criminels est encore une expression trop bénigne à l'adresse de ceux qui ont moins tué l'acquitté de 1976 qu'ils n'ont assassiné le juif et le militant de toujours ; moins bafoué la justice qu'ils n'ont, à terme, menacé le groupe des inconnus et des fameux qui avaient réclamé, dès 1974, non l'acquittement mais justice.

Les assassins de jeudi savent d'ailleurs ce qu'ils font. L'époque leur est assez favorable pour qu'un parti de la majorité ait parlé naguère de fascisme rampant. On le verrait plutôt à présent se dresser assez fièrement sur ses pattes de derrière. Qui le combat ? Qui ne l'encourage ?

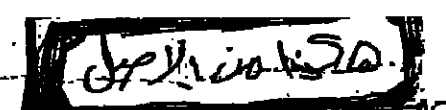
En fait de lutte contre lui, qui, en définitive, ne devrait valablement que venir de l'Etat, on n'entend que le silence. On craindrait de penser : et pour cause. Quand la priorité des priorités est à l'ordre, il ne faut s'attendre qu'à ses extrémités : le meurtre idéologique. Ce ne sont pas les débats ambigue sur l'antisémitisme (mais accessoirement sur le racisme et l'intolérance) qui peuvent servir d'antidote. On oserait dire : au contraire.

Non plus que cette perversion de l'esprit qui fait actuellement rentrer la « nouvelle » droite dans la benoîte, anodine, noble et distinguée catégorie des débats d'idées.

La mort de Pierre Goldman est donc dans de telles conditions un rappel à l'ordre. Elle balaie pour qui veut bien le voir cette torpeur et ce confort. L'extrême droite, qu'on laisse se travestir d'idéologie, peut aussi impunément se parer d'innocence. Apparemment sans désaveu. Les précédents ne sont pourtant pas si loin. Mais la mémoire paraît faire défaut.

PHILIPPE BOUCHER.

● *La Fédération nationale des radios libres* annonce qu'elle diffusera, samedi 22 septembre, à 15 heures, une « émission-témoignage » sur l'assassinat de Pierre Goldman. Cette émission-pirate se fera en direct (M.F., 95 MHz) et en public au siège du P.S.U., 9, rue Borromée, Paris (15e), en présence de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., et avec la participation de membres du syndicat de la magistrature, de la ligue des Droits de l'homme, et de diverses personnalités.



de Pierre Goldman

est organisée par les groupes d'extrême gauche

calibre 11,43 et de fragments d'une balle qui a abouti dans la vitrine d'une banque voisine. L'examen balistique devrait permettre d'établir s'il a été fait usage d'une arme ou de deux.

Les deux assassins se sont enfuis, rejoints apparemment par un troisième complice qui se trouvait en « couverture » sur le terre-plein central de la place. Selon un témoignage, l'un des tueurs se serait alors adressé à son acolyte en espagnol, criant « hombre ! » (« hé, mec ! »).

Le travail des enquêteurs a progressé rapidement en raison de la présence, auparavant, de trois inspecteurs de la 9e brigade territoriale qui « attendaient » des malfaiteurs. Intrigués par le comportement tendu des deux individus, ils les ont bien observés avant de partir.

Ils ont pu faire un portrait très précis des deux hommes. Il s'agit, pour le premier, d'un homme aux cheveux bruns et courts, à fine moustache, vêtu d'un blouson noir et d'un jean, chaussé de baskets. Le deuxième homme, les cheveux blonds coupés également courts, portait un blouson bleu.

De trente à quarante-cinq minutes après l'assassinat de Pierre Goldman, un correspondant anonyme a revendiqué auprès de l'agence France-Presse cette « exécution », au nom d'un groupe s'intitulant « Honneur de la police ».

Les enquêteurs orientent leurs investigations vers les groupes d'extrême droite

Pierre Goldman se sentait-il menacé ? A plusieurs reprises, il avait avoué sa peur à ses amis, notamment après l'assassinat, le 18 mars 1978, de François Duprat, membre du bureau politique du Front national, une organisation d'extrême droite. Il semblait redouter des représailles, au point qu'il avait demandé à plusieurs de ses proches de le protéger. Des militants d'extrême gauche l'avaient accompagné dans ses déplacements, durant plusieurs jours, et quelques amis avaient vécu dans son appartement.

Les amis de Pierre Goldman affirment aussi que celui-ci s'était senti plusieurs fois visé par l'hebdomadaire *Minute*, principalement au moment de l'« affaire François Duprat ». L'hebdomadaire rapportait, en effet, dans un numéro de mars 1978, que les policiers chargés de l'enquête sur la mort du militant d'extrême droite avaient trouvé une liste de *« vingt personnalités condamnées à mort »*. Les noms de François Duprat et de l'écrivain Jean Edern-Hallier auraient figuré sur cette liste. Selon *Minute*, l'auteur de la lettre aurait pu être *« un personnage fort célèbre (...), remarquablement intelligent, bénéficiant d'une grande notoriété dans l'ultra-gauche »* (...), qui aurait *« constitué un commando calqué sur les Brigades rouges »*. Pierre Goldman, selon ses amis, se serait senti désigné.

L'enquête sur l'attentat contre la voiture du militant C.G.T., M. Maurice Lourdez, le 8 mai, qui avait déjà été revendiqué par un groupe « Honneur de la police », n'a jamais abouti. La préfecture de police devait d'ailleurs douter de l'éventualité de la participation de policiers puisqu'elle n'avait même pas saisi l'Inspection générale des services (I.G.S.).

Si certains avaient conclu qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'une intimidation, d'autres ont estimé que le but homicide n'était pas à exclure : la bombe aurait dû exploser lors de l'ouverture de la portière par M. Lourdez. Mais ce point n'a jamais été éclairci.

L'attentat du 20 septembre, lui, ne laisse guère de doute sur les intentions meurtrières de ses auteurs.

Faut-il croire que des policiers y soient mêlés ? Le défenseur de Pierre Goldman ne le pense pas, et les syndicats de policiers ne veulent pas le croire. On peut seulement noter que le communiqué revendiquant l'assassinat contient une phrase — *« Pierre Goldman a payé ses crimes, la justice du pouvoir ayant montré une nouvelle fois son laxisme »* — dont la tonalité fait écho aux récriminations d'une fraction de la police. Depuis quelques années, des policiers se sont regroupés dans des petits syndicats où les thèmes de la « légitime défense » trouvent un large écho. Ils dénoncent fréquemment la mansuétude des magistrats, sans que l'administration fasse preuve d'une grande vivacité de réaction contre ces campagnes.

Il serait hasardeux de conclure à une participation de policiers au meurtre de Pierre Goldman. La police en effet ne vit plus au temps où des réseaux faisaient la loi, au temps des luttes contre le F.L.N., puis contre l'O.A.S.

Ce vendredi, les policiers de la brigade criminelle semblaient davantage orienter leur enquête, pour l'instant, vers les milieux d'extrême droite. Le signalement très précis des assassins pourra être comparé avec des photographies. Une expertise balistique devrait aussi permettre de mesurer le lien entre cet assassinat et ceux de Henri Curiel, et de Laïd Sebaï. Ces deux personnes avaient, en effet, été tuées avec un pistolet 11,43, comme Pierre Goldman, et des témoins, dans les deux cas, avaient vu des jeunes gens s'enfuir à pied après les coups de feu.

Les enquêteurs n'éliminent pas, toutefois, l'hypothèse d'un règlement de comptes. Pierre Goldman était, en effet, très lié au milieu sud-américain à Paris. Il avait effectué ces derniers mois plusieurs voyages, notamment au Venezuela.

« HONNEUR DE LA POLICE »

L'assassinat de Pierre Goldman est la seconde manifestation du groupe Honneur de la police. Le 8 mai 1979, ce même groupe avait revendiqué l'attentat commis, en Seine-et-Marne, contre la voiture d'un responsable du service d'ordre de la C.G.T., M. Maurice Lourdez. Le communiqué rappelait les incidents qui avaient eu lieu, le 23 mars, entre des militants de la C.G.T. et un policier sans uniforme, M. Roger Le Xuan, « interpellé » par les syndicalistes. Le groupe Honneur de la police annonçait notamment : « Les policiers solidaires se préparent à assurer désormais eux-mêmes leur défense. Ils en ont les moyens. »

Les auteurs de ces deux attentats ont utilisé le nom d'une organisation de résistants qui a effectivement existé pendant la guerre, et qui était essentiellement constituée de policiers en tenue relevant de la préfecture de police. Cette organisation avait été à l'origine, avec d'autres groupes de résistants, de l'insurrection de Paris le 19 août 1944.

LES PRÉCÉDENTS

En dehors de diplomates ou d'hommes politiques étrangers, six personnes ont été assassinées en France depuis trois ans pour des motifs qu'on peut considérer comme politiques, même si certaines de ces affaires n'ont pas été élucidées.

● JEAN DE BROGLIE, député (républicain indépendant) de l'Eure, ancien ministre, est assassiné le 24 décembre 1976, rue des Dardanelles, à Paris-7e. L'enquête sur ce crime se poursuit. De nombreux points restent inexpliqués.

● JEAN-ANTOINE TRAMONI est assassiné, le 23 mars 1977, dans le Val-de-Marne. Ancien vigile de la régie Renault, il avait tiré, le 25 février 1972, sur un jeune militant maoïste, René-Pierre Overney, le tuant. L'attentat est revendiqué par les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP).

● PIERRE MAITRE est tué le 5 juin 1977 au cours de l'attaque, à Reims, d'un piquet de grève de la Société des verreries mécaniques champenoises par un commando composé de membres de la C.F.T. Son assassin présumé, Claude Leconte, doit être jugé prochainement par les assises de la Marne.

● LAÏD SEBAÏ, gardien de l'Amicale des Algériens en Europe, est assassiné le 2 décembre 1977, à Paris, par deux hommes, qui prennent la fuite à pied. L'attentat est revendiqué par un « commando Delta », dont le nom fait référence à celui que se donnaient des commandos de l'O. A. S. durant la guerre d'Algérie.

● FRANÇOIS DUPRAT, membre du bureau politique du Front national, est tué, le 18 mars 1978, dans l'explosion de sa voiture, en Seine-Maritime.

● HENRI CURIEL, réfugié politique apatride, d'origine égyptienne, est assassiné, à Paris, le 4 mai 1978. Un « commando Delta » revendique l'attentat. La police révèle que l'arme utilisée est la même que celle qui a tué Laïd Sebaï.

LES RÉACTIONS

● Me GEORGES KIEJMAN, qui fut le défenseur de Pierre Goldman lors de son second procès, estime que celui-ci a été victime *« d'un acte de terrorisme fasciste n'ayant rien à voir, ni de près ni de loin, avec un acte policier »*. « *On pourrait croire*, a-t-il poursuivi, *qu'il avait un contentieux avec la police, mais je n'y crois pas. C'était un militant de gauche qui ne militait plus dans aucune organisation précise. Mais il avait toujours la même sensibilité à l'injustice. En outre, il était très marqué par sa judaïcité, et par le problème juif en général.*

» *Je ne crois pas qu'il se sentait menacé*, a conclu Me Kiejman. *Après sa libération, il avait fait durant quelques temps adresser son courrier chez moi, mais ce n'était que pour fuir les demandes d'interview* »

● LA FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE (F.A.S.P.) « *ne peut croire que cet acte odieux ait pu être commis par des policiers* ». Elle exprime son « *indignation devant ce meurtre et demande aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour découvrir rapidement les assassins.* »

● LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : « *Depuis 1968, la justice et les forces de police ont été orientées vers la répression de la gauche et de l'extrême gauche française. Le pouvoir a fait accepter cela par l'opinion publique au nom de la sécurité et d'un prétendu danger terroriste alimenté par les situations allemandes et italiennes. L'assassinat de Pierre Goldman (...) met en cause la responsabilité du ministère de l'intérieur et de certains hauts fonctionnaires de la police qui ont alimenté une campagne visant à dénoncer le laxisme des juges et la démission de la justice.* » Le syndicat « *attend de M. le président de la République qu'il s'oppose solennellement aux critiques de certains membres de son gouvernement adressées aux tentatives de la justice de faire prévaloir les principes généraux du droit et le respect des libertés sur la politique de la sécurité.* »

● LE PARTI SOCIALISTE exprime « *sa profonde indignation* » devant l'assassinat de P. Goldman et « *condamne avec la plus grande vigueur ceux qui l'ont perpétré et permis* ». Le P.S., « *solidaire des organisations démocratiques qui entendent protester contre cet assassinat, demande solennellement que tout soit mis en œuvre pour que les responsables ne puissent bénéficier de l'impunité* ».

● LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE demande « *que des recherches aient lieu pour empêcher ces commandos (...) de récidiver* ». Le M.J.S. « *salue la mémoire de l'homme militant, même si nous n'étions pas d'accord avec sa ligne politique, et l'écrivain qui a bouleversé la jeunesse de France* ».

● LA FEDERATION ANARCHISTE : « *L'assassinat de Pierre Goldman n'est pas un acte isolé. Il est à relier à la vague sans cesse croissante de violence patronale et étatique dont sont victimes tous ceux qui s'opposent à l'ordre bourgeois. Devant cette montée de la répression, qu'elle s'effectue par le biais de l'Etat (23 mars-1er mai) ou par celui de bandes armées (assassinat de Pierre Mestre), nous ne pouvons rester sans réaction.* »

● LE SECRETARIAT NATIONAL DE LA C.F.D.T. : « *Dès l'instant où des individus ou des organisations nient la justice (...) et cherchent à s'y substituer, il n'y a plus de sécurité publique (...). Il est capital de ne pas laisser faire, et c'est pourquoi il importe que les meurtriers soient recherchés activement. Ce serait d'ailleurs la meilleure preuve de toute absence de lien, que l'on veut espérer, entre les forces de l'ordre et le groupe dit « Honneur de la police* ».

Dans la presse parisienne

LE MATIN : c'est l'horreur.

« *Pierre Goldman, aujourd'hui, est mort, abattu par trois hommes qui se réclament d'un réseau « Honneur de la police ». C'est l'horreur. Et le temps des hypothèses. Qui se cache derrière cette organisation terroriste ? Le meurtre est-il politique, raciste ou les deux à la fois ? Qui peut ainsi oser régler ses comptes à la manière des tueurs de l'escadron de la mort formé au Brésil par le commissaire Fleury ? Ces assassins auraient-ils estimé que les temps sont devenus favorables à cette « solution finale » qui soulève le cœur ?* »

L'AURORE : hors des normes.

« *Il avait été comparé à un héros des « Possédés » de Dostoïevski. Et ceux-là mêmes qui le croyaient coupable, qui l'auraient sans remords envoyé finir ses jours en prison, ceux-là aussi s'inclinaient devant cette personnalité hors des normes. Comme certains oiseaux de nuit, Pierre Goldman attirait et fascinait. Plus tourmenté que quiconque, plus ambigu que personne, il ira du revolver à la révolution. C'est peut-être parce que, au commencement, il y avait eu la révolte d'un petit juif polonais né en France.* »

FRANCIS PUYALTE.

LIBERATION : un pur.

« *(...) Les prophètes sont des purs, et Pierre était un pur. J'entends l'aboiement assourdissant des tueurs qui ce matin à une terrasse de café parcourent la presse à la recherche du récit de leurs exploits. J'entends le ricanement imbécile des salauds pour qui Goldman combinait tous les traits de l'homme à abattre : juif, aimant les Noirs, révolutionnaire, braqueur, taulard, écrivain, ce qui est naturellement une circonstance aggravante, et surtout, pire que tout, l'homme qui avait échappé à la peine de mort pour un crime qu'il niait, accusation terrible dont la justice l'avait acquitté. A sa manière, Pierre Goldman avait le visage d'un portrait-robot. Il ressemblait à tout ce qui haïssent les imbéciles, et, parmi eux, mais ils ne sont pas les seuls, les lecteurs de* Minute *: Pierre avait échappé à l'extermination des juifs, à l'armée vénézuélienne, à l'échafaud, à la prison. Il ne devait pas échapper aux tueurs, qui doivent vouloir nettoyer la France de ce qu'ils doivent appeler entre eux l' « anti-France ». C'est-à-dire nous*

» *Ce portrait-robot, c'est aussi le mien, le nôtre. Tous nos traits y sont. Mais les siens sont plus prononcés. Parce que, à sa manière, entière, brutale, d'une seule pièce, Pierre Goldman était le plus pur d'entre nous. Celui qui avait été jusqu'au bout de ses fantômes. Jusqu'au bout de ses fantasmes (...).* »

SERGE JULY.

L'HUMANITE : M. Bonnet fait la sourde oreille.

« *(...) Certes, c'est une tradition de la bourgeoisie que d'entretenir un climat de peur dans les périodes difficiles et de recourir pour cela à des professionnels de la provocation. Mais, rarement autant que ces dernières années, on a assisté à une telle succession d'actes de violence de caractère fasciste. Les policiers eux-mêmes et leurs syndicats les plus représentatifs, qui ne voient pas sans inquiétude se développer certaines pratiques dans leurs rangs, ont dénoncé le danger.*

» *Mais, au ministère de l'intérieur M. Bonnet fait la sourde oreille. On a même observé que, sous son règne, la violence, l'insécurité et la provocation se portaient fort bien. Et pourtant, M. Bonnet est toujours ministre.* »

ROGER POURTEAU.

LE FIGARO : l'écrivain-né.

« *(...) Avec son deuxième livre, l'écrivain-né devenait alors un professionnel de l'écriture. Non pour raconter sa vie d'ancien taulard mais pour jouer sa vie et sa mort à pile ou face avec les mots, avec le langage. Le personnage essentiel de ce roman ne pouvait être que la violence, et la violence pour la violence. Mais celle-ci ne se justifie que par ses origines (Auschwitz par exemple...) et n'a de raison d'être que l'expiation. Mieux, et même sous sa forme romanesque, le livre se voulait une suite de la première biographie. En ce sens qu'il était, avant le récit d'une errance, l'attente d'une agression, et le défi à une mort tragique.*

» *Ecrit prémonitoire ? Goldman se savait-il condamné, ou se voulait-il condamné ? Seule, pour lui, l'écriture était salvatrice.* »

GERARD GUILLOT.

FRANCE-SOIR : Goldman se savait menacé.

« *Hier Goldman, et demain qui ?*

» *Après l'assassinat de Pierre Goldman, abattu hier à midi sur une petite place tranquille du XIIIe arrondissement, plusieurs de ses amis ont peur. Maintenant que Goldman est tombé sous les balles des tueurs, ils savent que leur vie est aussi sérieusement menacée que l'était la sienne. (...) Car voilà dix ans bientôt que Pierre Goldman fait périodiquement la une des journaux. On l'a accusé, on l'a déclaré coupable, il s'est juré innocent, on l'a traité de voyou et de gangster, on a célébré son talent d'écrivain, on a salué son cheminement intérieur pour cerner et exprimer sa personnalité étrange. On a été pour, on a été contre, il a gonflé des torrents de passions contradictoires et, maintenant qu'il est la « victime », il va en déchaîner bien d'autres puisque ses assassins, quels qu'ils soient, ont voulu faire de leur crime un acte de vengeance, en le revendiquant comme une réaction contre « le » laxisme de la justice du pou- » voir ». (...)* »

JUSTICE

Les militants bretons devant la Cour de sûreté de l'État

Yann Puillandre, une « figure »

M. Yann Puillandre, quarante-trois ans, ne se satisfait pas d'un *curriculum vitae* froid et schématique. Il veut que tout soit clair. Alors, jeudi 20 septembre, quand le président de la Cour de sûreté de l'État, M. Claude Allaer, a abordé son cas, lui qui est considéré comme une des têtes pensantes des militants bretons, il s'est levé et a expliqué patiemment, longuement, ce qu'avaient été sa vie et ses « *vingt ans de militantisme* ». Pendant plus d'une heure et demie il a parlé de son enfance, et des raisons de son combat.

Quatrième des six enfants d'une famille d'agriculteurs exploitant 8 à 9 hectares au pied des monts d'Arrée, il n'alla à l'école qu'à l'âge de sept ans, car ses jambes étaient trop courtes, dit-il, pour couvrir les 5 kilomètres qui le séparaient de Plonévez-du-Faou. Dans la classe, d'un côté ceux qui parlaient le français, de l'autre, les « *bouseux* », comme il les nomme, ceux qui ne s'exprimaient qu'en breton, comme lui. Il a donc appris le français. Plus tard, à quinze ans, parce qu'il n'avait pas de bourse d'études, il a travaillé à la ferme jusqu'à vingt ans.

Yann Puillandre a vu petit à petit son village, où il y avait neuf « feux », se vider. Un car publicitaire de Renault ou de Citroën passait le dimanche après la messe pour recruter. Le contrat était signé immédiatement. Il fallait « *rejoindre* » dans les trois jours. D'autres, les saisonniers, partaient dans le Nord, pour les champs de betteraves. Yann Puillandre se souvient des articles dans les journaux : « *Un chargement de Bretons arrivera à Saint-Quentin, venez choisir...* » « *En sept ans,* raconte-t-il, *dix-neuf jeunes sont partis, j'étais le dix-huitième.* »

En 1956, il a devancé l'appel et s'est engagé dans l'armée de l'air. Orléans d'abord, où il se retrouve dans un cercle culturel celtique avec des gens de sa région. Puis le Maroc, Casablanca, en 1958, où il découvre le colonialisme. « *C'était comme la Bretagne. Les Arabes aussi devaient parler français, le petit fellah en Bretagne, c'était moi.* » Il restera quatorze ans dans l'armée et finira adjudant-chef. « *Une carrière honorable* », précise-t-il, prenant à témoin le général d'aviation assis parmi les juges.

Puis il a créé à Quimper, avec deux amis, une entreprise qui prospérera rapidement jusquà son arrestation. Il sera condamné une première fois par la Cour de sûreté de l'État, le 30 mars 1977, à trois ans d'emprisonnement avec sursis pour tentative d'attentat par explosif. Il avait depuis longtemps opté pour l'indépendance de la Bretagne et avait adhéré au MOB (Mouvement pour l'organisation de la Bretagne).

Le MOB ayant disparu, il fait partie du *Strollad ar vro* créé en 1972. Il quittera ce mouvement quand la tendance des « *nationalistes conservateurs* » l'emporte et s'engage dans le FASAB (Front autonomiste socialiste autogestionnaire breton). Il se présente aux cantonales, aux municipales, chaque fois sans succès, car « *le mouvement n'a pas les moyens financiers de se faire connaître* ». Responsable de la formation militante, il était de toutes les batailles, de toutes les luttes : l'exode rural, le remembrement, le nucléaire, etc., jouant *comme il l'explique*, le rôle de « tampon », d'intermédiaire entre les policiers et les Bretons. Il participait à deux cents, voire deux cent cinquante réunions dans l'année. La police dira de lui qu'il avait une certaine aura, que c'était une « figure autonomiste ». Lui clame qu'il est nationaliste indépendantiste, partisan d'une république bretonne socialiste. « *J'ai le droit de le dire,* lance-t-il, *car c'est la meilleure chose possible pour le bien-être du peuple breton. Debré dit bien qu'il est pour l'indépendance de la France, moi je dis que la Bretagne doit être indépendante. Je ne fais pas partie du F.L.B. ni de l'A.R.B. (Armée révolutionnaire bretonne). La Bretagne doit être indépendante, ce qui ne veut pas dire que l'on va construire un mur de Berlin entre elle et la France. Je n'aime pas que l'on décide pour moi. La France veut détruire ce qui reste de notre personnalité, c'est un ethnocide.* »

Après sa première condamnation, Yann Puillandre a eu toutes les peines du monde à retrouver du travail car, affirme-t-il, « *la police passait partout où j'allais* ». Son ancienne entreprise avait fermé ses portes. Il a donc repris, en septembre 1977, une petite ferme de 5 hectares à un cousin. Il a passé une année à la défricher. Puis le remembrement est venu, et la prison, en juin 1978.

Yann Puillandre s'assied. Il a dit ce qu'il avait sur le cœur. Les juges l'ont écouté. L'ont-ils entendu ? « *La cour est toujours mal impressionnée par l'utilisation des explosifs* », a conclu le président.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Les meurtriers présumés de l'abbé Brau ont été arrêtés

De notre correspondant

Digne. — Les gendarmes de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) ont arrêté, jeudi matin 20 septembre, un repris de justice de vingt-trois ans, Luis-Manuel Albarracin-Jimenez, meurtrier présumé de l'abbé Henri Brau, soixante-trois ans, curé de Saint-Michel-l'Observatoire, assassiné vendredi 14 septembre dans son presbytère.

Curé de Saint-Michel depuis vingt-cinq ans, l'abbé Brau, passionné de brocante et d'antiquités, avait entassé chez lui de nombreux objets de culte, dont certains avaient de la valeur. Il avait communiqué cette passion à son neveu demeurant à Marseille, M. Jean-Pierre Rossi, quarante ans, et avait aidé celui-ci à ouvrir, avec sa mère, un magasin d'antiquités en face du presbytère.

M. Rossi avait ouvert à Manosque une succursale, au-dessus de laquelle habitait Albarracin-Jimenez, impliqué il y a quelques années dans un hold-up, et acquitté au bénéfice du doute. Interrogé depuis mercredi dernier, le jeune homme est passé aux aveux et a donné les noms de deux complices, qui ont été appréhendés jeudi : Jean-Pierre Dovetta, vingt ans, repris de justice déjà condamné pour vol d'objets d'art en 1973, et Patrick Gano, vingt ans, inconnu des services de police.

L'abbé Brau avait succombé à une tentative de strangulation et à des coups portés sur la tête. L'enquête s'efforcera de déterminer si, comme on l'a dit, il a été torturé. — J. B.

Faits et jugements

M. Pierre Bas proposera à nouveau la suppression des crédits de la guillotine

M. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, a l'intention de demander à ses collègues de la commission des finances, qui se réunira le 2 octobre, de repousser les 185 000 francs de crédits affectés dans le projet de budget de 1980 à l'entretien de la guillotine et aux frais d'exécution. « *En rejetant ces crédits*, a déclaré, mardi 18 septembre, M. Bas, *le Parlement supprimera une sanction barbare et anachronique.* »

L'année dernière, la commission des finances avait repoussé un amendement identique du député de Paris. M. Bas avait redéposé celui-ci au cours de la séance publique consacrée à l'examen des crédits du ministère de la justice. Cet amendement, ainsi qu'un autre dans le même sens de M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort), avait été repoussé, le gouvernement ayant eu recours à la procédure du vote bloqué. Le garde des sceaux avait déclaré : « *Ce n'est pas à la sauvette que l'on peut régler un problème philosophique tel que celui-là.* »

Lorenzo Bozano est mis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Limoges a décidé mercredi 19 septembre la mise en liberté de Lorenzo Bozano, d'origine italienne, détenu en France pour escroquerie et condamné en 1975 à Gênes par la cour d'assises à la réclusion perpétuelle pour l'enlèvement et le meurtre d'un enfant.

Acquitté une première fois par la cour d'assise italienne, Lorenzo Bozano devait être rejugé, mais il s'était enfui en France. La juridiction italienne l'avait alors condamné par contumace. Le 15 mai, la cour d'appel de Limoges avait refusé la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien, « *en raison de la trop grande différence existant entre les procédures pénales des deux pays* » (*le Monde* du 17 mai). En France, un individu acquitté ne peut en effet être rejugé. Le droit français prévoit aussi qu'un condamné par contumace doit être obligatoirement rejugé s'il est repris, ce qui n'est pas le cas en Iatlie.

La chambre d'accusation a confirmé la décision prise par le magistrat instructeur chargé du dossier des malversations que Lorenzo Bozano aurait commises en France. Cette mise en liberté a été assortie d'une caution de 15 000 francs.

CONCILIATION MORTELLE

Max Bazile, quarante-huit ans, ancien proxénète, sans profession, a tué jeudi après-midi 20 septembre, vers 16 h. 30, sa femme, Christine, trente-deux ans, originaire de Sète, de cinq balles de 6,35 dans la tête. Le couple se trouvait dans le cabinet d'un juge d'instruction, Mme Elisabeth Linden, pour une entrevue de conciliation préalable au divorce.

C'est à la fin de la rencontre que Max Bazile a brandi un pistolet de petit calibre, avec lequel il a tiré cinq balles sur son épouse, sans que l'avocat de celle-ci et le juge puissent intervenir. Christine Bazile est morte quelques minutes plus tard, tandis que son mari prenait la fuite.

Réfugié dans une cave, il s'est tiré une balle dans la tête avant d'être arrêté par les policiers. Il a été hospitalisé dans un état critique. — (Corresp.)

● *Homonymie.* — L'un des inculpés de fraude au casino de La Grande-Motte (*le Monde* du 18 septembre), M. Bernard Pons n'a aucun rapport sinon de simple homonymie avec le docteur Bernard Pons, ancien ministre, député (R.P.R.) de l'Essonne.

ÉDUCATION

Élèves et enseignants des lycées de Reims en grève

Des « profs supplémentaires »

De notre envoyé spécial

Reims. — Sur les marches du palais de justice de Reims, cinq cents lycéens sont rassemblés, le jeudi 20 septembre, en un vaste sitin. Venant des quatre lycées de la ville, des groupes de garçons et de filles convergent vers ce lieu de rassemblement des « *lycéens en grève* ». Ça et là, quelques banderoles très artisanales — où l'on peut lire « *Des profs supplémentaires* » ou « *Allégez les classes* » — sont tendues. Pendant près d'une heure, les lycéens vont manifester dans les différentes rues du centre-ville. « *Nous sommes concernés*, explique une élève de première au lycée Libergier. *Si les professeurs ont déclenché une grève pour protester contre les effectifs trop nombreux, c'est parce que les conditions d'enseignement, et donc de réussite aux examens, ne sont pas satisfaisantes.* »

Le mouvement de grève qui touche les lycées rémois est en effet parti des enseignants. D'abord aux lycées Clemenceau et Jean-Jaurès, où, note une responsable du Syndicat national des enseignements du second degré (S.N.E.S.), « *à la rentrée, sur trente-sept classes, on en comptait vingt-cinq de plus de trente-cinq élèves, dont dix atteignaient un effectif de quarante* ». Devant ces conditions de travail, qu'ils jugeaient inacceptables pour les enseignants comme pour les élèves, les professeurs syndiqués au SNES, au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), au Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.), ainsi que de nombreux non-syndiqués, décidaient, le lundi 17 septembre, de se mettre en grève pour obtenir l'ouverture de deux nouvelles classes de terminale et d'une classe de seconde.

Selon les enseignants, ce mouvement de grève serait suivi par 60 à 70 % des professeurs.

Le lendemain, les professeurs du lycée Libergier se joignaient à leur action. Et le 19 septembre les forces de police évacuaient une délégation qui tentait une fois encore de rencontrer le recteur. Les professeurs du lycée Roosevelt ont décidé à leur tour de se mettre en grève à partir de ce vendredi 21. « *Il faudrait nous préciser comment on peut faire de la pédagogie dans une classe de quarante élèves* », ironise un enseignant de sciences économiques et sociales. Les grévistes rappellent aussi que dans l'académie deux cent quatre-vingts maîtres auxiliaires en fonctions l'an dernier n'ont pas encore reçu d'affectation.

Aux lycéens qui veulent mener une « *grève active et indépendante* » en informant le public, en occupant les établissements et en organisant des débats, aux enseignants et aux parents d'élèves qui commencent à s'inquiéter, le recteur, M. Jean-Louis Boursin, répond dans le journal local : « *Les classes ne sont pas surchargées, mais seulement chargées. La norme ministérielle de quarante élèves par classe n'est pas dépassée dans les lycées de Reims.* »

SERGE BOLLOCH.

DANS LES UNIVERSITÉS

La majorité des enseignants ont moins de quarante ans

Un décret préparé par Mme Saunier Séité, ministre des universités, et adopté par le conseil des ministres du 8 août (*le Monde* du 10 août) instaure un corps unique de professeurs. Désormais, il n'y a plus qu'un corps de rang magistral qui inclut les maîtres de conférences et les professeurs. Une note publiée le lundi 17 septembre par les services de la direction de l'administration des personnels enseignants et techniques du ministère des universités présente la répartition des enseignants en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur au premier trimestre de 1979 et donc concernés par es décrets publiés cet été.

D'après cette statistique, le total des enseignants exerçant dans les universités était à cette date de 41 978 ainsi répartis : 4 467 professeurs, 5 257 maîtres de conférences, 370 chargés d'enseignement, 13 769 maîtres-assistants et 14 576 assistants, auxquels s'ajoutent 2 803 professeurs du second degré et quelques centaines de lecteurs étrangers. Par rapport à une statistique publiée dans le rapport de M. Francis de Baecque, conseiller d'État, en 1974, on constate qu'entre 1973 et 1979 le nombre des professeurs titulaires a légèrement diminué (4514 en 1973) alors que le nombre de maîtres-assistants a augmenté de plus de 3 000.

La catégorie des maîtres-assistants domine nettement les autres en lettres (39,2 %) et en sciences (43 %) mais reste faible en droit et en médecine. La note du ministère, permet aussi le constater la jeunesse du corps enseignant. La majorité des assistants et des maîtres-assistants est souvent de moins de quarante ans. C'est dans les disciplines juridiques que la moyenne des âges est la plus basse. En revanche, dans la catégorie où les effectifs sont les plus faibles (les professeurs) l'âge est nettement plus élevé : en lettres, 33 % des professeurs ont soixante ans et plus, en médecine 34,1 % ont atteint cette tranche d'âge.

Globalement, la pyramide des âges des enseignants d'université n'ouvre que des perspectives restreintes de renouvellement par départ à la retraite. L'arrêt de l'extension des effectifs des étudiants et même leur diminution dans certaines disciplines ne va pas favoriser non plus la création de postes dans les universités.

Les concours mis en place par les décrets du 9 août dans le but, selon Mme Saunier-Séité « *d'instituer un mode de recrutement et d'avancement équitable, sain, sans ambiguïté, sans pesanteurs administratives* », risquent d'être de moins en moins fréquents, le nombre de postes ayant tendance à se restreindre.

LES RECTEURS POURRAIENT FIXER LES DATES DU BACCALAURÉAT PAR ACADÉMIE DÈS LA SESSION DE 1980

« *Le baccalauréat par académie est déjà une réalité pour le choix des sujets, il n'y a donc aucune raison que les recteurs ne choisissent pas les dates des examens* », a déclaré M. Christian Beullac, jeudi 20 septembre, à Strasbourg.

Une telle décision, précise-t-on au ministère de l'éducation, pourrait être prise dès la session de 1980. Elle coïnciderait avec l'application de l'étalement des départs en vacances d'été sur cinq groupes d'académies (*le Monde* du 7 juillet).

DÉFENSE

L'ARMÉE DE TERRE RECEVRA DE NOUVELLES MOTOCYCLETTES DE LIAISON

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, s'est fait présenter, jeudi 20 septembre à Versailles, la nouvelle motocyclette légère, de marque Peugeot, qui doit équiper les formations et écoles militaires.

Cette motocyclette, adoptée par l'armée française pour ses liaisons, ses reconnaissances, et ses raids sur routes et en tous chemins à courte et moyenne distance, est dérivée du modèle commercial SX 8 de 80 centimètres cubes de cylindrée. Elle a toutefois subi des modifications rendues nécessaires pour une application militaire.

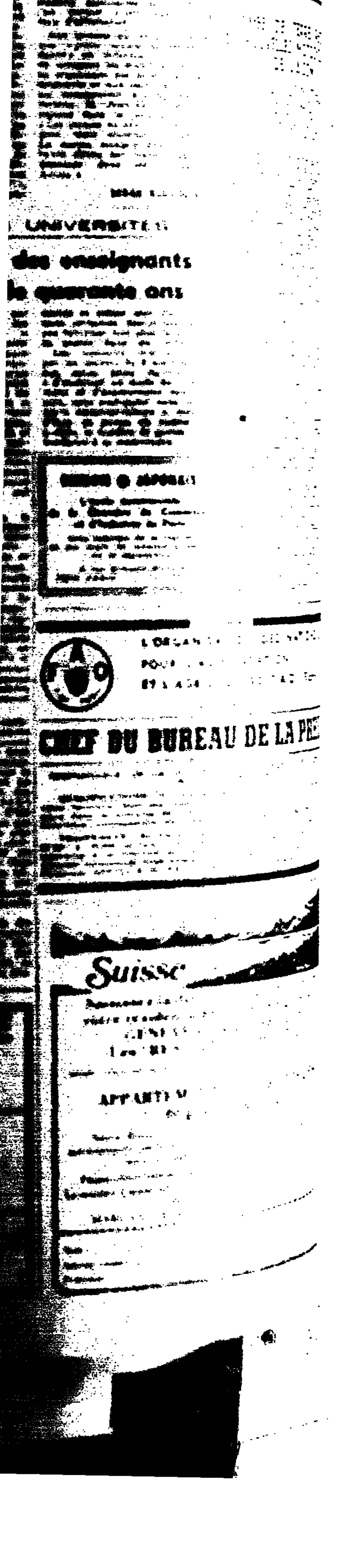
L'expérimentation en corps de trope, durant le second semestre de 1978, sur soixante-quinze motocyclettes réparties dans sept régiments, a permis de parcourir au total 500 000 kilomètres sur routes et sur pistes à la satisfaction des utilisateurs selon l'état-major de l'armée de terre.

Une première commande ferme de 1 250 machines vient d'être passée, les matériels étant livrés à partir de décembre prochain.

● *Le 13e régiment de dragons parachutistes*, cantonné normalement à Dieuze (Moselle) et à Langenargen (République fédérale d'Allemagne), vient d'être cité à l'ordre de l'armée, pour ses interventions à Kolwezi (Zaïre) en mai 1978, et au Tchad en février et mars 1979. Avec ses équipes opérationnelles chargées des liaisons indispensables à l'acheminement rapide des informations et à la transmission des ordres, ce régiment a pour mission la recherche du renseignement, en profondeur ou sur les arrières du dispositif adverse, au profit du haut commandement.







LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

la plus moderne maison spécialisée - 61, rue Froidevaux 75014 Paris

du 22 Septembre au 7 Octobre 1979 au

SALON DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION

Parc des expositions – Porte de Versailles – Bâtiment 2 – Allée D – Stand 15

150 MODELES VITRES ACCORDABLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES - DÉMONTABLES - NOMBREUX BOIS.

COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE

PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Tous les jours de 10 h à 19 h. NOCTURNES mardi et vendredi jusqu'à 22 h.



Exemple de juxtaposition et de superposition

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins par simple pose sans aucune fixation

DU MEUBLE INDIVIDUEL AU GRAND ENSEMBLE

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES
de Particuliers et d'Administrations importantes sont à votre disposition.

EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO

FACULTÉ DE RETOUR

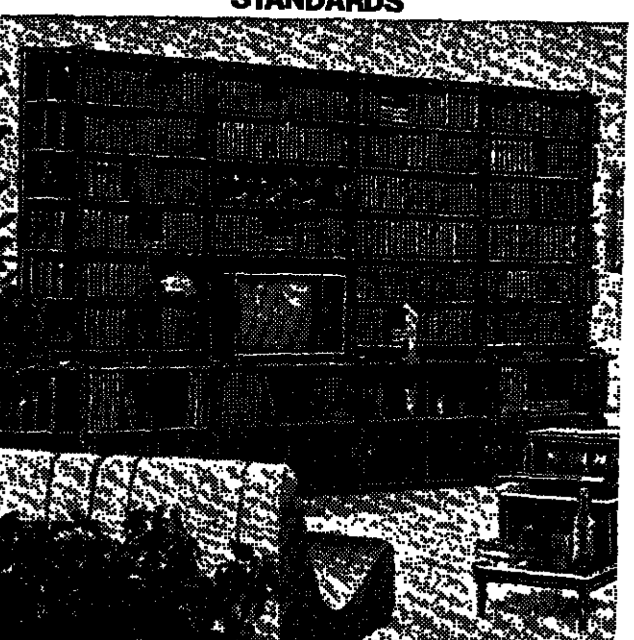
A.T.P. s.a. au capital de 842 360 F

Installez-vous, vous-même, ultra rapidement et facilement...

CONTEMPORAINES

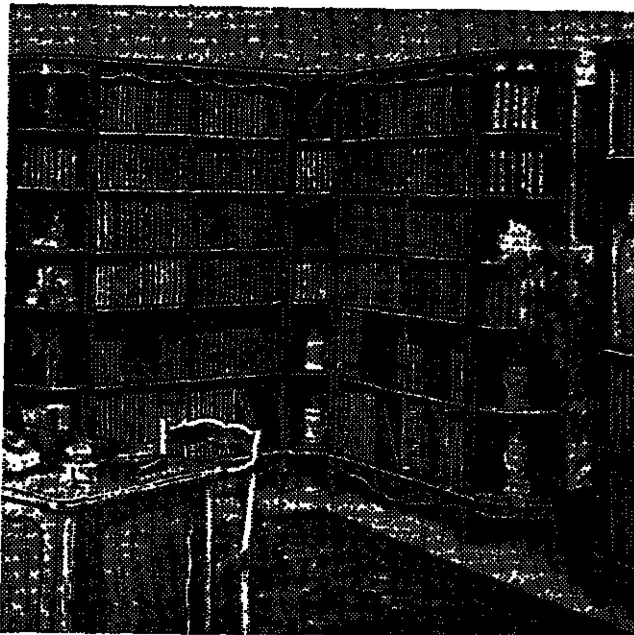
JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
Vitrées ou non. **5 hauteurs - 3 profondeurs - 3 largeurs - 2 couleurs**
Ce magnifique ensemble de modèles contemporains juxtaposés non vitrés est réalisé EN PROFILÉ ALUMINIUM ANODISÉ BROSSÉ ATX et en stratifié mélaminé blanc ou noir. Montage et démontage très faciles, notice de montage et clé jointes. Montants et traverses en aluminium anodisé brossé. Pinces d'assemblage système breveté. ATX. Pieds à vérins plastique noir. Côtés et fonds en stratifié mélaminé double face 8 mm, crémaillères aluminium encastrées. Étagères réglables en aggloméré stratifié mélaminé double face 19 mm, chant avec T *aluminium encastré*. Nos modèles contemporains peuvent être équipés facilement et séparément de portes coulissantes en verre ou en parsol bronze de 5 mm d'épaisseur.

STANDARDS



JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
Vitrées ou non.
12 hauteurs - 4 profondeurs - 4 largeurs
Étagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou *s'harmonisant avec tous les styles.*
Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
4 profondeurs *20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm,* nombreuses combinaisons par superposition.
4 largeurs 64 cm, *78* cm, *94* cm, 126 cm, *extension* par juxtaposition, utilisation des angles, *etc.*
Nombreux bois en option.

RUSTIQUES



JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
Vitrées ou non.
7 hauteurs - 3 profondeurs - 5 largeurs
Vernis mat satiné, teinté noyer. Sur les montants en façade, *moulure de style* bois massif, étagères en multipli, montants en aggloméré, placage acajou traité ébénisterie. *Dessus et socles débordants,* frontons avec découpe de style. Pieds en forme, vitres claires coulissantes avec onglets. Juxtaposition, par simple pose, sans fixation grâce à *notre système exclusif* de moulures amovibles.
Placage chêne ou merisier en option.

Nombreux autres modèles et département sur mesures.

...A DES PRIX IMBATTABLES

Visitez nos Expositions Vente :

à Paris : 61, rue Froidevaux, Paris 14e. Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours **même le samedi** de 9 h à 19 h sans interruption.

Autobus: 28, 38, 58, 68. Métro: Denfert-Rochereau – Gaîté – Raspail – Edgar Quinet

FRANCE

Ouvert tous les jours même le samedi. **AMIENS***, 3, r. des Chaudronniers, tél. 91 87 15 • **BORDEAUX***, 10, r. Bouffard, tél. 44 39 42 • **CLERMONT-FERRAND****, 22, r. G.-Clemenceau, tél. 93 97 06 • **GRENOBLE****, 59, r. St-Laurent, tél. 42 55 75 • ***LILLE*****, *88, r. Esquermoise, tél. 55 89 39* • ***LIMOGES****, *57, r. Jules-Noriac,* tél. 79 15 42 • **LYON****, 9, r. de la République, tél. 28 38 51 • **MARSEILLE****, 109, r. Paradis, tél. 37 80 54 • **MONTPELLIER****, 8, r. Serane, tél. 58 19 32 • **NANTES****, 16, r. Gambetta, tél. 74 59.35 • **NICE****, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80 14 89 • **RENNES****, 18, quai E.-Zola (pr. du Musée), tél. 30 26 77 • **ROUEN****, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71 96 22 • **STRASBOURG****, 11, av. Gal de Gaulle (Esplanade), tél. 61 08 24 • **TOULOUSE**, 2-3, quai de la Daurade, tél. 21 09 71 • **TOURS****, 5, r. H.-Barbusse *(près des Halles)* tél. 61 03 28.
(* fermé le lundi matin – ** fermé le lundi).

ÉTRANGER

AUTRICHE : 1.010 VIENNE Kosmos Buchhandlung Wollzeile 16 - **BELGIQUE : Bruxelles 1000**, 54, r. du Midi - **Liège 4000**, 47, bd d'Avroy - **Anvers 2000**, Mechelsesteenweg, 16 - **SUISSE : Genève 1207** Soveco S.A., 17, bd Helvétique 3e, tél. (22) 35 16 21 - **PAYS-BAS : Bussum 1406 N.A.**, Nwe's-Gravelandseweg, 33.

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS à retourner à CLÉ MO89 **GRATUIT**

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 Paris CEDEX 14

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ou non contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, etc.

M. ____________________

à ____________________

Ville ____________________

____________ Code Postal ____________

ou par téléphone
24 H SUR 24
(répondeur automatique)

320.73.33

MÉDECINE

Aux Journées pharmaceutiques internationales

La génétique dans notre vie

De nombreux pharmaciens et médecins ont assisté depuis le début de la semaine, et jusqu'au 20 septembre, aux 29es Journées pharmaceutiques internationales qui se tenaient à la faculté de pharmacie de Paris.

Outre les exposés et les débats techniques concernant tous les aspects de la pharmacie et de la pharmacologie moderne, les auditeurs de ce congrès ont entendu, selon la coutume, une série d'exposés sur un thème choisi, en raison de sa très large portée à la fois scientifique et sociale. Il s'agissait cette année de « la génétique dans notre vie », de ses implications pour le « conseil génétique » donné aux familles et pour la genèse des maladies mentales, pour ses applications à la détection et à la prévention des maladies (par l'identification des groupes tissulaires) et pour celles concernant l'industrie, riche des perspectives qu'ouvrent les recombinaisons génétiques.

Le professeur Marc Chambon (Lyon), qui préside ces journées, a choisi un thème dont les perspectives scientifiques sont parmi les plus importantes de la décennie à venir, et dont les aspects éthiques ne manquent pas de préoccuper aussi bien les scientifiques eux-mêmes que les responsables politiques.

Un débat animé par les meilleurs spécialistes français des techniques de recombinaisons génétiques est consacré à ces aspects éthiques, sous la direction de M. Joël de Rosnay (Institut Pasteur).

La « science du siècle », comme la nomme le professeur Savel (Paris), ne pouvait laisser indifférents les spécialistes des médicaments que sont les pharmaciens... C'est, en effet, dans leur discipline qu'elle connaîtra vraisemblablement, par l'application de technologies révolutionnaires, les plus grands développements.

Les hormones et les vaccins constitueront, estime le professeur Aberg (Stockholm), le premier succès, dès le milieu des années 80, du génie génétique. Il est d'ores et déjà possible de faire fabriquer par des bactéries et des levures dont les programmes héréditaires ont été modifiés de grosses protéines (ovalbumine), des antigènes de virus, substrats des vaccins de l'avenir, de l'insuline, ou l'hormone de croissance qu'est la somatostatine.

Cette dernière, seule thérapeutique efficace des nanismes, dus à une insuffisance congénitale, ne peut être extraite à l'heure actuelle que des hypophyses humaines récoltées dans les vingt-quatre heures qui suivent un décès. Sa rareté fait, a dit le professeur Aberg, qu'un nain sur six seulement peut en bénéficier. Il semble que, dès la fin de cette année, sa production industrielle par un colibacille spécialement modifié sera chose faite.

Le processus sera moins rapide pour l'insuline dont la synthèse a été réalisée en laboratoire et dont les sources actuelles (porcs et bovins) ne sont pas sans limitation et sans inconvénient.

De même, la production de certains éléments essentiels du sang (antithrombine, facteurs de coagulation, albumine) est à la portée des techniques actuelles, mais plusieurs années s'écouleront encore avant que leur commercialisation soit possible.

Outre ces perspectives thérapeutiques à court terme, la technologie génétique aura des applications très importantes pour l'espèce humaine dans le domaine des recherches d'énergies et de productions alimentaires nouvelles. Elle sera utilisée, annonce M. Aberg, pour la transformation en méthane ou en éthanol des résidus de pâte à papier et la concentration des minéraux à partir de l'eau de mer ou des minéraux de faible teneur. Un délai de quelques années nous sépare de ces perspectives, et on peut se demander si elles seront accessibles à la France, qui est en train de prendre dans ce domaine un retard considérable.

La prudence et le progrès méthodiques sont de mise pour le génie génétique en raison des dangers potentiels des manipulations. « *Ces dangers*, a conclu le professeur Aberg, *sont moindres que ce que l'on pensait en 1973. Il n'en reste pas moins que la surveillance des autorités responsables doit s'exercer et que les chercheurs, qu'ils soient employés par l'État ou par l'industrie, ne doivent subir, de ce fait, aucune pression pour des succès rapides.* »

C'est il y a vingt-cinq ans seulement que l'on identifiait — pour la première fois — une relation de causalité entre une réaction anormale à la prise d'un médicament et une particularité de la constitution génétique.

Depuis lors, comme l'a montré le professeur Lechat (Paris), les travaux se sont multipliés dans cette discipline nouvelle qu'est la « pharmacogénétique ». On sait à présent que nombre d'accidents « iatrogènes » (dus à des médicaments), de réactions toxiques observées chez certains patients, ne relèvent pas du hasard, mais de déficiences héréditaires de la constitution biochimique, enzymatique, de ces patients.

Il en est ainsi, par exemple, des anémies graves avec destruction des globules rouges observées chez certains après l'administration de primaquine, ou de la toxicité pour le système nerveux de l'isoniazide chez des sujets qui ne peuvent dégrader que lentement, par acétylation, cette substance.

Il est frappant de voir que les jumeaux vrais, qui ont des constitutions génétiques identiques, présentent rigoureusement le même type d'intolérance aux mêmes médicaments, ce qui en confirme ainsi l'origine constitutionnelle. La thérapeutique moderne tient compte de ces données par l'établissement progressif d'un catalogue de contre-indications ou d'adaptations des doses aux possibilités de dégradation des patients.

Des anomalies constitutionnelles, elles aussi héréditaires, mais dont il n'a pas encore été possible de préciser avec certitude le support biochimique, font le lit d'un certain nombre de maladies mentales. Il en est ainsi, comme l'a montré le professeur Mendlewicz pour la schizophrénie et pour les syndromes dépressifs, où de multiples procédés relevant de la génétique médicale ont pu mettre en évidence des « terrains familiaux » héréditaires favorisant l'apparition de ces affections.

Si les connaissances sont encore lacunaires dans le domaine de la schizophrénie, des progrès considérables ont été réalisés ces toutes dernières années dans l'étude génétique des syndromes dépressifs, constellation aux multiples aspects, englobant tant les dépressions simples que les psychoses maniaco-dépressives (avec alternances d'excitation et d'abattement) et l'alcoolisme.

Ainsi, chez les jumeaux vrais, le taux de concordance observé pour la psychose maniaco-dépressive varie de 50 à 100 %, alors qu'il est de 25 % chez les jumeaux dizygotes et de 6 à 13 % chez les enfants, frères ou sœurs, de patients atteints de cette affection. Dans le même temps, il n'est que de 0,5 à 1 % dans la population générale, c'est-à-dire chez les proches de parents indemnes de ce type de dépression.

Cette différence très significative, est observée aussi pour ce que l'on nomme la « *constellation dépressive* » se traduisant par des dépressions précoces ou tardives (vers cinquante ans) observées surtout chez les femmes, et, chez les hommes, par des troubles de la personnalité, des troubles alcooliques ou toxicomaniques, ou même des troubles corporels (ulcère duodénal, obésité, hypothyroïdie), qui constituent des équivalents dépressifs génétiquement associés aux dépressions dites bipolaires (alternance d'excitation et de dépression).

Il est vraisemblable, a dit le professeur Mendlewicz, que la thérapeutique des affections dépressive, bénéficiera grandement de ces acquisitions qui pourront conduire aussi, par l'identification des « terrains prédisposés » à des préventions spécifiques à l'heure actuelle inexistantes.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

CARNET

Naissances

— M. Patrick ARNOUX et Mme, née Marie de Faiguerolles, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 25 août 1979.
11, rue René-Bazin,
75016 Paris.

— Patricia et Serge MATESCO sont heureux de faire part de la naissance de

Laura, Antonia,

à Paris, le 15 septembre 1979.
13, rue Poliveau,
75005 Paris.

— Éric ROUSSEL et Claire, née Martin du Gard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Camille,

le 12 septembre 1979.
34, rue des Missionnaires,
78000 Versailles.

— Anne et Laurent THEIS ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le 20 septembre 1979.
4, passage Sainte-Avoye,
75003 Paris.

Mariages

Marie José KERSAUDY
et
Patrick CHEVASSU
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 14 septembre 1979, à la Forêt-Fouesnant.

Décès

Mgr LEFLON

— M. et Mme Jean-François Jeansen,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mgr Jean LEFLON,
membre de l'Institut,
directeur de recherches honoraire au C.N.R.S.,
professeur honoraire à l'Institut catholique.

La levée de corps a eu lieu à la chapelle Saint-Jacques de Foix (Ariège), le vendredi 21 septembre, à 9 h. 30, et les obsèques auront lieu le samedi 22 septembre, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Maurille de Vouziers (Ardennes).
08300 Thugny.
60, groupe Eisenhower,
51100 Reims.

[Né le 9 mai 1893 à Vouziers (Ardennes), Jean-Marie Leflon, docteur ès lettres, avait enseigné à partir de 1943 à l'Institut catholique de Paris. Successivement maître de recherche puis directeur de recherches au C.N.R.S., il est élu en 1966, à l'Académie des sciences morales et politiques. Il a écrit plusieurs ouvrages sur l'Église de France et la papauté.]

— Le général Robert Astier de Villatte,
M. Jean Astier de Villatte,
M. Jacques Gidel,
Mme Annette Bongrain,
Mlle Odile Astier de Villatte,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et tante,

Mlle Renée ASTIER de VILLATTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
déporté résistant,
membre du réseau « Comète »,

survenu dans sa quatre-vingtième année, en la maison de retraite Saint-François, à Cadalen (Tarn), le 17 septembre 1979.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre 1979, en l'église de Cavagnac, près Soturac (Lot).
Albas,
46140 Luzech.

— Mme Robert Beckers,
M. et Mme Loxhet,
M. et Mme Chyrek,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert BECKERS,

à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques ont été célébrées le 18 septembre, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude BOULANGER,

survenu à Paris, le 18 septembre 1979, à l'âge de quarante-huit ans, à la suite d'une longue maladie.

De la part de :
M. et Mme Henri Boulanger, ses parents,
Mme Graciela Rodo-Boulanger, son épouse,
Karine et Sandra, ses filles,
M. et Mme Jean Remus,
Mlle Evelyne Boulanger,
Mr. Richard Harrington,
ses frères et sœurs,

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 septembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Férin (Nord), vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
141, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— Aussi volontaire devant la maladie que généreuse dans la conduite de son existence, s'est éteinte, le 15 septembre, à l'âge de soixante-dix ans,

Mme Daniel CHRISTOPHE,
née Suzanne Bernheim,

De la part de :
Son époux, Daniel Christophe,
Ses enfants :
M. et Mme Robert et Ginette Rigouzzo et leurs enfants,
Mme Marianne Abenavoli et ses enfants,
M. et Mme Alain et Mary Christophe et leurs enfants,
Sa famille,
Et de tous ceux qu'elle a aimés, guidés et protégés.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 septembre 1979.
13, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Philippe Devinat et leurs enfants,
Serge Langlois-Berthelot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Richard LANGLOIS-BERTHELOT,
née Annette Clemenceau,

survenu le 17 septembre 1979, à Meudon.
L'inhumation a eu lieu le 19 septembre, dans la plus stricte intimité.
3, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

[*Le Monde* du 21 septembre.]

— Mme Marguerite Lecœur, née Osdoit, son épouse,
M. et Mme Jacques Lecœur,
Le docteur Bernard Osdoit-Lecœur et Mme, née Puig,
ses enfants,
M. et Mme Gérard Lecœur,
Julien, Sam et Marie, ses petits-enfants,
Mme Suzanne Courtot, sa sœur,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 16 septembre 1979, de

M. Marcel LECOEUR,

dont les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
77, avenue de la République,
94320 Thiais.
Des dons destinés à la recherche contre le cancer peuvent être adressés à la CAPEB, 49, boulevard de Port-Royal, 75640 Paris Cedex 13.

— Le président Paul Martel,
Et les membres de la commission administrative de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB),
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 16 septembre 1979, de

M. Marcel LECOEUR,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier dans l'ordre national du Mérite,
secrétaire du bureau du Conseil économique et social,
Fondateur de la CAPEB dont il fut le président jusqu'en 1978.

(Voir page 35.)

— Sa famille et ses amis prient d'annoncer le décès survenu, en sa soixante-dix-huitième année, de

Marie (Marion) PARIS,
ingénieur chimiste,
médaille de la Résistance,

domiciliée 9, place Vauban, 75007 Paris.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées le 14 septembre 1979, dans la plus stricte intimité.

— Le bureau de l'Union des médecins, dentistes et pharmaciens, Amis d'Israël,
a le regret de faire part du décès du

docteur Joseph ROSEN,
membre de leur bureau,

survenu brutalement.
La levée du corps aura lieu le lundi 24 septembre 1979, à 7 h. 30, à l'hôpital de Lariboisière, entrée : boulevard de la Chapelle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Nous transmettons nos vives condoléances à la famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André THARAUD,

survenu, en son domicile, le 14 septembre 1979, dans sa soixante-douzième année.

De la part de :
Mme André Tharaud, son épouse,
M. et Mme Philippe Tharaud, ses enfants,
Isabelle, Cécile, Laurence, ses petites-filles.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 septembre 1979, en l'église cathédrale de Saint-Brieuc.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
7, rue du Peintre-Gérôme,
78380 Bougival.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université de Lyon-II, mercredi 26 septembre, à 14 heures, salle du conseil de l'université de Lyon-II, M. Louis Roux : « Thomas Hobbes, écrivain (1588-1679 ».

— Université de Paris-X, lundi 24 septembre, à 14 heures, salle C 26, M. Dominique Maingueneau : « Sémantique de la polémique, du discours à l'interdiscours, étude d'un corpus de texte religieux du dix-septième siècle ».

Visites et conférences

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 8 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Legrégeois : « Abbayes de Saint-Riquier et de Valloires et Folie de Bagatelle à Abbeville ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel de Chaulnes ».

15 h., 2, boulevard du Palais, Mme Lemarchand : « Notre-Dame de Paris et Victor Hugo ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully, XVIIe siècle ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte : combles et cuisines » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée Marmottan, 2, rue Louis Bailly : « Les impressionnistes Monet et ses amis » (Visages de Paris).

15 h. 15, 7, rue Soufflot, Mme Barbier : « Curieuses et pittoresques maisons du Faubourg Saint-Jacques »

15 h., 65, boulevard Arago, M. Jaslet : « Rencontre avec les artistes de la Cité fleurie ».

15 h. 45, métro Hôtel-de-Ville, M. Raguenesu : « Curiosités du passé et chapelles souterraines autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., devant l'église, place de la Sorbonne, Mme Hager : « La Sorbonne et ses alentours, cours, curiosités ».

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, Mme Haulier : « De l'hôtel de Rohan à l'hôtel d'Angoulême, le Marais inédit ».

15 h., 3, rue de Sully, M. Boulo : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. Guasco : « Le Marais inconnu » (Lutèce-Visites).

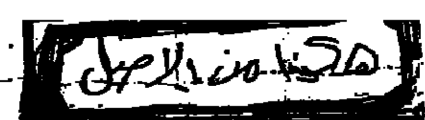
15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier : « Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais ».

15 h., 1, place Malesherbes : « La Banque de France et l'hôtel Gaillard » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCE. — 20 h. 30, 24, rue Saint-Victor, salle de la Mutualité, M. Doukhan : « Israël ou le défi de Dieu ».







RELIGION

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CARDINAUX

Un renouveau des consistoires ?

La nouvelle de la convocation d'une assemblée plénière des cardinaux, au début du mois de novembre (on en ignore le thème), n'éveille pas seulement la curiosité, elle amène à s'interroger sur la fonction cardinalice et sur la manière dont elle a été assurée dans l'histoire de l'Eglise catholique.

Un cardinal n'est pas uniquement un électeur du pape et un « papabile », il est aussi un conseiller et a, de droit, part au gouvernement de l'Eglise. A propos du collège des cardinaux, on parle de « sénat ». L'étymologie même du mot cardinal est évocatrice : en latin, « *cardo* » veut dire gond, charnière, pôle. Ce sont toujours des cardinaux qui sont à la tête des congrégations de la Curie romaine, et tout cardinal est membre de diverses congrégations même si son éloignement de Rome ne lui permet guère de participer personnellement à toutes les réunions.

Il s'agit là d'activités à titre personnel. En *fait*, les assemblées plénières de cardinaux, généralement appelées consistoires, ont perdu leur importance d'autrefois depuis l'extension des pouvoirs de la Curie romaine au seizième siècle. Les consistoires ont cessé de constituer un organe du gouvernement. Ils le furent surtout au *treizième* siècle sous Innocent III, qui les convoquait plusieurs fois par semaine. Par la suite, ces réunions furent moins fréquentes, mais au dix-septième siècle elles étaient encore mensuelles.

De nos jours, les consistoires, qu'ils soient « secrets » ou « publics », concernent essentiellement l'élargissement du Sacré Collège, la remise du chapeau aux nouveaux cardinaux, les canonisations, certaines nominations. En pratique, ces assemblées, malgré les formes protocolaires prises, ressemblent à des chambres d'enregistrement. Elles n'ont, en tout cas, aucune influence sur le cours des affaires de l'Eglise, exception faite des conclaves.

Décidé, dans le sillage de Jean XXIII, de Paul VI et du concile à partager la responsabilité de gouvernement avec les membres de la hiérarchie, Jean-Paul II crée un important précédent dans la période contemporaine en convoquant à Rome la totalité des cardinaux. De toute évidence, il entend non seulement les mettre au courant de certains dossiers mais profiter de leurs conseils. S'il est exact, comme on le dit avec insistance, que le pape désire donner — le règlement actuel l'y autorise — un pouvoir délibératif aux assemblées épiscopales, a *fortiori* les consistoires peuvent jouir du même privilège reconnu par la Constitution de l'Eglise *(Quid vobis videtur ? — Que vous en semble ?)*, mais qui est pratiquement tombé en désuétude.

L'ordre du jour du prochain consistoire n'est pas officiellement connu. Mais au-delà des thèmes qui y seront traités — les questions pendantes ne manquent pas. — l'important est que cette convocation ait été lancée un an environ après l'élection de Jean-Paul II et qu'elle laisse présager l'institution de nouvelles mœurs collégiales. Depuis Vatican II, l'attention s'était braquée sur le synode mondial, et l'on s'attend que le pape actuel renforce cette nouvelle instance : mais le collège cardinalice constitue aussi un outil de gouvernement. Il suffit de renouer avec les traditions pour lui rendre son lustre. En ce domaine, Jean-Paul II est particulièrement à l'aise. La seule restriction que l'on pourrait faire porte sur l'âge moyen du Sacré Collège, sensiblement plus élevé que celui des évêques. Les « sénateurs » de l'Eglise, souvent arrivés au soir de leur vie, ne peuvent être que des sages, parfois aux dépens d'un esprit d'innovation aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

HENRI FESQUET.

Avant la messe jubilaire du 23 septembre à Paris

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS DÉPLORE LE « DÉFI » ET LA « PROVOCATION » DE Mgr LEFEBVRE

La messe que célébrera Mgr Marcel Lefebvre, dimanche 23 septembre, à 11 heures, au parc des expositions de la porte de Versailles, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination fait l'objet d'un sévère communiqué du conseil permanent de l'épiscopat français, qui précise que l'existence de cette manifestation lui a été signalée par la presse, c'est-à-dire que Mgr Lefebvre n'a pas cru devoir prévenir la hiérarchie diocésaine.

« *Pourquoi faut-il*, demande le conseil permanent, *que l'évocation d'une vie qui a comporté d'importantes responsabilités dans l'Eglise inspire aujourd'hui un sentiment de grande tristesse ? Mgr Lefebvre désobéit au pape, refuse la communion avec les évêques, discrédite l'œuvre du concile ; bien plus, il s'est constitué un groupe de fidèles décidant de sa doctrine et de sa liturgie, et va jusqu'à ordonner des prêtres de sa propre autorité.*

» *Le Saint-Siège vient de rappeler que Mgr Lefebvre est toujours* suspens a divinis « *du fait des actes illégitimes posés par lui durant le pontificat de Paul VI et récemment réitérés* » ; *il lui est donc interdit de dire la messe et d'administrer les sacrements.*

» *Dans ces conditions, la célébration du 23 septembre prend l'allure d'une provocation, d'un défi lancé à l'Eglise unie au pape ; elle aggrave la rupture.* »

Le cardinal Marty a reçu l'appui explicite du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat au Vatican, pour cette prise de position. En réponse à une lettre de l'archevêque de Paris, le cardinal Casaroli lui a notamment écrit le 10 septembre : « *En ces circonstances, j'estime que Votre Eminence a le droit, et même le devoir d'éclairer les fidèles sur la situation : en termes sereins et charitables, certes, mais avec la netteté nécessaire.* »

● *Quatre-vingts prêtres français* ont lancé en mai un appel contre toutes les formes de l'oppression dans la société et dans l'Eglise (*le Monde* du 27 mai). Le collectif qu'ils projetaient alors de former après avoir invité d'autres confrères à se joindre à eux est maintenant une réalité : il a été créé le 16 septembre à Paris sous le nom de « Pour une Eglise du peuple ». Une assemblée nationale se réunira les 7 et 8 mars à Paris. Des ateliers de travail sont mis en place. Une demande de rendez-vous a été présentée au cardinal Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France. A ce jour, deux cent sept prêtres ont donné leur adhésion à ce collectif (secrétariat, Robert Davezies et Jean Lajonchère, Malintrat, 63510 Aulnat).

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant création d'une mission interministérielle de l'information scientifique ;

● Portant création de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre, dans la Somme ;

● Portant création au secrétariat d'Etat aux postes de télécommunications d'un service de l'audio-visuel et des expositions ;

● Portant nominations dans l'armée active.

Vie pratique

● *L'heure d'hiver* sera appliquée le dimanche 30 septembre à 3 heures.

Concours

● *Hôpitaux de Paris*. — Des concours pour des emplois de manipulateur d'électro-radiologie, de préposé-téléphoniste, de secrétaire médical et social à l'Assistance publique, son ouverts.

★ Direction du personnel, service de l'enseignement et de la promotion, bureau des concours, 3, avenue Victoria, 75100 Paris R. P.

Stages

● *Etude du phénomène moto et cours de conduite*. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de l'Essonne propose, du 5 au 12 octobre, à Linas-Monthléry, un stage d'initiation et de perfectionnement à la conduite moto (avec la Prévention routière) et d'étude sur le phénomène moto aujourd'hui. Participation financière : 600 F (stage, nourriture et hébergement compris). Il faut être titulaire du permis auto ou moto pour suivre le stage.

★ Renseignements et inscriptions : D. D. J. S. P. L. de l'Essonne, tél. 077-44-63, poste 24.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 495

HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui n'ont presque pas de front. — II. Libre quand il ne faut pas cracher ; Rendre comme une pierre. — III. Ce qui a été rapporté ; Qualifie une certaine conduite. — IV. Coule en Chine ; Après une citation ; Se représenta avec un chapeau fleuri. — V. Peuvent être brisés par le bourreau ; Petit fauve ; Est souvent sur la planche. — VI. Son nom évoque de grandes batailles ; Comme un Louis. — VII. N'est jamais rapide ; Avait besoin de victimes ; Golfe. — VIII. Passe à Strasbourg ; Dans une série d'interdictions ; Apporter du secours ; Salut pour César (épelé). — IX. N'est devenue courante qu'avec le progrès ; Qui apporte donc quelque chose ; Deux lacs et un fleuve. — X. Nom d'impératrice ; Agissait en protestant. — XI. Evoque un tiers ; Battu. — XII. Nom qui évoque des lentilles ; Comme de mauvaises idées. — XIII. Préposition ; Se transforme souvent en coqueluche ; Au monde ; Sort du Jura. — XIV. Utile pour le beaupré ; Qui n'a donc pas été bien accueilli. — XV. Bien nourries ; Un peu d'essence ; Peut s'échapper dès qu'on ouvre le bec.

VERTICALEMENT

1. L'art de faire sauter des oignons ; S'acquiert en faisant beaucoup d'exercices. — 2. Qui ne sont donc pas divisés. — 3. Où l'on peut voir des raies ; Met de l'animation ; Saint. — 4. Faisait fureur ; Sur le Danube ; Qui prend donc bien soin de ne pas se mouiller. — 5. Largeur de crêpe ; Fibre synthétique ; Conjonction ; Il faut creuser pour le trouver. — 6. Circulent à l'étranger ; Qui ne craignent donc pas les coups ; Ne fait pas un grand bien. — 7. Avant Jésus-Christ ; Crie comme un cerf. — 8. A parfois la valeur d'un exploit. — 9. Peut dégager l'estomac ; Nom qu'on donne à une demoiselle ; Après sexte. — 10. Nom de serra ; Difficulté ; Qualifie une importante énergie. — 11. Peut se sentir isolé ; Expérience (épelé) ; Où l'on peut donc respirer. — 12. Possessif ; Aime l'eau chaude. — 13. Dieu gaulois ; Vagabonda (épelé) ; Bruit ; Peut ne faire qu'un tour quand il est glacé. — 14. Peut donner l'illusion d'être élu ; Dans une locution sur une grosse. — 15. Peuvent tout vendre quand ils sont faux ; Couvert ; A deux ailes et une arête.

Solution du problème n° 2 494

Horizontalement

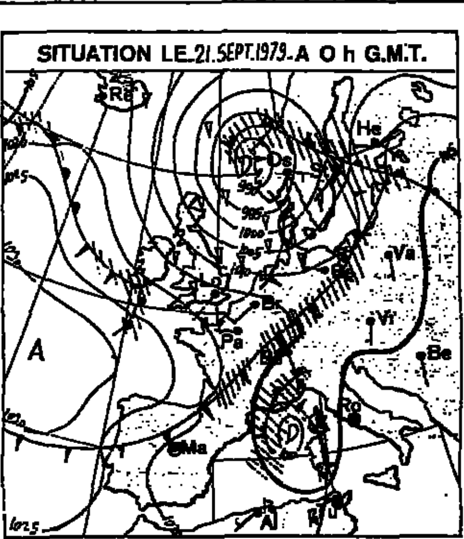
I. Chapelier. — II. Ouragan. — III. Nègre ; Dos. — IV. Utérine. — V. Rémi ; Eve. — VI. Anée ; Ti. — VII. Baser. — VIII. Intrépide. — IX. Ais ; Lebel. — X. Né ; Elne. — XI. Trieuse.

Verticalement

1. Contrariant. — 2. Hue ; En ; Nier. — 3. Arguments. — 4. Partie ; Té. — 5. Egée ; Bel. — 6. La ; Retapées. — 7. Indivisible. — 8. One ; Eden. — 9. Rosé ; Frêles.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 septembre à 0 heure et le samedi 22 septembre à 24 heures :

L'air frais qui a envahi la France continuera à s'écouler vers la Méditerranée, accentuant le creusement de la dépression du golfe de Gênes. Les nouvelles perturbations atlantiques atténuées effleureront nos côtes atlantiques, mais l'air plus chaud restera au large, et la plupart de nos régions resteront sous l'influence du flux d'air frais et temporairement instable.

Samedi 22 septembre, des Alpes à la Corse, le temps sera instable avec des averses assez fréquentes ; il neigera un peu en montagne au-dessus de 1 500 mètres. Les vents seront forts de nord-ouest, et les températures baisseront sensiblement. Du Roussillon à la Provence, le ciel sera dégagé, mais la tramontane et le mistral seront forts.

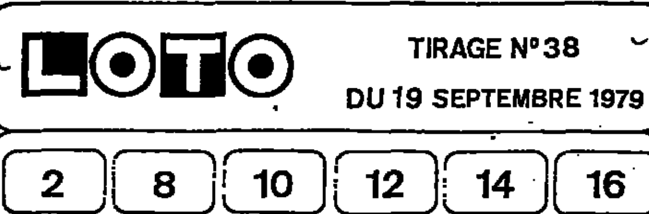
Sur les régions proches de l'Atlantique, le ciel sera passagèrement nuageux ou couvert avec de faibles pluies ou averses ; les vents seront modérés de nord-ouest.

Sur le reste de la France, le début de la matinée sera très frais dans l'intérieur.

Le vendredi 21 septembre 1979, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 28 et 20 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 19 et 16 ; Lille, 18 et 5 ; Lyon, 20 et 10 ; Marseille, 22 et 18 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 21 et 6 ; Nice, 21 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 4 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 21 et 17 ; Rennes, 18 et 6 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 21 et 5 ; Toulouse, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 18 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 31 et 16 ; Berlin, 23 et 12 ; Bonn, 20 et 6 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Iles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 17 et 10 ; Genève, 20 et 14 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 18 et 5 ; Madrid, 25 et 15 ; Moscou, 14 et 5 ; New-York, 18 et 16 ; Palma-de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 14 et 7.



LOTO — TIRAGE N° 38 DU 19 SEPTEMBRE 1979

2 — 8 — 10 — 12 — 14 — 16

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 18

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	133 110,90 F
5 BONS NUMEROS + N° COMPLEMENTAIRE	10 850,60 F
5 BONS NUMEROS	2 120,60 F
4 BONS NUMEROS	58,00 F
3 BONS NUMEROS	6,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 SEPTEMBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 1979 APRES-MIDI



SPORTS

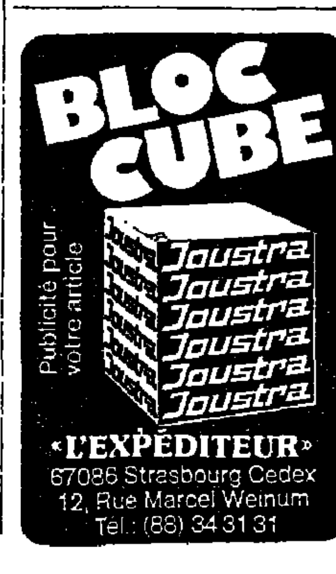
TENNIS

LE « NATIONAL » BATTU PAR LA PLUIE

Le National de tennis, qui se dispute à Combes, près de Nice, a été perturbé le 20 septembre par la pluie. Toutefois, Patrice Dominguez, qui est encore le « numéro un » du classement français, a pu rétablir une situation qui paraissait compromise devant Dominique Bedel en égalisant deux sets partout. Lorsque la partie avait été interrompue une première fois par la nuit, le 19 septembre, Bedel menait deux sets à un (6-7, 6-4, 6-3), et les deux hommes se trouvaient à 3-3 dans la quatrième manche. Jeudi, Dominguez s'est adjugé le set inachevé (6-3) et menait 1-0 dans la dernière manche.

Si le temps le permettait, la partie devait s'achever ce vendredi 21 septembre, et les deux autres quarts de finale devaient mettre aux prises, d'une part, deux espoirs, Yannick Noah et son coéquipier de coupe Galea, Pascal Portes, et, d'autre part, deux « anciens », Georges Goven et Eric Deblicker.

OMNISPORTS. — *Après six journées de compétitions les Français ont gagné, aux Jeux méditerranéens qui se disputent à Split, en Yougoslavie, dix-neuf médailles d'or, dix-sept d'argent et neuf de bronze. Ils devançaient ainsi la Yougoslavie (18, 12, 7) et l'Italie (15, 23, 18). Au cours des épreuves du 20 septembre, Michèle Ricaud a amélioré une nouvelle fois son record de France du 100 m dos de 21 centièmes de seconde le portant à 1 min. 05 sec 06. Chez les dames également Isabelle Arène a gagné le concours de plongeon (tremplin).*



FOOTBALL

En Coupe d'Europe

NANTES BAT CLIFTONVILLE (1 à 0)

Dans un Belfast qui avait connu quelques heures auparavant l'assassinat d'un directeur de prison et deux attentats à la bombe, moins de trois mille cinq cents spectateurs se sont déplacés, jeudi 20 septembre, pour assister à la victoire de Nantes sur Cliftonville par 1 à 0, en match aller de la Coupe européenne des vainqueurs de coupe.

L'expérience et la technique des Nantais leur ont permis de prendre le contrôle des opérations dès le coup d'envoi et de concrétiser leur domination à la vingt-cinquième minute : après un relais avec Oscar Muller, Gilles Rampillon trompait le gardien irlandais Johnston.

Au cours des trente dernières minutes de jeu, Cliftonville contraignait les Nantais à se replier devant les buts de Bertrand-Demanes et à opérer en contre. L'arbitre danois, M. Soerensen, a d'ailleurs refusé à Victor Trossero un deuxième but marqué sur une contre-attaque nantaise. Cette victoire devrait permettre à Nantes de se qualifier lors du match retour, le 3 octobre, pour le deuxième tour.

AUTOMOBILISME. — *Le tour de France auto qui s'est achevé, le 20 septembre, à Nice, sous une pluie battante, a été gagné par l'équipage français Bernard Darniche-Alain Mahé sur Lancia-Stratos. Déjà vainqueur de l'épreuve en 1975 et 1977, l'équipage Darniche-Mahé a bénéficié d'une sortie de route de la Porsche de Bernard Beguin qui animait la course depuis le départ. Jean-Claude Andruet et Chantal Lienard sur Fiat 131 Abarth ont terminé seconds, Michèle Mouton et Françoise Conconi, également sur Fiat 131 Abarth troisièmes.*



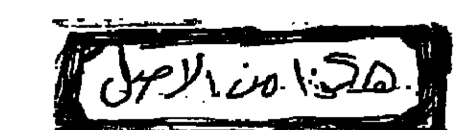

PRESSE

MM. ANDRIEU ET HILSUM DEVIENNENT DIRECTEURS ADJOINTS DE « L'HUMANITÉ »

M. François Hilsum, membre du comité central du P.C.F., secrétaire de la fédération des Yvelines, a été nommé directeur adjoint de *l'Humanité*, à la suite du départ de Mme Francette Lazard, rédacteur en chef adjoint du quotidien, entrée au bureau politique lors du vingt-troisième congrès du parti, au mois de mai. M. Roland Leroy, membre du bureau politique, demeure directeur de l'organe du P.C.F., et M. René Andrieux, qui conserve le titre de rédacteur en chef, devient directeur adjoint.

[Agé de cinquante ans, ancien secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, M. Hilsum avait été candidat aux élections législatives de mars 1978 dans la première circonscription des Yvelines. Dans le débat préparatoire au XXIIIe congrès du P.C.F., il s'était signalé par ses critiques contre le P.S., qu'il considérait comme étant, par nature, un « *parti de collaboration de classes* » (*le Monde* du 5 mars).]

● *L'hebdomadaire « l'Express »* sera mis en vente, exceptionnellement, le lundi 24 septembre (au lieu du samedi 22). Ce décalage est rendu nécessaire par la publication des mémoires de M. Henry Kissinger, simultanément dans *Time Magazine*, *Der Spiegel* et *l'Express*.



Le Monde des loisirs et du tourisme

ALPINISME DE MASSE ET POLLUTION

Le Mont-Blanc «assassiné»

ÇA sent la merde sur l'aiguille du Goûter (3 863 mètres). La face nord de l'aiguille de Bionnassay laisse tomber ses draperies immaculées jusqu'au glacier, les cumulus composent avec le soleil couchant des pyramides mordorées au-dessus des Aravis, la brise s'est faite douce, mais ça sent vraiment la merde en raison de la surfréquentation du refuge et de ses toilettes antédiluviennes. Tenter, en ce mois de septembre, l'ascension du Mont-Blanc par sa voie normale, c'est se demander à chaque caillou et à chaque refuge si les amoureux de la haute montagne ne sont pas en passe de la tuer à coup d'ordures et d'insouciance. On a bien assassiné la Côte d'Azur !

Montant du terminus du tramway du Mont-Blanc vers le refuge de Tête-Rousse et vers celui du Goûter, le sentier s'élève dans des éboulis, puis dans le couloir du Goûter, où les pierres instables sont légion. Chaque année, cinq, dix personnes meurent sous l'aiguille : perte d'équilibre ou chute de pierre... Croyez-vous que cette mortalité particulièrement élevée inspire la prudence ? Point. Que ce soit à la montée ou à la descente, on ne compte plus le nombre des alpinistes pressés qui ne supportent pas d'attendre et qui doublent les cordées lentes au risque de faire se dévisser des rochers branlants. On ne compte pas non plus le nombre d'alpinistes qui laissent traîner leur corde, « ramonant » les éboulis.

L'alpinisme de masse a tué la fraternité de la montagne. A Tête-Rousse, bien que l'affluence transforme la salle à manger en dortoir, l'atmosphère reste sympathique. Au Goûter, c'est la lutte pour la vie. Plus d'entraide, mais de l'agressivité. On se bat pour un tabouret. Le samedi 1er septembre, certains ont même dormi sur le toit du refuge, car quatre cents personnes avaient envahi ce havre prévu pour soixante-dix environ. « *C'est le folklore du Mont-Blanc* », dira un guide avec un haussement d'épaules.

Immondices au clair de lune

Le folklore, c'est aussi ce jeune Allemand qui se tord dans les nausées. Œdème du poumon. Il est monté directement de la vallée. Il n'était plus revenu en haute montagne depuis trois ans. Allergie ? Absence d'entraînement ? Peu importe. Ses poumons se remplissent d'eau et sa vie est en danger. Eh bien, le folklore du Mont-Blanc veut que le gardien du refuge du Goûter ne dispose d'aucune pharmacie digne de ce nom. Pas de tonicardiaque, pas de seringue. Heureusement, trois médecins et un guide possèdent des trousses sanitaires de première urgence qui pallieront ce scandaleux sous-équipement.

Puisque dormir dans le refuge du Goûter promet d'être un supplice, autant gravir le Mont-Blanc de nuit, à la lueur des lampes frontales d'abord, puis du disque lunaire lorsque le dôme du Goûter ne le dissimulera plus. Mais le seigneur des Alpes en a décidé autrement. La bise a tiré un voile noir sur la lune et les étoiles et, à la hauteur du refuge Vallot (4 362 mètres), vers une heure du matin, la neige tourbillonne autour de la cordée.

Le refuge n'est pas gardé. Il devrait être utilisé en principe seulement en cas de mauvais temps par des cordées faisant retraite du sommet ou empêchées de redescendre. Il est plein. Une trentaine de grimpeurs l'ont choisi pour se rapprocher du terme de la course (4 807 mètres), qui est à deux heures seulement. Le refuge se trouve dans un état innommable. Les immondices se sont amoncelés un peu partout et les derniers arrivants n'ont d'autre ressource que de se coucher dedans...

Souffle le vent, gronde le tonnerre, griffe la neige ! La montagne fait le ménage et oblige les hommes à plier bagage dans la brume du matin. Aujourd'hui, plusieurs centaines de touristes ne se prendront pas mutuellement en photo sur le toit de l'Europe. C'est la montagne et c'est très bien ainsi. Restent les alpinistes, et c'est là que le bât blesse. Ils sont trop peu respectueux et trop imprudents.

AL. F.

(Lire la suite page 21.)

PROMENADES SOUS-MARINES

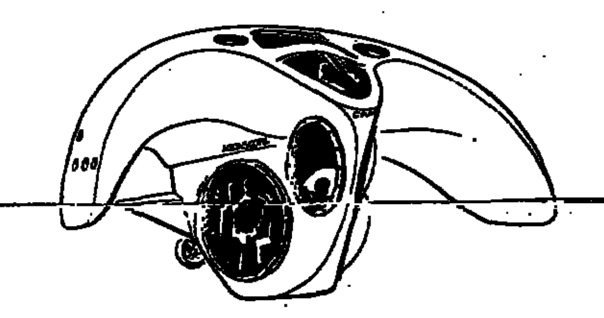
Un «Aquascope» en mer Rouge

CORPS de poisson ventru sous des ailes d'oiseau marin à demi repliées, c'est un bien étrange engin qui évoluera, le 28 septembre, au large de Dinard, dans la baie de la Rance. Ce jour-là l'*Aquascope*, puisque tel est son nom de baptême, subira une ultime série de tests et de contrôles techniques avant d'aller entreprendre, loin de nos mers européennes dont la clarté est de plus en plus fréquemment compromise, une carrière tout entière placée sous le signe des loisirs.

Car ce « semi-submersible d'observation touristique et de promenade sous-marine », comme le précise sa carte d'identité officielle, a été pensé et conçu uniquement pour permettre à un public de tous les âges, non forcément nageur et encore bien moins plongeur, de découvrir le monde animal et végétal, univers fabuleux qui se cache sous la mer, et de l'approcher dans des conditions que seuls le sous-marin traditionnel, la cloche de plongée ou la plongée autonome pouvaient jusqu'ici réunir.

M. Gilbert Trigano, P.-D. G. du Club Méditerranée, toujours à l'affût de la nouveauté, ne s'y est pas trompé, qui a commandé fermé le premier exemplaire de l'*Aquascope* — le seul achevé pour l'instant — et entend bien en faire avant la fin de cette année le « clou » du village que le Club vient d'ouvrir en Egypte, à Hour-Ghada, sur la mer Rouge.

A l'origine de ce « bateau », qui n'en est pas un, long de 6,40 mètres, large de 4,45 mètres et haut de 2,75 mètres, où huit passagers peuvent prendre place outre le pilote, un homme, un architecte, Jacques Rougerie, créateur du Centre d'architecture de la mer (CAM), à qui l'on doit déjà plusieurs réalisations et de très nombreux projets d'habitat sous-marin (*le Monde* daté 18-19 janvier 1976), dont, notamment, le prototype *Galathée*, une maison que le public du Salon de la navigation de plaisance de 1976 avait pu visiter.



L'« Aquascope » est montré ici naviguant ballasts vides : la ligne de flottaison est à la hauteur des épaules des passagers assis derrière les larges baies bombées. Une fois les ballasts emplis, seule la partie supérieure reste visible sur l'eau. En haut, à l'avant, le cockpit du poste de pilotage.

Vers une « civilisation de la mer »

Contrairement au bateau à fond transparent qui n'autorise qu'une très partielle observation des fonds à partir de la surface, l'*Aquascope* va permettre à ses passagers de s'intégrer totalement dans le milieu marin, à partir d'un poste d'observation mobile : leur vision ne sera pas limitée par des hublots, et ils se trouveront, pour reprendre l'expression de Jacques Rougerie, « *installés dans un véritable œil* », à l'instar du passager d'un hélicoptère assis dans la bulle de l'appareil. En effet, les parois de l'engin (voir croquis) ne limitent en rien le champ de vision.

Au plan de la sécurité, il faut souligner que l'*Aquascope*, semi-submersible dont la partie supérieure (les « ailes » abritant les ballasts permettant l'immersion maximum et le cockpit du poste de pilotage) reste obligatoirement en surface, se ravitaille exclusivement en air « frais » et peut accueillir sur cette même structure supérieure les personnes qui se sentiraient mal à l'aise durant la promenade. Précisons enfin qu'un moteur Diesel de 25 CV assure la propulsion de l'engin, à une vitesse de 1 à 3 nœuds lorsqu'il est en position d'immersion, c'est-à-dire ballasts pleins, ou de 5 à 7 nœuds une fois les ballasts vides.

Nul doute qu'un tel équipement devrait savoir répondre au désir d'un nombreux public. Et parler de « révolution » dans l'approche du monde sous-marin ne nous semble pas excessif. Désormais, la découverte devient possible d'une réalité jusqu'ici réservée aux seuls spécialistes.

Un premier pas, et d'importance, sur le chemin que Jacques Rougerie a commencé à tracer — avec une foi et une opiniâtreté qui n'ont jamais faibli depuis — voici maintenant plus de dix ans, lorsqu'il choisit pour sujet de diplôme de fin d'études d'architecture le projet d'une ferme sous-marine vouée à l'aquaculture (1). Un chemin jalonné de cent autres recherches, qui vont de la tour d'observation au restaurant sous-marin, en passant par des refuges à l'usage des plongeurs, un centre d'études biologiques et plusieurs projets d'habitat flottant.

Parce que le but qu'il poursuit, lui, Rougerie, c'est « *préparer et susciter la naissance d'une « civilisation de la mer » qui aura une pensée, des gestes, des mouvements et des valeurs propres* ». Cette mer qui occupe les trois quarts de notre planète mérite bien une telle attention...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Voir *Habiter la mer*, par Jacques Rougerie et Edith Vignes, Editions maritimes et d'outre-mer, 1978.

Sur ce même thème, le C.A.M. et la Fondation océanographique Ricard présentent au Grand Palais jusqu'au 7 octobre, l'exposition « Habiter la mer ».

LIMITES D'UNE EXPÉRIENCE

«Nouvelles Frontières» avait rêvé d'un nouveau voyageur...

L'AGENCE de voyages « Nouvelles Frontières » déconcerte. 1978 : elle distribue 450 000 francs de prime exceptionnelle à son personnel et se lance dans une campagne de publicité agressive dans laquelle elle déclare « *lutter pour le droit au voyage* ». L'année 1979 fait apparaître des résultats contradictoires. D'une part, d'une année sur l'autre N.F. affiche un taux de croissance de 40 % du nombre de ses clients qui avoisine cent quarante mille. Une réelle performance. D'autre part, l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) et des clients isolés ont dénoncé vigoureusement les imperfections ou les ratages de certains produits de l'agence. Est-ce la rançon du succès ? Le prix à payer pour un certain tapage publicitaire ? Ou les inconvénients d'une croissance trop rapide ?

Pour essayer de répondre à ces questions, il convient de remonter aux origines de « Nouvelles Frontières » (*le Monde* du 5 mars 1977). Cette agence est née, en 1965, de l'insatisfaction d'un certain nombre de responsables de mouvements de jeunes venus de la J.E.C., de la J.O.C., du scoutisme et du Club Méditerranée. Avec Jacques Maillot, directeur général de N.F., ils ont estimé qu'il n'était plus possible de faire voyager des jeunes dans des structures confessionnelles où la ségrégation des sexes persistait. Le premier choix consista donc à créer une association totalement neutre de ces points de vue.

Les premiers voyages, organisés au compte-gouttes, étaient tous conçus sur le même modèle. A destination du Maroc, du Moyen-Orient, de la Turquie ou de la Grèce, les inscrits préparaient soigneusement la découverte humaine, politique et économique du pays. Conférences et week-ends de travail se succédaient pour informer le jeune voyageur sur les conséquences du sous-développement ou le statut de la femme en terre d'Islam. « *Si nous avions continué ce type de voyage, nous nous limitions à une minorité, certes, très motivée*, explique Jacques Maillot. *Nous nous sommes très vite rendu compte que la démocratisation du voyage n'y trouvait pas son compte.* » Au cours de l'année 1968, le courant « souple » qui ne souhaitait pas rendre obligatoire la préparation au voyage et qui minimisait l'aspect politique des séjours l'emporta au sein du conseil d'administration de N.F. « *Nous avons conservé nos cycles préparatoires, c'est-à-dire des guides, des forums et des journées d'études, mais aujourd'hui ils sont facultatifs bien que nous demeurions convaincus que cet effort préalable conditionne la réussite du voyage.* » Deuxième pari : la liberté laissée au client de « voyager idiot ».

De 1968 à 1976, l'agence s'est colletée avec les compagnies aériennes parce qu'elle s'aperçut que, sans bas tarifs de transport, les jeunes n'emprunteraient jamais en grand nombre les routes du monde.

« *Nous avons essayé de dire la vérité sur les tarifs des transporteurs aériens*, raconte Jacques Maillot. *Nous avons cassé les prix et nous continuerons à battre en brèche le monopole des compagnies régulières. Nous allons ainsi proposer, à partir du 6 décembre prochain, un vol Mulhouse-Dakar aller et retour au prix de 1780 francs. Si Air France a créé successivement des tarifs « jeunes » et des tarifs « vacances », infiniment plus avantageux pour le consommateur, c'est parce que Freddie Laker a lancé son « train du ciel » et parce que quelques organismes comme le nôtre ont montré le chemin.* » Troisième option de Nouvelles Frontières : offrir des tarifs le moins élevés possible.

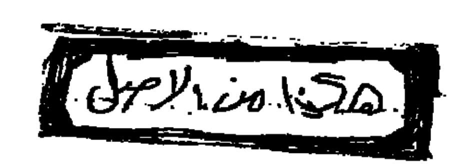
Malgré ces avantages — souplesse, liberté, économie, — les critiques adressées, cet été, à l'agence se sont multipliées.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 20.)



(Dessin de PLANTU.)



« Nouvelles Frontières » avait rêvé d'un nouveau voyageur...

(Suite de la page 19.)

On peut les regrouper dans deux catégories. Il y a ceux qui reprochent à N.F. les retards et les mauvaises conditions d'acheminement aérien. D'autres se plaignent de prestations ne correspondant pas, soit aux normes de qualité attendues (nourriture, service), soit aux annonces du catalogue (localisation, visites). Jacques Maillot répond, avec vivacité, que « *le nombre des mécontents ne dépasse pas une infime minorité* ». Il ajoute qu'il se développe au sein de son agence un véritable débat interne à ce sujet. « *Nos gars sont déçus. Nous nous sommes battus pour obtenir des prix favorables et certains de nos clients ou des associations de consommateurs nous attaquent. Le leitmotiv est savoir* ». *World Airways se met en grève illimitée au mois d'août en refusant de ramener les passagers déjà acheminés aux Etats-Unis. Nous rachetons mille deux cent cinquante places de notre poche sur d'autres avions, à la différence près que nos clients devaient rentrer par Londres et Amsterdam. Il y en a qui ont protesté contre ces destinations. « Veux pas le savoir. » Les toilettes de la compagnie Panam étaient bouchées. N.F. n'y est pour rien. « Veux pas le savoir. » Nous ne sommes pas d'accord avec un monde d'assistés, c'est pourquoi j'ai répondu à un couple qui venait de faire les frais du Ramadan en Tunisie et qui se plaignait d'avoir passé trois semaines dans les mêmes draps : « Je ne vous ai pas vendu des » vacances, mais je vous ai pro- » posé de découvrir un pays. »*

Dans l'introduction à la brochure de l'hiver 1980, cette amertume transparait : « *Si vous considérez que vos vacances sont gâchées, par exemple parce que la nourriture de l'hôtel n'est pas conforme à vos habitudes, parce que vous avez vingt-quatre heures de retard à la suite d'une panne, ou parce que la climatisation de votre autocar n'a pas fonctionné, etc., sachez que nous ne donnons pas au mot voyage le même sens que vous.* »

Voilà qui est parler clair. Alors pourquoi avoir claironné l'année dernière sur les murs du métro un « droit au voyage » qui n'existe pas et qui fait abusivement croire à M. Tout-le-Monde qu'il suffit de payer pour connaître. N'a-t-on pas confondu, à N.F., les moyens du voyage avec ce droit hypothétique au voyage attirant par-là même une masse de consommateurs passifs et ronchonnants ? Jacques Maillot reconnaît que l'expression « *droit au voyage* » était un peu forte. Toutefois, il rappelle que Paris-New-York à 1 950 F était une nécessité et que son agence n'a jamais prétendu faire autre chose que lutter pour satisfaire les besoins du voyageur dans le domaine des bas tarifs.

Certaines critiques ne sont-elles pas dues à une « mauvaise vente » réalisée par un personnel débordé en période de pointe ? « *Impossible ! Nous passons notre temps à mettre nos clients en face de leurs responsabilités même si cette attitude nous vaut des plaintes pour refus de vente. J'ai personnellement empêché une jeune femme de prendre part à un trekking au Népal vers lequel elle s'envolait avec des talons hauts. Notre circuit « court » de distribution et la formation de notre personnel nous permettent de dissuader un candidat à la Tanzanie qui se moque de l'approche socialiste de ce pays. Malheureusement, malgré toutes nos précautions et tous nos avertissements, certains persistent à ne pas venir à nos permanences et à ne pas lire nos fiches techniques...* »

Nouvelles Frontières subit la contradiction de tenir un discours où transparaissent encore les idéaux politiques et culturels de ses origines et d'avoir ouvert aux personnes les moins motivées les portes du voyage. L'agence se souvient avec une certaine nostalgie du temps où elle était militante. Elle doit se comporter aujourd'hui en société très commerciale.

Pourtant Jacques Maillot n'hésite pas une seconde et déclare sans ambages : « *Oui, je referais, si c'était à refaire, tous les paris engagés depuis 1965, parce qu'ils nous ont permis d'offrir à des milliers de gens les moyens de voyager et de découvrir.* »

ALAIN FAUJAS.

ERRATUM. — Dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz « Le Moyen Age et ses tours-opérateurs » (*le Monde* du 15 septembre), une erreur de transmission nous a fait écrire que « *l'arc méditerranéen sud a été conquis par les musulmans au XIIe siècle* ». Il s'agissait, bien sûr, du VIIe siècle.

FOURCHETTE EN L'AIR

Une terrasse aux Batignolles

PUISQUE les beaux jours — quelle aubaine ! — semblent vouloir s'attarder, pourquoi ne pas profiter mieux encore du doux soleil de l'arrière-saison en déjeunant « en terrasse », un plaisir plutôt rare dans la capitale, et, qui mieux est, au bord d'une placette d'où — c'est plus rare encore — l'automobile est strictement bannie ?

Derrière le boulevard des Batignolles, et pas bien loin du square du même nom, L'Enclos affiche un menu à 50 F, prix net, dont la composition est plus qu'honorable. Il donne le choix, pour commencer, entre des crudités, des petits maquereaux frais marinés maison, les trois terrines (pâté de campagne, pâté de foie et rillettes), dont on peut se servir à volonté, et des champignons à la grecque. Après quoi, on hésitera entre un savoureux boudin accompagné de pommes fruits, une andouillette de Troyes mitonnée au chablis, un onglet à la moutarde ou une bavette à l'échalote. Pour finir, fromage et dessert (fruits, profiterolles ou pâtisserie maison).

Ceux qui préféreront la carte, chiffrée, elle aussi, en prix nets, pourront se régaler d'une tarte à l'oignon (12 F), d'une salade de mesclun aux foies de volailles (14 F), d'œufs brouillés périgourdins (22 F), ou encore d'œufs cocotte à l'oseille (16 F). S'ils sont deux, ils pourront ensuite se partager une solide côte de bœuf (90 F). Mais le gigot de lotte à l'américaine (38 F), le steck de gigot aux herbes (38 F) ou le cœur de filet au beurre de roquefort (45 F) sont tout aussi tentants, copieux et simplement préparés. Les desserts de la carte sont comptés de 9 à 18 F.

Avec une bouteille de bergerac (25 F), un pichet de beaujolais (19 F) ou un côtes-du-rhône à 12 F, on fera à L'Enclos un repas agréable, sans manières, servi par un personnel jeune, courtois et diligent. Des vertus qui, elles aussi, se font rares...

J.-M. D.-S.

★ L'Enclos : 15, rue des Batignolles, 75017 Paris. Tél. 387-64-51. Les cartes Diners et American Express sont acceptées (fermé le dimanche).

L'île aux trésors

LE Cantal est une île. Verte. La mer s'en est retirée il y a bon nombre de millions d'années sinon ce serait Bali, avec un volcan central, découronné ici, contrairement, là-bas, au mont Agung. Il n'y manquerait même pas la fraîcheur et les brumes d'altitude. Découronné, mais avec tout de même quelques fleurons bien conservés : le plomb du Cantal, le puy Mary, le puy Griou. Les flancs du massif labourés par les glaciers laissent apparaître de puissants reliefs. Une dizaine de rivières ont adouci les plaies, mais aujourd'hui cependant « l'imagination du visiteur aura de la peine à concevoir l'ampleur du cône primitif », *écrivent les spécialistes. Le géant cantalien, l'Etna auvergnat, a-t-il culminé à 3 000 mètres ? Ruiné par l'érosion, le puy Mary a plié jusqu'à 1 865 mètres, le puy Griou, vestige encore arrogant d'une cheminée, élève son pain de sucre au crâne ras à 1 694 mètres ; les randonneurs viennent lui marcher sur la tête.*

Chaque île a ses trésors. Parmi les joyaux rares, Salers, à découvrir à l'arrière-saison. La Grande Encyclopédie *mentionnait :* « La petite ville de Salers mériterait une vraie célébrité pour ses vieilles constructions aussi bien conservées qu'à Nuremberg. C'est un ravissant décor des quinzième et seizième siècles, planté par l'art, respecté par le temps, dans un des plus beaux sites de France. »

Le vœu des philosophes a été exaucé : les demeures Renaissance de Salers ne manquent pas d'admirateurs. Mais approchez : voici l'argent et le cuivre du buste-reliquaire de Saint-Césaire-de-Maurs, la statue de Notre-Dame-de-Claviers, vierge auvergnate chère à Malraux, la voûte lambrissée au dix-huitième siècle de l'église de Cheylade. Venez plus près : découvrez les tapisseries d'Anglards de Salers ; le Christ noir, unique, de Saint-Flour ; la Vierge ouvrante de Massiac, la châsse en émail d'Ally ; les fonts baptismaux romans et le tympan de Mauriac ; les chapiteaux d'Ydes ; les fresques du château d'Anjony.

Le Cantal, île aux trésors, île verte, fraîche, précieuse, vous accueille : abordez...

CHRISTIAN LASSALAS.

● **L'Extrême-Orient groupe son tourisme.** — Les offices du tourisme des pays d'Extrême-Orient, installés à Paris, ont décidé de se réunir au sein d'une association dénommée East Asia Travel association (EATA). Celle-ci rassemble les offices de tourisme de la Corée du Sud, de Hongkong, du Japon, de Macao, des Philippines, de Singapour, de Taiwan et de la Thaïlande. Elle aura pour vocation de promouvoir les voyages des Français vers ces pays. M. Lee Sang Heup, directeur de l'office de tourisme de Corée, a été élu président de l'EATA.

● **C'est le ministre philippin du tourisme, M. José Aspiras,** qui a été porté à la présidence de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.) dont la troisième assemblée générale s'est réunie ces jours derniers à Torremolinos (Espagne). Près de cinq cents délégués, représentant une centaine de pays, y étaient présents.

La prochaine conférence de l'O.M.T. aura lieu en 1980 à Manille.

VENDÉE

Spectacle pour un pays retrouvé

ON a dit que c'était le plus grand spectacle de la saison 1978. Pourtant il a été entièrement conçu, monté et joué par des amateurs bénévoles dans un décor naturel. Il s'agit du spectacle d'art et d'histoire intitulé *Ce soir, la Vendée*, auquel quatre-vingt mille spectateurs assistent chaque été depuis deux ans au château du Puy-du-Fou, non loin de Cholet. De cette immense demeure à demi ruinée mais achetée par le département de la Vendée on n'a fait ni un centre de festival « made in Paris » ni une hostellerie pour séminaires de cadres.

Pour une fois, ce sont les ruraux — onze communes groupées — qui ont pris leurs affaires en main. Un fils du pays — passé par l'ENA — a écrit le scénario d'un spectacle original qui se tient à mi-chemin entre le son et lumière et la pièce de théâtre. Les artisans du pays ont confectionné les carrosses et les armes. Les villageoises ont cousu les costumes. Et quatre cents volontaires font chaque soir les figurants.

Hervé Louboutin, jeune journaliste vendéen, raconte, avec flamme et talent, dans son livre, *Le Puy du fou : un pays retrouvé*, cette aventure collective. Un spectacle de qualité, une participation populaire, un succès commercial et, surtout, une authentique animation d'un terroir rural, ça n'est pas rien ! Car au-delà du spectacle les idées fusent.

Grâce aux bénéfices on va achever la restauration du château, puis y installer un écomusée sur le Bocage vendéen. Pourquoi alors ne pas remettre en marche le petit train qui reliait autrefois la commune des Epesses à Cholet ? Mais déjà un journal est né dans le canton, *le Puyfolais*, et une école de cavalerie de plein air, et un club d'archéologie... Si les spectateurs d'un soir renouent avec le passé de la Vendée, les acteurs, eux, pensent au présent et à l'avenir. Un joli trait d'union mis en valeur par Hervé Louboutin, dont le récit se lit comme un conte.

M.A.R.

★ *Le Puy-du-Fou : un pays retrouvé*, par Hervé Louboutin, éd. le Cercle d'or, 135 pages.

PAS D'ACCORD

Les guides et leur salaire

Dans une interview publiée dans *le Monde* du 1er septembre 1979, M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agences de voyages, prétend que « *les accompagnateurs sont bien payés : 300 francs par jour auxquels s'ajoutent les frais* ».

J'apporte le démenti le plus formel à cette affirmation en vous adressant le dernier accord de salaire (1) signé entre les représentants du SNAV et ceux des organisations syndicales, et qui démontre que les accompagnateurs et guides-accompagnateurs reçoivent des salaires forfaitaires journaliers compris entre 110 et 182 francs, forfaits auxquels s'ajoute une majoration de 10 % lorsque les deux tiers de la mission s'effectuent à l'étranger.

Nous devons rencontrer les représentants du SNAV le 21 septembre. La délégation C.G.C., que j'aurai le plaisir de conduire, ne manquera pas de demander l'application des tarifs journaliers annoncés par M. Rouach.

RAYMOND NICOLLE,
secrétaire général de la Chambre corporative des courriers, guides-interprètes et conférenciers de la C.G.C.

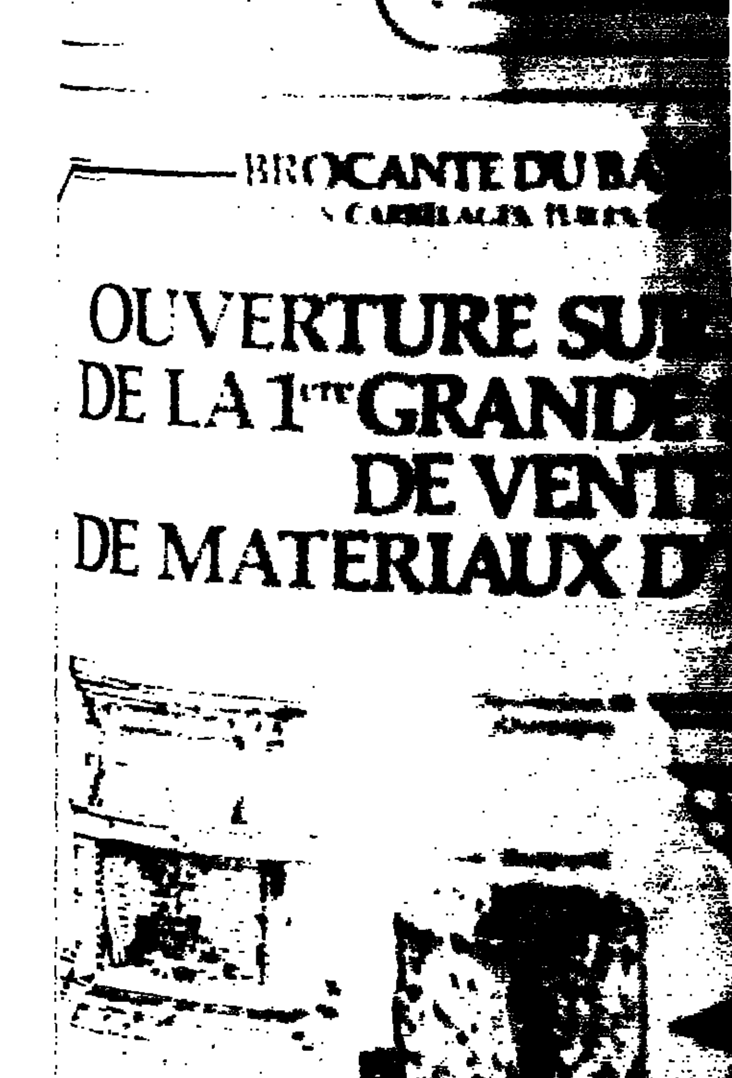
(1) Article 1 : Il a été convenu que les salaires des catégories professionnelles prévues ci-après sont fixées ainsi qu'il suit pour l'ensemble du territoire métropolitain.

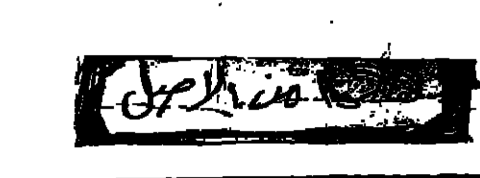
A partir du 1er janvier 1979 :

Guide accompagnateur, première catégorie : 182 francs ; guide accompagnateur, deuxième catégorie : 165 francs ; accompagnateur, première catégorie, 128 francs ; accompagnateur, deuxième catégorie : 110 francs.

Article 2 : Frais de déplacement à l'étranger. Pour les journées passées à l'étranger, les salaires sont majorés de 10 %. Lorsque les deux tiers du parcours s'effectuent à l'étranger, la majoration de 10 % est acquise pour la totalité du voyage.

Article 3 : Frais de route. Les frais de route engagés dans le cadre des instructions reçues et dûment justifiés sont remboursés par l'agence.





Le Mont-Blanc « assassiné »

(Suite de la page 19.)

En attendant que la communauté montagnarde parvienne à se discipliner, serait-ce trop demander au Club alpin français (CAF), gestionnaire des refuges, de revoir complètement sa politique d'accueil, d'hébergement, de réservation, d'hygiène et de sécurité pour mettre un peu d'ordre dans ce qu'on est bien obligé d'appeler une dangereuse pétaudière ?

M. Charles-Noël Berrehouc, vice-président de la commission de protection de la montagne au CAF, vient de recenser les « anomalies » rencontrées sur l'itinéraire normal du Mont-Blanc, et il conclut, dans une lettre adressée au président du CAF : « *Les problèmes que nous pose la gestion de nos refuges sont considérables, certes, mais la manière et les moyens que nous employons pour les résoudre sont, pour le moins, inadéquats... Tant que des mesures d'envergure ne seront pas prises, je comprendrai parfaitement que le CAF soit sévèrement jugé !* »

Le sympathique « bricolage » élitiste des débuts du CAF n'est plus de saison lorsque des milliers de citadins mettent le cap sur les rocs et les glaces pour y trouver, comme leurs aînés, la peine et la paix. Le tourisme alpin de masse réclame une réponse appropriée.

Al F.

Le phénomène Archéodrome

par CHARLES RICKARD (*)

DEPUIS quelques mois, les automobilistes qui parcourent l'autoroute du Soleil découvrent, en amont de l'aire de service de Beaune, plusieurs panneaux annonçant la proximité de l'Archéodrome.

Ce mot nouveau, créé de toutes pièces pour les besoins du baptême, surprend et intrigue les usagers de l'autoroute. Certains s'arrêtent, toutefois, et ceux-là avisent ensuite leurs amis et relations que « ça en vaut la peine ». Tels étaient les sentiments déjà exprimés par un article du Monde *daté du 29 juillet 1978, paru peu de jours après l'ouverture de l'Archéodrome :* « L'histoire parlante, tangible, le passé enfin raconté preuves en main à l'échelle véritable... Un succès qui devrait aller croissant... Une belle occasion de ne plus rouler idiot. »

Depuis cette élogieuse constatation, les deux tiers de l'année 1978 ont passé et les résultats connus permettent de mesurer le degré du succès remporté. Du 21 juillet 1978 au 31 août 1979, l'Archéodrome a reçu un peu plus de 268 000 visiteurs dont 39 000 en juin et 36 000 en juillet. Le mois d'août est le premier qui permette une comparaison : août 1978, 25 161 entrées ; août 1979, 39 411 entrées. Ces chiffres font apparaître une progression de l'ordre de 60 % d'une année sur l'autre. Ils incitent à prévoir près de 350 000 visiteurs en année pleine.

Pour ceux qui considéraient, à tort, que l'archéologie n'exerce qu'un attrait modéré sur le grand public, le succès de l'Archéodrome est « phénoménal » au sens étymologique du terme. De ce « phénomène Archéodrome », tentons une explication.

L'Archéodrome est né de la rencontre de quelques hommes et de la mise à profit de diverses circonstances. Au départ, il y eut la découverte du site gallo-romain des Bolards, favorisée par la construction de l'autoroute Beaune-Dijon. La première idée fut de révéler au public de l'autoroute les très belles stèles funéraires qui avaient été mises au jour par les soins du docteur Planson et qui sont exposées, aujourd'hui, dans le petit musée de Nuits-Saint-Georges.

Puis cette idée se développa audacieusement au cours des réunions qui rassemblaient les directeurs des antiquités historiques et préhistoriques de Bourgogne, MM. Devauges et Thévenot, l'architecte Jacques Valentin alors associé à M. Soulié — tous deux auteurs du musée préhistorique du Thot en Dordogne — et les dirigeants de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, dont l'acte de mécénat recevait, par ailleurs, les encouragements des ministères de l'équipement et de la culture, dans le cadre de la politique d'animation et d'humanisation des autoroutes.

Il fut entendu que ce mécénat serait limité à moins de deux millièmes des investissements de la société, soit à un apport de 8 millions de francs (montant du devis qui n'a pas été dépassé) et que les recettes et les dépenses d'exploitation devraient s'équilibrer, tout excédent des recettes réalisées grâce à un modeste droit d'entrée étant voué à des actions de promotion archéologique en Bourgogne.

Le lointain passé de cette province a laissé des traces profondes à tous les âges : celui du paléolithique (Solutré), celui du néolithique (Chassey), celui du bronze et du fer (Vix), celui de la résistance gauloise devant la conquête romaine (Bibracte et Alésia), celui, enfin, de l'épanouissement de la civilisation gallo-romaine (Autun, l'antique Augustodunum) et tant d'autres qu'il conviendrait encore de citer.

Des œuvres qui survivent à cette époque et qu'on peut encore voir dans les musées régionaux, l'Archéodrome ne présente que des copies, des moulages. Il n'était pas admissible, en effet, de dépouiller les collections dont les collectivités locales sont légitimement fières, et l'un des objectifs visés par l'Association pour la promotion de l'archéologie de Bourgogne — gérante de l'Archéodrome — est, tout au contraire, d'inciter le public à se rendre sur place pour voir les originaux.

Retrouver le fil de l'Histoire

Mais ces copies, ces moulages, aussi intelligemment commentés qu'ils soient par des panneaux explicatifs accessibles à tous les niveaux de culture, ne suffiraient pas à assurer le succès extraordinaire de l'Archéodrome s'ils n'étaient pas eux-mêmes les accessoires des grandes reconstitutions. Ce sont celles-ci qui entraînent l'adhésion et, souvent, l'enthousiasme du public.

Il ne devait pas être trop malaisé de reconstituer les tumuli, une fabrique de poteries ou une villa gallo-romaine puisqu'il en existe des témoignages visibles. De même, les travaux militaires de César autour d'Alésia font l'objet de descriptions si précises dans les Commentaires de la guerre des Gaules *que l'aménagement d'une section de 10 000 m2 en fut facilité.*

En revanche, la gageure était grande de présenter un habitat gaulois alors qu'on ne connaissait que des fonds de cabanes et, surtout, un village néolithique dont une grande hutte de 30 mètres de long et 8 mètres de hauteur, alors que les scientifiques ne possédaient d'autres indications que celles fournies par la découverte de trous de poteaux. Tout cela fut rendu possible cependant grâce à la coopération des archéologues avec des artisans, dont certains étaient d'anciens compagnons du tour de France, qui mirent une extraordinaire ferveur à agencer branchages et torchis. L'architecte Jacques Valentin eut, en outre, le mérite de présenter ces reconstitutions de telle façon qu'elles apparaissent aux visiteurs en deux parcours circulaires, l'un intérieur dans le bâtiment central, l'autre extérieur dans un environnement boisé.

A chaque étape du parcours intérieur, de grandes baies vitrées permettent de voir sur le parcours extérieur les reconstitutions grandeur nature correspondant aux périodes évoquées. On pourrait se croire au théâtre ou au cinéma tant la « mise en scène » est habile, si ce spectacle — oui, c'en est un ! — n'était également saisissant de vérité, d'honnêteté et de rigueur scientifique.

Faire de l'Archéodrome un spectacle qui se déroule au gré du visiteur, à la vitesse qu'il veut, en fonction du temps dont il dispose et en lui permettant de prolonger autant qu'il le désire les scènes qui l'enchantent, voilà sans doute, avec le choix de son emplacement au cœur du réseau autoroutier de la France, le secret de l'Archéodrome.

« Nos ancêtres les Gaulois » ont, ici, parrainé avec succès la première tentative d'humanisation des autoroutes, qui ait recours à la culture et à l'art pour inciter les voyageurs à retrouver le fil d'une histoire extraordinaire — leur histoire — qui se perd dans la nuit des temps.

(*) *Préfet honoraire, président de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, président de l'Association pour la promotion de l'archéologie de Bourgogne.*

Quand le sport bat des records d'élégance

ON se sentait les coudées franches au SISEL, ce Salon international des articles de sport de loisirs qui a fermé ses portes voici quelques jours. Un Salon de la mode sportive qui réunissait six cents exposants représentant vingt-huit pays. Il est vrai que ce nouveau secteur de la mode est d'importance : il s'y est dépensé, en 1977, 5,6 milliards de francs en vêtements de sport, plus 600 millions en tenues de chasse, pêche et equitation, et encore 2 milliards en chaussures et autres bottes.

Au nombre des sports « libres » les plus pratiqués, la randonnée pédestre, le cyclisme et la pétanque ; du côté des licenciés, on trouve, dans l'ordre, les footballeurs, les skieurs et les joueurs de tennis, les rugbymen se plaçant au quatrième rang.

A la veille des Jeux olympiques, les fabricants travaillent à améliorer leur production technique destinée à la compétition, réservant aux amateurs des modèles pour tous les goûts dans lesquels il fait bon vivre. Et nous assistons aujourd'hui à un « rapprochement » entre les tenues sportives et la mode quotidienne. Une tendance qui va s'amplifier en 1980, donnant à notre façon de nous habiller une coloration de vie au grand air.

C'est dans ce contexte que, à la suite de *Dorotennis*, dynamique filiale de *Dorothée Bis*, *Pierre Cardin* lance pour l'été prochain sa « ligne sport ».

Le tennis est désormais un sport de pointe avec quelque deux millions de joueurs et un innombrable public. Il s'est vendu durant la saison dernière plus de 500 000 raquettes et presque autant de chaussures spécifiques, sans compter 3 millions de « tennis » fantaisie et 600 000 douzaines de balles !

L'été 80 jouera la carte tricolore. C'est dire que le blanc sera partout, mais agrémenté de bleu ciel ou marine et de rouge. Ce qui n'empêchera pas les bicolores de chanter, comme l'orange et le jaune, deux tons de fuchsia, bleu olympique et vert cru.

Quant aux cotons, il sont partout : en jerseys unis, chinés, grattés, molletonnés à dessins pointillés ou rayés, en éponge, percale, popeline ou chintz, sans oublier la toile à bâche, le denim et le velours côtelé. Les shorts de tennis et de « jog » sont en mélanges extensibles de coton ou de synthétique avec du lycra, en mat et brillants. Les survêtements améliorent encore le confort par l'ampleur des emmanchures, les proportions des cols et la présence de fermetures à glissière multiples. Blousons et anoraks suivent les mêmes lignes, tandis que les combinaisons coupe-vent laquées sont désormais doublées d'éponge absorbante.

Adidas chausse les athlètes et les sportifs du monde entier : dix-huit millions de paires vendues en 1978 et cent quatorze modèles au catalogue. Les joueurs de tennis apprécieront des modèles en cuir souple blanc, à semelle de gomme injectée de polyuréthane ; les joueuses, des renforts de cuir destinés à bien soutenir la voute plantaire.

Au *Coq sportif*, les deux-pièces pour le « jog » et le tennis sont dérivés du débardeur, complétés de shorts en satin, à ganses contrastées. *Daniel Hechter* propose des robes tee-shirt de tennis à fines rayures, plus ou moins ajustées, et, pour hommes, des shorts blancs droits à porter avec des polos en tranches bicolores. *Fusalp* propose des tenues avec des bords côtes. Le pantalon de détente à grandes épaules, lon, monté sur élastique, s'affine vers le bas.

Chez *Francital*, le poncho-tente « Bibollet », en nylon imperméable, se transforme en tente individuelle grâce à un jeu de fermetures à glissières, la claie du sac servant de mât au toit.

Enfin, *Lestra Sport* a pensé au confort du motard avec un sac de couchage qu'abrite une housse noire imperméable fermée de deux courroies fluorescentes, à sangler à l'arrière de la machine (350 F environ ; en vente à la fin de l'année).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Philatélie

N° 1603

ANDORRE : Monument « Trobada Co-Princeps.

Suivant son programme 1979, la principauté d'Andorre émettra un timbre-poste représentant le monument de la rencontre des coprinces (monument Trobada Co-Princeps). Vente générale le 1er octobre (7°/79).

2,00 F, vert, brun et bistre rouge.

Format 27 × 48 mm. Dessin et gravure de Claude Haley. Tirage : 300 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Le 29 septembre au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P. J. ».

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 14000 Caen, jusqu'au 24 septembre. — Foire de Caen (cachet petit format).

⊙ 59930 La Chapelle-d'Armentières (hôtel de ville), les 29 et 30 septembre. — A l'occasion de son inauguration.

⊙ 57000 Metz, du 29 septembre au 8 octobre. — Foire internationale de Metz.

⊙ 68000 Colmar (parc des expositions), les 29 et 30 septembre. — Festival international des oiseaux.

⊙ 74200 Thonon-les-Bains (Maison des arts), les 29 et 30 septembre. — 7e congrès régional du Groupement philatélique savoisien.

⊙ 03000 Moulins (bibliothèque municipale), les 29 et 30 septembre. — Exposition philatélique « Boule de Moulins ».

⊙ 90000 Belfort (avenue des Trois-Chênes, société Alsthom), le 30 septembre. — 100e anniversaire de la société.

⊙ 13000 Marseille (au C.N.R.S., 31, chemin Joseph-Aiguier), le 5 octobre. — Deuxième exposition philatélique nationale.

⊙ 27000 Evreux (salle Omnisports), le 5 octobre. — Championnats d'Europe de volley-ball.

Nouvelles brèves

● ARGENTINE : *pour l'exposition philatélique internationale « Buenos Aires 80 », quatre timbres avec surtaxe, 400 + 400, 500 + 500, 600 + 600 et 1 500 + 1 500 pesos.*

● DANEMARK : *bicentenaire de la naissance du poète Adam Oehlenschläger, 1,30 couronne danoise.*

● HONGRIE : *9e congrès international numismatique (Berne), 1, 2, 3, 4 et 5 forint, représentant des monnaies anciennes hongroises.*

● ISLANDE . *Année internationale de l'enfant, 140 kr et 75e anniversaire du gouvernement, 500 kr.*

● JERSEY : *« Préservation de la faune », 6, 8, 10 1/2, 11 et 13 pence.*

● TUNISIE : *« Le travail manuel » 10 mm., fabrication des nasses et 50 mm, apiculture.*

Catalogue paru

◆ « La Bourse du timbre 1980 » nous apparait être, de plus en plus, un catalogue pour commerçants. Même présentation que l'an dernier. Dans ses cotations, une hausse très confortable s'installe pour les « anciens », « classiques » et « semi-modernes », ensuite les « modernes » prennent, par-ci par-là, un peu de poids. Une base de rachat, de principe, est déterminée en pourcentage (p. 4) en regard avec les prix de vente : 50 %, de 10 F à 100 F ; 60 %, de 101 F à 500 F ; et deux tiers au-dessus de 500 F. Pour les timbres cotés en dessous de 10 F, suivant le cas (?). — En vente : 7, rue Drouot, 75009 Paris, au prix de 12 F, et chez les négociants.

ADALBERT VITALYOS.

LE TOURISME QUI TUE, LE TOURISME QUI SAUVE

SI le tourisme est aujourd'hui considéré comme un loisir majeur et l'un des phénomènes marquants de cette moitié du siècle, son analyse scientifique, jusqu'à présent, restait bien souvent limitée, fragmentée, voire peu rigoureuse et souvent entrainée dans deux directions opposées : une approche « économiste » qui parait le phénomène de toutes les vertus propres à assurer le développement de ceux qui en avaient besoin ; une approche sociologique qui, à l'inverse, l'accusait de tous les maux, eu égard à des sociétés menacées. La thèse de doctorat d'Etat de Dimitrios Stavrakis, *« Le phénomène touristique international »*, vient à point combler cette lacune et essaye de réconcilier les deux démarches.

La chose n'était pas simple et, par formation, l'auteur nous livre une étude très complète et très détaillée (de très nombreux tableaux statistiques appuient ses raisonnements) où l'économie est simplement tempérée par des réflexions d'ordre socio-politique.

Comme phénomène économique, le tourisme a des caractéristiques spécifiques. Son analyse n'en fait pas moins appel aux concepts-clés des études de marché, de l'offre et de la demande. Comme tout autre secteur, il repose sur une matière première (qui peut aller de l'ensoleillement à la richesse monumentale) permettant la création d'une image de marque propre à chaque pays et nécessitant la mise en place d'une politique de conservation et de développement du patrimoine. L'auteur nous rappelle la complexité de toute analyse du tourisme, et *a fortiori* de toute politique de développement touristique, du fait du grand nombre de secteurs intéressés à l'exploitation de cette matière première : les transports, les diverses formes d'hébergement, les tours-opérateurs et les agences de voyages, la restauration, le secteur culturel et le secteur animation, ainsi que les services publics.

Du côté de la demande, le point de départ de sa réflexion repose sur la constatation d'un déséquilibre. Quelques chiffres : en 1975, 45,2 % (c'est-à-dire 213 millions) des arrivées du tourisme international provenaient des douze principaux pays occidentaux plus le Japon, dont plus de la moitié venaient des Etats-Unis, du Canada, de R.F.A. et de Grande-Bretagne. Tout en employant 96 % des dépenses globales afférentes au tourisme international, l'Europe et les Amériques n'ont reçu que 76,1 % des recettes provenant de ce tourisme.

Le grand problème reste bien entendu son impact sur les pays en voie de développement. Sur ce point, Dimitrios Stavrakis reste sceptique quant à la valeur économique du tourisme. S'il est une source importante de devises, son effet est limité par les nombreuses importations souvent nécessaires pour satisfaire des touristes en mal de consommation, en biens d'équipement (air conditionné, appareils photos, alcools, etc.), auxquelles il faut ajouter le rapatriement des bénéfices des investisseurs étrangers. Chaque pays est, bien entendu, dans une situation particulière. D. Stavrakis cite deux exemples africains contradictoires : au Kenya, le touriste laisse les trois quarts de ce qu'il dépense, à l'inverse, en Gambie — cas limite, — sur 100 francs C.F.A. qu'il dépense, 82 des mêmes francs s'« envolent » à l'étranger...

Outre le choc des cultures, le tourisme est un choc de motivations, qui pose le délicat problème de transformations (et leurs évaluations) et sur les systèmes de valeurs des pays d'accueil, et sur le comportement des populations. L'hypothèse de Dimitrios Stavrakis est la suivante, mais elle demanderait à être complétée par des analyses ponctuelles et précises : pour les économies sous-développées, plus le pays est petit (cas extrême : une île), plus les effets peuvent être néfastes, ce d'autant plus que cette rencontre a lieu massivement durant une période de temps très courte.

Le mythe du tourisme moyen de rapprocher les peuples, entretenu par nombre de discours contemporains, vole en éclats tout au long de ces pages très pertinentes. Si l'arrivée en masse des « envahisseurs » tue souvent le sens de certaines manifestations — que l'on songe au triste sort des danses balinaises, — elle peut entrainer, d'autre part, un effort de conservation culturelle, empêcher le flux des richesses historiques vers les musées occidentaux, réanimer certaines activités artisanales et, raisonnement cynique, provoquer une réaction contre l'occidentalisation.

J.-M. MESTRES.

★ Dimitrios Stavrakis, *le Phénomène touristique international* (Editions d'aujourd'hui, 83120 Plan de la Tour), 1979, 505 pages.



Plaisirs de la table

LE SOURIRE DE JEANNETTE

BRILLANTE rentrée! D'abord, le retour de Jeannette. Jeannette qui, depuis *Le Petit Périgord*, me semble cuisinière à éclipses. Mais, enfin, la voici chez elle et, espérons-le, pour un long temps (*La Table de Jeannette*, 14, rue Duphot (8e), tél. : 260-05-64). Décor élégant qui dépayse un peu (j'aime que la *cuisine de femme soit en* situation), mais carte fidèle à elle-même, du moins en partie : bœuf en salade aux oignons crus; poireaux à la crème; grillons comme en Périgord; fricassée de poulet pommes sarladaises; rognon de veau catalan, et des entremets « bien de chez nous ». Il faut compter de 120 à 150 F, certes, *mais du moins* les portions sont belles, le matériau culinaire de fraîcheur, le sourire de Jeannette retrouvé.

Au 6 de la rue Saint-Simon (7e), l'ancien *Bougnat de la Chambre* est devenu la *Ferme Saint-Simon* (tél. : 548-35-74). Décor tout aimable de bistrot, service empressé pour habitués mais... Mais quelle nouveauté à la carte puisque, en cuisine, se trouve Francis Vandehende ! Celui-ci a travaillé autrefois aux côtés de Denis le Mirobolant. Il en tient le meilleur, je veux dire le goût des sauces, des accords délicats, de la qualité. Le fondant de légumes avec coulis de tomates au basilic fait honte aux cent terrines de légumes qui fleurissent un peu partout. Et, face à l'onglet à la moutarde de Meaux, le canard sauvage et sa mousseline d'épinards aux poires relie l'aérienne recherche aux robustes vérités éternelles.

Il faudrait tout citer (et notamment, avec les desserts, les petits fours frais et, avec le café arabica, les truffettes au chocolat), mais comment ne pas s'arrêter à la grillantine Denise Fabre puisque, nul n'en ignore des téléspectateurs, cette dernière est la femme de Francis? Il s'agit (*là encore d'un mélange révolutionnaire* vieux comme le monde) de veau, ris de veau et langouste grillée, nimbés d'une sauce légère et subtile. Belle carte des vins avec, de petits prix, un saumur-champigny, un côteaux d'Aix et un cidre de la ferme.

Je salue Vandenhende chez lui : nous voyons naître ici une carrière !

Juste avant les vacances, et pour prendre date, j'avais signalé *Le Cerf de Vincennes* (rue de Charenton) et M. Pocous, homme du Sud-Ouest, saisi par la débauche culinaire. Pour prendre date et parce que je gage que, dans quelques mois, le Tout-Paris gourmand l'aura découvert en sa nouvelle adresse : *Le Repaire de Cartouche* (99, rue Amelot et 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (3e), tél. : 700-25-86).

Petits appétits s'abstenir ! Ah ! les chichiteurs du petit doigt levé vont s'ébahir ici de portions telles qu'un seul plat doit combler (comme l'assiette landaise, par exemple, de boudin froid, *ventrèche, bayonne et poitrine* de canard fumé avec un coulis de poivron, 30 F !). Un menu conseillé à 55 F et une carte où, autour de 100 F, vous aurez magnifiquement goûté aux produits des Landes natales, là-bas où « Papa Pocous » recherche pour son fiston les meilleurs foies gras, les confits succulents, les brebis des Pyrénées, les *vins de tursan* blanc et rouge et des armagnacs devant lesquels l'ami Massia s'est incliné en connaisseur.

Et toujours en apéritif le délicieux et inattendu chambéry fraise !

LA REYNIÈRE.

● *Encore une bonne adresse disparue. L'Auberge Saint-Sylvestre* (à Saint-Sylvestre-Pragoulin, dans le Puy-de-Dôme) ferme ses portes. La bonne Mme Paul Henry, malade, abandonne ses fourneaux.

● *Georges Drebet a vendu son « Garet »*, le meilleur des bouchons lyonnais. C'est une figure du Lyon des traboules et des mâchons qui disparaît.

● *Le George-Sand* (rue La Fontaine, à Paris) change de propriétaire. Depuis la disparition de Robert Dorin, on ne parlait plus guère de ce temple du poulet à la ficelle.

● *Au restaurant « le Boeuf sur le Grill »* — faute d'orthographe dès l'enseigne ! — le melon est compté 23 F, et au porto 25 F. Ou bien ce porto est livré au compte-gouttes, ou bien il est de médiocre qualité, car pour 2 F...

OHÉ D'OLÉRON !

A ceux qui ont encore un « rabiot » de vacances à prendre ou quelques week-ends de retard, comment ne pas conseiller Oléron ? Ici, l'arrière-saison est souvent merveilleuse, le climat vivifiant et l'île d'un calme reposant. Et comme la vigne a eu du retard, vous arriverez pour la vendange...

Tous les bistrots vous feront goûter les huîtres locales et celles, voisines, de Marennes, les coquillages et les poissons que les pêcheurs de La Cotinière vendent à la criée, le pineau de l'île.

Mais, surtout, vous découvrirez une belle maison : le Grand Large. *C'est un des relais et un des châteaux les plus personnalisés, avec piscine couverte chauffée, tennis privé, accès direct à la plage. Mais c'est aussi l'accueil familial de M. et Mme Moreau et de leur fille Marie-Hélène et, enfin, une très attachante carte faisant appel aux richesses de la mer et du terroir. Bonne idée, ces rillettes de canard (de Challons, voisine) avec les spéciales de l'île, le caquelon de lavegnons maraîchère, la cassolette de cagouilles, les royans grillés aux trois beurres, la barbue à la fondue de poireaux. Les « caprices de la criée » sont, en octobre, ceux d'une belle point encore trop capricieuse. Ceux du temps s'annoncent souriants.*

Ah ! Si Robinson avait eu cette île-là... ou, dans son île, ce Grand Large ! — L.R.

★ *Le Grand Large*, baie de la Rémigeasse, 17550 Dolus-d'Oléron, tél. (46) 47-08-18 (fermé de novembre à mars).



Jeux

ÉCHECS

N° 832

Une nouvelle analyse

(Championnat de Taixy, 1979)
Blancs : CHOLMOV
Noirs : KUKSOV
Défense des deux C.

1. é4	é5	20. Ta-b1	f5
2. Cf3	Cç6	21. Df2 (p)	Ta-b8 !
3. Fç4	Cf6 (a)	22. Tf-é1	ç6
4. d4 (b)	é×d4 (ç)	23. é×f6	g×f6
5. é5 (d)	d5 (é)	24. T×b8 (q)	T×b8
6. Fb5	Cé4	25. ç4	Fé4
7. C×d4	Fd7 (f)	26. ç3	Tb1 (r)
8. F×ç6	b×ç6	27. Fç1 ! ! (s)	Ta1
9. 0-0	Fç5 (g)	28. Cd2	f5
10. f3 (h)	Cg5	29. C×é4 !	f×é4 (t)
11. Fé3 (i)	Fb6 ! (j)	30. f5 !	d4
12. f4 (k)	Cé4	31. f6	Df7
13. Cç3 (l)	C×ç3	32. Db2 (u)	
14. b×ç3	0-0		T×ç1 (v)
15. Dd2	ç5	33. T×ç1	é3
16. Cf3 (m)	Ff5	34. Dé2 !	Dé6 (w)
17. a4	a6 (n)	35. Tf1	Fb8
18. a5	Fa7	36. Dh5 !	
19. Dé2 (o)	Dé7		Abandon. (x)

NOTES

a) La « défense des deux C » est un enfant de l'Ecole italienne depuis la première analyse de Polerio en 1560 jusqu'aux travaux de Lolli et de Ponziani en 1763 et 1782. Puis le créateur de l'encyclopédie des ouvertures, von Bilguer, s'y intéressa particulièrement et lui consacra un traité en 1839. Jaenisch, Max Lange et Tchigorin apportèrent leurs contributions à cet édifice théorique dont s'emparèrent, en y ajoutant de profonds perfectionnements, Keres, Bronstein, Spassky et Fischer.

b) Ou l'autre grand volet : 4. Cg5, d5 ; 5. é×d5, Ca5 ou 5..., Cd4 ou 5..., b5 (et également 4. Cg5, Fç5).

ç) Si 4..., é×d4 ; 5 F×f7+ ! et si 4..., C×é4 ; 5. d×é5, Cç5 ; 6. 0-0, Fé7 ; 7. Cç3 avec avantage aux Blancs. Par exemple, 7..., 0-0 ; 8. Cd5, Cé6 ; 9. Fé3, f6 ; 10. C×é7+, D×é7 ; 11. é×f6, D×f6 ; 12. Cg5, Rh8 ; 13. f4, Dé7 ; 14. C×h7 !, R×h7 ; 15. Dh5+, Rg8 ; 16. f5, Cé5 ; 17. f×é6 !, T×f1+ ; 18. T×f1, C×ç4 ; 19. Df7+, D×f7 ; 20. é×f7+, Rf8 ; 21. Fd4 !, abandon (Sokolsky-Nawrodsky, Novossibirsk, 1944).

d) 5. Cg5 aboutit à l'égalité : 5..., Cé5 ; 6. D×d4, C×ç4 ; 7. D×ç4, d5 ; 8. é×d5, D×d5 ; 9. Dé2+, Fé7 ; 10. 0-0, Fd7 ; 11. Cç3, Dç5 ; 12. Fé3, Df5 (Eisinger-Wolk, 1955). Ou bien 5. Cg5, d5 ; 6. é×d5, Dé7+ !

é) Bien que rarement jouées, les continuations 5..., Cg4 et 5..., Cé4 sont aussi à considérer. Par ex., 5..., Cg4 ; 6. F×f7+, R×f7 ; 7. Cg5+, Rg8 ; 8. D×g4, h6 ; 9. Cf3, d6 ou 6. Ff4, d6 ! ou 6. 0-0, d6 ! De même, 5..., Cé4 ; 6. Fd5, Cç5 ; 7. 0-0, Cé6 ; 8. ç3, d6 ou d×ç3.

f) Sur 7..., Fç5, les Blancs répondraient au mieux par 8. Fé3 !, Fd7 ; 9. F×ç6, b×ç6 ; 10. 0-0.

g) Et non 9..., ç5 à cause de 10. Cb3, ç6 ; 11, ç4 !, d×ç4 ; 12. Cb3-d2 avec avantage aux Blancs. Après 9..., Fé7 ; 10. f3, Cç5 ; 11. f4, Cé4 ; 12. f5, ç5 ou 12..., Fç5, rien n'est très clair.

h) Ou 10. Fé3 Dé7 ! ; 11. f3, Cd6 ! ; 12. Ff2, Cf5.

i) Meilleur que 11. f4, Cé4 ; 12. f5, Dé7. Une idée nouvelle pour les Noirs sur 11. f4 est 11..., Fg4 avec la suite possible 12. D×g4, F×d4+ ; 13. Rh1, Cé4 ; 14. D×g7, Dh4 ; 15. Cç3 !, 0-0-0.

j) Probablement supérieur à 11..., 0-0 ; 12. f4 ; Cé4 ; 13. Cd2.

k) Ou 12. Dd2, Cé6 ; 13. Df2, C×d4 ; 14. F×d4, Dé7 ; 15. Cç3 !

l) Une nouvelle analyse ? 13. Cb-d2 arrive généralement : 13..., ç5 ; 14. Cd-é2 (ou 14. Cd4-b3 !, ç4 ; 15. F×b6 !), C×d2 ; 15. D×d2, d4 ; 16. Ff2, 0-0 ; 17. a4, a6 avec un jeu à peu près égal.

m) 16. Cb3 est intéressant : 16..., ç4 ; 17. Cç5, Fç6 ; 18. Ta-é1, Dé7 ; 19. Df2, mais les Noirs peuvent jouer plus énergiquement 17..., Ff5 ; 18. h3, Té8 ; 19. g4, F×ç5 ; 20. F×ç5, Fé4.

n) Après 17..., a5 les Blancs exerceraient une pression sur le pion ç5 par Ta-b1-b5.

o) 19. Df2 paraît meilleur.

p) Cholmov recommanda après la partie 21. Tb7 !, Fç8 ; 22. T×a7 !, T×a7 ; 23. Df2, d4 ; 24. ç×d4, Td8 ; 25. d5 !, T×d5 ; 26. ç4 ou 21..., f×é5 ; 22. C×é5, Dd6 ; 23. Df2, d4 ; 24. ç×d4, ç×d4 ; 25. T×a7, d×é3 ! ; 26. D×é3, T×a7 ; 27. D×a7, F×ç2.

q) Si 24. Tb6, T×b6 !

r) Si 26..., Tb3 ; 27. Cd2, T×ç3 ; 28. C×é4, d×é4 (28..., D×é4 ; 29. Fd2, D×ç4 ; 30. Té8+, Rf7 ; 31. Dé1 !) ; 29. Dg3+, Dg7 ; 30. Dh3.

s) Menaçant 28. Cd2.

t) Si 29..., d×é4 ; 30. Db2, T×a5 ; 31. Fé3, Df7 ; 32. Td1 !

u) 32. Dg3+ est fort : 32..., Rh8 (si 32..., Dg6 ; 33. f7+ !, R×f7 ; 34. Dç7+, Rg8 ; 35 D×a7, é3 ; 36. Db8+, Rg7 ; 37. Tf1) ; 33. Dd6, é3 ; 34. Dé7, Rg8 ; 35. Dd8+, Df8 ; 36. f7+ ;

v) Si 32..., T×a5 ; 33. T×é4 ; D×f6 ; 34. Tg4+, Rh8 ; 35. Dé2! ;

w) Si 34..., D×f6 ; 35. Dg4+, Dg6 ; 36. D×g6+, h×g6 ; 37. Tb1, d3 ; 38. Rf1 avec gain des Blancs (ou 35..., Rh8 ; 36. Dç8+, Rg7 ; 37. Dd7+, Rh6 ; 38. Tf1, Dé5 ; 39. Tf5!) ;

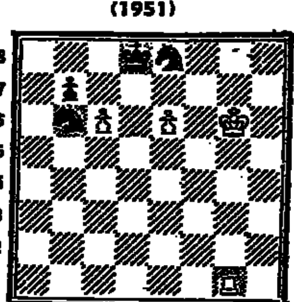
x) Car si 36..., Fd8 ; 37. Dg5+ et si 36..., Df7 ; 37. Dg4+, Rh8 ; 38. ç×d4, ç×d4 ; 39. D×d4, é2 ; 40. Dd8+, etc. Si 36..., é2 ; 37. f7+.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 831.
A. SARICHEV. 1977.

(Blancs : Ra8, Da1, Ca5 et h2, Pa2, b4, g2. Noirs : Ra6, Dh6, Fé1, Cd8, Pb5. Nulle.)

1. Dé5!, Dg6 ; 2. a4!, D×g2+ ; 3. Cf3!, D×f3 ; 4. Rb8, Cç6+! ; 5. C×ç6, Fg3 ; 6. a×b5+, Rb6 ; 7. Ra8!, Da3+ ; 8. Ca5, Df3+ ; 9. Cç6, Df3+ ; 10. Cb8, Df3+ ; 11. Cç6. Nulle positionnelle.

ÉTUDE
J. FRITZ
(1951)



BLANCS (4) : Rg6, Tg1, Pç6 et é6.
NOIRS (4) : Rd8, Cb6 et é8, Pb7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

BRIDGE

N° 829

Un abus manifeste

A la suite d'un emploi abusif de cue bids, les Canadiens déclarèrent une manche infaisable dans cette donne des Olympiades de Monte-Carlo. Mais la défense ne fut pas parfaite et ils furent les seuls sur les quarante-trois tables à réussir le contrat.

Nord : ♠ R D 7 — ♥ D 10 5 — ♦ 8 6 4 — ♣ A R 4 3
Ouest : ♠ 10 — ♥ V 2 — ♦ A R 7 5 — ♣ D V 9 8 7 6
Est : ♠ 9 8 6 4 3 — ♥ R 9 8 7 4 — ♦ D — ♣ 10 2
Sud : ♠ A V 5 2 — ♥ A 6 3 — ♦ V 10 9 3 2 — ♣ 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Breck	Kehela	Lien	Murray
—	—	passe	passe
2 ♣	passe	passe	contre
passe	3 ♣	passe	4 ♣
passe	4 ♥	passe	4 ♠...

(L'ouverture de deux trèfles indiquait une main de 12 à 16 points avec une longue à trèfle).

Après avoir entamé le roi de carreau pour la dame d'Est, Ouest crut bon de tirer l'as de carreau et de rejouer carreau coupé par le 4 de pique d'Est, qui contre-attaqua le 3 de pique. *Comment Murray, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Pourquoi Est n'avait-il pas contre-attaqué cœur ? Certainement parce qu'il avait le roi de cœur. Mais il restait un moyen de gagner, à condition que Ouest ait six trèfles et l'autre honneur à cœur (le valet).

Murray tira donc ses quatre atouts pour squeezer Ouest.

Nord : ♥ D 10 ♣ A R 4
Ouest : ♥ V 2 ♣ D V 9
Sud : ♥ A 6 3 ♦ 9 ♣ 5

Sur le 9 de carreau, Ouest défaussa le 2 de cœur pour ne pas affranchir le 4 de trèfle. Le mort jeta alors le 4 de trèfle, puis Murray joua as et roi de trèfle et, enfin, la dame de cœur couverte par le roi d'Est et l'as sur lequel tomba le valet...

L'ouverture dangereuse

On a tendance, en tournoi, à ouvrir de plus en plus « léger », mais cette politique, qui est souvent efficace en tournoi par paires, peut coûter cher en partie libre ou en tournoi par équipe de quatre, comme ce fut le cas dans la donne suivante du Grand National d'Amérique.

Nord : ♠ A D V 10 8 2 — ♥ 10 — ♦ D 5 — ♣ D 10 8 4
Ouest : ♠ R 7 6 4 3 — ♥ A 6 4 — ♦ R V 10 — ♣ 5 3
Est : ♠ 9 5 — ♥ R V 9 7 2 — ♦ 6 3 2 — ♣ 9 6 2
Sud : ♠ — — ♥ D 8 5 3 — ♦ A 9 8 7 4 — ♣ A R V 7

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Gerard	Eisenberg	Kellar	Kantar
1 ♠	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Eisenberg n'en crut pas ses yeux et... ses oreilles quand il entendit son partenaire contrer. Evidemment, il passa pour transformer le contre d'appel de réveil en contre de pénalité, et il prit soin d'entamer l'as de pique pour voir le mort.

Combien la défense a-t-elle fait de levées à ce contrat de UN PIQUE CONTRÉ ?

A l'autre table, où N.-S. étaient arrivés à CINQ TREFLES et où Ouest avait entamé atout, *comment jouer* pour gagner le contrat quelle que soit la défense ?

Note sur les enchères :

Même en comptant la distribution d'Ouest (1 point) et ses plus-values, il manque au moins 1 point pour ouvrir et Ouest aurait dû passer.

A l'autre table, Ouest n'avait pas ouvert et les enchères avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Swanson	Nathan.	Soloway	Fried.
passe	1 ♠	passe	2 ♦
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	4 ♣	passe	4 ♥
passe	4 ♠	passe	5 ♣...

PHILIPPE BRUGNON.

SCRABBLE

N° 103

IVe championnat de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1979
Lille-Lesquin, Holiday Inn
Samedi 8 septembre
Deuxième manche

Après Paris (1976), Forbach (1977), Bordeaux (1978), c'est Lille qui a servi de cadre au Championnat du 8 et 9 septembre. Les Parisiens ont pris leur revanche sur les jeunes de la Côte d'Azur, puisqu'ils occupent les trois premières places (il est vrai que J.-M. Bellot n'a pas défendu son titre). Derrière eux, trois jeunes Grenoblois font un beau tir groupé, justifiant ainsi leur titre de champions de l'Interclubs. Le nouveau champion de France, Benjamin Hannuna, enseignant âgé de vingt-six ans, n'a que deux années de pratique derrière lui. Plutôt que d'« assurer le coup », il préfère chercher les scrabbles jusqu'à la dernière limite : à Lille, il n'en a manqué aucun, ce qui lui a permis d'atteindre l'impressionnante moyenne de 97 % (le championnat de 1976 a été gagné à 90 %, celui de 1977 à 95 % et celui de 1978 à 94 %). Il précède le très jeune surdoué Vincent Labbé et Jean-Pierre Brulé, qui, grâce à cet exploit, réussit enfin à devancer Yvonne Brulé, celle-ci conservant le titre officieux de « première dame ». Pour la première fois, les cent quinze participants de l'open, ouvert à tous, ont pu disputer les mêmes parties que les sélectionnés. Le Belge Yvon Duval, champion du monde francophone, a très facilement remporté cette épreuve, mais sa performance ne lui aurait rapporté que la troisième place dans le championnat : au scrabble, la motivation joue un rôle essentiel.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	POINTS
1	B R I I S E L			
2	A G O R H S E	RISIBLE	H 8	74
3	A G + G A S R Q	HEROS	15 D	66
4	Q R + U S O T I	GAGAS	14 A	21
5	R I + U U E E R	QUOTAS	B 10	29
6	T U C P S E Z	USURIERE	10 G	62
7	T S + V R I E S	EPUCEZ (a)	L 10	58
8	T T L L O N E	SERVITES (b)	N 4	63
9	L L T T + I A D	ZONE	15 L	39
10	L D + J B H E U	LITAT	O 1	23
11	H U B + A N M M	JODLE	12 A	42
12	M B + E L I D E	HUMAIN	8 J	36
13	— M P Y A N ? T	DECIME	13 J	20
14	W K F V N O A	TYMPAN(I)SA (c)	14 G	110
15	F V N O + A N I	KAWA	K 3	44
16	P I A N + R E ?	OVIN	9 F	34
17	A C O A E L B	INFER(N)AL (d)	1 H	83
18	O E + D X L O E	CABALE	E 7	30
19	L O + P N E E I	EXODE	3 C	35
20	T U	OLEFINE (e)	5 A	73
21		UT	6 B	10
22				
			TOTAL	942

NOTES

M. Entrevan, de La Valette-du-Var, nous demande ce que signifie + 10 après le score de Pureau et Vesicante dans la partie n° 66. Ces deux *solos*, c'est-à-dire mots réalisés par un seul joueur, rapportent une prime supplémentaire de 10 points (cf. règlement international 1, 4, 8. Ce règlement s'obtient en envoyant une enveloppe de 23 × 16 affranchie à 1,80 F, plus 4 F en timbres, à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris).

(a) ZEST en O 8 perd 10 points. (b) ou VERISTE. (c) critiquer publiquement (vieux) ; le sous-top perd plus de 70 points ! (d) nombreux scrabbles tels que BAF(F)INE en 3 A pour 10 points de moins. (e) hydrocarbure ; pour emploi au singulier, voir le R.I., 2, 2, 3 ; ou FELONIE.

Résultats : 1. Desmoulins, 931 ; 2. Hannuna, 923 ; 3. J.-P. Brulé, 910.

Résultats finals : 1. Hannuna ; 2. Labbé ; 3. J.-P. Brulé ; 4. Clerc ; 5. Mollard ; 6. Dellac ; 7. Kourotchkine (P.) et Del (C. d'Az.) ; 9. Nino (G.) ; 10. Desmoulins (P.) ; 11. Laik (G.) ; 12. Bohé (Lyon) ; 13. Pialat (P.) ; 14. Y. Brulé (P.) ; 15. Colonna (S.-Et.) ; 16. Saintjean (P.) ; 17. Mareschal (G.) et Lahmi (P.) ; 19. Holder (Alsace) ; 20. Robert (Lyon).

Open (tournoi homologué). — 1. Duval ; 2 Debruyne (Belgique) ; 3. Pennec ; 4. Charlemagne ; 5. Mues (B.) ; 6. Viseux ; 7. Degranges ; 8. Luyten (B.) ; 9. Epingard ; 10. Soussan.

PENTASCRABLE N° 68
de Mme Almelet (Joué-lès-Tours)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AAEGNRT - AABILRT - AABDOS? - AAEGILN - AENQRUZ.

Solution proposée : plus de 700 points. La solution de ce problème ne sera donnée que dans le numéro 21-22 octobre.

La solution du problème n° 67 paraîtra dans le numéro du 7-8 octobre.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Saint-Maur (Val-de-Marne), tournoi homologable à la mairie le 21 octobre à 10 heures en trois séances. Tél. 883-42-07.
● Volmerange-les-Mines (Moselle), tournoi homologable à la rotonde de l'école le 30 septembre à 10 h. 30 en deux séances. Tél. (87) 50-61-70.
● P.L.M. Saint-Jacques, tournoi homologable le dimanche 30 septembre à 10 heures, en trois séances. Tél. 589-89-80, poste 2200.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

MOTS CROISÉS

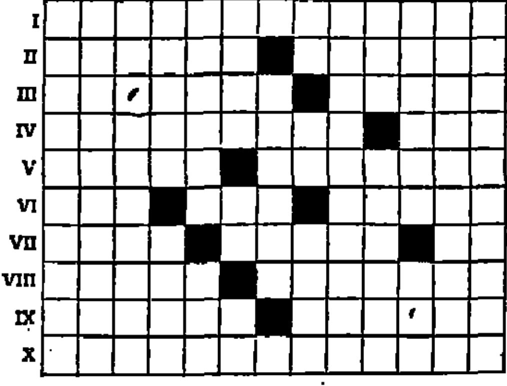
N° 59

Horizontalement

I. Exercice favori des Vitelloni. — II. Hors de ma vue ! ; Par manque d'occupation, a été soumise à l'occupation. — III. Petit croquant ; Rendit à l'immobilité. — IV. En mettre une dure couche ; En Suisse. — V. Notée, mais n'importe comment ; De droite à gauche, en Italie. — VI. Se met en couche ; A sa case ; Mêle. — VII. Où c'est mélodieux, où c'est bien embêtant ; Dépouiller ; En somme. — VIII. Abîme ; Trempe le fil. — IX. Fâcheux coucous ; Tétine. — X. Sont vraiment assommants.

Verticalement

1. Ce pourrait être un des Vitelloni. — 2 Touchantes et facilement ridicules. — 3. Abrutissant. — 4. Hugo comme Sade l'appréciait ; il s'en faut de peu qu'il n'aille vers l'anode. — 5. Profitèrent ; Grecque. — 6. Profiter ; Souvent suivi d'un numéro ; En sûreté. — 7. Colorer un peu la dentelle. — 8. Deviendra grand si l'on en croit la sagesse populaire ; Préposition ; Bien ou mal, c'est selon. — 9. Ne se mesurent pas à visage découvert. — 10. Se fait piler ; Pris un autre cap. — 11. En ôter un brin ; En chaque satyre. — 12. On ne peut pas dire qu'il ait les dents longues. — 13. On l'espère bénéfique, bien qu'il soit souvent désagréable au pluriel.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 58

Horizontalement

I. Judéo-chrétien. — II. Energie ; Lapsi. — III. Rimailleur ; Ch. — IV. Evi ; Lutinai. — V. Messages ; Feri. — VI. Ira ; Lin ; Farci. — VII. Aile ; Irisées. — VIII. Dise ; Asie ; Elt. — IX. Etonnement ; Le. — X Sentimentales.

Verticalement

1. Jérémiades. — 2. Université. — 3. Demi-saison. — 4. Era ; Lent. — 5. Ogivale ; Nt. — 6. Cil ; Gi ; Aem. — 7. Hellénisme. — 8. Eus ; Rien. — 9. Elut ; Fient. — 10. Tarifas ; Ta. — 11. Ip ; Nérée. — 12. Escarcelle. — 13. Nihilistes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 59

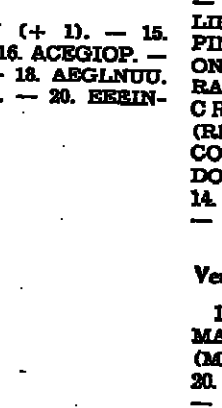
Horizontalement

1. ACEPQRU. — 2. AAAGNRT. — 3. ADEGOPS (+ 1). — 4. ADEEMNO. — 5. AADIMNTU (+ 1). — 6. AAGINRU (+ 1). — 7. AENORTTY. — 8. EIQRSSU (+ 1). — 9. AAAFIRT. — 10. DEEIPRU (+ 1). — 11. AEERSTV (+ 2). — 12. AAFIRSS (+ 1). — 13. ALLMOSS.

Verticalement

14. CDEIIPTU (+ 1). — 15. EEHOQRTU. — 16. ACEGIOP. — 17. ACILNUV. — 18. AEGLNUU. — 19. AEIPRSV. — 20. EEEINRSU. — 21. EEOSSSSU. — 22. ADEIRTUU. — 23. AELNRTU. — 24. AEINOPTU (+ 1). — 25. ACELPTU (+ 3). — 26. ANOORTV. — 27. IIMMMNU. — 28. AEEMORTY.

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 58

Horizontalement

1. MEHALLA. — 2. PADDOCK. — 3. ATELIER (ALTIERE, ETALIER, REALITE). — 4. YOUPINE. — 5. ALEZANE. — 6. ONZIEME. — 7. RATIFIE (FIERAIT). — 8. GAIACOL. — 9. CREPELE. — 10. POELIERS (REPLOIES, REPOLIES). — 11. CORIACE (ECORÇAI). — 12. DONACIE. — 13. CATTLEYA. — 14. URINOIR. — 15. ASEXUEE. — 16. FONDEES.

Verticalement

17. MANAGER (MANGERA, MARNAGE). — 18. EMOTIVE (MOTIVEE). — 19. ALIZARI. — 20. LIMAÇON. — 21. NOUILLE. — 22. ARYENNE. — 23. ARBITRE (ABRITER, REBATIR). — 24. POUDING. — 25. AUREOLES. — 26. MOITEUR (MOUTIER). — 27. DONNERA (ADONNER, REDONNA). — 28. ECZEMAS. — 29. LACEREE (CEREALE, RECALEE). — 30. KARAKUL. — 31. ETESIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Histoire (s) d'Allemagne.

Le programme de films allemands que Le Studio, salle du cinéma d'art et d'essai du Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, va présenter du 26 septembre au 2 octobre (le Monde *du 19 septembre) ne sacrifiera pas, dit Claudine Bories, responsable des activités cinématographiques au T.C.A.,* « à la nostalgie, au mythe répulsion-fascination qui s'exercent actuellement autour de l'histoire allemande depuis le nazisme ».

« L'Allemagne, *dit-elle*, a eu dans les années 20, et avant le nazisme, un des plus grands cinémas du monde. Aujourd'hui, en République fédérale allemande, il existe un cinéma de jeunes auteurs à la recherche de l'identité culturelle collective, traduisant un état de crise à cause de la période nazie et de la séparation du pays en deux Etats. Ce festival est donc construit sur le thème de la reprise en compte d'une culture allemande autrefois épanouie chez Lang, Murnau et quelques autres et qui prend dans les œuvres actuelles la forme d'un itinéraire romantique, de la recherche des racines. Pour les années 20, le programme a été orienté plutôt sur l'école réaliste allemande, qui fut étouffée par l'expressionnisme. On verra ainsi des films rares : *l'Enfer des pauvres*, de Phil Jutzi, et *C'est la vie*, de Karl Junghaus, auprès de certains classiques de Fritz Lang. Le nazisme est abordé à travers les films américains d'émigrés allemands : Lang *(Les Bourreaux meurent aussi)*, Lubitsch *(To be or not to be)*, Siodmak *(Les SS frappent la nuit)*, Sirk *(Le Temps d'aimer, le Temps de mourir)* et le seul film réalisé après la guerre par Peter Lorre *(Un homme perdu)*. *En ces jours-là*, d'Helmut Kautner, tourné en 1947, fait le lien avec les œuvres modernes de Fassbinder, Herzog, Kluge, Reitz, Schlöndorff, Schroeter, Syberberg, et il y aura là beaucoup d'inédits, grâce au concours de la Munich Films.

» Mais il nous a paru nécessaire de faire connaître les films de l'« autre Allemagne », la R.D.A., à la fois pour répondre à une curiosité sur ce cinéma invisible chez nous et pour le pays socialiste où il se crée. Histoire (s) d'Allemagne comprendra donc un deuxième festival, en janvier 1980, sur les cinéastes allemands de l'Est. »

★ Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93300 Aubervilliers, tél. 833-16-16.

Un dossier de « Culture et Communication ».

Le dernier numéro de Culture et Communication, *publication du ministère, est essentiellement consacré au cinéma. C'est le premier volet d'un dossier qui comprendra le mois prochain un ensemble d'articles et d'entretiens sur « l'audiovisuel et son avenir ».*

« Le film est d'abord une œuvre collective. Ecoutons ceux qui le construisent », *est-il indiqué dans la préface. Dix-huit interviews ont été ainsi réalisées.*

Jean-Claude Carrière, Joris Ivens, Claude Berri, Jeanne Moreau, Claude Renoir, Frédéric Mitterrand... tous les personnages rencontrés sont concernés, reconnus. Le seul jeune réalisateur, Armando Bernardi, est celui qui a reçu le plus gros montant de la commission d'avances sur recettes. C'est qu'il ne s'agissait pas d'un dossier sur le cinéma français, encore moins d'une vue panoramique sur la crise — évoquée ici et là avec une discrétion de bon aloi. Simplement, des gens à qui ce métier du cinéma a réussi, parlent de leur travail.

Culture et communication, *n° 19, 53 pages, 12 F. En vente à la Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75340 Paris.*

« Le Tambour »

(Suite de la première page.)

Voie étroite et combien difficile quand il s'agit d'un livre comme « le Tambour ». Le roman de Grass est, en effet, une œuvre torrentielle, incantatoire, bourrée de péripéties et de digressions. Dans cette masse il fallait évidemment choisir. Un premier choix, radical, s'est imposé au cinéaste et à son scénariste Jean-Claude Carrière. Il concernait la dernière partie du livre, celle au cours de laquelle Oskar retrouve la taille de son âge. Pour la filmer, il eût fallu engager un *autre interprète et rompre la cohésion* du récit. Schlöndorff et Carrière y ont, à juste titre, renoncé.

Restait à décanter quatre cents pages touffues, à préserver la structure et les grandes lignes de l'intrigue, à en exprimer le suc, à établir un juste équilibre entre le foisonnement romanesque et sa signification profonde. Travail délicat que, malgré quelques ruptures de ton et quelques passages à vide dans la seconde moitié du récit, Schlöndorff et Carrière (aidés pour les dialogues par Günter Grass lui-même) *ont mené à bon terme.*

Au départ de l'histoire, un étrange postulat. Fœtus lucide et nourrisson surdoué, Oskar a vu le jour à Dantzig en 1924. Deux pères « possibles » se penchent sur le berceau, Alfred, l'Allmand et Jan, le Polonais. Sa mère est l'épouse légitime du premier, la maîtresse du second. Le jour de ses trois ans, Oskar reçoit en cadeau un tambour. Ce même jour, il décide de ne plus grandir. Ce qu'il a déjà perçu du monde des adultes lui suffit : mieux vaut rester en marge de ce carnaval répugnant et grotesque. Enfant il est, enfant il restera. Tapi dans son enfance comme dans une cochette, une armure, inviolables, mais en même temps témoin attentif et railleur de ce qui se passe autour de lui.

Et cela va durer vingt ans. Vingt ans pendant lesquels, à ras du sol, Oskar va juger, commenter et ponctuer de ses roulements de tambour une histoire qui est celle de sa famille, de sa ville natale, celle aussi de ce voisin redoutable qui terrifie et fascine ses compatriotes : le grand Reich allemand.

Solitaire et jaloux de sa solitude, impitoyable envers les imbéciles qui le traitent en gamin (une maîtresse d'école, un pédiatre), sûr de lui et cependant vulnérable, Oskar voit tout, entend tout, se mêle de tout. Ce qu'on lui cache, il le découvre, ce qu'il ne comprend pas, il le devine. De l'enfance où il s'est ancré, il a la violence, les brusques colères, le sens aigu de la justice et, quand il est de bonne humeur, le goût des farces et attrapes. Le jour où il apprend que sa mère rejoint, chaque semaine, l'« oncle Jan » dans un hôtel sordide il brise de sa voix stridente (« vitricide ») tous les carreaux de la mairie de Dantzig. Et, peu après que son père (l'autre, l'« officier ») eut remplacé dans le salon familial le portrait de Beethoven par une photo d'Hitler, il se sert de ses dons musicaux pour transformer en kermesse joyeuse une sinistre parade nazie.

Zazie chez les Polacks

Plus tard, à la mort de sa mère et à celle du gentil marchand juif qui lui vendait ses tambours, Oskar connaîtra le chagrin. Il connaîtra également l'amitié, l'amour et même (à sa manière) la volupté. Puis la guerre l'emporte dans sa tourmente. Il participe avec l'« oncle Jan » (qui y laisse sa peau) à la défense de la poste de Dantzig, s'engage dans un cirque, visite avec une troupe de nains les capitales de l'Europe occupée, pique-nique sur le mur de l'Atlantique, assiste à la déroute des armées allemandes. Revenu au pays, il provoque indirectement le meurtre de son père par un soldat tartare. Tout cela sans allonger d'un pouce et son fidèle tambour toujours en bandoulière.

Comme le roman de Günter Grass, le film de Schlöndorff tient à la fois du récit picaresque, de la chronique satirique et de la métaphore politique. Et, comme le roman, il s'impose par sa diversité, son lyrisme et son onirisme, son formidable humour, un mélange de tendresse et d'amertume, de cruauté et de cocasserie qui suscite tour à tour le malaise et la jubilation. Oskar, c'est un peu le Kid à Dantzig, Zazie chez les Polacks, mais c'est aussi l'enfant qui dit que le roi est nu, que tous les hommes sont nus. S'il dérange, c'est moins par sa taille anormale que par sa terrible lucidité, sa révolte, son refus de se faire complice de la lâcheté et de la sottise des uns, de l'arrogance et de la férocité des autres. Symbole (peut-être) de la mauvaise conscience d'une Allemagne hypnotisée par son destin, il lui arrive de nous apparaître comme la statue réduite d'un Commandeur impitoyable et comme un précurseur des contestataires de la « troisième génération ».

Sans le jeune David Bennent, qui joue le rôle d'Oskar, le film aurait-il pu exister ? On se pose la question, tant ce garçon de douze ans, retardé dans sa croissance mais d'une intelligence remarquable, a pris possession du personnage. Certains de ses regards, de ses rictus, sont inoubliables. Angela Winkler (la mère), Mario Adorf (le père), Daniel Olbrychski (l'amant), Charles Aznavour (le marchand juif), sont les autres interprètes, eux aussi parfaits, de cette fresque spectaculaire, *de cette épopée dérisoire où* les ricanements et les sarcasmes d'un enfant nous vengent des malédictions de l'histoire.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

THÉÂTRE

Le Carré Silvia Monfort à Vaugirard

Le Carré Silvia Monfort, centre d'action culturelle de Paris, est désormais installé à l'emplacement de l'ancien abattoir de Vaugirard, 106, rue Brancion, dans le quinzième arrondissement, après avoir passé la saison 1978-1979 au Jardin d'acclimatation, et en attendant la réouverture de la Gaîté-Lyrique, toujours en travaux.

Le cirque Gruss inaugurera cette saison avec un nouveau spectacle équestre, le 23 septembre, sous un chapiteau de mille cinq cents places. Un deuxième chapiteau, de huit cents places, sera consacré au théâtre et à la musique. *Le* premier récital sera donné par le pianiste Alexis Weissenberg le 27 septembre. Il sera entouré des pianistes Bruno Rigutto et Jean-Philippe Collard, du violoncelliste Frédéric Lodéon et du violoniste Augustin Dumay. Des concerts seront ensuite donnés régulièrement par l'atelier musical de Ville-d'Avray et le groupe Contraste.

Les soirées théâtrales commenceront en novembre, avec « la Fourmi dans le corps », de Jacques Audiberti, dans une mise en scène de Guy Lauzin. Les rôles principaux seront tenus par Silvia Monfort, Françoise Christophe et Tsilla Chelton.

« Le Fouineur »

A force d'exhumer les films inédits d'Ettore Scola, que « Nous nous sommes tant aimés », « Affreux, sales et méchants » et « Une journée particulière » ont consacré en France après qu'il y fut, longtemps, resté inconnu (malgré « Drame de la jalousie »), on va nous le faire prendre pour un réalisateur surfait. Ses œuvres des années 60, sorties dans le désordre et accueillies à tout le moins avec sympathie (comme s'il avait fallu racheter l'ignorance) sont curieusement inégales, médiocres. « Le Fouineur », il faut le dire carrément, est une belle déception.

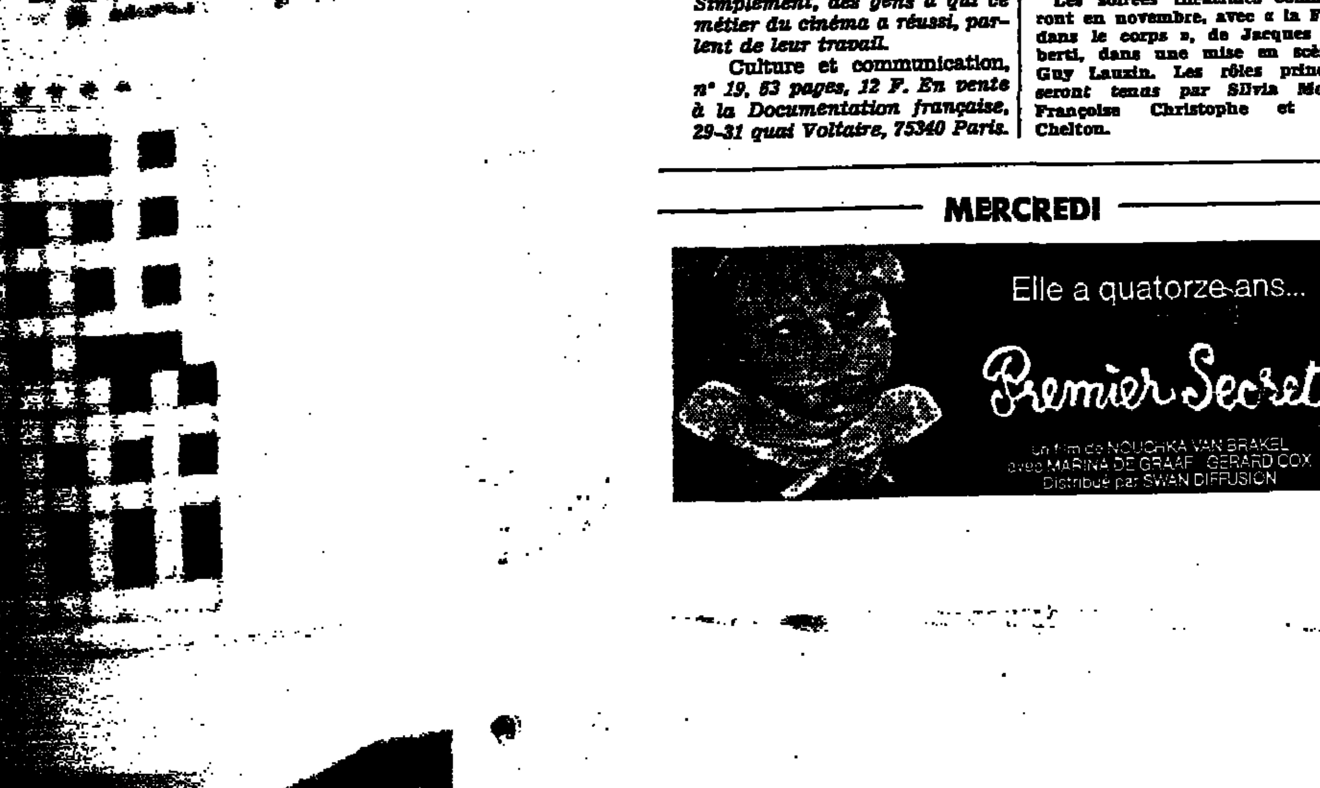
Tourné en 1969, ce film raconte l'histoire d'un commissaire de police d'une petite ville de Vénétie, fonctionnaire intelligent, libéral et indulgent à l'égard des faiblesses humaines, *qui se fait prendre au piège du* pouvoir en menant, par ordre et à contre-cœur, à la veille des élections, une enquête sur la moralité de ses concitoyens.

Cette critique de mœurs, ces secrets révélés d'une bourgeoisie catholique et hypocrite, ces flèches lancées contre la démocratie chrétienne, nous paraissent bien banales. Pas tellement parce que la « comédie italienne » est allée plus loin, depuis, dans l'audace politique. Mais parce que le scénario est lent, pesant, démonstratif, la mise en scène plate et que, malgré l'interprétation assez subtile d'Ugo Tognazzi, rien ne décolle jamais du terrain des idées et de la psychologie élémentaire. Même si un personnage de mutilé en chaise roulante, hargneux et dénonçant les tares sociales, annonce — un peu — « Affreux, sales et méchants », il n'y avait aucune nécessité à nous montrer cela aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

■ Le violoniste, chef d'orchestre et « showman » américain Xavier Cugat a été renvoyé du casino d'Ibiza (Baléares) le 18 septembre, parce que, selon la direction, « âgé de quatre-vingts ans, il se trouve loin de la forme nécessaire pour assurer la lourde tâche que représente le fait d'être le directeur du show du casino d'Ibiza ». Le

MERCREDI



MUSIQUE

Une « Fête de chansons », par Leonard Bernstein

Si de nombreuses personnes ont été frustrées de ne pas trouver de place pour les premiers concerts Bernstein (le Monde *du 14 septembre), les invités n'ont pas jugé utile de se déranger jeudi soir pour la création en France de* Songfest, *laissant leur siège vide... Les absents ont eu tort et les frustrés pourront se consoler, ce vendredi, en écoutant France-Inter, et surtout en regardant la retransmission intégrale télévisée (dont la date n'est pas fixée), car ce fut une merveilleuse soirée, et telle qu'on en souhaite beaucoup pour introduire à des œuvres nouvelles.*

Habitué de la télévision américaine, où ses émissions sont très populaires, Bernstein présentait pour la première fois une de ses propres œuvres, la plus récente, « dans la langue de Racine, Mallarmé, Valéry et Sartre », éclairant chaque pièce de remarques pleines de cœur et d'humour, avant de la faire jouer par les musiciens de l'Orchestre national, conquis, ravis, dans une forme éblouissante, toute l'œuvre étant reprise d'un trait après l'entracte. Un « show » assez écrasant pour cet homme visiblement fatigué et heureux, dont le texte appris par cœur était juste ce qu'il fallait pour déclencher la sympathie et la compréhension d'une œuvre inconnue, interprétée ensuite avec une allégresse dansante.

Cette « Fête de chansons », commencée pour le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis mais achevée en 1977, est une guirlande de douze poèmes pour six chanteurs avec orchestre, écrite « moins pour célébrer la gloire de mon pays que celle de ses artistes ». Gaieté, humour, mais aussi nostalgie, révolte, désespoir secret, le paysage est riche et contrasté mais « cela reste une fête » presque intime, rapide, pétillante.

Au poème, *de Frank O'Hara, dit l'ambition d'écrire « quelque chose de grandiose, car notre pays est grand, de petit, car notre peuple est jeune et sans chauvinisme » en un sextuor ému, allègre, scintillant, sur des fanfares et des tambeurs : un porche majestueux, joyeux, qui respire l'air à pleins poumons.*

La Boutique des bonbons à deux sous au-delà du métro aérien, *de Lawrence Ferlinghetti, souvenir d'enfance mêlé d'érotisme discret, allie en une démarche très bernsteinienne une écriture dodécaphonique rigoureuse à des rythmes glissés de jazz ; douceur, rêve et amertume. Julia de Burgos, de Porto-Rico, s'adressant à elle-même, exprime son combat intérieur entre la respectabilité sociale et la violence libératrice de l'exaltation poétique en une mélodie hispanisante, dansante, étincelante de lumière et de force, une des plus riches du cycle.*

Puis vient un poème de Whitman, aveu d'une secrète tendance homosexuelle, pour lequel Bernstein a trouvé une expression admirable d'émotion noble, de scintillement intime, de pathétisme retenu, avec toujours en écho une sorte de flux sous-jacent ; deux poèmes noirs, l'un fier (« Moi aussi je chante l'Amérique »), l'autre ironique (O.K., negros), *incarnés et associés de manière à la fois subtile et frappante dans un combat musical entre un récitatif d'opéra passionné et une musique noire souple et cynique ; un chant d'amour conjugal très simple du XVII[e] siècle qui s'épanouit entre l'entrecroisement de trois exquises voix féminines ;* une Historiette, *de* Gertrude Stein, *pour soprano et basse, presque un duo d'opérette sur un flot d'images simples et de rythmes légers, pleins d'humour...*

Chaque page est ainsi spontanée, profonde, admirablement caractérisée et mériterait d'être saluée séparément : les poèmes de Cummings, d'Aiken, la Complainte de Zizi, *de Corso, tableau de genre « arabe » d'une ironie amère, et l'admirable* Quelles lèvres mes lèvres ont embrassées ?, *qui chante les amours perdues, tous deux de tons très mahlérien ; enfin, le flamboyant* Israfel, *d'Edgar Poe, qui retrouve le style festif et madrigalesque du premier sextuor.*

« Nous autres, artistes américains, dit Bernstein, nous ne prétendons pas dire des vérités universelles ; nous ne créons qu'une mélodie mortelle, selon l'expression de Poe ; nous ne sommes pas des dieux, ni des archanges ; nous ne sommes que des artistes. Nous louons Dieu de nous avoir donné la possibilité de le faire. »

Dans une période de création si difficile, si concertée, si abstraite, la libre allure de Bernstein est comme un coup de vent frais porte par « trois cents ans de vie américaine ». Une création spontanée, sortie du cœur d'un artiste, sans souci de rigueur, de style, et prenant son bien où il le trouve, mais toujours d'un ton ineffablement personnel. Voilà pourquoi cette fête nous semblait si grisante, avec un merveilleux ensemble de chanteurs américains (Clamma Dale, Rosalind Elias, Nancy Williams, Gwynn Howell, Benjamin Luxon, Neil Rosenshein) aux voix souples, jeunes, jaillissantes et charmantes, et l'Orchestre national, si pleinement associé à tant de bonheur et de talent par ce Bernstein dont chaque geste est l'image chorégraphique de sa partition.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert est redonné à la Maison de la radio et retransmis sur France-Inter ce vendredi à 20 h. 30. *Song fest* est enregistré sous la direction du compositeur (un disque DG 25 31 044).

EXPOSITION

Tendances de l'art en France à l'ARC

LE PARTI DU PARTI PRIS

Quand on n'a plus d'avant-garde épuisante à se mettre sous la dent, quand rien n'émerge avec certitude, quand on sent un peu partout l'inquiétude, le doute, quand les créateurs se replient, obligés et solidaires au creux des ateliers, d'où il semble impossible de débusquer ceci plutôt que cela, que peut faire un musée qui a pour mission de s'occuper précisément des choses de l'art d'aujourd'hui : des bilans, comme tout le monde. Pour se réconforter.

A sa manière, c'est ce que se propose de faire l'ARC à travers les trois volets de « Tendances de l'art en France, 1968-1978/79 », qui inaugure sa saison (avec le Festival d'automne, sans l'aide duquel la fabrication du catalogue aurait été financièrement plus que problématique).

Un bilan de dix ans — encore tout chauds dans les mémoires, ce n'est jamais commode à faire. Il faut choisir nécessairement un parti. Et ce parti, justement, peut-il être autre que le parti du parti pris ? A l'ARC, en tout cas, on s'est arrangé comme ça, en abattant d'emblée la carte de la subjectivité et des expositions personnalisées, en confiant à des critiques patentés, comme Marcelin Pleynet et Gérald Gassiot-Talabot, — qui, depuis dix ans et plus, défendent des choses bien différentes, — le soin d'organiser chacun une exposition.

Il faudra donc aller voir les partis pris (abstraits) de Pleynet, sans oublier que suivront les partis pris (figuratifs) de Gassiot-Talabot, et les deux sans oublier qu'il y aura une troisième exposition de « partis pris des autres » : ceux d'artistes qui n'ont pas jugé bon d'exposer chez l'un ou chez l'autre. Ce qui n'arrange pas les choses, côté partage des tendances, selon les bonnes vieilles catégories : abstraits contre figuratifs. On peut tout de même espérer qu'au bout du compte, on tirera quelque chose de l'ensemble.

Le goût de la peinture

Tendances I : les partis pris de Marcelin Pleynet, de cœur avec les abstractions, on les connaît un peu, ou on croit les connaître, pour peu qu'on ait suivi ces derniers temps l'actualité artistique à travers la revue Art Press, *les expositions de la galerie Daniel Templon (ses « dix ans », notamment, l'année dernière) et lu les récents écrits sur l'art de notre sélectionneur. En revanche, si on en est resté aux belles heures post-soixante-huitardes de* Tel Quel, *alors, on s'étonnera sans doute un peu de la mutation en voyant sur les cimaises apparaître des gens qui, il n'y a pas si longtemps encore, auraient certainement eu droit au lynchage verbal. A moins que Debré, Soulages, présentés en ouverture de l'exposition, n'aient jamais été liés à l'« école de Paris », « académique » et « provinciale ». Bon, c'est dit, tirons un trait, c'est oublié. Pourquoi toutes les vieilles querelles ne s'effaceraient-elles pas enfin devant la peinture, la peinture-peinture et le plaisir de l'œil ?*

Pleynet aime la peinture, c'est sûr, et la connaît de mieux en mieux, au point même de lui découvrir une histoire. Son expo est belle et intéressante, parce que ouverte à la très jeune génération de l'abstraction qui confirme bien souvent ce que déjà on peut percevoir à travers l'évolution de leurs aînés : un besoin de chaleur et d'expressivité. Pour beaucoup d'entre eux, on cherche à en finir avec les ères glaciaires, les lacs de retenue, les gels de surface, les réductions réfrigérantes. On réchauffe, on humanise, on brosse large, on fait gicler... On charge, on « surcharge ».

La réduction moderniste, telle que l'art minimal américain l'a effectuée, les démantibulations du tableau, les mille et une manifestations « prosaïques » (c'est Pleynet qui le dit) de Support/Surface *ne sont plus vraiment de mise.*

Les anciens du groupe en question sont tous là, c'est bien normal, ainsi que d'autres, proches. Ils ont changé chacun à sa façon. Même si Dezeuze fait toujours des échelles, Viallat des repliages et des empreintes, Jaccard des tentures-teintures, même s'il y en a encore, comme Mosset avec sa toile noir intégral, pour vouloir le degré zéro de la peinture, même si Buraglio continue de repêcher des morceaux de cadres de portes et de fenêtres, on évolue dans la souplesse des formes, la richesse picturale et l'oubli du discours sans lequel, naguère, on ne pouvait tenir. Matisse n'a-t-il pas dit : « Qui veut se donner à la peinture doit commencer par se faire couper la langue ? » *(cité par Pleynet in* Le système de la peinture).

L'ouverture

Ce que font Louis Cane et Marc Devade aujourd'hui montre mieux que personne ce retournement aux choses sérieuses. Ils se « donnent », tout à la recherche de la belle surface marbrée, diaprée et signifiante, tendue à l'intérieur du tableau, admis dans son cadre, mais dépassé dans sa matérialité : ils ouvrent et ferment des portes d'angoisse (Devade) ou de retour de pèlerinages aux sources (Cane, avec sa géométrie d'architecture toscane). Pleynet parle de Piero della Francesca dans Transculture, *sa dernière publication.*

Beaucoup des plus jeunes artistes sont certainement attentifs à tout cela. Mais leur mise en espace de la couleur, sa relation avec le format du tableau, le travail de découpe, de fractionnement, le brossage, le geste spontané ou répétitif, le quadrillage, la tache..., tous les ingrédients de la peinture abstraite qui s'y retrouvent sont aussi significatifs de cette aptitude qu'ils ont à s'ouvrir, quitte à s'y perdre pour le moment, à tout un déploiement complexe de propositions faites de part et d'autre de l'Atlantique par des artistes qui, en 1968, avaient déjà une œuvre singulièrement avancée : Degottex, Martin Barré, Bishop, Reigl, Sam Francis, Joan Mitchell, Debré et Soulages. C'est, en tout cas, l'éclairage que donne Pleynet en mettant leurs œuvres en introduction à l'exposition.

En fait, il est beaucoup trop tôt pour débrouiller fil à fil tout le réseau d'influences dans une production « in progress ». Et l'exposition Pleynet est à voir plutôt comme un déploiement à l'horizontale d'un potentiel créateur où l'éclectisme est de rigueur. Mais certains n'y manqueront pas de trouver qu'après tout on tire à grands pas vers la reconnaissance d'une nouvelle école de Paris.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Les partis pris de Marcelin Pleynet, ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 21 octobre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20). 20 h. 30 : Dom Juan.
Odéon - Théâtre national (325-70-32). 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 23 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-03-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon (278-46-42). 20 h. 30 : Audience, Vernissage.
Fontaine (874-82-34, 874-74-40), 21 h. : Troïlus et Cressinda.
Gymnase (246-79-79). 20 h. 45 : No man's land.
Forum des Halles (236-26-56, 233-60-99), 20 h. 30 : Marionnettes ; l'Illusion comique.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92). 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Ducs sur canapé.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.
Œuvre (874-42-52). 21 h. : les Aiguilleurs
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plaine (842-32-25), 20 h. 45 : la Porte close.
Plaisance (320-00-06). 20 h. 30 : l'Isoloir
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, selon Gilles de Rais.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.

Vendredi 21 septembre

Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (323-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire - Forum (544-57-34), 19 h. : J.-P. Sèvres ; 20 h. 30 : Arlette Mirapeu chante Bobby Lapointe.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Biot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.
Les Petit-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Le music-hall

Bobino (322-74-84). 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Alice Dona, Jairo.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Teca et Ricardo.
Cirque Rech (224-00-12), 15 h.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Cl. Barthélemy, S. Marc, A. Breton ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne - Première (322-75-93), 22 h. 30 : Chris McGregor.
Gaveau (563-20-30), 21 h. : Mike Brigida, Bill Singer.
Gibus (700-78-88), 22 h. : The Lurkers.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Jack Miller New Ragtime Band.

Les opérettes

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.

La danse

Galerie A. Oudin (271-83-65), 21 h. : Jerman Silva Cie.

Les concerts

Palais des congrès, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Mozart)
Radio-France, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Bernstein (Bernstein).
Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.

Festival de musique de Paris

(325-41-71 et 278-50-43)
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble vocal Michel Piquemal (Mozart, Schubert, Rossini, Fauré).
Sceaux, onzième Festival, orangerie du château (660-07-79), 20 h. 45 : J.-L. Haguenauer (Beethoven, Schubert, Schumann).

Festival de Montmartre

(586-10-71)
Eglise Saint-Pierre, 20 h. 30 : Concert de musique ancienne ; M. Gonzalès, harpe ; Saint-Bricard, flûte.

Festival international de musiques militaires

(274-54-96)
Place du Carrousel, 21 h. 30.

Sixième Salon de la musique

Parc floral de Paris, 17 h. : Hélène Varvarora ; 18 h. : Bayou sauvage.

cinémas

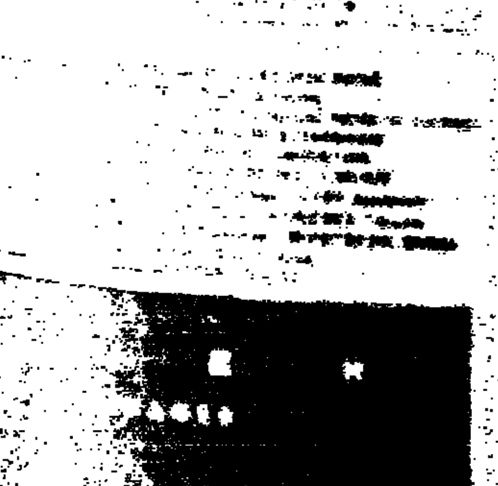
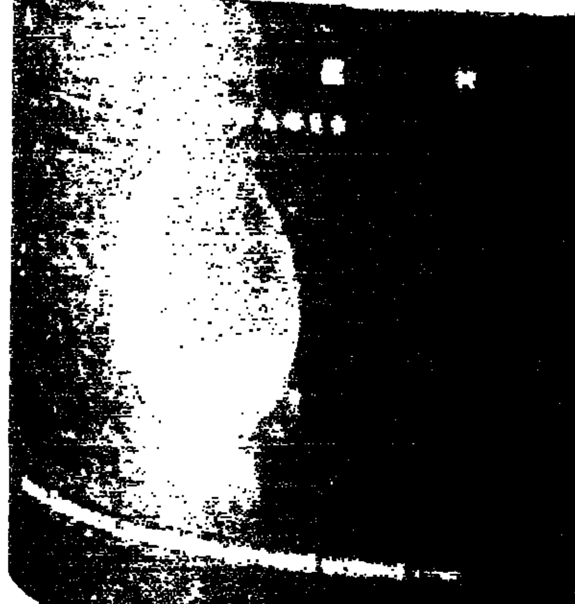
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

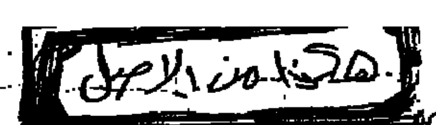
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Glace à trois faces, de J. Epstein ; 18 h. : Au Bonheur des dames, de J. Duvivier ; 20 h. : Arènes sanglantes, de R. Mamoulian ; 22 h. : Je t'aime, je t'aime, d'A. Resnais.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Farfelue de l'Arizona, de V. Sherman ; 17 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 19 h. : la Traite des blanches, d'A. Blom ; les Quatre Diables, d'A. Lind ; 21 h. : Bermuda Mystery, de B. Stoloss.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Pr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ASSOCIE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) V.f. : Lumière, 9e (770-84-64)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (323-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13)
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)



SPECTACLES

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23); Athéna, 12e (343-07-48); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

L'EMPIRE DES SENS (Jap.), (XX, v.o.) . J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.): U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

FAUT TROUVER LE JOINT (A.), (**, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)

LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

HAMBURGER, FILM - SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86)

MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint - Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

NORMA RAE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Napoléon : 17e (380-41-46).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PHANTASM (A., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86).

PROPHECY (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). — Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Stud Médicis, 5e (633-25-97); Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52)

SILENCE, MON AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Eysées, 8e (359-49-34).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29). Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

THE BIG FIX (A., v.o.): Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88) (70 mm) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace - Croix - Nivert, 15e (374-95-04).

LE CRI (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace - Croix - Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; (v.f.) Parnassiens, 14e (329-83-11).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE GRAND FRISSON (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (Fr.) : Cinéma A.-Bazin, 13e (337-74-39).

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (A., v.o) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (25-67-29).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).

PLAY TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : U.G C. Marbeuf, 8e (255-18-45).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE TROISIEME HOMME (An., v.o.) : *Escurial, 13e (707-28-04).*

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93. — V.o. : Broadway, 16e (527-41-46).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Club, 9e (770-81-74).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

LE TAMBOUR, film allemand de Volker Schöndorff. — V.o. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723 - 69 - 23) ; George V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306 - 50 - 50) (70 mm); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, film français de J.-C. Tacchella. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

EN ROUTE VERS LE SUD, film américain de Jack Nicholson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Action-La Fayette, 9e (873-80-50) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

CHER PAPA, film italien de Dino Risi. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FOLIE-FOLIE, film américain de Stanley Donen. — V.o. : Quintette, 5e (354 - 35 - 40) ; Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

WEST INDIES, film franco-mauritanien de Med Hondo. — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : A.B C., 2e (236-55-54) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26).

SMASH, film américain d'Anthony Harvey. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) . Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) . Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LE VAMPIRE DE CES DAMES, film américain de Stan Dragoti. — V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vo.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 20 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 22 h 30

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 24 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.

Les festivals

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Féline.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). R. Aldrich R. Brooks : Elmer Gantry.

MARX BROTHERS, (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : Crin Blanc - le Ballon rouge.

CINE ROCK, (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

KUROSAWA (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Yojimbo.

KUROSAWA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : la Légende du grand judo.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Odyssée de l'African-Queen.

STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83), 15 h. 15 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 15 : la Honte ; 19 h. : Persona ; 20 h. 20 : Lenny ; 22 h. 15 : le Privé.

WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.

MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru, femme galante.

HOMMAGE A BETTE DAVIS, v.o., la Clef, 5e (337-90-90) : Chut, chut, chère Charlotte.

SAINT-AMBROISE, v.o., 11e (700-89-16), 16 h. : le Locataire ; 18 h. 15 : Casanova ; 20 h. 45 : les Producteurs ; 22 h. 15 : Marathon Man.

BERGMAN, v.o., Marais, 4e (278-47-86), II : Cris et chuchotements. — III : le Silence.

CHATELET VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14), I, 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 et 0 h. 30 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; 18 h. 5 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : A bout de souffle ; 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

TEMPLIERS, v.o., 3e (272-94-56), I : Dersou Ouzala. — II : les Clowns. — III : les Trois jours du Condor.

LA BOITE A FILMS, v.o., 17e (754-51-50), I, 16 h. : Phantom of the Paradise ; 17 h. 45 : Taxi Driver ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Chien de paille ; 24 h. : The Song Remains the Same.

STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71), 16 h. 30 : la Tendresse des loups ; 18 h. : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show ; 24 h. : Panique à Neddle-Park.

DAUMESNIL, v.o., 12e (343-52-97), 19 h. : le Décaméron ; 19 h. et 21 h. : Sweet Movie ; 22 h. 30 : l'Autre ; 0 h. 30 : les Diables.

STUDIO 28, v.o.,18e (606-36-07) : Avalanche express.

CYCLE PANFILOV, v.o., Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : Je demande la parole ; le Début ; Pas de guet dans le feu.

LE GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85). B, 15 h. 15 : Chronique des années de braise; 18 h. 15 : Cousin Cousine; 20 h. : le Désert des Tartares ; 22 h. 15 : Jeremiak Johnson ; T, 16 h. 15 : Nos plus belles années; 18 h. 20 : Un été 42 ; 20 h. 10 : Pain et chocolat ; 22 h. 10 : Mort sur le Nil.

LE RANELAGH, v.o., 16e (288-64-44), 20 h. 30 : les Enfants du paradis.

HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : A bout de souffle ; 18 h., II : Lilith.

RADIO-TÉLÉVISION

Vingt-cinq radios « pirates » sous le coup d'une action judiciaire

Vingt-cinq radios « pirates » font actuellement l'objet de poursuites judiciaires ou d'enquêtes, a indiqué, mercredi 19 septembre, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice.

Deux personnes, MM. Daniel Felhendler et Michel Tournier, inculpées pour avoir participé à des enregistrements de Radio-Aventure (une des premières radios libres à avoir existé et qui émet depuis 1977 dans la région de Bondy, dans la Seine-Saint-Denis), sont passées le jeudi 20 septembre devant la vingtième chambre du tribunal correctionnel de Bobigny. Six responsables du parti socialiste sont convoqués lundi prochain 24 septembre par le juge d'instruction de Toulouse pour avoir participé à une émission de Radio-Riposte-34, organisée par le P.S. à Montpellier le 30 juillet. MM. Jean-Pierre Vigneau, adjoint au maire de Montpellier; Pierre Guidoni, député de l'Aude; Georges Sutra, membre de l'Assemblée européenne; Gilbert Senes et Raoul Bayou, députés de l'Hérault; Daniel Bedos, secrétaire fédéral adjoint, devront répondre du délit d' « émission radiophonique non autorisées et complicité ». Malgré cette inculpation, une nouvelle émission de Radio Riposte-34 est prévue le vendredi 28 septembre, elle devrait couvrir les secteurs de Sète, Mèze, Gigean et Balaruc. Enfin, deux dirigeants de Radio-Pomarède ont été convoqués par le juge d'instruction de Béziers, le lundi 1er octobre.

Rappelons qu'une réunion internationale des radios libres, à l'initiative de Radio-S.O.S.-Emploi, radio créée par la C.F.D.T., aura lieu à Longwy les 29 et 30 septembre. (Renseignements : 9, rue du Colonel-Merlin, 54400 Longwy, tél. : 23-40-50.)

LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Accueillir les différentes familles d'esprit

Ce dont il s'agit aujourd'hui n'est pas de savoir s'il faut s'en tenir mordicus au prétendu monopole ou le faire éclater anarchiquement, mais de le réajuster à la notion de service public pour lui rendre le seul sens qu'il doit avoir dans une démocratie. Si le législateur l'a institué puis conservé à travers toutes les réformes, c'est pour empêcher que des intérêts particuliers accaparent les nouveaux médias et acquièrent par eux une puissance qui joue au détriment de la nation (...).

Ce que l'Etat doit donc procurer à la nation, c'est un instrument de production et de diffusion qui, appartenant à tous pour le service de tous, ne soit accaparé par personne : ni par le pouvoir politique, ni par un parti ou par un syndicat, ni par des puissances commerciales, ni par des sociétés financières nationales ou internationales, ni par une coterie, fût-elle de la maison. On voit bien qu'à cet effet il ne s'agit ni de consolider le monopole ni de le démanteler, mais de l'aménager, c'est-à-dire de l'élargir en ouvrant l'accès aux studios, très régulièrement et en dehors des tribunes spécialisées de FR 3, aux différentes familles d'esprit qui se partagent la nation et aux porte-parole représentants des différentes provinces que le bruit de Paris fait trop se taire aujourd'hui, alors que le dialogue devrait être la règle d'un bout à l'autre du pays.

A cet égard, le système anglais (organisation des radios locales en deux réseaux contrôlés par l'Etat directement ou indirectement) ou le système hollandais (répartition des temps d'antennes entre différentes associations suivant le nombre de leurs adhérents, avec une société nationale prévalente) pourraient nous doinner des idées, sinon nous servir exactement de modèles...)

J. CLUSEL.

ACCEPTER LA LIBRE EXPRESSION

Le débat sur le monopole de diffusion est aussi vain et aussi faux que le fut en son temps celui du monopole de programmation.

Le problème est ailleurs. Il est pour tous les partis de droite ou de gauche d'avoir le courage politique d'accepter la libre expression.

Pour le reste, et c'est là l'essentiel, la nouvelle loi fournira le cadre de cette libre expression : un organisme paritaire et démocratique (désigné ? élu ? et par qui ?) attribuera des licences d'émission (temporaires et renouvelables) fondées sur un cahier des charges très précis (réglementant notamment la puissance de l'émetteur et la fréquence), le droit commun de la presse faisant le reste (diffamation, droit de réponse, etc.).

Pour les partis de gauche il s'agit naturellement d'introduire dans les dispositions de la nouvelle loi (visant à remplacer celle de 1974) des mécanismes qui ne permettent pas au « grand capital » d'envahir les ondes, notamment par le biais de relais permettant de multiplier les zones d'écoute.

MAURICE SÉVENO.



Nominations à FR 3

Les mutations dans les stations régionales de FR 3, marquées par la nomination de deux directeurs régionaux, MM. Jean Suhas à Bordeaux et Fernand Lereec à Dijon (*le Monde* du 18 septembre), viennent d'être complétées par la nomination de deux nouveaux chefs des services à Clermont-Ferrand et à Nantes et de huit chefs de B.R.I. (Bureaux régionaux d'information). Voici le détail de ces mouvements :

Deux chefs des services

— *A Clermont-Ferrand*, M. Fernand Tavarès, chef du B.R.I. de Reims, remplace M. Jacques Barberousse, nommé à Nantes.

— *A Nantes*, M. Jacques Barberousse, chef des services à Clermont-Ferrand, remplace M. Guy Jolivet, nommé délégué du directeur régional à Bayonne.

Huit chefs de B.R.I.

— *A Clermont-Ferrand*, M. Pierre Ostian, adjoint au chef du B.R.I. de Caen, remplace M. Michel Sorbier, nommé à l'échelon central.

— *A Dijon*, M. Denis Rouget, responsable des programmes artistiques, remplace M. Jean-Pierre Fricout, nommé à Rennes.

— *A Lille*, M. Jacky Davin, chef du B.R.I. de Lyon, remplace M. Jean Hay, nommé à Reims.

— *A Lyon*, M. Claude Esperandieu, adjoint au chef du B.R.I. de Nancy, remplace M. Jacky Davin, nommé à Lille.

— *A Montpellier*, M. Laurent Barrat, délégué du directeur régional à Bayonne, remplace M. René Raynaud, appelé à d'autres fonctions.

— *A Reims*, M. Jean Hay, chef du B.R.I. de Lille, remplace M. Fernand Tavarès, nommé chef des services à Clermont-Ferrand.

— *A Rennes*, M. Jean-Pierre Fricout, chef du B.R.I. de Dijon, remplace M. Alain Le Garrec, nommé à Strasbourg.

— *A Strasbourg*, M. Alain Le Garrec, chef du B.R.I. de Rennes, remplace M. Denis Bersou, appelé à d'autres fonctions.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Un, rue Sésame; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 12, Une minute pour les femmes : La chirurgie esthétique; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45; 20 h., Journal

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « le Train pour Venise ».

Une comédie de Georges Beer et de Louis Verneuil, mise en scène par Robert Manuel. Du boulevard d'avant-guerre.

22 h. 25, Pleins feux.

José Artur présente les nouveautés théâtrales de la rentrée.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 45, Top club; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'île aux trente cercueils.

Un feuilleton en six épisodes. D'après l'œuvre de M. Leblanc. Adaptation R. Scipion. Réalisation M. Cravenne. Avec Cl. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnacker, J. Bollery (premier épisode)

A l'hôpital militaire de Besançon, en 1917, une infirmière apprend la mort de son mari, personnage trouble et dangereux qu'elle n'a pas revu depuis quatorze ans, après leur rupture. Début d'une aventure marquée de signes mystérieux ou fantastiques...

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes.

Une émission de Bernard Pivot sur le thème « Personnages de Russie »; sont invités : Mme H. Carrère d'Encausse (*Lénine, la révolution et le pouvoir, Staline, l'ordre par la terreur*), MM. Cavanna (*les Russkoffs*); H. Troyat, de l'Académie française (*Pierre le Grand*), V. Volkoff (*le Retournement*) et G. Walter, qui parlera de Joseph Kessel.

22 h. 50, Journal.

22 h. 57, Ciné-club (cycle Mizoguchi), FILM : LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE, de K. Mizoguchi (1953), avec M. Kyo, M. Mito, K. Tanaka, M. Mori, S. Ozawa (v.o. sous-titrée, N.)

Au seizième siècle, dans la région du lac Biwa, un potier, qui désire s'enrichir et un paysan qui veut devenir samouraï, se laissent prendre à leurs rêves, tandis que leurs épouses sont victimes des malheurs de la guerre.

Aux frontières de la réalité et de l'imaginaire, du temps historique et du surnaturel, une œuvre absolument admirable par sa richesse spirituelle et sa beauté esthétique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes (Vive le judo ! : Des livres pour nous; Boff et Titufe); 18 h. 55, Tribune libre : la FEN; 19 h. 10, Journal; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne); 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Informatique et liberté, magazine de Jean-Marie Cavada, reportage d'Alain Cances

Le développement de l'informatique peut-il garantir l'indépendance d'un Etat ou les libertés d'un citoyen ? Aujourd'hui, la vie de l'individu est imprimée sur les bandes magnétiques des ordinateurs — banques, Sécurité sociale, postes, police, agences de voyage, etc., — des milliers de fichiers, qui peuvent permettre de dessiner son portrait physique et psychologique. Les grands informaticiens ne sont-ils pas appelés à devenir les véritables maîtres du monde ? Alain Cancès a mené une enquête sur les dangers, les risques et les possibilités d'un nouveau « super pouvoir ».

21 h. 30, Divertissement : Ping-pong, une émission de Michel Marie réalisée par Dirk Sanders.

Ce n'est pas si souvent que l'on voit à la télévision d'autres musiciens que ceux qui sont poussés, « promotionnés », par le show-business. Les émissions « Chorus », « Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir » ont amené un premier petit vent frais en nous permettant d'écouter enfin du rock et de voir des artistes autres que ceux que l'on voit tous les jours. Avec « Ping-Pong », on découvrira un peu de ces rythmes latino-américains à la fois paresseux, sensuels et piquants. La salsa d'Henri Guedon (Antilles), les chanteurs les Etoiles (Brésil). Et Jimmy Slide, Louis Chedid et Tania Maria.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la centrale nucléaire à eau.

20 h., Vladimir Boukovski : « Et le vent reprend ses tours », par F. Pavier; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque; 20 h., Des notes sur la guitare : les grands guitaristes de Grande-Bretagne, œuvres de Giuliani, Tarrega, Brahms; 20 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles; 21 h. 5, Cycles d'échanges franco-allemands : Concours de Munich, concert des lauréats;

23 h. 15, Ouvert la nuit : grands crus, « Mozart, quintette à cordes »; 0 h. 5, Musique pour une utopie, en marge des « Summergarden ».

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales; 12 h. 30, Cuisine légère; 12 h. 50, Devenir, émission de l'ONISEP; 13 h., Journal; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon; 13 h. 50, Au plaisir du samedi. Série : Le soleil se lève à l'Est; 18 h. 10, Trente millions d'amis; 18 h. 40, Magazine auto-moto; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Enrico Macias); 21 h. 40, Série : Los Angeles, années 30.

Au cours de son enquête sur un meurtre déjà ancien, un détective privé se voit malmené par la police et les gens « respectables ».

22 h. 30, Télé-foot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 20, C'est nous : le Portugal; 11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants.

12 h., La vérité est au fond de la marmite; 12 h. 30, Samedi et demi : l'habitat et le logement; 13 h. 35, Monsieur Cinéma; 14 h. 20, Les jeux du stade; 17 h. 10, Les moins d'vingt et les autres; 17 h. 55, Course autour du monde; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 45, Avant-première du palmarès 79; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'île aux trente cercueils.

Un feuilleton de six épisodes. D'après l'œuvre de M. Leblanc. Adapt. R. Scipion. Réal. M. Cravenne. Avec Cl. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnacker, J. Bollery. (Deuxième épisode.)

21 h. 35, Variétés : Charles Dumont.

22 h. 35, Documentaire : L'héroïne au triangle d'or.

Scénario et enquête de Catherine Lamour et M. Lamberti. Réal. M. Lamour. (Premier épisode.)

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde (La cuisine voyageuse); 19 h. 10, Journal; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne); 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Trois femmes en colère, prod. TV américaine, scén. J. Heims, réal. Gordon Hessler, avec J. Franciscus, J. Walter.

Qui a tué Mark Powers, play-boy fortuné ? L'enquête menée par l'inspecteur Donahue va permettre de faire la connaissance de trois femmes qui avaient chacune de sérieuses raisons de le supprimer. Film à suspense.

22 h. 5, Journal.

22 h. 25, Magazine : Thalassa (l'Admiral's Cup).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Europe au risque de l'Allemagne;

9 h. 7, Matinée du monde contemporain; 10 h. 45, Démarches : « Cours Hölderlin », de J. Teboul; 11 h. 2, La musique prend la parole : « 4e concerto en sol majeur » de Beethoven; 12 h. 5, Le pont des arts : panorama de l'actualité culturelle;

14 h., Ils de Cheng Chan : jour de fête, jour ordinaire; 16 h. 20, Livre d'or : le Trio Pasquier (Mozart, Ravel, Dohnanyi); 17 h. 30, Pour mémoire : « Relectur », de Ramirez; 19 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée », de J. Kessel, lu par P. Brasseur;

20 h., « Il faut danser comme les autres ils dansent », de P. Schulman. Avec Y. Clech, V. Feyder, P. Trabaud; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

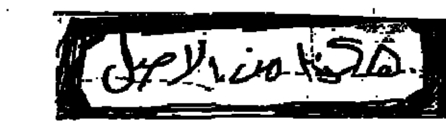
7 h. 3, Musiques pittoresques : Vagabondages sans frontières; 7 h. 40, Musiciens, pour demain : œuvres de Bach, Scarlatti, Forqueray, Brahms;

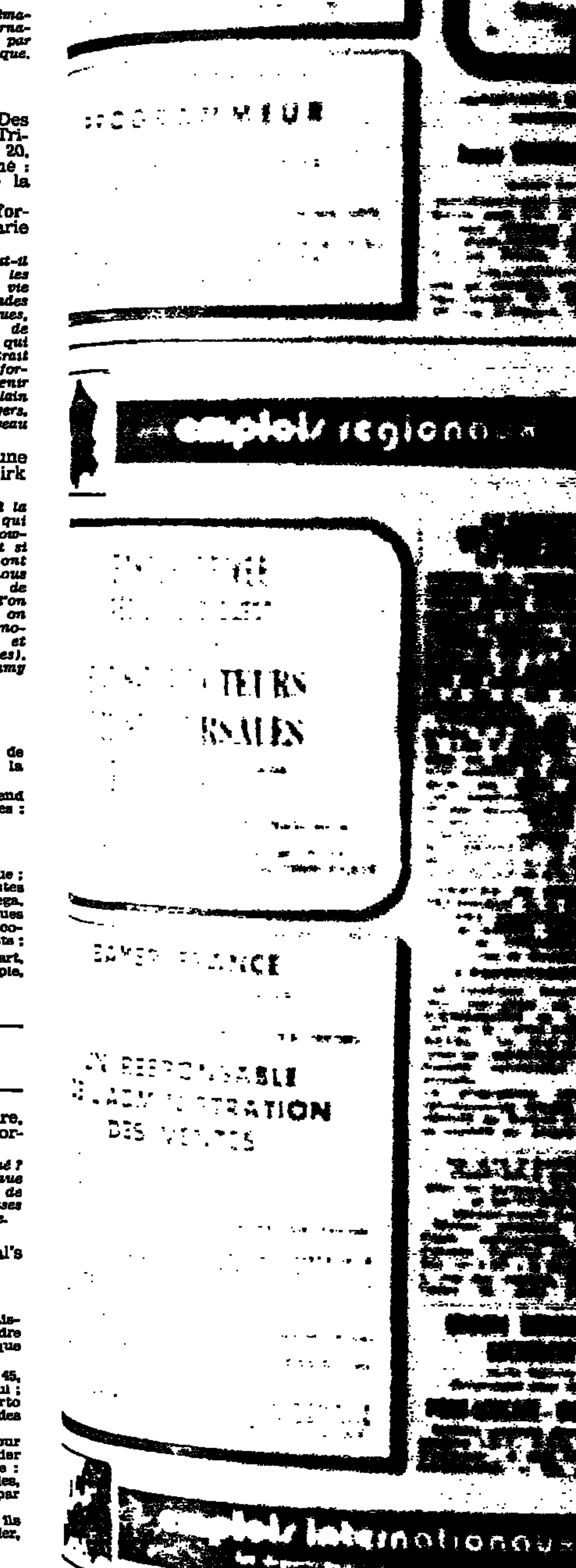
9 h. 2, Et pourtant, ils tournent; 11 h. 30, Magazine des musiciens amateurs;

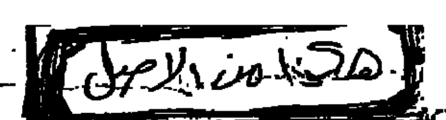
12 h. 35, Sélection concert; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît : disques demandés par les auditeurs; 13 h. 30, Chasseurs de son : concert spirituel donné en l'Abbatiale de Guitres par le Collegium Musicum et par la Chargemeinschaft de l'église Saint-André d'Essen;

14 h., Critiques auditeurs : la « 3e Symphonie » de Beethoven; 15 h. 30, Le choix de l'auditeur; 18 h., Matinée lyrique : « Mithridate », opéra de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg; 19 h., Concert-lecture : « Préludes pour piano », de M. Ohana; 20 h. 5, Concours international de guitare;

20 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Vienne 1979, Orchestre symphonique de Vienne, chœurs du Staatsoper de Vienne : Mahler, Wagner, Liszt, Brahms; 23 h. 30, Ouvert la nuit; 23 h., Les chants de la terre; 0 h. 5, Concert de minuit.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Banque de Crédit
A LONG ET MOYEN TERME

FILIALE GROUPE IMPORTANT
recherche

ADJOINT au DIRECTEUR FINANCIER
EXPERIMENTE

Age : 35 ans environ. Niveau DECS Grandes Ecoles Commerciales - Dynamique Ayant sens des responsabilités.

Doit seconder Directeur Financier pendant quelques années dans domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la prospective, des calculs financiers.
Perspectives de succession.

Ecrire avec C.V. détaillé sous le n° 25.884, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Sté LABO INDUSTRIE cherche

PROGRAMMEUR

COBOL EXPERIMENTE
POUR DEMARRAGE ORDINATEUR
SERIE 61 D.P.S. - C.H.B.

Contrat durée 1 an à partir début octobre 1979.

Se prés. de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h., 1, rue Lavoisier - 92 NANTERRE

(DEMANDER M. TROUBOUL)

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

Ingénieur ou Analyste-Programmeur

pour études et réalisations de matériels de centralisation ou de navigation.

Les candidats :
- auront quelques années d'expérience temps réel sur micro et mini (MITRA 15 - PDP 11 - MOTOROLA 6800 - TMS 9900) ainsi que logiciels.

Ecrire avec C.V. et prétentions réf. 903
SERVICE DU PERSONNEL
B.P. 74 - 91301 MASSY

Publicités Réunies

IMPORTANTE SOCIETE recherche

Jeune UNIVERSITAIRE

ouvert sur INFORMATIQUE DE GESTION
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 517 à : PUBLISCOPE-JUNIOR 11, rue Royale, 75008 Paris.

COLLABORATEUR très gd standing, pour contacts haut niveau. Ecr. M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

Ville, 18.000 hab., région parisienne, recrute par voix de mutation ou de détachement : SECRETAIRE GENERAL (E) expérimenté (ée). Ecrire n° 22.549, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Gouvernante pour 3 enfants 5, 8, 9 ans, réf. exigées. Ecr. Mme AtM, Villa Montmorency, 8, av. des Tilleuls, Paris-16e.

Clinique Ermont-95. Tél. : 959-48-12, recherche :
— Panseur (euse) D.E.
— Infirmier (ère) D.E.
— Aide-soignante D.E.
Salaire et horaires intéressants.

SOCIETE D'EDITION ET DE PRODUCTION PUBLICITAIRE recherche

CHEF DE FABRICATION CONFIRME
Ecrire avec C.V. et prétent. à STEGUERE, 27, r. de la Bienfaisance, 75008 Paris, 522-17-59.

IMPORTANTE SOCIETE (quartier de la Défense) recherche pour son INFORMATIQUE DE GESTION

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent.
Ecrire M. CHARPENTIER, Boîte Postale 97, 92485 Courbevoie Cedex.

IMMOB. RIVE GAUCHE
ch. NEGOCIATEUR (TRICE) 1re force. Rémunération en rapport. Statut agent cclal. Tél. : 705-31-13.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

FISCALITÉ
(Consultations, vérifications, déclarations.)
Connaissances juridiques et comptables souhaitées.
Ecrire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, Paris (10e)
pour déplacement étranger

INGÉNIEUR ELECTRICITE
POUR MISE EN SERVICE POSTES H.T.
Parlant anglais
246-42-01

Ville de Saint-Ouen 93406 recherche pour bureau hygiène

DOCTEUR EN MÉDECINE
titulaire du C.E.S. médecine préventive, hygiène et santé publique (70 h par mois). Candidature av. C.V. et copies diplômes à adresser au Maire de Saint-Ouen - 93406 Cedex.

INGENIEURS EN **INFORMATIQUE**
sur matériel UNTEL 80-80 connaissant assembleur 1 an expérience minimum
POINT Z ETT 28, rue Turbigo, PARIS (2e) — 272-31-68

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche
pour son siège social à PLAISIR
(zone industrielle des Gâtines)

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
(B.T.S., D.U.T. ou BAC TECHNIQUE)
(Réf. 779)

Divers postes sont à pourvoir :
— Au service méthodes pour étude, développement et mise au point d'équipements de tests nécessaires à la production de systèmes informatiques.
— A la plate-forme de mise au point de systèmes informatiques à base de mini-calculateurs.
— Pour le service après-vente (dépannage en usine de systèmes informatiques).
— Pour la plate-forme aéronautique pour mise au point d'équipements aéronautiques électroniques

UN AGENT TECHNIQUE DE LANCEMENT
(Niveau IV)
(Réf. 780)

ayant des connaissances en petite mécanique et une expérience de deux ou trois années dans le même domaine.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil - Porte de Saint-Cloud - Trois gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans - Gares de Plaisir - Gare de Trappes.

Adresser C.V. avec prétentions en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

165.000 +

CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE EUROPÉEN

cherche

ADJOINT DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- 29 ans minimum.
- Diplômé H.E.C. ou équivalent.
- Connaissance comptabilité personnel sociale.
- Si possible expérience audit anglo-saxon.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V. et photo, sous le numéro 15.580 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

---

emplois régionaux

BANQUE PRIVÉE
RÉGION SUD-OUEST
recherche

SOUS-DIRECTEURS DE SUCCURSALES

— Fonctions commerciales.
— Position cadre.
— Expérience.

Agglomérations 60.000 à 100.000 habitants.

Ecrire avec C.V. + photo sous réf. D.110, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

BAYER FRANCE
DIVISION PHYTOSANITAIRE

recherche
pour son dépôt régional de SORGUES (84700)

UN RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

IL FAUT :
- Une grande expérience pratique
  - de la gestion d'un dépôt ;
  - de la gestion administrative des ventes.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Savoir diriger et coordonner les travaux à l'intérieur d'une équipe déjà en place.

NOUS OFFRONS :
— Emploi stable.
— Avantages sociaux : 13e mois, 40 h. par semaine.

Le candidat retenu devra habiter SORGUES ou les environs.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à BAYER FRANCE, Monsieur RAYNAUD DE LAGE 49-51, quai National, 92806 PUTEAUX CEDEX

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG

organise un concours pour le recrutement de DESSINATEURS niveau petites études dans les spécialités : électronique ; électricité ; machine ; coque.
L'épreuve théorique est du niv. classe de 1re F ; les épreuves techniques et pratiques demandent des connaissances acquises en 4 ou 5 ans de pratique professionnelle.
L'embauchage est prévu en groupe T. 3 (salaire brut mens. de 4.400 F environ), avec passage en groupe T. 4 (salaire brut mensuel de 4.950 F envir.) après une année de service.
Les candidats doivent avoir 18 ans accomplis et moins de 45 ans au 31-11-1979.
L'épreuve théorique aura lieu le VENDREDI 12 OCTOBRE de 8 h. à 18 h., et le SAMEDI 13 OCTOBRE de 8 h. à 12 h., au CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE de la DIRECTION DES CONSTRUCTIONS et ARMES NAVALES de CHERBOURG rue de Beuzeville à EQUEURDREVILLE.
Les candidats feront parvenir leur inscription au BUREAU D'EMBAUCHE de la D.C.A.N. (BP n° 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL - Tél. 52-61-45 p. 220-95) jusqu'au MERCREDI 12 OCT. Aucune convocation ne sera envoyée.
Le programme détaillé des connaissances exigées peut être consulté au Bureau d'Embauche ou expédié sur simple demande.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses bureaux d'AUXERRE et SAINT-DIZIER collaborateurs qualifiés Niveau minimum D.E.C.S. Expér. indispensable. Situation d'avenir. Position cadre possib. Ecr. n° 8.599 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, avec prétentions.

GROUPE IMMOBILIER RECHERCHE
Jeune homme dynamique pour station
PORT-LEUCATE - GRUISSAN
Notions gestions entreprises, diplômé I.U.T., E.S.C. ou droit. S'adresser : 8, quai Victor-Hugo NARBONNE. — Tél. : 32-73-03.

Société Internationale
35 km Nord Ouest de Paris recherche, pour son Service d'Etudes et Développements de Machines de Production

INGENIEUR ou équivalent

- Ayant acquis sur 5 ans minimum l'expérience des fabrications de séries et coûts de production.
- Aura la charge de l'élaboration des projets des machines et des devis correspondants.
- Anglais exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 8827 à ICM 83, rue de Rennes Paris 6e

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
EXAMEN POUR TRADUCTEURS

En vue d'élargir la liste des traducteurs français auxquels elle peut proposer soit des travaux à faire à domicile, soit des engagements de courte durée, l'O.M.S. organisera prochainement un examen d'aptitude.

Les candidats doivent être de langue maternelle française, connaître parfaitement l'anglais ainsi qu'une des autres langues les plus fréquemment employées à l'Organisation (arabe, chinois, espagnol, russes), avoir une certaine expérience de la traduction scientifique, de préférence en matière biomédicale, et savoir rédiger en français de façon claire, concise, correcte et élégante.

Les demandes d'inscription sont à envoyer avant le 12 octobre 1979 à l'adresse suivante :
Service du Personnel
Organisation mondiale de la Santé
1211 Genève 27.

Chacune d'elles sera accompagnée d'un curriculum vitae complet et précisera si l'auteur de la demande préférerait se charger de traductions à domicile ou accepter des contrats de brève durée.

Les personnes dont la candidature sera retenue seront informées par lettre de la date et du lieu de l'examen.

La Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève
ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE D'INFORMATIQUE DE GESTION

Il s'agit d'un poste à charge complète

Entrée en fonction :
1er octobre 1980 ou date à convenir

Titre exigé :
Doctorat ou dossier de publications jugé équivalent

les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 31 octobre 1979 à l'Administrateur de la Faculté des SES 3, place de l'Université CH-1211 GENEVE 4

BANQUE Quartier OPERA recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DEBUTANT
Titulaire DUT INFORMATIQUE ou expérience 3, 5 ans.
Env. C.V. et prét. n° 26.283 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

VILLE DE 18.000 habitants région parisienne recrute par voix de mutation ou de détachements : SECRETAIRE GENERAL (E) expérimenté (ée). Ecrire n° 22.549 Centre d'Annonces, 121, r. Réaumur Paris-2e.

CLINIQUE ERMONT (95) Tél. : 959-48-12 - recherche
— PANSEUR (EUSE) D.E.
— INFIRMIER (E) D.E.
— AIDE-SOIGNANTE D.E.
Sal. et hor. intéressants

Proche banlieue Ouest recherche

PUPITREUR CONFIRME
CII - HB série 62.
Adr. C.V., photo, prétent. N° 26.152, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

STE DE PRODUCTION DE CHALEUR - REGION PARIS recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF
chargé des questions de personnel, d'approvisionnements et de relations juridiques. - Ce poste conviendrait à un CADRE DIPLOME de 35-45 a. max. Salaire brut annuel : 130.000 F. Possib. évolution. - Situation stable. - Avant. sociaux. - Age retraite 60 ans. - Date d'engagement : janvier 1980. - Env. lettre manuscr., C.V. et photo, à O.S.P., 29, rue Marbeuf, 75008 PARIS (Serv. A), qui transm.

---

proposit. com. capitaux

Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09, de 10 heures à 12 heures.

RECHERCHE ASSOCIE technicien-ccial ou industriel pour mise en fabricat. et vente broyeuse homogénéisateur industriel, utilisateurs multiples (tous produits liquides ou pâteux). Fabr. sans concurr. en France. 1er cont. 346-09-09, de 10 à 12 h.

COTE D'AZUR
Affaire importante deux roues

P.-D.G. CÉDERAIT ACTIONS
à collaborateur capable de lui succéder
Capitaux importants exigés Modalités à discuter Ecrire à PUBLIRRA 84, rue de Grenelle, 75007 Paris

Pour tous problèmes financiers, consulter EFIC 500-37-22

Ville import. 76, administr. de biens, cède pour retraite 1980, cabinet gér. et trans. à prof. ou diplom. droit. Ecr. à 8.547, « le Monde » Pub.,

propositions diverses

Vous cherchez un PREMIER EMPLOI ?
Pour 15 F.
224 pages d'informations pratiques et 20 pages d'offres d'emploi dans le Guide du Premier Emploi et de l'entrée dans la vie « active ».
En vente par correspondance ou sur place à l'Etudiant
11, rue de la Ville-Neuve
75002 PARIS - Tél. : 508.02.42

A vdre lots impts de chaussures homme. Px Paris 68 F la paire. Premier contact : M. LUCAS 346-09-09, de 10 h. à 12 h.

formation profession.

DEVENEZ PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE
Formation intensive
C.G.F. 97, r. Réaumur, Paris-2e TEL. 233-44-81

demandes d'emploi

UNE DIRECTION Générale ou financière

De préférence dans un groupe ou une société à fort potentiel de développement.
A Paris ou en province.
J'ai 39 ans, une solide expérience au sein de Grands Groupes industriels et financiers multinationaux.
Gestionnaire, créateur et animateur de nombreuses affaires d'envergure internationale.
Actuellement conseiller financier d'un grand groupe privé d'investissements et de gestion. C'est schématiquement le profil de ma carrière (15 ans).
Celui de ma formation : US Business School - Licence Sciences Eco - CAAE - Trilingue français - anglais - italien.
Toutes propositions sous référence 1415 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - Paris qui transmettra ou tél : 626. 03. 08.

Comptable femme, 35 ans, 10 ans expérience, cherche emploi comptabilité générale. Tél. : 875-07-70

J.F. disponible tous les soirs ainsi que le dimanche, accepte s'occuper personne handicapée moyennant rémunération. Téléph. à Michèle au 207-98-72

F. 46 ans, COMPTABLE B.E.C., 5 ans expérience cabinet, ch. PLACE RESPONSABILITE. Créteil, environs - 339-88-08, soir

SECRETAIRE de DIRECTION Assimilée Cadre, 58 ans. Licenciée économique. Ecr. n° 1398, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

SECRETAIRE
40 ans. Excellente présentation. Sténodactylo rapide sach. rédig., goût des chiffres, référ. premier ordre, recherche médicale, sciences et techniques, presse, ch. travail intéress. - 797-64-63

Jeune Fme 30 ans, Secrétaire dactylo (2 années expérience administrative dans milieu hospitalier), cherche emploi en deux huit) ou trois huit. Ecr. n° 6096 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE SUPERIEUR BANQUE Docteur Droit, 44 ans.
— Connaissances approfondies banque et immobilier.
— Expérience et efficacité.
— Références morales et professionnelles 1er ordre.
— Recherche banque classique ou immobilier.
Ecr. n° 1.341 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

NEGOCIATRICE, Paris, rech. emploi, fixe + commissions. Ecr. n° 1.383 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H., 30 a., doctorat histoire, expér. traduction all., connaiss. anglais, italien. ch. emploi trad. presse, éditions, domaine sciences humaines. Ecr. n° 6.092 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Technicienne de laboratoire, Bac F7, 3 ans expér., libre de suite, cherche emploi Paris ou banlieue Est. 3, rue Jean-Moulin, 77500 Chelles Tél. : 957-27-83.

URGENT Jeune homme 28 ans recherche POSTE EXPERT COMPTABLE stagiaire 1re année Ecrire n° 325 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Compt. femme, 35 a., 10, exp. ch. emploi comptabilité génér. TEL. : 875-07-70.

SECRETAIRE REDACTION
J. F. 37 a., gde expér. édition cherche emploi à mi-temps secrétaire de rédaction ou assistante édition ou autre. TEL. : 326-03-29.

J. F. 23 ans, maîtrise + DEA BIOLOGIE libre immédiatement étudie ttes propositions. Accepte reconversion. ECRIRE 82.331 HAVAS, 63000 CLERMONT-FD.

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes conn. angl. et allem., formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable dans moyenne ou grande entreprise, Paris ou région parisienne. Ecr. n° 1367 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

A vendre 2 CV 6, 1974, 1re main, 76.000 km, bon état. Prix : 7.000 F à débattre. Tél. 590-08-67 heures repas.

5 à 7 C.V.

R 5 Alpine 79, 15.000 km, noire, int. rge, ampli 15 w+lect. cass. vdu ss opt., ét. except. 33.500 F Tél. 980-60-73 (matin ou soir).

Part. vend Camping-Car 1976 RENAULT Estafette 26.000 km 1.000 surélevée état général impeccable, équipement STAR + frigo, chauf. catalyse et isolation. Disponible fin octobre. Tél. : 728-43-60 de 18 h. à 20 h.

12 à 16 C.V.

XC PALLAS 76 19.000 F (Argus 21.000 F). Téléph. : 832-39-89 le soir.

P. vds CX 2200 1975, gris métal., vitres teintées, 75.000 km, état impec. Visible 283-72-95 18-20 h.

P. vd DATSUN 260 Z ann. 77. 75.000 km, 34.000 F, 266-55-55 p. 326 ou sam et dim. 431-65-94.

Part. vend cabriolet 504 V6 très bon état, 26.000 F. Tél. : 594-54-74 à partir de 18 h.

achat

CHERCHE MERCEDES 190 ou 200 essence. TEL. : (47) 64-03-86.

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1979, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XVe, T. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e, français tous niveaux 331-06-72.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

motos

A VENDRE XL 250 oct. 78, 23.500 km, pot échapp. nf, nomb. acces. et pces, 7.500 F Tél. : 852-58-77, M. Fournier.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

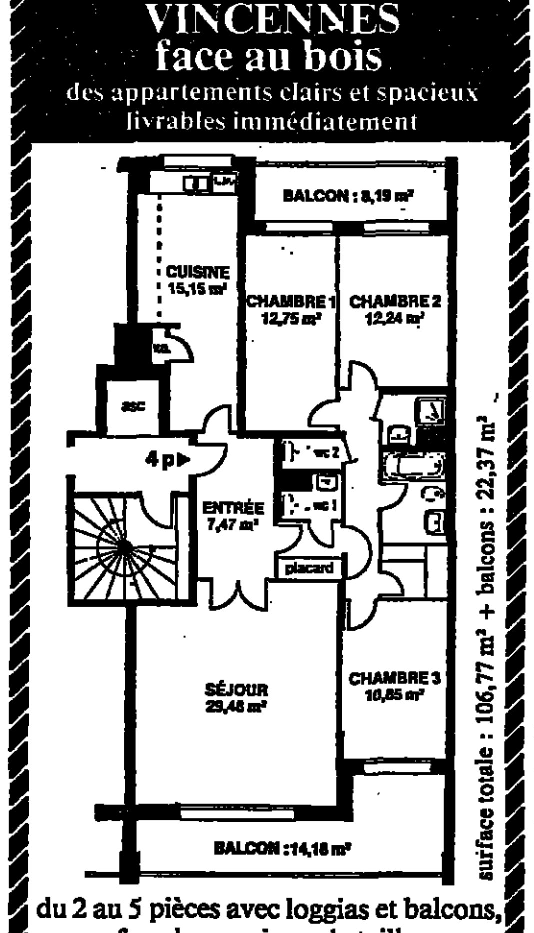
ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

constructions neuves

VINCENNES face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables immédiatement



du 2 au 5 pièces avec loggias et balcons, façades en pierre de taille, boxes fermés en sous-sol.

LE SAINT LOUIS
44/48, avenue des Minimes (métro Bérault)

visite sur place : tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19



locations non meublées Offre

Paris

Près COCHIN, sur JARDIN, séj. + 3 chbres + 2 s. de bs + box + chbre service (même étage), 4.500 F + chg. IMMO 5, 46, bd Port-Royal, PARIS (5e). Tél. : 337-69-95.

Près CHAMP-DE-MARS, appert. sur rue, 5e étg., asc., 105 m2, entièr. neuf, c. équ., tt confl, 3.500 F mens.+chges. 354-86-05.

MICHEL-ANGE. Studio, cuis., entrée, s. d'eau, chff. central, téléph., 1.050 F net - 566-80-31.

SQUARE D'ANVERS (près) Imm. récent, stand., asc., gd 2 P. 60 m2 1.780 ch. comp. tt conft 878-33-52

MONTPARNASSE
Exceptionnel, immeuble récent, séj., bur., 2 chbres, 2 bains, cuisine équipée, terrasse 60 m2. Tél., parking, 5.600 F + charg. 567-22-88.

Région parisienne

NOGENT LIBRE - Ds imm. p. de t. - Stand. Séj. 30 m2, 3 ch., tt cft, gar. 2.000/mens. + ch. — 873-00-63.

COLOMBES, 122, r. H.-Barbusse, PAVILL. 6 P., TT CFT, JARD. 5 parkings, 4.000 F - 781-37-36.

Province

Loue CAP-CORSE, 15 pces, vue sur mer, maison de maître, 18.000 F par an. Tél. 548-27-80.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. 3 p., cuis., s. d'eau à Paris, quart. central de préf., max. 1.300 F par mois. Agce s'abst. Tél. : 585-79-99, tous les soirs et week-end.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

Immobilier (information)

Pour votre financement immobilier CDE, des prêts bien construits.

Appartement, terrain, villa à acheter, maison à construire, à rénover, à aménager.

Nouveaux prêts aidés prêts conventionnés et tous les autres prêts.

cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
CDE Paris - 6, rue Volney - Tél. 260.35.36
CDE Versailles - 5, place Hoche - Tél. 950.01.91
CDE Pontoise - 20, place du Grand Martroy - Tél. 032.21.99
Et toutes les Directions Départementales du Crédit Foncier de France.

© EFFIVENTE

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés. Ec. à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPART., préférence dans le 16e. - 704-48-27.

hôtels-partic.

NEUILLY Rue SAINT-JAMES Vends HOTEL PART. 580 m2 - T. : 504-15-41, 627-06-22.

AUTEUIL. Hôtel particulier, 8 P. (rez-de-ch., 2 P., 1er ét., 3 chbres, 2e, 3 chbres), sous-sol. JARDIN, GARAGE. 1.900.000 F. Tél. : 577-96-85.

immeubles

Ppiaire vend immeuble récent 5.000.000 F, rapport 8 % divisible en 2 fois 16 APPTS. 758-12-21.

VILLA D'ALESIA
petit imm. entièrement libre R.-de-Ch. 300 m2 + 2 appts 80 m2. Garbl. 567-22-88.

fonds de commerce

NICE, très bonne situation
A VENDRE
raison santé, BUREAU TABACS jouets, souvenirs, vins, liqueurs à emporter, etc. Pour tous renseignements : HESLING, Conseil juridique, 21, bd Carnot, 06110 Le Cannet.

40 km OUEST PARIS
Splendide librairie-papeterie
Grosse rentabilité
Appartement 6 pièces
Il faut 1.200.000 F pour traiter
TRANSADIX 256-10-10 225-63-59

locaux commerciaux

CHAMP DE MARS
Local commercial à vdre en tte propriété, rez-chaussée 300 m2, sous-sol 200 m2. - Tél. 734-63-64.

bureaux

LOCATIONS salles, bureaux
TOUTES DOMICILIATIONS
TOUS SERVICES et TELEX
Tél. : 524-43-85.

Domicil. Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes. Statuts. Informations juridiques, secrét. Tél. Telex. Bur. A partir de 100 F mois. PARIS-16e, 11e, 15e, 17e. 355-70-89 - 229-18-84.

Boutiques

19e sur carrefour commerçant, gde boutique vide + sous-sol à vendre ou à louer, 125 m2. Prix à débattre. 520-13-57.

pavillons

HENDAYE
A vendre Pavill. jumelé F-5. Rez-ch. : cuis., s. de séj., wc, cab. toil. 1er ét. : 4 chbres, s. de bains. Jardinet et garage. 250.000 F. Libre - (37) 64-60-17, Me G. OBRIOT, 28170 Châteauneuf-en-Thymerais

CHOISY-LE-ROI
A SAISIR dans quartier pavillonnaire, gd pavillon bon état, séjour double + 5 chbres, tt cft, chauff. cent. neuf, gar. 2 places sous-sol aménagé, jardin sur place les 20-21-22, de 14 h 30 à 18 h 30 : 65, rue Mirabeau, ou 252-04-93

villas

VAUCLUSE
MAZAN, 7 km de Carpentras, villa F-4, garage. Surf. habitable : 120 m2 sur 1.100 m2 de terrain. Px : 450.000 F à déb. Pr ts rens., écr. « le Monde » Pub., s/no 6088, qui transmettra.

3 km MELUN - Part. vd villa 1971, plain-pied 140 m2 sur 1.000 m2, cave, gar., grenier traditionn. Style Ile-de-France. Calme. 520.000 F - T. 063-34-13

CLAMART sur hauteur
Belle villa sur 1.200 m2 jardin, 7 P., gar., confort, 1.100.000 F. Tél. 534-41-75

LE VESINET Résidentiel Agréable
VILLA s/1.400 m2, séj., 3 chbr., parf. état. Vis. s/place samedi, 14 à 18 h : 15, av. HOCHE.

LE VESINET Sur 1.000 m2 boisés
Jolie VILLA, parfait état, séjour 60 m2, 3 chbres, 2 bains, gar., tt confort. Vis. samedi, 14-18 h : 10, bd de BELGIQUE

CROISSY-SUR-SEINE
calme, gde VILLA Ile-de-France, 200 m2 habit.+ ss-sol, parf. état, tt cft, jardin 700 m2. 990.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains. De 600.000 à 725.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

16 km OUEST
DEMEURE DE CARACTERE début 19e s., récept., 5 ch., cft gar. 3 v., beau jardin 2.400 m2 Prix 1.380.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

propriétés propriétés

19 KM SUD FONTAINEBLEAU
Particulier vend dans village classé
BELLE DEMEURE DE PRESTIGE
sur 2 niveaux, entièrement restaurée en bord de rivière avec île privée, parc de 2.500 m2, courette et ruelle pavées, maison de gardien.
Prix justifié : 1.380.000 F
Téléphoner à M. PIAT au 423-83-43

180 KM PARIS A-6.
Magnifique propriété bordée par rivière, sur 20.000 m2 clôturés avec étang (10.000 m2) et tennis (Becker). 7 pièces, cuisine aménagée tout confort. Décoration et aménagement intérieur luxueux. Grandes dépendances séparées. Prix justifié. Pour visiter prendre RVs : AGENCE DE LA POSTE MONTARGIS Téléphone : 16 (38) 85-83-64

PETITE SOLOGNE
135 km Paris
A VENDRE PROPRIETE
d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéressante valeur de chênes), 1 étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix intéressant. Tél. préférence matin 10 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58

SCEAUX CENTRE
Sur 1.000 m2 terrain, maison 11 pces principales, 2.200.000 F. EFIMO - 660-45-96

70 km PARIS-SUD - Ancien **MOULIN** à aménager 2 niveaux
900 m2, parc, île, bief, rivière, sur 9.900 m2. Prix 700.000 F. THYRAULT, 89170 St-Fargeau 16 (86) 74-08-12

VALLÉE DE CHEVREUSE
Ppté récente, 1 ha terrain arborisé. Gdes terrasses. R.-de-ch. 6 P., 230 m2, bains. 1er étage 5 P., 190 m2, 4 bns. Sous-sol garages 150 m2. 1.600.000 F. 566-72-53.

PROVENCE - ALPILLES
10 km sud des Baux, grand mas restauré, 400 m2 habitables+dépendances + 7 boxes à chevaux. Eau d'arros. à volonté, arbres, 5 ha. près. Emile Garcin, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-de-PROVENCE. T. (90) 92-01-58.

5 km. MONTEREAU (77)
Part. vend prop. sur 2.500 m2 boisé et vall. Séj. rust. (chem.), cuis., 3 ch., 2 s. de b., 2 w.-c., s. de jx, gren., s.-s., ch. c., puits, tél., gar. Tél. : sem. ap. 19 h. et sam. matin à 325-43-98 P. 41.

Proximité NIMES, vd maison ancienne 12 P., parc, dépend. Px 480.000 F - Tél. 350-30-55.

POUR UN PLACEMENT SUR vend superbe mas, pierre apparente, site protégé, 1 ha. DROME, 2.000.000 de francs. Château du 17e, tt cft, piscine s/1 ha., ARDECHE, 1.400.000 F HOTEL MURS ET FONDS Station été-hiver, 3.000.000 de F. Grosses propriétés terriennes. Ecr. Marc Bourret, Agt comm., 07300 Saint-Jean-de-Muzols. Tél. (75) 08-20-59.

22 km Paris par autoroute sud
MORSANG-SUR-ORGE
parc Beauséjour, belle propriété sur 4.300 m de parc (et potager). Arrosage automatique. 6-7 pièces avec belle réception. Tout confort + maison d'ami, 2 chambres, 2 salles d'eau, wc + maison gardiens et garage.
1° 1.300.000 comptant ou
2° 1.500.000 avec compt. 500.000 et 1.000.000 de F crédit sur 3 ans à 5 % crédit vendeur ou :
3° 900.000 avec villa seule sur 1.600 m2 de parc environ.
Agence Beauséjour - 016-10-50.

Situation EXCEPTIONNELLE Parc de Malmaison, 15 min. Paris, aucun bruit, 425 m2 bâtis, plein sud, terrain 3.000 m2, présentation unique, mise à prix 2.400.000 F - 751-16-96.

LA FERTE-SOUS-JOUARRE (7 km), face LA MARNE, non inondable, beau pavillon indép. s/1.400 m2, HABITABLE SANS FRAIS, 6 p. pr., salon, bains, grande cuisine, wc, chff. cent. PRIX : 400.000 F (facilités). Cabinet Immobilier de SAACY-SUR-MARNE. Tél. : 023-63-52.

PROPRIÉTÉ
CHAMPIGNY (94), 8 p. princ., confort, terrain 2.000 m2. Prix 800.000 F. Crédit. BOURASSEAU - 885-76-38

PROPRIÉTÉ
Limite Nogent, construction 1970, hall, cuisine, livg 80 m2, 8 pces, tt conft. Gar. 4 voitures. Piscine. Jardin clos. Prix : 1.200.000 F. Bourasseau 885-76-38

NORMANDIE
20 KM DEAUVILLE
Sur 4 ha prairies et bois, maison ancienne, colombages restaurés, gd living, 4 chbres, 2 cab. toilette, salle de bains, dépendances aménageables. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

maisons de campagne

BEAUCE, 85 km Paris - Part. vd charmante maison 6 p. tt conft, 1.200 m2 clos, 330.000 F. 790-25-39 et w.-e. : (37) 90-07-67

MORTEFONTAINE (60)
Ravissante ferme ancienne à restaurer. 1 séj., 2 ch., cuis., 1 s. bains + grange à aménag. 1 bassin-piscine. Terr. 29 ares. 400.000 F - 508-52-76 (9-13 h.).

PÉRIGORD
Belle maison ancienne, prox. hameau, tr. bx ombrages, terrain 5.000 m2, prairies, eau, élect., vue étendue. 210.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-79

27 km DEAUVILLE
Maison normande restaurée 100 m2, sur 2.000 m2 terrain, 280.000 F. Tél. (32) 41-81-88 Le vendredi, samedi, dimanche ou lundi.

terrains

MORBIHAN sur Océan, terrain constructible, environnement tr. exceptionnel, parc, tennis. BASTARD, manoir Lannhoedic. 56370 SARZEAU.

CHAMPIGNY
Terrain de 1.000 m2, façade de 22 m. Prix : 280.000 F. BOURASSEAU 885-76-38

FEUCHEROLLES
Domaine de « La Pommeraie » 25 km Ouest, beaux TERRAINS de 1.500 à 1.800 m2, grandes faç., toutes viabilités. Tennis. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

domaines

Achèterai grand Domaine, majorité bois, avec demeure caractère ou possibilité construire, départements : 18, 41, 45, 58-59. Discrétion. Ecrire au no 202.151. ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

appartements vente

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
Réception + 1 chbre, poutres, hauts plafonds, allure, volume. 530.000 F. Pour Rendez-vous : 579-00-78 ou 345-49-86

6e arrdt.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
DANS IMM. DE CARACTERE 3e ETAGE - TAPIS ESCALIER
LIVING + 3 CHAMBRES
POUTRES APPARENTES REFAIT NEUF
PRIX 950.000 F
Me voir 14-18 h. ce jour
12, RUE SUGER ou tél. : 723-91-22

6e Entrée, cuis., living ch., s. de bains, w.-c, S/rue. Immeuble restauré - Poutres Sur place lundi : 13 à 15 h. : 10, R. GREGOIRE-DE-TOURS.

9e arrdt.

N.-D. DE LORETTE, 2 pièces. Très calme, peintures et moquette neuves. 6e sans asc. Téléphone : 461-43-79 ou Ecr. no 1400 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

12e arrdt.

ST-MANDE 33, av. QUIHOU
Me ST-MANDE-TOURELLES
Gd studio en atelier d'artiste, poutres, cuisine, bains, w.-c.
3.800 F le m2, agréablement aménagé.
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mo DAUMESNIL Bon immeuble
Calme, asc., chauffage central LIVING DBLE + 2 CHBRES dressing, entrée, cuisine, bains.
5.750 F le m2. Tél. Esc. C, 4e ét.
8, rue CANNEBIERE
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

NATION. Beau 2 pièces, cuis., s. d'eau, 40 m2, bel imm. Sam., 14-17 h., 92, r. de Montreuil.

13e arrdt.

Bd Port-Royal, près Gobelins, prop. vd 4 P., soleil, balc., vue, 7e asc., 480.000 F - 535-45-01.

14e arrdt.

PAVILLON REFAIT NEUF JARDINET
4 P. 80 m2. Tout confort. 420.000 F - 589-49-34.

Mo ALESIA Imm. pierre de taille
2 PCES sur rue, entrée, cuisine, sal. d'eau à aménager, bon imm. PRIX INTERESSANT 1, rue MONTBRUN
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

PLAISANCE
Belle rénovation, sur verdure DOUBLE LIVING, tout confort. Exceptionnel. 195.000 F. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. 169, rue VERCINGETORIX 206-15-30 - 874-43-98

15e arrdt.

MONTPARNASSE - BEL IMM. **4 P.** tt cft, balcon, 70 m2, part. état. 550.000 F. - 322-78-12.

Mo DUPLEIX Bon immeuble ravalé, asc., 3e ét., calme, chauff. cent. SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., bains, w.-c., cab. toilette. Prix intéressant. Tél. Escal. B, 7, square DESAIX Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt.

16e Immédiatement libre Libre - 6e étage - Sur bois et jardin, triple réception, 2 chambres serv. Cave. Boxe. 1.600.000 F. - Visite vendredi, de 17 à 19 h., ou samedi de 10 à 16 h., ou téléphoner 504-04-18.

18e arrdt.

LAMARCK. Tr. bel imm. P.d.T., calme, spl. 2 p., c., wc, dche, soleil. 45 m2. Except. 878-41-65.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT, Me CRIMEE, 28, rue Ourcq, appt 2 p., entrée, cuis., bains, wc, 43 m2, LIBRE, 135.000 F. 4 p., 82 m2, occupé, 150.000 F. 520-13-57 ou sur pl. 13 à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

VERSAILLES - ST-LOUIS
DUPLEX 4 pièces, caractère, 95 m2, calme, 550.000 F. - 950-48-99.

92 Hauts-de-Seine

LA DEFENSE TOUR EVE 34e ETAGE
Propr. vd appt (balc.) 150 m2 total. équipé, hall av. cab. toil., liv. 50 m2, 2-3 ch., 2 s. de bns, 1 s. de dches. - Tél. week-end 709-67-50 ou 404-81-85.

BOULOGNE Près bois 5 PIECES
100 m2 - Tout confort Occupé + 200 m2 jardin. privatif. - Tél. 524-56-01.

RUEIL, près R.E.R. - Calme, 6 p. pr., 2 bains, garage, conft, libre. 600.000 F. Agence Malmaison - 749-00-30.

RUEIL/BUZENVAL - Calme, récent 7 p. pr., 2 bains, très bon état : 1 million. Agence Malmaison - 749-00-30.

SCEAUX CENTRE
Dernier étage, dans bel imm., appt 6 p., 160 m2 + terrasse 160 m2, haute qualité. 1.500.000 F EFIMO - 660-45-96.

Suresnes, Mt-Valérien. 38 m2 ds résidence, gd parc. Entrée, séj., loggia, c., vue B. Boulogne, soleil, s. bs, penderie, wc, cave, gren. Imp. 190.000 F. 506-27-59.

SURESNES - CENTRE
proche BOIS de BOULOGNE Appts 4.700 F le m2 Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Téléphone : 728-07-37

93 Seine-St-Denis

DRANCY, centre. Petit appart. 2 pces + cuis. (av. placards), toil. 60.000 F. Soir : 832-39-89.

94 Val-de-Marne

St-MANDE, près bois et Mo, grand séj. + 2 chbres, 81 m2, tt conft, exceptionnel. 370.000 F. MICOT - 344-43-87.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière de la forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord, INVESTISS. SUR ET SOLIDE. Petit immeuble à la Mansart. Construction de haute qualité. Appartements de 4 et 5 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine en cours + 3 tennis sur le domaine. PARC des AIGLES. TELEPH. : (4) 457-32-62

Province

LA MEDITERRANEE
à la Grande-Motte-du-Couchant, à vendre 3 pièces, 290.500 F. BELLE VUE SUR MER Tél. (67) 56-68-97.

châteaux châteaux

MARCHE IMMOBILIER DES NOTAIRES
CHATEAU DE VILLIERS-LE-MAHIEU (Yvelines) 50 km de Paris, 30 km de Versailles, 2 km de Thoiry
CHATEAU DU XVIIe SIÈCLE
Bon état - Libre
Parc 11 hectares
Me MAILLEY, notaire, 21, avenue Rapp, Paris (7e), tél. 555-07-64

BESSIN (14) 7 km MER
Château, récept., 12 ch., beau parc futaie 1 ha 20, rivière. Belles Demeures de France 68, bd Malesherbes-8e, 387-92-76

fermettes

Vends FERMETTE Limousin, rénovée, terrain attenant, dépendances. Ecrire M. HAYE, Champagnac, par Bussière-Poitevine, 87320. Téléphone ce week-end : (55) 68-43-19.

YONNE. Part. vd fermette à 300 m bourg. 3.150 m2 terrain, région Toucy. Prix : 320.000 F. Tél. : (86) 52-61-81.

forêts

BRETAGNE, rég. St-QUAY-PORTRIEUX, forêt 25 ha, bon peuplement, chasse bécasse. Prix : 530.000 F. Cabinet COCHELIN. Tél. : 561-42-16.

viagers

40 KM OUEST - BELLE MAISON BOURGEOISE, 5 p., 700m2. Libre. 430.000 F + 2.300 F. Viagers. - F. CRUZ 266-19-00.

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète.

l'agenda du Monde

Animaux

A VENDRE TECKELS NAINS, POIL RAS - NOIRS/ROUX. 22-8-79, 600 F. Tél. 416-15-23.

A vdre chiots berger allemand, pedigree, tatoués, vaccinés. T. 16 (22) 90-85-62 (pr. Amiens).

Setter irlandais, très beaux chiots mâles et femelles. Issus champions, disponibles immédiatement, vaccinés, tatoués, LOF. T. 045-58-33.

Astrologie

JANE DE GUESDE astrologue clairvoyante sur rendez-vous, par correspondance, 41, rue Coquillière, 75001 Paris, 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Objets d'art

Vends cause changement de situation une collection Ivoire et Pierres dures sculptées + paravent chinois. Tél. : 846-44-22 de 11 à 20 h.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Cours

Professeur d'origine anglaise donne cours d'anglais, tous niveaux. Tél. : 329-69-41.

COURS DE FRANÇAIS 6e- termin. par étudiante DOCTORAT. TEL. : 265-44-79.

Elève ingénieur propose cours maths, physique, préparation au bac, toutes sections. Tél. au : 522-11-80.

ECOLE NOUVELLE DES ARTS
établissement d'enseignement privé.
Horaires et programmes officiels.
EFFECTIF REDUIT
cours groupés matinées
2 - 1 Terminales
sections A4 C - D
A6 Bac Musique
A7 Bac Dessin
pr inscription de 10 à 12 h. 30. Tél. 340-58-48 ou écr. 17, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : 8 OCTOBRE COURS PRIVES PREPARATION au TOEFL. COURS pr LYCEENS et ENFTS.

Spécialités régionales (vins)

VOUS RECHERCHEZ UN VIN DE PAYS ?

De la propriété ? En vrac ou en bouteille !

Dépôts à PARIS : 2, r. Leblanc, 75015 PARIS. Tél. : 554-19-89.

A ST-OUEN : 41, r. des Rosiers. TEL. : 258-15-56.

LILLE-VILLENEUVE-D'ASCQ
Immeuble Péricentre.
TEL. : (20) 56-85-76.

**CAVE COOPÉRATIVE
81150 LABASTIDE-DE-LEVIS
(TARN)**

MONTLOUIS
bl, sec., 1/2 s., moelleux, plus. mill., champagn., brut et 1/2 s. Pour les fêtes de fin d'année passez vos commandes dès maintenant (carton de 15 bout.). A. CHAPEAU viticult., Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Transports

Artisan poss. Camionn. 1.000 kg rech. transports Paris-banlieue. TEL. : 209-10-74.

Rencontres

Que vos centres d'intérêt soient artistiques ou sportifs, intellectuels ou manuels, gastronomiques ou touristiques, vous trouverez toujours quelqu'un pour les partager. « GOUTS COMMUNS » 548-95-16.

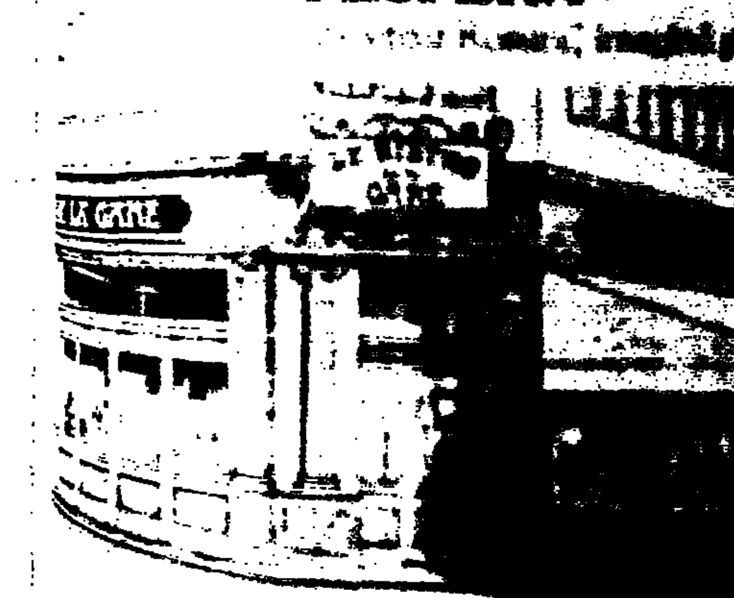
Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Part. vend Camping-Car 1976 RENAULT Estafette 26.000 km 1.000 surélevée état général impeccable, équipement STAR + frigo, chauff. catalyse et isolation Disponible fin octobre. Tél. : 728-43-60 18 h. à 20 h.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**



Le Monde

équipement

URBANISME

Les seize projets pour le nouveau Vél' d'Hiv'

Des « pavés » ou des « soupières »

En présentant à la presse, le mercredi 20 septembre, les seize projets d'architectes pour le palais des sports de Bercy (*le Monde* du 21 septembre), M. Maurice Doublet, responsable du projet à la mairie de Paris, a précisé que *« tous les architectes avaient respecté les contraintes et le devis de 200 millions de francs. Etant donnée la complexité du projet, on ne peut pas se lancer dans l'aventure*, a précisé M. Doublet. *C'est pourquoi nous avons fait appel à des architectes d'expérience, ayant déjà travaillé avec l'administration. Les nombreuses contraintes ont certainement freiné le talent et l'imagination de certains »*, a estimé M. Doublet.

Le public parisien ne pourra pas en juger puisqu'aucune exposition des projets n'est envisagée pour l'instant. Les groupes politiques du Conseil de Paris et plusieurs commissions extramunicipales examinent les projets ces jours-ci, avant que M. Chirac, assisté d'un « comité des sages » *composé* de représentants de la Ville, de l'Etat et d'élus procède, le 15 octobre, à la sélection de quatre projets.

Le centre sportif, où pourront s'exercer vingt-deux disciplines sportives à l'exclusion du football, du rugby et de la natation, comprendra notamment une piste cycliste de 250 mètres. Il pourra servir également à des réunions politiques ou syndicales et accueillir des spectacles.

Les projets remis par les architectes prévoient un bâtiment principal offrant de 30 000 à 45 000 mètre carrés de surfaces utiles. Ils respectent plus ou moins la recommandation faite aux concurrents de dégager les perspectives vers l'est des entrepôts de Bercy, où est envisagée la construction d'un musée des sports, d'une maison des fédérations et d'un hôtel pour les athlètes, occupant 4 hectares supplémentaires, projets dont le financement est en discussion avec l'Etat et les fédérations sportives. La partie est du Grand-Bercy (9 hectares) serait aménagée en parc, mais le financement de ce projet n'est pas assuré.

Les projets remis par les seize équipes d'architectes (dix-neuf avaient été consultées) peuvent *être groupés en grandes familles* : ceux qui privilégient les lignes droites (les « pavés ») et ceux qui préfèrent les courbes (les « soupières »).

Dans la famille des « pavés », plus ou moins anguleux, plus ou moins massifs, on trouve les projets de Pierre Vigneron, de Bernard Schœbel, de Pierre Dufau, de Michel Andrault et de Pierre Parat. Côté « soupières », dont certaines sont assez raffinées, on rencontre les projets de Michel Mosser, d'Henri Bernard (une « *arène populaire* » soutenue par des consoles de bois), de Bruno Girault (cylindre rythmé par un portique de bois), de Maurice Novarina (coquillage géant doublement entrouvert), de Salier et de Courtois (un épais disque clos).

Certains ont recherché une introuvable discrétion, étant donné l'importance du programme, et occupent le terrain par une résille basse comme Olivier-Clément Cacoub et Bernard Zehrfuss. D'autres, comme Alain Gillot, affirment la nécessité d' « *un monument contemporain qui montrera ses facettes aux Parisiens de tous les points de l'horizon* ». Son projet, conçu pour une autre ville, a précisé M. Doublet, est en effet très massif, octogonal, et laisse apparaître les gradins sur un socle imposant.

Enfin, trois équipes ont privilégié ce qu'on attend généralement d'une architecture pour le sport : des gradins, des câbles et des formes élancées. Il s'agit de Berdje Agopyan, de Jean Faugeron et de Roger Taillibert, auteur du Parc des Princes.

PARIS CONTINUE DE SE DÉPEUPLER

En quatre ans, du 1er janvier 1975 au 1er janvier dernier, Paris a perdu 206 000 habitants et ne compte donc plus que 2 101 000 personnes, indique, à partir de chiffres de l'INSEE, le dernier numéro de la revue *Aspects statistiques de l'Ile-de-France*.

Ce document révèle d'autre part que, globalement, l'Ile-de-France a enregistré, pendant la même période, une augmentation de 150 000 habitants : 10 014 000 au 1er janvier 1979, au lieu de 9 864 000 au 1er janvier 1975.

Dans la banlieue de la Petite Couronne, on a constaté, entre 1975 et 1979, la même baisse que dans la capitale : les Hauts-de-Seine ont perdu 68 000 habitants, la Seine-Saint-Denis 24 000 et le Val-de-Marne 9 000. En revanche, la population a augmenté en Grande Couronne : 107 000 personnes de plus en Seine-et-Marne, 134 000 dans les Yvelines, 133 000 dans l'Essonne et 65 000 dans le Val-d'Oise.

Enfin, c'est en 1975 que, pour cette période, on a constaté, à Paris, la plus forte hémorragie démographique : moins 56 000 personnes.

CIRCULATION

Le nombre des morts sur la route a augmenté de 18 % en août

Mille cent trente-neuf personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation au cours du mois d'août, soit une augmentation de 18 % par rapport au mois d'août 1978. Les services de police et de gendarmerie ont constaté durant ce mois, sur l'ensemble du territoire, dix neuf mille quatre cent soixante-deux accidents de la circulation, soit une augmentation de 10 % par rapport à août 1978 ; ces accidents ont fait vingt-huit mille quatre cent quinze blessés, soit 11 % de plus qu'en août 1978.

Du 1er janvier au 31 août, il y a eu cent soixante-trois mille sept cent vingt-huit accidents de la circulation, qui ont fait huit mille quatre-vingt-dix-huit tués et deux cent vingt-huit mille cent quarante-cinq blessés. La comparaison entre les « résultats » de 1978 et de 1979 fait ressortir une augmentation de 2,4 % du nombre des accidents, de 3,5 % du nombre des tués et de 3,4 % du nombre des blessés.

A propos du projet de loi sur le non-respect de la limitation de vitesse, dix automobiles clubs, regroupant trois cent mille automobilistes, ont décidé de faire campagne contre le projet de perception immédiate des amendes. L'Association française des automobilistes (AFA), nouvellement créée, entend *« se poser en interlocuteur qualifié des automobilistes et rechercher la concertation avec les pouvoirs publics afin d'éviter que soient prises des mesures trop technocratiques »*. L'AFA, *« qui ne défend pas les chauffards »*, marque son opposition au projet de loi sur quatre points principaux : pas de nouvelle discrimination vis-à-vis des automobilistes dans le barème des amendes, pas de paiement immédiat des amendes, pas de responsabilité du propriétaire du véhicule pris en infraction, pas de suspension du permis de conduire pour non-paiement des amendes.

[Les polémiques qui naissent autour de la sécurité routière ont pour cause la complexité du sujet abordé. Si les effets globaux des mesures prises en faveur de la sécurité de la route sont indéniables puisque tous les pays qui ont pris ce genre de mesures ont vu le nombre de leurs morts baisser, il est impossible de démontrer l'efficacité de telle mesure particulière.

D'autre part, les accidents ayant plusieurs causes, aucune infraction spécifique ne peut expliquer l'augmentation du nombre de morts ; comment en effet expliquer que, le nombre d'automobilistes ne respectant pas la limitation de vitesse n'ayant cessé d'augmenter depuis 1974, le nombre de victimes de la route ait continuellement diminué depuis lors ? Enfin, les pouvoirs publics prennent régulièrement une catégorie d'automobilistes baptisés « chauffards » pour boucs émissaires afin de justifier telle ou telle mesure, alors que la quasi-totalité des automobilistes sont à un moment ou à un autre en infraction : 50 % d'entre eux, par exemple, n'ont pas respecté la limitation de vitesse en 1978. — M.-C. R.]

● *La compagnie japonaise T.O.A. Domestic Airlines (T.D.A.) va acheter trois Airbus supplémentaires.* — Le contrat, signé ce vendredi 21, à Toulouse, prévoit la livraison de trois appareils A-300 type B2-200 en février, avril et juin 1983. T.D.A.

PLUSIEURS COMPAGNIES DÉCÈLENT DES FISSURES SUR LEURS DC-9

Des fissures ont encore été constatées sur plusieurs DC-9, alors que les compagnies aériennes continuent activement l'inspection des appareils de ce type en service sur leurs lignes, après l'incident survenu sur un avion canadien qui a perdu en vol une partie de son cône de queue.

En plus des cinq DC-9 qui ont été retirés du service, Air Canada vient d'annoncer la découverte de fissures semblables dans la queue de quatre autres appareils. Neuf DC-9 sont interdits de vol.

D'autre part, un représentant de la compagnie Republic Airlines a fait savoir à Minneapolis que des techniciens ont décelé de « minuscules » fissures sur le cône de queue de deux DC-9.

La compagnie néerlandaise K.L.M. a également signalé la découverte d'une fissure sur un DC-9. L'avarie n'est pas grave et l'avion sera remis en service dès qu'elle aura été réparée.

ENVIRONNEMENT

Quand la France ratifiera-t-elle la convention de 1976 sur la pollution du Rhin ?

Les ministres de l'environnement des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe sont réunis à Berne depuis le mercredi 20 septembre, sous la présidence de M. Hans Hurlimann, président de la Confédération helvétique. Cette conférence, qui a pour objet d'examiner les moyens de mieux adapter les activités agricoles et sylvicoles aux exigences de la protection de la nature : l'emploi massif d'engrais et de pesticides, la culture intensive, l'élevage industriel, la destruction des haies et le déboisement excessif, ont notamment été dénoncés par les écologistes.

Un nouvel accord international a été signé pour la « conservation de la vie sauvage et du milieu naturel ». Ce texte vise notamment à protéger cent dix-neuf végétaux rares et quatre cents espèces animales menacées d'extinction : loup, ours, rapaces, échassiers et passereaux, notamment.

La France a de nouveau été invitée, à l'occasion de cette conférence internationale, à ratifier rapidement la convention de Bonn sur la protection du Rhin, signée en 1976 par les six pays riverains et déjà ratifiée par la Suisse, la Belgique, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Tout en « *comprenant les difficultés et les problèmes que le gouvernement français pouvait rencontrer* », M. Peter Slotfelen, député travailliste des Pays-Bas, a demandé que la France ratifie ce texte, « *la Hollande déplorant que ses cultures irriguées soient affectées par la pollution du Rhin* ».

Cette convention prévoit de limiter les rejets dans le Rhin, notamment ceux qui proviennent des Potasses d'Alsace : 3 tonnes de sel sont rejetées dans le Rhin chaque fois qu'on extrait 1 tonne de potasse destinée à la fabrication d'engrais. Les mines de potasse, domaine de l'Etat, ont été invitées (*le Monde* du 26 avril 1978) à enfouir leurs déchets. Mais les élus alsaciens sont fermement opposés à ce projet, qui transformerait en saumure la nappe phréatique alsacienne. Les assurances données à l'occasion d'une étude d'impact n'ont pas rassuré les élus. Le projet de loi destiné à ratifier la convention de Bonn a déjà été retiré plusieurs fois de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Après la visite à Paris, en septembre 1978, de parlementaires néerlandais mécontents, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait rappelé que le gouvernement français était « *favorable à la ratification* ».

P.T.T.

UNE DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SE DÉCENTRALISE A TOULOUSE

La direction des télécommunications du réseau national (D.T.R.N.), actuellement installée à Paris, est en cours de décentralisation dans la zone aéroportuaire de Blagnac (Haute-Garonne) en 1981. Cinq cents agents des télécommunications sont visés par ce déménagement. La direction assure la programmation, les études, la construction, l'exploitation et les maintenances du réseau interurbain à moyenne et grande distance.

Parallèlement à cette installation à Blagnac, cinq directions opérationnelles seront créées à Lyon, Metz, Nantes, Paris et Toulouse.

Décidée le 1er mars 1977 par un comité interministériel d'aménagement du territoire, la décentralisation de la D.T.R.N. avait provoqué dans un premier temps un mouvement de grève parmi son personnel, qui redoutait l' « *exil en province* » (*le Monde* du 2 mars 1977). L'absence de troubles répétés semble démontrer que la consultation des organisations syndicales a permis de lever les préventions à l'égard d'une décision nécessaire d'aménagement du territoire.

TRANSPORTS

L'OCCITAN S'ÉGARE SUR LA GRANDE CEINTURE

Le mardi 18 septembre, entre 7 heures et 9 heures du matin, les passagers de l'Occitan, partis la veille de Toulouse à 23 heures, ont pu croire que la S.N.C.F. avait perdu la maîtrise de route du convoi. Gare d'Austerlitz, où le train devait arriver à 7 h. 15, aucune réponse n'était donnée à ceux qui s'inquiétaient du retard. On avait égaré l'Occitan.

Manœuvre rarissime à la S.N.C.F., mais manœuvre maladroite quand même : une enquête est en cours pour savoir pourquoi le conducteur du train s'est malencontreusement engagé, à la hauteur de Villeneuve-Saint-Georges, sur des voies qui le conduisaient en direction de Boissy-Saint-Léger et vers la gare de l'Est...

A la compagnie, on suppose qu'il s'agit-là d'une mauvaise identification : on aurait pris l'Occitan pour un autre, pour un trains de marchandises, par exemple. Il n'est pas rare, en effet, qu'un rapide « double » un *convoi plus lent. L'erreur* s'est-elle produite au moment d'une telle opération, l'Occitan changeant d'identification et étant dirigé sur un autre réseau ?

Toujours est-il que le convoi devra faire marche arrière près de Valenton, dans le Val-de-Marne, et péniblement se remettre dans la bonne circulation. Il finira par arriver à la gare d'Austerlitz après cette errance sur la grande ceinture. Il arrive aux meilleurs d'être quelquefois inattentifs...

● *212 000 passagers sur Concorde.* — Depuis la mise en service de Concorde, 212 000 passagers au total ont été transportés sur l'ensemble du réseau supersonique d'Air France. Au cours des huit premiers mois de l'année, le coefficient d'occupation moyens des vols Concorde d'Air France a atteint 60,4 %, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

● *Fret par air entre Bordeaux et New-York.* — Une liaison aérienne Bordeaux-New-York par Boeing-747 tout cargo a été inaugurée le 14 septembre par la compagnie Air France. Elle sera assurée tous les vendredis.

● *La question des transports urbains.* — Au cours d'un colloque organisé à Fontevrault (Maine-et-Loire) sur les transports urbains, M. Joël Le Theule a notamment déclaré : « *Une politique de transports urbains qui se limiterait aux transports publics ne saurait atteindre ses objectifs. Il faut mettre en place des programmes d'action sur le'nsemble des modes de transports visant à limiter la croissance des consommations énergétiques.* » M. Le Theule a proposé à ce sujet de « réhabiliter » la marche à pied et les deuxroues. Il a aussi préconisé de pratiquer « *une politique de restriction du stationnement en centre ville* ».

TRANSPORTS

Les essais du train à grande vitesse

260 à l'heure dans un fauteuil

Le fin du fin pour les constructeurs de véhicules à grande vitesse est de donner à leurs passagers l'impression que celle-ci n'existe pas. A 2 000 à l'heure, le voyageur de Concorde doit s'aider du mach-mètre pour comprendre qu'il franchit le mur du son ; celui du futur train à grande vitesse (T.G.V.) que la S.N.C.F. mettra en service entre Paris, Lyon et ses au-delà mériterait lui aussi d'être informé des prouesses qu'on lui propose. 260 à l'heure de pointe, c'est la vitesse choisie. On aurait pu aller plus loin (300 et plus) ; pour des raisons d'économie, on s'en est tenu là. C'est déjà beaucoup.

Une rame de présérie fait actuellement la navette entre Strasbourg et Colmar. 66 kilomètres franchis en 22 minutes. La seule impression un peu forte, le passager la ressentira au départ avec une accélération très rapide ; quelques minutes plus tard, il lui faudra choisir avec soin ses repères dans le paysage pour qu'il sente encore la vitesse. Aucune vibration particulière, aucun bruit notable. Les voitures sont bien insonorisées, la voie formée de rails sans coupure, parfaitement lisse à l'oreille.

En ces périodes d'essais, la visite commence par la cabine de la motrice électrique. Surprise : le tableau de bord est aussi modeste que celui d'une voiture de tourisme : un compteur de vitesse, un volant, quelques voyants et manettes. Un technicien expliquera le parti choisi : *« Nous pouvions adopter le principe de la conduite entièrement automatique ; nous avons préféré que le mécanicien reste maître de la manœuvre, et que les automatismes surveillent ses gestes et se substituent éventuellement à lui. »* Surprenant, n'est-ce pas, cet homme sous l'œil de la machine...

Retour dans les voitures. Le T.G.V. sera composé de huit remorques articulées encadrées de deux motrices. Deux cent quarante places dans les voitures de deuxième classe, cent trente-cinq dans celles de première classe, toutes assises, ce qui supposera une réservation obligatoire.

Moins de surprise ici. Si à l'extérieur les rames bleue et orange sont admirablement profilées, l'innovation est moins évidente dans l'aménagement intérieur, qui rappelle beaucoup celui du désormais classique train Corail. Plus de banquettes ; des fauteuils séparés bien étudiés, en deuxième notamment, pour laisser davantage de place aux jambes, peints de couleurs différentes dans une ambiance générale faite d'un mariage des beiges et des oranges.

Quatre-vingt-sept rames de ce modèle sont à ce jour commandées, au prix moyen de 20 millions l'unité, comportant au total 70 % de places de première classe. Les voyageurs pourront peut-être les apercevoir à la fin de l'année prochaine sur le réseau Sud-Est, mais la ligne nouvelle sur laquelle elles pourront rouler à pleine vitesse ne sera pas ouverte avant l'automne 1981 sur une partie du parcours (Saint-Florentin - Lyon) et à l'automne 1983 dans sa totalité. Ce n'est donc que dans quatre ans que, grâce au T.G.V., Lyon sera mis, par le train, à deux heures de Paris. — J.-F. S.

SELON LE NOUVEAU PLAN DE LA R.A.T.P.

Le ticket de métro augmentera de 25 centimes par an

La R.A.T.P. vient de publier son nouveau plan d'entreprise pour les années 1980-1984. Le plan prévoit que la Régie aura, à l'avenir, à régler deux « dossiers » importants : celui de la consommation d'énergie et celui des augmentations tarifaires.

Pour ce qui concerne ses tarifs, la R.A.T.P. propose au gouvernement d'augmenter de 25 centimes chaque année, jusqu'en 1984, le prix du ticket de métro, qui passerait ainsi de 1,50 F au 1er juillet 1979 à 2,75 F au 1er juillet 1984. Dans les plans précédents, la Régie ne proposait qu'une augmentation de 6 centimes. Cette mesure permettrait de diminuer le déficit de l'entreprise — dont la région Ile-de-France devait progressivement prendre la charge, — et, selon les termes mêmes des responsables de la R.A.T.P., de faire davantage participer le voyageur au prix de revient de son transport.

Les investissements de la Régie devraient progresser de 2,2 milliards en 1979 à 3,3 milliards en 1984, en raison des travaux de prolongement de lignes de métro et du R.E.R. Ces travaux sont financés pour 30 % par la région Ile-de-France, 30 % par l'Etat et 40 % par un prêt consenti à l'entreprise.

Au cours des années à venir, le réseau parisien sera en effet prolongé en banlieue : le R.E.R. arrivera à Torcy en 1980, en 1981 le tunnel entre la gare du Nord et Châtelet sera achevé, permettant l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. En outre, 12 kilomètres de lignes nouvelles de métro seront mises en service.

D'autre part, 150 kilomètres de sites propres seront créés pour les autobus, notamment sur la petite ceinture.

La consommation d'énergie de la R.A.T.P. atteignait 291 300 TEP (tonnes - équivalent - pétrole) en 1977. Pour l'énergie électrique, la répartition est la suivante : 23 % pour l'éclairage des galeries et des voies et la ventilation, 76 % pour la traction. Pour l'énergie autre que l'électricité (fuel, vapeur, gaz), 29 % de l'énergie sont consacrés au chauffage et à la réfrigération, 71 % aux carburants consommés par les autobus. La R.A.T.P. a donc mis au point un plan de restrictions de la consommation qui devrait lui permettre d'économiser 40 000 TEP pour 1983.

Les modalités de freinage et d'accélération des rames de métro seront modifiées afin de permettre la récupération de l'énergie, l'éclairage des tunnels et des voies sera revu, les moteurs des autobus réétudiés.

PÊCHE

LA « GUERRE DES LANGOUSTINES »

Des pêcheurs et leurs champs

Un conflit très dur oppose depuis longtemps les pêcheurs bretons du pays bigouden aux autorités britanniques, qui ont, le 13 septembre, arraisonné une nouvelle fois deux de leurs bateaux. Mille cinq cents marins ont manifesté dans les rues de Quimper (« le Monde » du 21 septembre). M. Le Theule, ministre des transports, a reçu à Paris leurs représentants et veut évoquer l'affaire devant la Cour de justice européenne. Sur place, comment les pêcheurs vivent-ils cette crise ?

De notre correspondant

Quimper. — Blue jean et chemise à carreaux, M. Marcel Bodéré est visiblement un homme de mesure. Sans doute se sent-il plus à l'aise au milieu de l'Océan qu'à un meeting. Mais il reste déterminé. S'il est aujourd'hui à Quimper, c'est parce que *« les décisions anglaises mettent en danger toute la pêche bigouden »*. Il sait ce dont il parle.

Son bateau, *le Corse*, fut arraisonné le 12 mai 1977. Il n'est pas près d'oublier l'aventure, car en l'occurrence les Britanniques ne firent pas preuve de leur légendaire courtoisie. *« Un lieutenant est monté à bord et m'a mis un flingue sous le nez. Il m'a demandé de suivre son navire, sinon il prendrait le commandement de mon langoustinier. Par mesure de précaution, il a laissé dix de ses marins près de moi. Il ne me restait plus qu'à obtempérer. »*

S'il était contraint de se plier aux nouvelles normes — maillage de 70 millimètres, — le manque à gagner pour lui et ses cinq hommes d'équipage serait de l'ordre de 50 %. Autant dire que *« cela ne vaudrait plus le coup d'aller dans ces parages »*. Comme une centaine des unités du Finistère du Sud, *le Corse* pêche toute l'année la langoustine. Dur métier. *« Deux semaines sans rentrer chez soi. On travaille du lever au coucher du soleil. Cela fait, l'été, des journées de dix-sept, dix-huit, dix-neuf heures. »* Le salaire du marin ? Environ 50 000 F par an (1). *« Ce n'est pas beaucoup si l'on tient compte des risques, des horaires et des conditions de vie (...). On voudrait tuer la pêche artisanale qu'on ne s'y prendrait pas autrement. »*

A Guilvinec, à Lesconil, à Loctudy, des milliers de pêcheurs estiment d'ailleurs que c'est le dessein secret des autorités européennes. Pourtant, la pêche artisanale a bien mieux traversé la récente crise que la pêche industrielle.

« La partie n'est pas perdue, nous confie un grand gaillard au visage cuivré. *Nous ne nous laisserons pas faire. »* A deux pas, rendant compte de son entrevue avec le préfet, M. Le Berre, délégué C.G.T., s'écrie en martelant ses mots : *« Nous ne voulons pas de l'augmentation du maillage pour quelque pêche que ce soit et à quelque date que ce soit. S'il le faut, nous durcirons notre action. »* Ses propos sont salués par un tonnerre d'applaudissements.

Pourquoi les Anglais en sont-ils venus là ? Il est permis de supposer qu'ils ont voulu pendant qu'il en était encore temps bloquer le processus d'intégration européenne, leurs intérêts n'étant pas, estiment-ils, suffisamment réservés. Ecartés des alentours de l'Islande et des îles Féroé où ils pêchaient traditionnellement, ils aimeraient se réserver une partie importante des ressources des eaux qu'ils contrôlent. Ils auraient même avancé le chiffre de 40 %. La meilleure preuve que cette histoire de maillage n'est finalement qu'un prétexte, c'est que les instances européennes avaient elles-mêmes proposé d'adopter à partir du 1er septembre 1979 les normes (700 mm) appliquées par la Grande-Bretagne.

Aucun des pays intéressés ne s'étant semble-t-il vigoureusement opposé à ces mesures. Pour les cinq cents pêcheurs bretons pêchant la langoustine (cent bateaux), cela a été une leçon. Ils en ont déduit qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes.

Sept ports en pointe

Depuis la situation a bien changé. Les pêcheurs bigoudens ne sont pas restés inactifs ces derniers mois. Ils ont noué des contacts avec leurs collègues irlandais, les ralliant à leur thèse; ils sont aussi en relation avec les Néerlandais ; enfin et surtout, ils ont contesté à partir de travaux scientifiques — notamment ceux de M. Charruault et Conan — le bien-fondé des théories qui ont inspiré les partisans des nouvelles normes. *« Le stock de langoustines,* ont-ils souligné, *n'est pas en danger (...). Indépendamment des dimensions des mailles, peu de langoustines passant à travers les filets survivent (...). Par contre, avec les engins préconisés, les prises baisseraient de 35 %. »*

Or, près de 70 % des langoustines capturées par les Français le sont par les marins des sept ports du Sud-Finistère. Au nombre d'un peu moins de cinq mille, ceux-ci pêchent en valeur 25 % (110 786 tonnes et 680 millions de francs) de la production totale française de poissons et crustacés.

Les spécialistes affirment à ce sujet qu'un poste de marin conduit à la création de trois postes à terre dans les secteurs situés en amont et en aval (construction navale, mareyeurs, criées, conserveries, usines de boîtes métalliques).

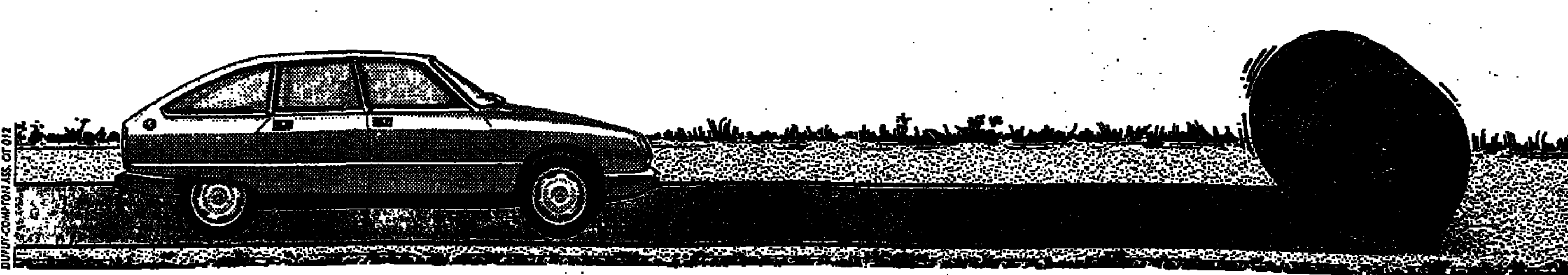
En pays bigouden, où les rares industries appartiennent au secteur agro-alimentaire, toute l'économie dépend directement ou indirectement de la pêche. C'est dire l'importance que revêt ce problème. D'autant que pour sa part la pêche industrielle est loin de faire preuve d'une santé florissante. Concarneau, qui comptait en 1971 cent quinze chalutiers n'en possède plus qu'une cinquantaine. Et si plusieurs communes du littoral (Concarneau, Lesconil, Penmarch) se sont lors des dernières élections donné des municipalités de gauche, la crise de la pêche y est probablement pour quelque chose.

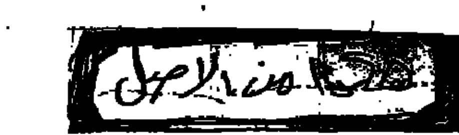
JEAN LE NAHOUR.

(1) Dans la pêche artisanale, ou pêche à la barre, la moitié de la recette va au propriétaire du bateau, pour les charges. Le reste est partagé à raison de deux parts pour le patron, une part et demie pour le mécanicien, une pour chaque marin et une demi-part pour le mousse, si mousse il y a.









Le Monde

économie

SOCIAL

AVANT LES NÉGOCIATIONS MÉDECINS-SÉCURITÉ SOCIALE

Des mesures autoritaires sont à craindre si le corps médical refuse toute contrainte

nous déclare M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés

Les médecins se préparent à engager une riposte contre les décisions fixées en juillet dernier par le gouvernement : gel des honoraires, discussion d'une nouvelle convention avec les caisses d'assurance-maladie et limitation des dépenses à l'évolution de la production. A la veille de l'assemblée générale extraordinaire de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) — les 22 et 23 septembre — son président, le docteur Jacques Monier, a indiqué que le C.S.M.F. dira « non » aux projets des pouvoirs publics et engagera, très rapidement, avec les autres professions de santé, une « riposte » nationale qui pourrait, dans certains départements, aboutir à des fermetures de cabinet. L'objectif de la C.S.M.F. est d'obtenir une négociation avec les caisses et le gouvernement.

Le président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (C.N.A.M.), M. Maurice Derlin, estime, dans l'interview ci-dessous, que les médecins doivent accepter des contraintes et qu'une future convention — plutôt un contrat — doit être signée avec les caisses, et non pas avec le gouvernement.

« Il faut freiner l'accroissement des dépenses d'assurance-maladie. Cet objectif du gouvernement, rappelé à nouveau par le président de la République, qui s'est prononcé contre toute nouvelle majoration de cotisations, signifie-t-il qu'aujourd'hui encore les frais de santé progressent à un taux trop rapide qui, sans maîtrise nouvelle, aboutirait à un nouveau déficit ?

— Je siège au conseil d'administration de la Caisse d'assurance-maladie en tant que délégué de la C.G.T.-F.O. et, dès 1967, nous avons probablement été les seuls à insister sur cet aspect. Dès cette époque, nous avons dit que la réforme comptable et la nouvelle composition des conseils d'administration ne suffisaient pas, car déjà la situation financière s'avérait difficile. Or, depuis cette date, les gouvernements successifs n'ont pas pris à bras le corps ce problème.

A chaque fois qu'il y avait de nouvelles difficultés financières, nous avons dit qu'il y avait des limites à l'augmentation des cotisations. Cette limite est atteinte parce que les ponctions sur les salaires ne peuvent se développer indéfiniment, mais aussi parce que la branche vieillesse va exiger, dans quelques années — deux ou trois ans — une majoration des cotisations pour pouvoir simplement maintenir le niveau actuel des retraites. Encore faut-il que d'ici là l'Etat prenne en compte ce qu'on appelle les charges indues. Il y a incontestablement des charges indues qui pèsent sur la Sécurité sociale, même si, à la caisse, les administrateurs fixent ces charges à des niveaux différents.

— Et les dépenses ? Progressent-elles toujours à un rythme très élevé ?

— Elles progressent toujours à un rythme d'environ 20 %, soit davantage que les recettes, et cette progression très rapide des dépenses n'est pas toujours justifiée. La Caisse nationale d'assurance-maladie doit donc regarder de près le fonctionnement du système de distribution de soins sans porter atteinte à leur qualité.

Hôpitaux : une situation très difficile

— L'appel à des économies concerne tout d'abord les hôpitaux. Les décisions qui ont déjà été prises sont-elles adéquates ? Ne risquent-elles pas d'aboutir à des situations absurdes et n'y avait-il pas d'autres méthodes à préconiser pour supprimer des gaspillages évidents ? Fallait-il, par exemple, obliger les hôpitaux à rembourser rapidement les avances consenties par les caisses ?

— Ces avances ont été consenties à une certaine époque, sur décision de la Caisse et avec l'approbation du ministère, afin de permettre aux hôpitaux de payer plus rapidement leurs fournisseurs et d'obtenir ainsi des conditions de prix plus avantageuses. Mais je constate — et ce n'est pas une mise en accusation — que certains hôpitaux attendent plusieurs mois avant d'adresser leur mémoire aux caisses, alors que d'autres adressent les factures dans des délais beaucoup plus courts. Une avance permanente qui comblerait systématiquement les retards des hôpitaux dans leur demande de remboursement ne serait pas très normale. Cela étant, il est vrai que la mise en demeure, par le gouvernement, de rembourser ces avances place un certain nombre d'hôpitaux dans une situation très difficile. A cela s'ajoute le fait que des directeurs d'hôpitaux ne voient leur prix de journée fixé par les préfets qu'avec des retards qui vont parfois jusqu'à six mois.

— Que pensez-vous du budget global ?

— Le système actuel des prix de journée est dépassé, mais on n'a pas encore trouvé de formule valable de remplacement. Des expériences sont tentées. Mais vouloir généraliser d'un seul coup une nouvelle formule risque de créer des difficultés, même s'il est évident que l'innovation, nécessaire, pose toujours des problèmes imprévus. Quant à la fixation d'un budget annuel non révisable, elle fait appel à un principe séduisant. Mais il ne faut pas oublier que l'Etat et les collectivités ont eux des budgets additionnels, corrigeant le budget initial. Dans une période d'inflation, un directeur d'hôpital peut-il arrêter au début de l'automne 1979 ses dépenses de 1980 pour le personnel ou le chauffage ? La formule du budget global peut sans doute être acceptée, mais elle doit être atténuée en donnant aux hôpitaux la possibilité d'apporter des correctifs sans pour autant tomber dans la facilité.

— Faut-il aussi accroître l'intervention des caisses dans les hôpitaux ?

— Les caisses n'ont pas à jouer le rôle d'un deuxième tuteur sur les hôpitaux. Nous devons être des partenaires. La Sécurité sociale est représentée dans les conseils d'administration des hôpitaux par certains de ses propres administrateurs. Il arrive que ceux-ci ne soient pas toujours bien informés et le budget d'un hôpital est extrêmement complexe. Sans vouloir jouer le rôle de tuteur, nous avons créé dans les caisses régionales des services d'analyse de ces budgets afin de faciliter la tâche de nos représentants.

— Le deuxième appel aux économies intéresse les médecins. Le gouvernement vous a demandé, ainsi qu'aux syndicats médicaux, d'avancer la date du renouvellement de la convention qui vous lie au corps médical. Pouvez-vous tout d'abord dresser un bilan de la convention actuelle ? Les médecins ont-ils notamment accepté le jeu de l'autodiscipline ?

— La convention actuelle date déjà d'il y a huit ans. Elle a été rédigée avec la volonté de permettre au plus grand nombre de médecins d'être conventionnés en leur accordant un certain nombre de garanties et d'avantages fiscaux et sociaux. A l'époque, des critiques se sont élevées contre des avantages jugés par certains excessifs. Mais il était difficile à cette époque — en 1971 — d'arriver, par la négociation, à une convention plus exigeante.

» Toujours est-il que la convention a permis, au-delà de trois ou quatre contentieux sur l'évolution des tarifs, de rembourser les assurés. Cela est positif. Certains médecins, à l'origine allergiques au système conventionnel, s'y trouvent aujourd'hui à leur aise et n'ont pas envie de le quitter. Mais il y a des points noirs. L'autodiscipline n'a pas vraiment fonctionné. C'est plus un constat qu'une critique : l'autodiscipline fonctionne à travers des commissions paritaires au sein desquelles les médecins sont désignés par leurs syndicats ; or, par définition, un syndicat se consacre d'abord à la défense de ses adhérents.

— Souhaitez-vous une autre composition des commissions chargées d'appliquer l'autodiscipline ?

— Je n'ai jamais dit cela. Je constate simplement qu'il y a eu des difficultés. Les médecins ont eu exagérément peur de voir des têtes tomber et on a trop souvent présenté un tas de justifications pour expliquer des comportements de certains médecins, qui étaient manifestement anormaux.

— Vous disposez de tableaux d'activité des médecins. Ces tableaux révèlent-ils des tendances abusives ?

— Ces tableaux sont maintenant valables. Ils ne sont pas contestables. Ils révèlent l'existence de situations sans aucun doute anormales, mais il s'agit de quelques dizaines de cas par caisse. Cela vise donc des comportements individuels alors que le problème posé est plus celui du comportement en matière de prescription de l'ensemble du corps médical.

— Ne faut-il pas, dès lors, accroître le contrôle des caisses ?

— Nous demandons depuis des années une adaptation de la réglementation afin d'élaguer la paperasserie inutile qui encombre les administrations. Les médecins-conseils doivent avoir une autorité suffisante. Ce n'est pas en leur donnant un rôle uniquement répressif qu'on accroîtra leur efficacité. Le médecin de la Caisse d'assurance-maladie doit pouvoir procéder à des contacts discrets avec les médecins traitants, les syndicats et même l'ordre des médecins quand il y a vraiment des abus afin d'aboutir à leur disparition. Il s'agit, en définitive, pour le médecin de la Caisse, d'être un bon conseiller.

— Il s'agit maintenant d'élaborer une nouvelle convention. C'est le gouvernement qui a demandé d'avancer cette discussion. C'est encore lui qui a décidé de geler les honoraires. Est-ce à nouveau lui qui va organiser — et quand ? — ces négociations ?

— Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs niveaux de négociations. Si l'on doit aller vite, il faudra laisser à la Caisse nationale le rôle d'interlocuteur des syndicats médicaux. Le ministre de la santé m'a d'ailleurs bien indiqué que c'était aux trois caisses d'assurance-maladie d'engager les négociations. Il est évident que nous ne négocierons pas n'importe quoi et le gouvernement sera nécessairement informé, et il sera certainement indispensable de faire fréquemment le point avec lui.

» En revanche, il n'entre pas dans la vocation des caisses de définir la politique de la santé. C'est au gouvernement de le faire. Encore faut-il, comme le gouvernement l'avait déclaré en 1967, que la caisse-maladie soit conseiller privilégié du gouvernement !

» Quant à la future convention, elle doit être avant tout un véritable contrat. La convention actuelle a créé de nombreuses obligations pour les caisses et accordé des avantages aux médecins. Il faut maintenant un contrat qui engage les deux parties. Nous nous efforcerons à ne pas provoquer le corps médical en leur imposant des formes d'activité qu'il récuse. Mais les médecins doivent de leur côté s'engager, en tenant compte de l'environnement économique et social. Si les médecins refusaient, le gouvernement — celui-ci ou un autre — serait contraint de prendre des mesures autoritaires.

— Les discussions devraient commencer rapidement. Une date est-elle fixée ?

— Le conseil d'administration de la Caisse doit être renouvelé dans les jours qui viennent. Une fois le nouveau conseil installé et le président élu, un débat aura lieu au sein du conseil d'administration, ensuite les premiers contacts pourront commencer, c'est-à-dire vers la mi-octobre.

— Les négociations seront-elles ouvertes aux deux syndicats F.M.F. et C.S.M.F. ?

— L'application juridique stricte de l'actuelle convention exclut la C.S.M.F. puisque n'ayant pas signé le dernier avenant tarifaire, elle ne peut, selon un article qu'elle avait elle-même proposé, participer aux discussions à venir. Mais il ne semble pas que cela soit une position raisonnable compte tenu de l'importance des questions à négocier. C'est en fait le devenir de l'assurance-maladie et du mode d'exercice médical qui est en jeu. Je crois souhaitable que toutes les organisations représentatives de médecins puissent participer à l'élaboration de la nouvelle convention.

Le laisser-faire n'est plus acceptable

— Le gouvernement vous demande d'aboutir, par négociation, à une limitation des dépenses médicales qui ne devraient plus évoluer qu'au rythme de la production. Est-ce là un objectif utopique ?

— J'ai déjà dit qu'on ne peut plus accroître les recettes. En conséquence les dépenses ne peuvent que suivre l'évolution de la masse salariale. C'est une des données essentielles dont les médecins doivent tenir compte. Ce ne sera pas facile, mais c'est bien l'objectif principal des futures négociations. Si les médecins refusent, ils porteront la responsabilité d'une remise en cause de la couverture sociale des assurés.

— Tout le monde parle de l'attachement des Français à la médecine libérale, mais chacun lui donne un contenu quelque peu différent. Quelle est la conception de la Caisse ? Est-il possible de concilier le « laisser faire » et la recherche d'une autodiscipline ?

— Il est évident que la conception diffère selon les interlocuteurs qui se réfèrent à cette notion de médecine libérale. Le « laisser faire » n'est plus acceptable. Dire, par exemple, qu'on établira un tarif d'autorité sur la base duquel seront remboursés les assurés et que les médecins seraient libres de fixer leurs honoraires créerait les conditions d'une explosion sociale. Il faut que les honoraires soient fixés par voie contractuelle et qu'ils soient respectés. L'existence du D.P. (droit permanent à dépassement) pose un problème irritant. Par ailleurs, les médecins parlent d'une médecine plus lente. Dans ce domaine, il faudra explorer. L'acceptation de certaines contraintes ne remet pas en cause la médecine libérale.

— Des médecins s'inquiètent d'une remise en cause du paiement à l'acte. D'autres évoquent le risque d'une fonctionnarisation de la médecine, dans les termes les plus péjoratifs. Allez-vous préparer une relance de la médecine salariée ?

— Je ne crois pas qu'on puisse interdire aux organismes d'assurance-maladie de faire certaines expériences, voire d'encourager certaines formes d'exercice. Mais l'orientation générale du contrat à élaborer n'est certainement pas de caporaliser la médecine. Je m'élève, par ailleurs, contre le caractère péjoratif qu'on donne au terme « fonctionnarisé ».

— Et le paiement à l'acte ?

— Il n'est pas certain que toutes les disciplines médicales pourront indéfiniment donner lieu à une rémunération à l'acte. Il y a des médecins dont l'activité est essentiellement intellectuelle, il y en a d'autres qui font appel à des techniques sophistiquées. Va-t-on supprimer le paiement à l'acte ? Non. Va-t-on généraliser une formule de rémunération globale. Pas plus. Le futur contrat devra prévoir l'évolution des rapports entre professions de santé et caisses. Des adaptations seront nécessaires et celles-ci devront faire l'objet de négociations permanentes.

— Des mesures sont-elles envisagées à l'égard des assurés ? Faut-il remettre en cause le remboursement des petits risques, freiner le tiers-payant et imposer une participation minimale des assurés aux frais de santé ?

— Ce n'est assurément pas la caisse d'assurance-maladie qui va envisager une diminution des prestations. Mais si le comportement des prescripteurs ne change pas, le risque serait grand d'une modification du niveau des prestations. C'est ce que nous voulons empêcher.

— Etes-vous favorable à un freinage du tiers-payant ?

— L'actuelle convention prévoit un système de tiers-payant pour les actes lourds. Il va falloir appliquer ce système avec toutes les précautions nécessaires. Mais la Caisse ne comprend pas qu'on lui interdise de pratiquer directement ce tiers-payant en accord avec les professions de santé, alors qu'ailleurs et à d'autres niveaux ce système se développe de façon anarchique, parfois dangereuse.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

DÉBUT DES ENTRETIENS SYNDICATS-GOUVERNEMENT

Une concertation qui s'annonce difficile

Le premier ministre commence ses entretiens avec les organisations syndicales, patronales et familiales en recevant, ce vendredi 21 septembre à 15 h. 30, les représentants de Force ouvrière. Ce sera le tour de la FEN le 25 septembre à 9 h. 30, et celui de la C.F.D.T. le 26 à 17 h. 30. On connaîtra au début de la semaine prochaine la date des autres rendez-vous que M. Barre avait proposés dans sa lettre du 13 septembre.

Cette lettre avait été annoncée dès la fin de juillet 1979, déclare-t-on dans l'entourage du premier ministre, et n'est nullement une parade à l'accord unitaire C.G.T.-C.F.D.T. Elle répond à la nécessité d'examiner la façon de mener les négociations sociales. On fait valoir, à l'hôtel Matignon, que la première initiative épistolaire de M. Barre, en avril 1978, en direction des « interlocuteurs sociaux » a été positive, puisque les négociations ont abouti à l'accord sur l'indemnisation du chômage (estimé très important) et à des accords sur les bas salaires, tandis que les discussions sur la durée du travail entre patronat et syndicats reprendront le 10 octobre. On assure que le pouvoir d'achat a progressé pour les rémunérations les plus basses et pour le SMIC (exception faite pour le « smicard » célibataire), si l'on tient compte des améliorations des prestations familiales et autres transferts sociaux.

Pourtant, ajoute-t-on, les négociations rencontrent beaucoup de difficultés. En effet, il n'y a pas beaucoup à donner, et la C.F.D.T. revient à la table des négociations au moment où celles-ci s'avèrent « peu rentables ». Un autre obstacle réside dans la contestation des états-majors par leur base : aussi bien chez les syndicats ouvriers qu'au C.N.P.F. Les dirigeants évitent donc de prendre certaines responsabilités. Ils n'ont d'ailleurs pas les mêmes idées sur toutes les questions à traiter, et beaucoup n'ont pas « la pratique du tapis vert », faute de discussion. De plus, les divisions syndicales provoquent des surenchères, chacun voulant obtenir quelque chose à porter au crédit de son organisation.

Sur certains points, dit-on encore, le gouvernement fera intervenir la loi si les négociations n'aboutissent pas. Annoncer cette éventuelle intervention risque d'inciter les interlocuteurs sociaux à rester sur leurs positions respectives. M. Barre le sait et il préférerait que les solutions soient trouvées par la voie contractuelle.

En répondant à l'invitation du premier ministre, les syndicats ont tous émis des réserves plus ou moins rigoureuses sur la politique gouvernementale, la C.F.D.T. et la C.G.T. se montrant particulièrement sévères.

FIN DE L'OCCUPATION D'UN NAVIRE MINÉRALIER AU HAVRE

Les deux cents mineurs cégétistes qui occupaient depuis mercredi (*le Monde* du 21 septembre) le navire minéralier français *Penchateau*, dans le port du Havre, pour protester contre les importations de charbon en provenance d'Afrique du Sud ont cessé leur action dans l'après-midi de jeudi. Ils ont participé, dans le centre de la ville, à un meeting au cours duquel M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a notamment assuré que *« les travailleurs devaient contraindre le gouvernement à rouvrir le dossier charbon »* et que *« la France dispose de réserves considérables, dont une partie peut être exploitée immédiatement »*.

De son côté, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a estimé, dans un communiqué, que *« la recherche du spectaculaire à tout prix méconnaissait gravement le libre fonctionnement du port du Havre et le droit des travailleurs d'y effectuer normalement leur tâche »*, ajoutant qu'*« il n'est permis à personne d'ignorer que notre pays vit un jour sur cinq de ses exportations »*.

D'autre part, plusieurs dizaines d'ouvriers C.G.T. de la Compagnie française des entreprises métallurgiques (C.F.E.M.) de Rouen ont occupé sans incidents, pendant une heure et quart, jeudi 20 septembre, le pont de Tancarville pour protester contre la mise en chômage technique de deux cent quatre vingt-cinq personnes.

UNE SEMAINE D'ACTION CONTRE LES PROJETS DE LOI BONNET ET STOLERU

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont annoncé une semaine d'action du 15 au 19 octobre contre les deux projets de loi sur la politique de l'immigration.

Les trois organisations ont rappelé que l'action unitaire avait porté ses fruits au printemps : la discussion du projet Stoléru a été reportée à l'automne et le Sénat a refusé d'examiner le projet Bonnet dans la participation d'une fin de session. Mais *« le pouvoir va vouloir faire voter maintenant les textes qu'il n'a pas pu faire passer avant les vacances »*. Les centrales syndicales appellent donc *« les travailleurs français à ne pas se dissocier des travailleurs immigrés »* et *« exigent du gouvernement le retrait des deux projets de loi et l'instauration au Parlement d'un débat d'ensemble sur la politique d'immigration »*.

Certaines des actions décidées auront un caractère international : des centrales étrangères participeront à cinq rassemblements régionaux.

● *Une semaine d'action dans les hôpitaux publics.* — Les organisations C.G.T. et C.F.D.T. des services de santé ont décidé de lancer une semaine d'action, du 1er au 6 octobre, pour protester contre la vague de licenciements qui risque, selon eux, d'atteindre prochainement le personnel auxiliaire des hôpitaux publics ; près de trois mille personnes seraient menacées dans une vingtaine d'établissements. Une journée de grève nationale est envisagée durant cette semaine d'action dans l'ensemble des secteurs sanitaires et sociaux, mais la date n'en est pas encore arrêtée.

AU MANS : manifestations des ouvriers de Renault.

(De notre correspondant.)

Le Mans. — La rentrée sociale est difficile dans la Sarthe où les syndicats des usines Renault entendent être le moteur des actions revendicatives. Des actions y sont menées depuis la mi-août pour l'attribution d'une prime de rentrée de 300 francs et les trente-cinq heures hebdomadaires. Un troisième débrayage a eu lieu, jeudi 20 septembre. Il s'est cette fois traduit par deux manifestations.

Durant trois quarts d'heure le matin, des grévistes sont venus occuper la gare : le turbotrain Tours-Caen a, de ce fait, pris un retard d'une vingtaine de minutes et des trains venant de Bretagne et allant sur Paris ont été détournés.

L'après-midi, des ouvriers de chez Renault sont venus manifester sous les fenêtres de la station locale de FR 3 *« pour une information honnête »*.

Dans d'autres entreprises, l'annonce de licenciements alourdit le climat social. A Beaumont-sur-Sarthe, à la SIDEP-TESA, une entreprise de composants électroniques, dont l'affaire ne serait reprise qu'après cinquante-neuf licenciements, le personnel décide d'occuper les locaux.

● *Le rapport Lenoir.* — Analysé et commenté dans nos colonnes (*le Monde* du 20 septembre), le rapport de MM. René Lenoir et Beaudoin Prot sur « l'information économique et sociale » vient d'être publié par *la Documentation française*. Signalons également qu'une coquille nous a fait parler, au quatrième paragraphe, *« d'observateurs économiques »* alors qu'il s'agissait *« d'observatoires économiques »*.

POLITIQUE INDUSTRIELLE

QUELLE INDUSTRIE POUR LA FRANCE ?

(Suite de la première page.)

Si, inquiets de la pénétration des produits textiles ou sidérurgiques étrangers, nous devions nous réfugier derrière nos frontières, si nous devions nous résigner à voir Américains, Allemands et Japonais fournir télévisions et ordinateurs, si nous redoutions de ne plus voir créer les emplois nécessaires à l'équilibre de l'économie, parce que l'industrie automobile plafonnerait, alors, nous aurions une vision passéiste de l'industrie ; nombreux sont ceux qui entretiennent une telle vision et qui recommandent les mesures propres à maintenir l'état ancien : mesures dérisoires face au développement de l'histoire.

L'industrie française ne sera jamais plus comme avant, et pour concevoir son avenir, il nous est nécessaire de consentir un grand effort de réflexion et d'imagination. Il faut nous libérer de l'entrave des habitudes et des idées reçues. Cette réflexion doit naturellement s'étendre au monde. Il n'est guère imaginable que la France, ramenée vers l'an 2000 à 1 % de la population mondiale, dépourvue pour l'essentiel de ressources en matières premières, puisse rester la France, prospère, heureuse et civilisatrice, en se repliant sur ses frontières, grattant les restes de son charbon national, faisant marcher ses voitures (qu'elle n'exporterait plus) à l'alcool de betterave, tissant son chanvre et tricotant la laine que d'anciens étudiants désenchantés obtiendraient des nouveaux moutons du Larzac ou de Plogoff.

La France aura l'industrie qu'elle mérite par ses efforts et son intelligence, et cela lui sera d'autant plus facile qu'elle saura mieux tirer parti de ses qualités propres, d'une part, se couler dans l'évolution historique, d'autre part.

Trois phénomènes fondamentaux

Trois phénomènes fondamentaux vont commander cette évolution : la raréfaction des matières premières, la division internationale du travail, l'accélération du mouvement de la société.

Que les matières premières ne soient pas inépuisables est un lieu commun. Chacun perçoit que la crise pétrolière actuelle est grave ; non pas tant parce que les événements politiques iraniens ont fait apparaître une légère pénurie mondiale, mais surtout parce qu'à cette occasion tous prennent conscience que, pour maintenir sur la même lancée l'approvisionnement de l'humanité, il faudrait à la fois organiser le monde et consentir un effort sans précédent d'investissement et de technique. Et encore, le carburant serait quand même beaucoup plus coûteux qu'aujourd'hui. Nous vivons les premiers symptômes de la raréfaction réelle du pétrole. Or il n'est qu'un cas particulier : d'autres matières premières connaîtront le même sort. Après la décolonisation, les investissements miniers se sont généralement ralentis et ce phénomène, dissimulé jusqu'ici par la faible croissance de l'économie mondiale, apparaîtra brusquement un jour comme nous découvrons les limitations, elles aussi prévisibles, des capacités de l'OPEP. Ainsi, le monde est-il appelé à la fois à accorder plus d'attention aux rapports internationaux relatifs aux matières premières, et à s'adapter à la croissance sobre.

Le deuxième grand facteur d'évolution est celui qui nous entraîne vers une nouvelle division internationale du travail. Il revêt et revêtira, même s'il est tempéré par la concertation, l'aspect de la concurrence. A vrai dire, et cela est très important, notre industrie rencontre *deux concurrences* qu'il faut traiter de façons entièrement différentes : il y a la concurrence des pays en voie de développement à laquelle il faut s'adapter, et celle des autres pays industrialisés dans laquelle il faut gagner.

On ne peut pas refuser aux populations asiatiques ou africaines leurs productions. Les industries qui fabriquent les mêmes produits, chez nous, doivent s'adapter. Dans le monde d'aujourd'hui, marqué par la circulation des hommes, des informations, des idées et des images, on ne pourra pas à la fois préserver éternellement le privilège du niveau de vie et refuser l'entrée des productions des plus pauvres. Pour trois raisons au moins : d'abord, parce que la division internationale du travail constitue un gain global qui, par un bon partage, peut être avantageux pour les deux communautés en présence ; ensuite, parce que le poids politique du tiers-monde ne s'affaiblira pas ; enfin, et peut-être surtout, parce que le mouvement des idées ne le permettra pas dans les pays industrialisés eux-mêmes.

Faut-il s'en alarmer ? L'ampleur limitée accordée par toutes les études disponibles au développement de ce commerce (15 % du commerce international en l'an 2000) devrait déjà nous rassurer. Mais il faut y ajouter deux conditions : d'une part, que cet ajustement soit suffisamment progressif pour permettre les transitions nécessaires ; d'autre part, que nous prenions — et cela ne dépend pas de nous — les dispositions pour que les industries en repli soient reconstituées ou compensées. L'exemple de l'industrie textile est très significatif à cet égard. La Communauté européenne a passé un accord commercial avec la Chine ; depuis, les industriels du textile se partagent en deux groupes : ceux qui veulent limiter les importations de tissus de coton écru, ceux qui souhaitent, au contraire, leur accroissement afin de disposer d'une matière de base moins coûteuse. Cet exemple montre bien d'ailleurs qu'aucun secteur n'est en soi condamné : ce sont seulement certains types de fabrication qui sont plus ou moins concurrencés. Il nous faudra progressivement une autre industrie textile.

La concurrence des pays industrialisés est d'un genre entièrement différent. Nous trouvons en face de nous des hommes de richesse et de compétence comparables aux nôtres. La France n'a rien à leur céder. Il est légitime qu'elle obtienne sa juste part de l'activité — et donc du revenu — correspondant, et elle ne peut et ne doit compter que sur elle-même pour l'obtenir.

Enfin, le troisième phénomène qui conditionne l'environnement industriel, c'est l'accélération du mouvement de la société. L'industrie le rencontre en amont sous la forme du progrès scientifique qui ouvre de nouvelles perspectives telles que le génie génétique. Elle se transforme elle-même par la répercussion des progrès d'une branche sur les autres (progrès technologique des circuits électroniques, des matières plastiques et adhésifs, des matériels hydrauliques, des métaux, etc.). Elle constate, enfin, que ses débouchés changent parce que les besoins exprimés par la société évoluent très vite : pénétration des espaces nouveaux, recherche du bien-être, occupation des loisirs, souci de la santé, besoin de convivialité...

Alors, *« quelle industrie pour la France » ?* C'est une question que se posent les Français lorsqu'ils apprennent la disparition de certaines entreprises. Combien de fois ne m'a-t-on pas demandé : *« Vous qui êtes ministre de l'industrie, pouvez-vous nous dire quels sont les secteurs qui sont condamnés et ceux qui ne le sont pas ? »*

Eh bien ! il n'y a pas de secteur condamné. Il y a par contre des types de fabrication plus ou moins adaptés aux caractéristiques particulières de la France. Ainsi, il est clair que nous devrions trouver avantage à développer les industries qui consomment peu de matières premières importées (industries de l'intelligence) ou qui exportent beaucoup (produits de luxe, assemblage final), celles qui valorisent les matières premières nationales ; les industries localisées chez nous par la force des choses (bâtiment), ou encore celles qui correspondent à des capacités particulières de notre peuple. Par exemple, son niveau technique général élevé (industries complexes), sa culture (littérature, cinéma, audiovisuel, esthétique), ses traditions (cuisine, haute couture, ou même dans un autre genre certaines spécialités scientifiques telles que les mathématiques).

La raréfaction des matières premières ouvre des débouchés qui peuvent être faits pour nous : les matériels ou les procédés économes en énergie, les industries nouvelles permettant la mise à jour des ressources moins accessibles (pétrole ou minerais sous-marins) ou de ressources nationales (nucléaire, solaire), l'exploitation des gisements qui n'étaient pas rentables jusqu'ici ou que nous n'avons pas su bien exploiter (bois, cuir, produits agricoles, aquaculture).

Nos échanges avec les pays en voie de développement, qui imposent le repli de certaines fabrications, ouvrent simultanément d'autres possibilités. Ils constituent un marché pour les équipements dont ils ont besoin pour produire (des usines, mais peut-être surtout des machines), pour leur mise en valeur (mines, routes, ports) pour leur développement (télévision, industries de la santé). Ils ont besoin d'investissements, et une certaine participation à ces investissements est fatalement nécessaire. Ces pays chercheront à valoriser leurs richesses naturelles, c'est-à-dire leurs matières premières — dont ils pousseront progressivement la première transformation, — et, paradoxalement, la richesse que constitue leur main-d'œuvre bon marché. S'il est vain de lutter contre cette évolution, il est, au contraire à la fois normal et avisé de sous-traiter les étapes de fabrication qui conviennent particulièrement aux caractéristiques de cette main-d'œuvre. Il en est même ainsi pour certaines technologies de pointe comme la mécanique de précision et l'électronique. Dans certains cas, cette « délocalisation » peut être non seulement un atout, mais une nécessité dans la compétition internationale.

Anticiper et innover

Car, par rapport aux pays industrialisés, il s'agit d'être plus forts. Naturellement, cela ne signifie pas *« tout faire »*. La dispersion sur tous les secteurs du marché national serait sans doute fatale. Dans les domaines où l'industrie française renonce à ses chances, il ne faut pas craindre par contre les investissements étrangers qui réduisent le montant des importations et assurent des créations d'emplois. Mais, en contrepartie, il faut s'implanter dans un nombre suffisant de domaines, et de préférence dans ceux qui conditionnent l'avenir, dont les débouchés sont rapidement croissants et rémunérateurs. C'est pourquoi l'anticipation devient la donnée essentielle, l'anticipation efficace, celle qui permet de détecter les domaines d'avenir, mais aussi de déployer en temps utile le dispositif de conquête.

Certains, en lisant ces lignes, penseront que je vise ici ce qu'il est convenu d'appeler les industries du futur, ou les techniques de pointe. Il n'en est rien ou plutôt ces termes ne représentent qu'un élément, essentiel certes, mais quantitativement mineur, de l'industrie française victorieuse de demain.

Observons par exemple que le développement de l'article de luxe est en train de rénover entièrement les industries du cuir, que la chaussure française réussit dans les hauts de gamme ou le développement des usages nouveaux, sport, week-end. C'est une première catégorie d'innovations.

Les « *machines* » ont constitué, depuis toujours, le cœur même de l'industrie : elle est née du machinisme. On ne peut nier, malheureusement, que l'industrie française — quelques brillantes que soient ses performances — ait été devancée sur ce chapitre par certains pays aux traditions et à la réputation reconnues. Or, voilà que le machinisme se transforme par l'introduction des nouveaux matériaux tels que les plastiques, l'assistance de l'électronique et la nécessité sociale d'améliorer les conditions de travail. Une nouvelle chance de la France liée aussi à l'innovation s'ouvre ainsi.

Une autre révolution, plus importante encore, vient de commencer. L'homme ne domine plus seulement la machine capable d'accomplir des tâches matérielles, mais aussi les cerveaux électroniques, capables de communiquer, capables de l'assister dans son travail intellectuel et même d'en prolonger la diversité et la puissance de manière stupéfiante. D'innombrables produits commencent à naître et à se multiplier. Innovation encore.

Innovation dans le développement des robots combinant art des machines et électronique, dans l'exploitation des progrès de la biologie pour la fabrication des produits chimiques ou la transformation des espèces agricoles, dans le développement des moyens de communication ou de transport, ou encore dans la mise au point des produits nouveaux demandés par l'évolution de la société, le développement des industries de la santé ou de celles des loisirs par exemple.

Seule cette adaptation rapide des industries — y compris du bataillon des industries les plus traditionnelles — par l'innovation, sous toutes ses formes, permettra de résister à l'épreuve. Cet effort ne dispense pas naturellement du respect des conditions habituelles qui règlent la concurrence. Il faut de bonnes conditions économiques générales. Il faut de bonnes règles de gestion. Il faut de bons chefs d'entreprise. Et, par-dessus tout peut-être, il faut la convergence des efforts de tous, ce qui implique — tous les bons chefs d'entreprise le savent — la confiance du personnel.

Il y aurait, sur ce dernier thème, beaucoup à dire et l'on ne peut rester insensible aux contestations qui fleurissent ici et là, souvent pathétiques, contre des erreurs de gestion ou de prévision. Peut-être cela nous impose-t-il d'abord le devoir de chercher à mieux comprendre, et mieux faire comprendre, l'avenir de notre industrie et les conditions de son succès.

Ainsi, c'est bien la capacité d'adaptation par l'innovation sous toutes ses formes qui apparaît comme la clé de notre rénovation, et — pourquoi pas ? — de notre nouvelle croissance industrielle. Selon la toile de fond, on peut, à cet égard, distinguer trois types principaux d'industries :

— Les industries en compétition avec celles des pays moins développés, industries de première transformation des matières premières ou industries de main-d'œuvre non complexes (type sidérurgie lourde, textile courant, grands intermédiaires pétrochimiques). Il conviendra de rester attentif à l'évolution du danger et d'organiser l'adaptation de ces activités par l'innovation et la mécanisation afin de compenser le recul inéluctable de certains marchés ;

— Les industries classiques en compétition avec celles des autres pays industrialisés (type automobile, électronique grand public) : il faudra veiller à maintenir en permanence leur compétitivité et accepter la rigueur de leur gestion dans la mesure où celle-ci garantit l'avenir. Mais, il faut que les Français le comprennent bien : *les industries de demain sont, pour la plus large part, des industries classiques renouvelées.* Parfois, on peut s'interroger en fonction de l'enjeu sur l'opportunité d'une reconquête du marché intérieur. Mais il y a des cas où l'avance du fabricant extérieur est telle que, sauf mutation technique, la reconquête est illusoire. La meilleure solution est alors de chercher à attirer les usines étrangères sur notre territoire et à en faire simultanément un pôle d'exportation ;

— Les industries nouvelles : le haut niveau scientifique du pays, le bon fonctionnement des structures de recherche appliquée, la qualité de la prospective, le montage de structures et de programmes adaptés sont essentiels à leur réussite. L'Etat ne doit pas hésiter à jouer — comme il le fait en R.F.A. et au Japon — son rôle d'incitateur.

Les devoirs de l'Etat

La transformation qui vient d'être décrite, indispensable à la survie même de nos activités industrielles, nécessite une diversité et une rapidité d'initiative inconnues dans le passé. Elle nécessite la prise de risques calculés et la plus grande liberté possible dans l'exécution. C'est pourquoi la responsabilité doit être placée autant que cela est possible au niveau du chef d'entreprise, seul capable de choisir, de définir et de conduire la manœuvre sur le terrain. Le premier devoir de l'Etat est ainsi de respecter la liberté des opérateurs.

Le second devoir de l'Etat est de placer chaque unité de l'armée industrielle dans les meilleures conditions pour atteindre son objectif, tout particulièrement lorsque celui-ci correspond aux orientations stratégiques dégagées à partir des considérations qui précèdent. Tous les pays du monde, sans exception, interviennent pour leur industrie. Aucun régime — sauf l'anarchie — n'échappe à une organisation de la société qui tend à se compliquer, sinon à se raffiner sans cesse, indépendamment des problèmes industriels : mesures économiques, sociales, culturelles ; souci de l'environnement, de l'équilibre des régions ; choix des ressources fiscales, aides à l'innovation, etc.

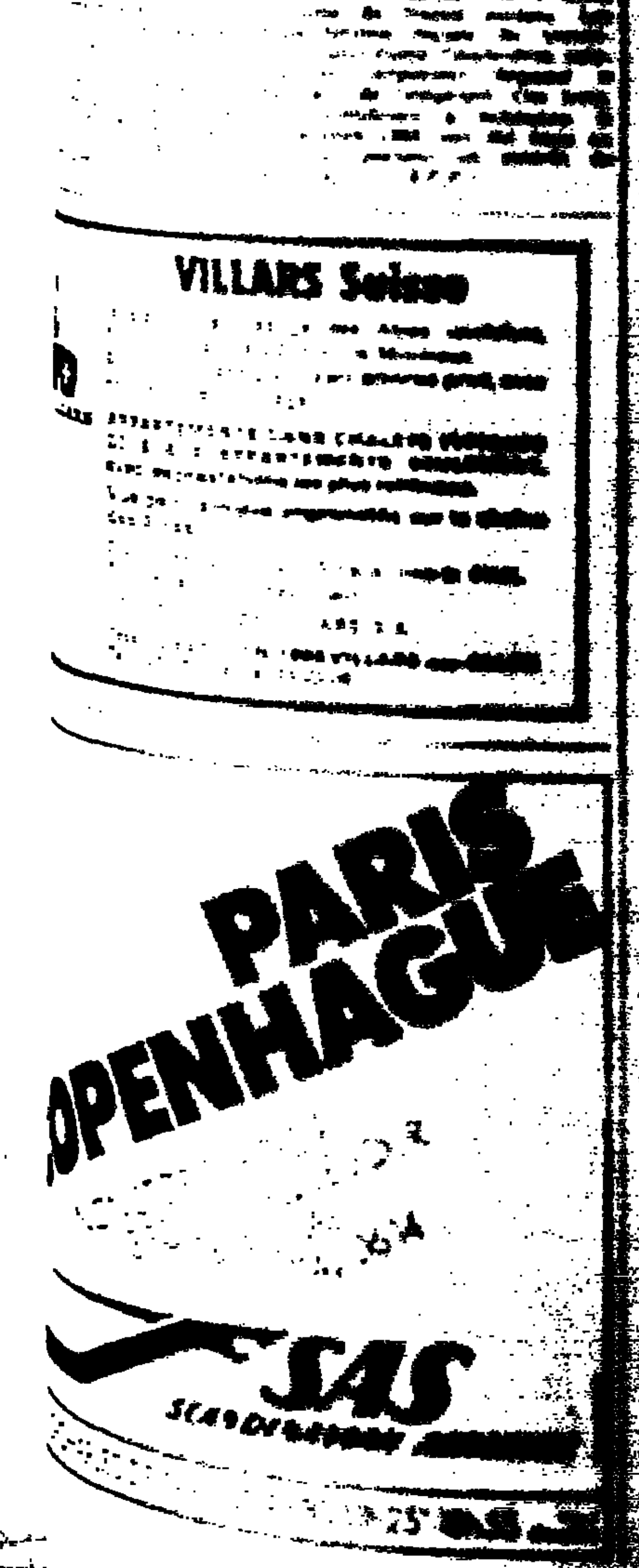
Rendre aux entreprises leur autonomie

En matière industrielle, le gouvernement, sous l'impulsion du premier ministre, s'efforce de rendre aux entreprises leur autonomie stratégique. La liberté des prix, les mesures favorables à l'orientation de l'épargne, par exemple, en témoignent. Il s'attache à faire en sorte, par sa politique économique générale, que progressivement l'écurie France puisse aborder dans son ensemble les compétitions internationales adaptées à ses performances propres. Il poursuivra son action pour faciliter la pénétration des technologies nouvelles, telles que la micro-électronique, et pour encourager l'innovation sous toutes ses formes. L'Etat possède encore une large capacité de progrès par la cohérence de ses interventions et par la déconcentration mobilisatrice des entreprises de taille moyenne.

Dans la bataille économique qu'il nous faut livrer, personne ne propose de renoncer, personne ne conteste la capacité créatrice de notre industrie. D'innombrables réalisations qui parsèment le monde, des résultats prestigieux — et non seulement de prestige — de haute technologie, les progrès spectaculaires de certaines entreprises dans presque tous les secteurs le prouvent : nous ne plierons pas devant la concurrence des autres pays industrialisés, ni plus intelligents, ni plus compétents. Puis-je dire aussi : « ni plus courageux » ?

Il est temps de dépasser les controverses stériles entre libéralisme et dirigisme pour se retrouver sur le seul objectif qui vaille : mettre l'industrie française en position de triompher dans les compétitions de la fin de ce siècle. C'est l'unique enjeu. C'est le seul moyen d'assurer aux Français le niveau de vie qu'ils attendent.

ANDRÉ GIRAUD.





AFFAIRES

Décès de M. Marcel Lecœur

On apprend le décès, le 16 septembre, à l'âge de quatre-vingts ans, de M. Marcel Lecœur, secrétaire du bureau du Conseil économique et social, fondateur de la Fédération des artisans du bâtiment et de l'Union professionnelle artisanale.

Un rassembleur exigeant et écouté

Avec Marcel Lecœur disparaît l'un de ceux qui auront le plus contribué à transformer la France de l'après-guerre. Serrurier à Orly, fils et petit-fils de serrurier, il aura, sans jamais perdre le contact avec la « base », fait de l'artisanat français du bâtiment un outil puissant et efficace pour le développement de la construction.

Le dynamisme professionnel s'alliait chez lui avec une gentillesse permanente, qui n'exclut pas les « coups de gueule » dans les congrès comme sur les chantiers. Mais la fraternité qui l'animait, l'exigence du travail bien fait, l'écoute patiente qu'il s'imposait, avaient fait de lui comme le modèle de dizaines de milliers d'artisans français désireux de revoir reconnu leur rôle dans la reconstruction du pays. Bien accueillies, ses initiatives successives ont contribué à unifier progressivement une profession jusqu'alors éparpillée : création de la Fédération de l'artisanat du bâtiment en 1946, élargie ensuite aux dimensions d'une confédération des artisans et P.M.E. du bâtiment ; fondation en 1967 du Comité interfédéral de l'artisanat, qui regroupe pour la première fois tous les syndicats de France, puis en 1975 de l'Union professionnelle artisanale.

Infatigable sur le terrain, leader incontesté, trente ans durant, de sa corporation, il était également fort écouté dans les instances de réflexion économique auxquelles il avait été conduit à participer : commissions du Plan, conseil économique et social, dont il était devenu secrétaire du bureau, comités divers. Partout il cherchait à faire reconnaître la place de « ses gens » et à obtenir de ceux-ci qu'ils jouent pleinement le jeu de la solidarité sociale. A ce titre, il avait mené et gagné la bataille de la généralisation de la Sécurité sociale. Les titres — il était depuis 1965 commandeur de la Légion d'honneur — ne lui avaient heureusement rien fait perdre de son franc-parler.

Exigeant au risque de paraître parfois excessif à ses pairs, mais adversaire résolu de toute démagogie, il laisse, en plus de son œuvre, le souvenir d'un homme aimé de tous. « *On ne lui connaît pas d'adversaire* », disait-on souvent dans la trapu, énergique et souriant. Ce n'est pas le moindre homamge, quand on a tant agi. — G. M.

Mme DEL DUCA VEUT VENDRE SON GROUPE DE PRESSE

Mme Simone (Cino) Del Duca, P.-D.G. des Editions mondiales depuis la mort de son mari en 1967, a exprimé son intention de vendre son groupe de presse au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'imprimerie de Maisons-Alfort, qui confectionne ses nombreuses publications.

Depuis le début de l'été, le bruit courait que des tractations étaient en cours, notamment avec M. Jimmy Goldsmith, propriétaire de *l'Express*. Elles auraient échoué. De même qu'auraient échoué depuis des entretiens avec un important groupe italien. Compte tenu de l'importance du groupe Del Duca — qui a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires hors T.V.A. de 1,112 milliard de francs, — le montant de la transaction se situerait au-delà de 400 millions de francs.

Seul le magazine *Modes et travaux* (diffusé à 1 567 000 exemplaires), acquis en janvier 1979 et dont le P.D.G. est M. Jean Mamert, resterait en dehors de la transaction.

Les ouvriers de l'imprimerie de Maisons-Alfort, émus par cette annonce, estiment que « *cette opération ne doit pas se faire sur le dos des salariés qui ont assuré le développement et la richesse du groupe* ». Les délégués du Syndicat du livre C.G.T. organiseront une conférence de presse à ce sujet le jeudi 4 octobre.

[Fondé en 1937 par M. Cino Del Duca, militant socialiste italien réfugié en France, le groupe de presse des Editions mondiales emploie aujourd'hui plus de deux mille salariés. Deuxième groupe d'édition français, possédant trois imprimeries, il contrôle la plupart des titres dits de « la presse du cœur » — « Nous deux », « Intimité », « Boléro », « Secrets de femme », — ainsi que l'hebdomadaire « Télé-Poche », dont le tirage atteint plus de deux millions d'exemplaires.]

● *La Pologne livrera aux Pays-Bas* 600 000 tonnes de charbon par an au cours de la période 1980-1990, a annoncé le 20 septembre le premier ministre néerlandais, M. Andreas Van Agt, au cours d'une conférence de presse à Varsovie. Le prix en serait de 24 millions de dollars chaque année. En outre, les Pays-Bas acorderont un prêt de 60 millions de dollars à la Pologne pour lui permettre d'entreprendre les travaux nécessaires à l'exploitation d'une nouvelle mine. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● *La Banque mondiale* annonce le 20 septembre le succès de sa première émission sur le marché helvétique de bons à quatre ans totalisant deux cents millions de francs suisses. Les souscriptions reçues de trente-cinq institutions financières suisses ont largement dépassé le montant de l'emprunt. Ces bons, qui viendront à échéance le 15 octobre 1983, ont été émis au pair et portent un intérêt de 4 % l'an. — (*A.F.P.*)

PEUGEOT DISPOSE D'UN MOIS POUR RÉORGANISER L'APPROVISIONNEMENT DE SON USINE DU NIGÉRIA

Le pont aérien reliant les aéroports de Lyon et de Kano (Nigéria) qui permet d'approvisionner en pièces détachées l'usine de montage d'automobiles de Peugeot au Nigéria a repris le 19 septembre pour un mois. Le gouvernement nigérian, qui avait exigé, le 14 septembre, l'arrêt de ces vols (*le Monde* du 14 septembre), a accordé au groupe français un délai d'un mois pour organiser l'expédition des pièces nécessaires par voie miritime, ce qui devrait permettre d'éviter les ruptures de stocks de pièces détachées et l'arrêt de la production de l'usine. Le Nigéria souhaite, en effet, développer le transport maritime afin de rentabiliser les installations du port de Lagos, largement sous-utilisées.

M. LEE IACOCCA EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE CHRYSLER

● M. Lee Iacocca a été nommé président de Chrysler Corp, jeudi 20 septembre, en remplacement de M. John J. Riccardo, qui a pris sa retraite anticipée. M. Iacocca, âgé de cinquante-quatre ans, était vice-président de Chrysler depuis le 2 novembre 1978. Auparavant, il avait été directeur général de Ford. M. Paul Bergmoser, soixante-trois ans, également ancien de chez Ford, a été nommé vice-président de Chrysler Corp. en remplacement de M. Iacocca.

L'inauguration du SICOB

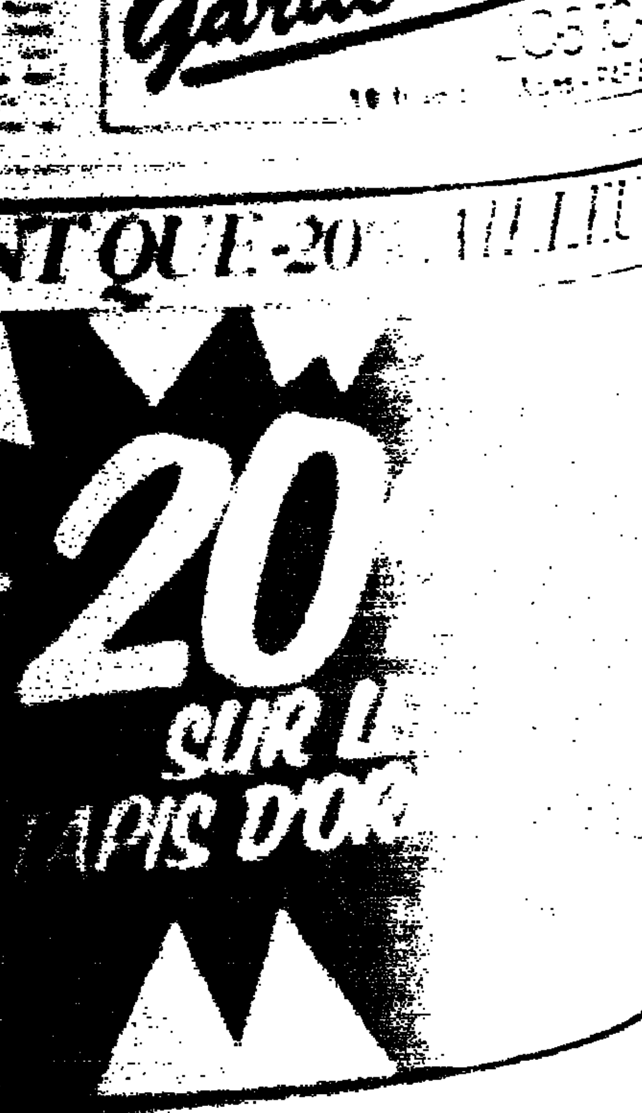
M. GISCARD D'ESTAING SOULIGNE LE DYNAMISME DE L'INDUSTRIE INFORMATIQUE FRANÇAISE

« *Notre industrie est active et entreprenante* », a déclaré, le 20 septembre, M. Giscard d'Estaing, à l'occasion de l'inauguration du trentième SICOB. « *Elle a su se placer dans les grands secteurs de technologie avancée qui détermineront pour l'avenir l'emploi et le rythme de progrès du pays : l'industrie de l'aéronautique et de l'espace, l'industrie électro-nucléaire, les énergies nouvelles, les télécommunications, l'électronique professionnelle.* »

Evoquant la « *modernité des industries de recherches avancées que le SICOB rassemble* », le président de la République a mis l'accent sur « *cette industrie-clé qu'est l'informatique* », dont le chiffre d'affaires « *s'élève désormais en France à 20 milliards de francs* » (1), soit « *le même ordre de grandeur que celui de l'industrie de l'aéronautique et de l'espace* ». « *Notre pays occupe le quatrième rang mondial en ce qui concerne le chiffre d'affaires, et le deuxième rang mondial, derrière les Etats-Unis, en ce qui concerne le volume des exportations, qui se sont élevées à 5 milliards de francs en 1978.* »

Le président de la République a souligné que « *l'informatique occupe en France plus de 320 000 personnes, dont 72 000 dans l'industrie des matériels et logiciels. Elle a créé, en 1979, et créera directement ou indirectement, au cours de chacune des cinq prochaines années, près de 25 000 emplois, le cinquième dans l'industrie proprement dite et les quatre cinquièmes au sein des entreprises utilisatrices* ».

(1) Les chiffres de M. Giscard d'Estaing ont un peu surpris les industriels présents. En fait, il s'agit des ventes de matériels et logiciels proprement dits. Les ventes et exportations de composants d'I.B.M.-France en ont été exclues, de même que son service bureau.



ÉTRANGER

Devant le regain d'agitation sociale

Les syndicats italiens cherchent à limiter eux-mêmes le droit de grève

De notre correspondant

Rome. — L'Italie est affectée cette année par de nombreuses grèves, alors que 1978 avait connu au contraire un net ralentissement des arrêts de travail. On attribue cela, pour une grande part, au renouvellement des conventions collectives dans l'industrie et au malaise des fonctionnaires qui veulent être logés à la même enseigne que les autres salariés. Toutefois, des causes politiques expliquent aussi le regain d'agitation sociale : les carences du pouvoir exécutif, la rupture de la majorité d'union nationale et les difficultés que rencontrent les grands syndicats confédéraux. Ceux-ci sont de plus en plus gênés par des mouvements corporatistes ou extrémistes et cherchent à définir ensemble une « auto-réglementation » du droit de grève.

En 1977, l'Italie avait perdu 116 millions d'heures de travail en raison des grèves, soit 702 journées par an pour mille salariés contre 388 journées en Grande-Bretagne, et... une seule en Allemagne fédérale. Les résultats de l'année en cours risquent d'être aussi mauvais : 19,5 millions d'heures perdues en avril, 25 millions en mai, et, depuis le 12 septembre, une avalanche de grèves dans les transports et la fonction publique. Les enseignants ayant décidé eux aussi de croiser les bras, la rentrée scolaire a commencé avec trois jours de retard. Et voici que les syndicats brandissent la menace d'une grève générale, si le gouvernement n'affronte pas la crise énergétique avec un peu plus de cohérence.

Réglementer les arrêts de travail ? La Constitution italienne le prévoit explicitement dans son article 40 ; mais les syndicats se sont toujours opposés à l'adoption d'une loi, fût-elle rédigée par eux-mêmes, comme on le leur a proposé. *« On ne limite pas la conflictualité sociale par décret*, affirme M. Eraldo Crea, du syndicat C.I.S.L. *Tous les travailleurs ne sont pas prêts à s'autoréglementer. Pourquoi leur imposerait-on nos décisions ? Le droit de grève appartient au travailleur non au syndicat. »*

Une crise de représentativité

Il n'est pas question de négocier quoi que ce soit avec les pouvoirs publics. *« L'autoréglementation n'est pas une concession que nous ferions à l'Etat pour qu'il renonce à légiférer en la matière*, précise M. Crea. *Ce sont nos propres problèmes que nous cherchons à résoudre. »*

Les syndicats ne partent pas de zéro. Depuis longtemps, ils respectent une sorte de code du comportement, non écrit, lors des grèves. C'est vrai pour les services d'urgence, mais aussi dans l'industrie où les hauts fourneaux, par exemple, restent allumés en accord avec la direction des entreprises. D'eux-mêmes, les cheminots ont pris l'habitude de donner huit jours de préavis avant d'arrêter les trains.

Les dirigeants syndicaux sont cependant de plus en plus sensibles aux exigences de l'économie nationale et aux droits des usagers. Une grève des postes, le jour où les retraités retirent leurs pensions, apparaît absurde. C'est pourtant possible, compte tenu d'une « *micro-conflictualité* » grandissante. Les dirigeants syndicaux n'ignorent pas que leur pouvoir a diminué. M. Crea parle à ce propos d'un « *fractionnement, voire d'une désagrégation des luttes et d'une crise de représentativité* » liée au renforcement des syndicats autonomes. D'où le désir d'officialiser quelques règles de comportement.

Des priorités et des correspondances

Plutôt qu'un code général — susceptible de devenir le support d'une action législative, — les syndicats encouragent chacune de leurs fédérations à rendre publiques ses propres règles. On ne déclarera pas la grève illégitime dans tel ou tel secteur délicat (comme les hôpitaux), mais on poussera les salariés de ce secteur à se limiter eux-mêmes en respectant les principes de sécurité, de défense de l'outil de travail et de l'intérêt collectif. Cependant, *« toute initiative de lutte qui va au-delà d'une catégorie précise doit être contrôlée démocratiquement par l'ensemble des travailleurs »*. Ce qui veut dire qu'on établira tout de même des priorités et des correspondances, évitant par exemple une grève des avions si les trains sont arrêtés le même jour.

Les dirigeants syndicaux n'ignorent pas que leur projet est appuyé par la droite et le patronat, pour d'autres raisons que la défense des usagers. *« Beaucoup veulent que le syndicat limite le droit de grève pour limiter son propre pouvoir »*, remarque M. Elio Giovanni, responsable de la C.G.I.L. On note d'ailleurs depuis quelque temps un regain de combativité du patronat italien. Il apparaît plus sûr de lui, *« retrouve une conscience de classe »*, selon le mot de son vice-président. C'était sensible lors des récentes négociations sur les conventions collectives. Si les patrons ont octroyé quelques augmentations salariales et cédé sur la réduction des horaires, ils se sont montrés intraitables sur le maintien de leurs prérogatives et ont obtenu plus de souplesse dans l'organisation du travail pour accroître la productivité.

Le syndicat C.G.I.L., à majorité communiste, était le plus favorable au projet d'autoréglementation du droit de grève, en tout cas l'an dernier, lorsque le P.C.I. était associé à la majorité gouvernementale. *L'Unita* n'hésitait pas à écrire alors : *« La coopération doit succéder à la conflictualité. Au-delà du problème de l'autoréglementation, il faudra inventer une forme de lutte en remplacement de la grève qui permettte aux syndicats de gagner un consensus plus grand en pénalisant moins les usagers. »*

ROBERT SOLÉ.

DÉSÉQUILIBRE DES PAIEMENTS COURANTS DE L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Francfort *(A.F.P.)*. — La balance des paiements courants de l'Allemagne fédérale a accusé un déficit de 5,5 milliards de deutschemarks pour les trois mois se terminant au 31 juillet, contre un excédent de 4 milliards de deutschemarks pour le trimestre précédent. Selon le dernier rapport de conjoncture de la Bundesbank, les termes de l'échange de la R.F.A. se sont détériorés de mai à juillet par rapport à février-avril, à la suite du nouveau renchérissement du pétrole. La R.F.A. a dû ainsi accroître en volume ses exportations de 5 % pour payer la même quantité d'importations d'une période à l'autre.

Les exportations ouest-allemandes ont progressé en volume de 1,8 % sur les trois mois arrêtés au 31 juillet 1979 (après correction des variations saisonnières).

Ce résultat a été accompagné d'une augmentation encore plus forte des importations, soit 2,8 % en volume.

En valeur, les ventes ont totalisé 79,2 milliards de deutchemarks et les achats 74,9 milliards de deutchemarks.

● *La balance des paiements courants des Etats-Unis* a enregistré un déficit de 970 millions de dollars au second trimestre de 1979 contre un excédent de 420 millions au premier. Cette détérioration est liée essentiellement à l'aggravation du déficit de la balance commerciale (7,7 milliards de dollars au lieu de 6,1 milliards), en raison surtout de la hausse du coût de simportations de pétrole. Cependant, l'excédent de la balance des services a représenté 8,1 milliards de dollars contre 7,8 milliards, alors que les transferts unilatéraux ont été déficitaires de 1,4 milliard. D'avril à juin 1978, la balance courante américaine avait subi un déséquilibre de 3,4 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'année dernière, le déficit avait représenté 13,9 milliards de dollars contre un « record » de 14,1 milliards de dollars en 1977. — *(Agefi.)*

LES PAYS ARABES DU GOLFE VONT EXAMINER LES PROPOSITIONS DE DIALOGUE AVEC LA C.E.E.

Les ministres du pétrole des pays arabes du Golfe vont se réunir dimanche 23 septembre dans la ville saoudienne de Taef afin d'examiner la proposition d'un dialogue avec les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.), indique le 20 septembre l'Agence saoudienne de presse. Outre le royaume saoudien, l'Irak, le Koweït, Bahrein, Qatar, les Emirats arabes unis et le sultanat d'Oman prendront part à cette réunion.

Le ministre koweïtien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa, qui représente les pays du Golfe dans les négociations préparatoires, a d'ailleurs estimé récemment à Londres que cette rencontre pourrait intervenir au mois de novembre. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AGRICULTURE

M. GUNDELACH REÇU PAR M. BARRE

M. Raymond Barre a reçu jeudi 20 septembre M. Gundelach, le vice-président de la Commission des Communautés européennes responsable des questions agricoles. Le premier ministre a réaffirmé que *« la France ne saurait voit porter atteinte à son organisation nationale du marché de la viande ovine tant que la négociation en cours sur l'élaboration d'un règlement communautaire n'aurait pas abouti »*.

M. Gundelach, qui poursuit son séjour en France en visitant des élevages, a déclaré à la sortie de Matignon que les points de vue restaient très différents entre le gouvernement français et la Commission. Il a précisé que ce dossier représentait un problème interne à la C.E.E. puisque la Nouvelle-Zélande s'était engagée à limiter ses exportations. Evoquant le dossier laitier, M. Gundelach a déclaré que la France s'était engagée à supporter l'effort d'un meilleur équilibre.

● *M. Marc Guillot*, quarante-six ans, a été élu président du syndicat des riziculteurs de France. Régisseur du domaine de Méjanes, en Camargue, M. Guillot est l'auteur d'un rapport proposant la relance de l'activité rizicole en Camargue en tant que nécessité écologique. Il succède à M. du Lac, président du parc naturel régional de Camargue.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1300	4,1350	— 35	— 15	— 65	— 40	0	0
$ can. ...	3,5400	3,5460	— 20	+ 20	+ 10	+ 35	+ 55	+ 90
Yen (100).	1,8725	1,900	+ 55	+ 80	+ 130	+ 155	+ 450	+ 485
DM	2,3450	2,3490	+ 85	+ 105	+ 190	+ 210	+ 565	+ 605
Florin	2,1310	2,1360	+ 20	+ 35	+ 55	+ 75	+ 230	+ 260
F.B. (100).	14,6010	14,6320	— 265	— 146	— 270	— 230	— 550	— 190
F.S. (100).	2,6300	2,6360	+ 215	+ 240	+ 465	+ 495	+1300	+1335
L. (1 000).	5,1550	5,1750	— 140	— 95	— 295	— 250	— 900	— 805
£	8,9500	8,9650	— 205	— 150	— 405	— 335	— 960	— 860

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 9/16	5 15/16	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7 1/4	7 1/4	7 5/8
$ E.-U. ..	11 7/16	11 13/16	12 1/8	12 1/2	12 7/16	12 13/16	12 3/4	13 1/8
Florin	9 1/2	10	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 5/8	9 13/16	10 9/16
F.B. (100) .	11 1/4	12 1/4	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4
F.S.	1/2	3/4	1 5/16	1 11/16	1 3/8	1 3/4	2 3/16	2 9/16
L. (1 000).	11	12	13	13 3/4	14 1/4	15 1/4	15 1/4	16 1/4
£	13 1/2	14	14 3/16	14 11/16	14 3/8	14 7/8	14 1/2	15
Fr. franç.	11	11 1/2	12 1/8	12 5/8	12 5/8	13 1/8	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avis financiers des sociétés



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer, à valoir sur le dividende de l'exercice 1979, un acompte de fl. 5,50 par action ordinaire.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25% et contre remise du coupon No. 166 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende intérimaire sera payable en France, à partir du mardi 25 septembre 1979, auprès de

Lazard Frères & Cie
121, Bd. Haussmann
Paris.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10%) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" nr. 92F ou nr. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons de dividende séparés (dits titres CF), ceux qui, le 14 septembre 1979, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépot auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le mardi 25 septembre 1979, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le tranfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting" nr. 92F ou nr. 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 13 septembre 1979 — LA DIRECTION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A CALGARY ET A VANCOUVER

M. Maurice Lauré, président de la Société Générale, accompagné de M. Léopold Jeorger, directeur central de la Société Générale et président de la Société Générale S.A. (Canada) Inc., s'est rendu en Alberta les 18 et 19 septembre et en Colombie Britannique les 20 et 21 septembre pour présider les cérémonies d'inauguration des agences de Calgaray et de Vancouver de la filiale canadienne de la Société Générale.

Filiale à 100 % de la Société Générale, la Société Générale S.A. (Canada) Inc., dirigée par M. Raynald Dreyfus, est donc maintenant implantée dans les deux principaux centres économiques et financiers de l'Ouest du Canada, ses deux nouvelles agences de Calgaray et de Vancouver venant compléter les plus anciennes implantations de l'est du pays, à Montréal et à Toronto.

Rappelons que, constituée en 1977, la filiale canadienne de la Société Générale offre à sa clientèle, dans chacune de ses quatre agences, une gamme étendue de services bancaires incluant les concours traditionnels, le traitement des opérations de commerce extérieur et le financement de biens d'équipement, notamment par voie de crédit-bail.

La Société Générale est ainsi en mesure d'apporter aux entreprises françaises et européennes déjà implantées au Canada, qui envisagent de s'y installer ou encore qui entretiennent un courant d'affaires avec le Canada, l'assistance financière de sa filiale et de ses agences. Celles-ci mettent en outre à la disposition des entreprises canadiennes non seulement leurs services, mais l'appui du réseau international de la maison mère présente dans plus de soixante pays.

Les coordonnées des agences de Calgary et de Vancouver de la Société Générale S.A. (Canada) Inc. sont les suivantes :

— à Calgary : 1108 Home Oil Tower, Toronto Dominion Square - 324 8th avenue S.W., Calgary (Alberta) - T2P 2Z2. Téléphone : (403) 265 3305. Télex : 3 82739 ;

— à Vancouver : Suite 1475, P.O. Box 11 593, 650 West Georgia Street, Vancouver (B.C.) V6B 4N8. Téléphone : (604) 689 2444. Télex : 04 55 453.

SPEG
(SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION)

L'assemblée générale de SPEG, holding des sociétés d'assurances du groupe Worms, réunie sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms le 18 septembre 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978-1979 qui se soldent par un bénéfice net de 33 699 672 francs contre 38 710 071 francs pour l'exercice 1977-1978 qui avait une durée exceptionnelle de dix-huit mois.

Après affectation de 5 222 863 francs à la réserve de plus-values nettes à long terme, l'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global par action de 18 francs contre 16,50 francs pour l'exercice 1977-1978, s'appliquant aux 2 060 000 actions existantes, une somme de 13 592 145 francs étant reportée à nouveau.

Elle a, en outre, été informée que le bilan consolidé au 30 juin faisait ressortir une situation nette de 721 422 375 francs contre 583 450 454 francs en 1978 et un chiffre d'affaires de 3 914 579 324 F, en augmentation de 349 844 046 francs.

L'assemblée a, par ailleurs, ratifié la cooptation comme administrateurs de MM. Nicholas Clive Worms et Claude Tixier, renouvelé les mandats de MM. Pierre Bazy et Jacques Thierry et nommé administrateur M. Jacques Legrand.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a renouvelé M. Pierre Bazy dans ses fonctions de vice-président. Il a nommé M. Jacques Legrand vice-président directeur général.

M. Georges Soleilhavoup conserve ses fonctions d'administrateur-directeur général.

Par ailleurs, M. Yves de Boisset de Torsiac assumera les fonctions de directeur financier de la société.

LE NICKEL - SLN - (IMÉTAL - SNEA)

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1979

Le chiffre d'affaires de la S.L.N., pour le premier semestre 1979 a été de 774,5 MF contre, respectivement, 431,6 MF au premier semestre 1978 et 864,9 MF pour l'ensemble de l'année 1978.

Les tonnages vendus ont été en forte croissance (37 122 tonnes contre 45 600 tonnes pour l'ensemble de l'année 1978), conduisant à un déstockage de plus de 15 000 tonnes de nickel. Les prix de vente sont progressivement remontés d'un minimum inférieur à 2 $ / 1 b à un niveau de 3 $ / 1 b en fin de semestre. Le prix actuel est voisin, si l'on tient compte de l'inflation, de celui pratiqué pendant les années précédant la crise.

Le résultat du premier semestre 1979 est une perte de 126,7 MF (contre une perte de 228,9 MF au premier semestre 1978), après dotation aux comptes d'amortissements de 100,2 MF, au compte de provision pour impôt de 21,8 MF et après reprise d'une somme de 65,8 MF sur la provision pour dépréciation des stocks de produits finis.

Le niveau actuel du prix du nickel et les perspectives de vente permettent de penser que les résultats du deuxième semestre devraient, malgré la baisse de la valeur du dollar, marquer une nouvelle amélioration se traduisant par un retour à l'équilibre.

Le redémarrage de l'usine de Sandouville, dont l'atelier d'électrolyse avait été détruit par un incendie le 24 février 1979, aura lieu en octobre.

En Nouvelle-Calédonie, le rythme de production restera au niveau antérieurement fixé afin de conduire rapidement à son terme la politique de résorption des stocks excédentaires.



COMPAGNIE FINANCIÈRE LESIEUR

Dividende 1979 : 21 francs par action (+ 50 %)
Résultat net consolidé du premier semestre 1979 : + 29 %

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1979. Compte tenu des résultats consolidés du groupe en 1978, et des perspectives favorables de l'année en cours, le conseil proposera à l'assemblée générale du 6 novembre de fixer le dividende de l'exercice à 21 F par action (hors avoir fiscal), soit en augmentation de 50 % sur celui de l'exercice précédent. Un acompte de 10 F par action ayant été versé en mai dernier, le solde du dividende — soit 11 F par action — serait mis en paiement à compter du 19 novembre 1979.

Le conseil a également pris connaissance des résultats consolidés du groupe pour le premier semestre 1979. Ces résultats, qui intègrent pour la première fois les comptes de William Saurin S.A. et Salgado y Cia (Espagne), font apparaître une progression du chiffre d'afafires de 1 485 millions à 1 945 millions de francs (+ 30,9 %). Traduisant la marche satisfaisante de toutes les activités durant la période considérée, le résultat net consolidé, après déduction des intérêts minoritaires, mais hors plus-values sur cessions de portefeuille et provision pour participation, s'est établi à 62,6 millions de francs, soit en augmentation de 29 % sur le résultat correspondant du premier semestre 1978 qui s'élevait à 48,5 millions.

Compte tenu de ces résultats intérimaires et des perspectives des mois à venir qui — hormis difficultés imprévues — demeurent positives, une progression du résultat net consolidé, hors plus-values sur cessions de portefeuille et intérêts minoritaires, d'environ 20 % peut être escomptée pour 1979. Rappelons que le résultat correspondant s'était établi en 1978 à 74,3 millions de francs, soit 69,49 F par action.

INTERTECHNIQUE

Société anonyme au capital de 30 099 800 F
Siège social : 61, rue Pierre-Curie, 78370 PLAISIR

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 1979 a fixé le montant du dividende distribué au titre de l'exercice 1978 à 12 F nets par action soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6 F, un revenu global de 18 F.

Il est rappelé que ce dividende bénéficie également aux 60 199 actions nouvelles, émises en représentation de l'augmentation de capital par incorporation de réserves et prime de fusion d'un montant de 6 019 900 F, et attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes depuis le 20 août 1979.

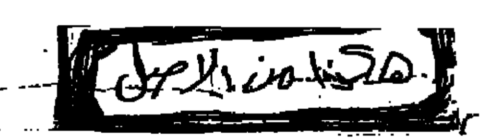
La mise en paiement du dividende, fixée au lundi 24 septembre 1979, sera assurée par les établissements financiers suivants : Banque Rivaud, Banque Rothschild, Crédit lyonnais, Société générale et Banque nationale de Paris.

(Publicité)

« LA BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE, siège social : 9, avenue de Messine, 75008 PARIS, AGENCE DE PARIS,

Informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à la Société OMNIUM FRANÇOIS-Ier, S.A.R.L. au capital de F.F. 40.000 dont le siège social est à PARIS-8e - 24, rue Marbeuf, pour son activité de « transaction sur immeubles et fonds de commerce » à compter du 9 avril 1973 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs après la date de la publication du présent avis (article 44 du décret 72.678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par la BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au Siège de la BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la personne ci-dessus visée. »



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 SEPTEMBRE

Marché « brillant » Baisse de l'or

Nouvelle et vive hausse des valeurs françaises, reflux appréciable des cours de l'or, telle a été la physionomie de la séance du jeudi 20 septembre. Cette séance était la dernière du mois boursier, jour de « liquidation » des engagements contractés depuis le 24 août. Elle s'est traduite par une progression de 1 % de l'indice instantané, ce qui a porté à 10 % en un mois le gain des opérateurs à terme : c'est le score le plus brillant depuis mars 1978, lors du « boom » post-électoral.

Les hausses relevées à l'issue de cette séance ont encore été assez nombreuses, notamment dans l'alimentation : SIAS (+ 10 %), Beghin (+ 8 %), Raffineries de Saint-Louis (+ 8 %). B.S.N.-G.D. a même passé la barre des 1 000. Ailleurs, on a noté la reprise de Peugeot, celle des Avions Marcel Dassault et de SEB, tandis que Matra ne progressait que modérément après sa forte hausse des jours précédents. Quelques baisses néanmoins : Crédit du Nord (— 5 %), Saupiquet (— 4,7 %).

Sur le marché de l'or, c'est un repli très net. Le lingot a perdu 1 325 F à 50 650 F, et le napoléon 20,90 F à 429 F, en dépit de la fermeté du cours de l'once de métal à Londres, a pratiquement retrouvé son cours de la veille au matin, après une baisse sensible en fin d'après-midi. Le prix de l'or négocié en barre de 12 kilos a même été inférieur, en parité, à celui de Londres. Raisons avancées pour ce repli : ventes bénéficiaires et baisse du dollar qui a très sensiblement fléchi jeudi (plus de 1 %). Le volume apparent des transactions est revenu de 20,4 millions de francs à 13 millions de francs, tandis que les emprunts indexés sur l'or cédaient du terrain : — 5 % pour le 7 % 1973 et le 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Les mines d'or cèdent du terrain après le repli du métal. Les Fonds d'État se redressent, de même que les industrielles. Excellente tenue des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 375 35 contre 388 ..

VALEURS	CLOTURE 20 9	COURS 21 9
Beecham	142 ...	144
British Petroleum (1)	11 55	11 48/64
Courtaulds	86	87
De Beers	8 09	8 16
Imperial Chemical	349 ...	353 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	290 .	298 ..
Shell	334 .	340 ...
Vickers	156	157 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	51 1/8	50 5/8
*Western Holdings	38 3/4	38 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Cie FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Le bénéfice net du groupe a atteint 326 millions de francs pour le premier semestre 1979, contre 573 millions pour l'ensemble de l'exercice 1978.

CHARGEURS RÉUNIS. — Dans le courant du mois d'octobre, la société va procéder à une double augmentation de capital. Dans un premier temps, il sera proposé aux actionnaires de souscrire à l'émission d'une action nouvelle à 200 F pour cinq actions anciennes. Puis les nouveaux titres (qui auront droit à la moitié du dividende de l'exercice en cours), ainsi que les anciens, verront leur nominal passer de 120 à 150 F. A ce moment, le capital s'élèvera à 335 847 150 francs contre 223,89 millions actuellement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	126,7	127,5
Valeurs étrangères	129,6	127,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107	108,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

NEW-YORK

Flambée spéculative sur les pétroles

Une flambée d'achats spéculatifs s'est portée jeudi sur le compartiment pétrolier de Wall Street. Mobil Oil a été la valeur la plus active avec plus de 1 million d'actions échangées en cours de séance, mais Gulf Oil, Occidental Petroleum, Dome Mines (dont la filiale Dome Petroleum a fait une importante découverte au large du Canada), Texaco, et Mac Moran Oil and Gas ont également bénéficié de cette ruée.

Une ruée qui aura permis à l'indice Dow Jones des industrielles de se hisser à son meilleur niveau de l'année (893,69), après avoir réalisé un bond de 17,24 points en quelques heures.

Au total, 45,21 millions d'actions ont été traitées contre 35,44 millions la veille, et, sur 1 885 titres cotés au Big Board, 933 ont monté (581 ont baissé et 381 sont restés stables).

Cet envol s'est produit alors que la généralisation du « prime rate » à 13,25 % s'est confirmée et que, selon un membre du Federal Board, le rythme de la récession « va s'accélérer gravement au quatrième trimestre de cette année et s'étendre au premier de l'an prochain ».

VALEURS	COURS 19 9	COURS 20 9
Alcoa	57 1/4	57 1/8
A.T.T.	55 3/8	55 1/4
Boeing	47 3/4	50 1/4
Chase Manhattan Bank	40 3/8	41 1/2
Du Pont de Nemours	43 5/8	46 ...
Eastman Kodak	54 ..	55 .
Exxon	57 3/8	59 3/4
Ford	43 1/8	43
General Electric	50 3/8	51 1/4
General Foods	35 ..	35 1/2
General Motors	61 7/8	64 1/8
Goodyear	15 1/8	15 1/4
I.B.M.	67 7/8	71 1/4
I.T.T.	28 3/8	28 1/2
Kennecott	27 3/8	28 ...
Mobil Oil	51 1/4	55 3/8
Pfizer	33 7/8	34 1/8
Schlumberger	85	87 1/2
Texaco	28 7/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	25 3/8	25 3/4
Union Carbide	42 3/4	44 ...
U.S. Steel	23 1/4	24 3/8
Westinghouse	20 7/8	21 1/8
Xerox	65 3/8	67 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 9	21 9
1 dollar (en yens)	222 50	221 40

BOURSE DE PARIS - 20 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]					

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
34	De Beers (S.)	34 80	33 75	33 70	33 60
665	Deuts. Bank.	664	665	664	665
190	Dome Mines	194	190	189 50	190
181	Du Pont Nem	186	180 80	180 80	180 30
226	East Kodak.	230 10	224 50	222 .	225 10
46	East Rand	45 60	45 80	46 50	46 50
115	Ericsson	116 50	115	116 .	115
240	Exxon Corp.	237 20	240	240	236 20
177	Ford Motor	181	178 60	178 40	178
139	Free State	142 90	139 50	140 ..	139 90
210	Gen. Electric	213 50	210 50	211	208 70
33	Shell Fr. (S)	33 80	33 .	33 20	32 65
640	Siemens A G	638	642	642	645
36	Sony	35 75	35 65	35 60	35 05
270	Unilever	276	268	269	
34	Union Corp.	34	33 70	33 75	33 50
102	U. Min. 1/10	103 .	102	102	102 .
172	Unit. Techn.	176 80	171 50	170 50	172 ..
215	West Driet.	217 50	213	213	215 50
80	West Deep	80 80	80 20	80 50	80
160	West Hold.	164 90	160 .	163 50	162 30
270	Xerox Corp.	274 50	271 .	271	270 20
0 90	Zambia Corp.	0 97	0 99	1	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 223	4 166	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 750	234 750	225 ..	238
Belgique (100 F)	14 575	14 623	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 600	213 230	206 .	217
Danemark (100 krd)	81 330	81 800	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 570	84 380	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 051	8 981	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 193	5 172	4 900	5 150
Suisse (100 fr.)	260 040	262 420	252	265
Suède (100 krs)	100 265	99 895	97	102 500
Autriche (100 sch.)	32 455	32 640	31 400	33
Espagne (100 pes.)	6 396	6 317	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 530	8 480	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)	3 627	3 573	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 890	1 883	1 810	1 910

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 9
Or fin (kilo en barre)	51300	50000
Or fin (en lingot)	51975	50650
Pièce française (20 fr.)	449 90	429
Pièce française (10 fr.)	3?0 .	340
Pièce suisse (20 fr.)	410 ..	400 90
Union latine (20 fr.)	378	376 10
Souverain	485 10	482 10
Pièce de 20 dollars	2106	2000 40
Pièce de 10 dollars	1066	1020
Pièce de 5 dollars	680 .	7?0 50
Pièce de 50 pesos	2049 50	1989
Pièce de 10 florins	399 90	397 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

LIRE ÉGALEMENT

● *Nouvelle réserve dans la Somme.* — Un décret, publié au *Journal officiel* du 21 septembre, classe en réserve naturelle les 13 hectares qui entourent l'étang de Saint-Ladre, dans la Somme.

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1979 a été tiré à 570 317 exemplaires.

SELON LA C.G.T. ET LA C.F.D.T.

Des composants de centrales nucléaires présenteraient des défauts de fabrication

Des défauts de fabrication « importants », selon la fédération C.F.D.T. de la métallurgie et la fédération C.G.T. des industries de l'énergie, ont été découverts en usine sur des pièces destinées à la construction de centrales nucléaires françaises. Les deux syndicats ont adressé à ce sujet des lettres à la direction d'E.D.F. et au ministre de l'industrie, M. André Giraud. Une enquête officielle est en cours pour déterminer « la nocivité » de ces fissures et préciser la manière dont elles évolueront.

Les services compétents effectuent actuellement des vérifications sur différentes centrales nucléaires dont la mise en service était imminente. Elles ont pour conséquence de retarder le chargement en combustible nucléaire des centrales de Tricastin-1, Gravelines-1 et Dampierre-1

Dans les milieux spécialisés, on pense que les premières centrales nucléaires françaises, celles de Fessenheim et du Bugey, ne seraient pas affectées par ces imperfections, car eles ont été construites selon des procédures industrielles différentes. On y fait également remarquer que « *si l'affaire est préoccupante, elle n'est pas cependant dramatique* », et que Westinghouse et K.W.U. ont déjà connu de semblables déboires.

C'est donc dans le courant de l'année dernière que des fissures de 7 à 8 millimètres de large sur 6 millimètres de profondeur ont été mises en évidence sur les plaques tubulaires des générateurs de vapeur qui alimentent les turbo-alternateurs. Ces plaques sont des pièces massives de 3,5 mètres de diamètre, épaisses de plus de 50 centimètres, percées de près de six mille huit cents trous. L'une des faces de ces plaques, en contact avec l'eau du circuit primaire — celle qui baigne le cœur du réacteur — est recouverte d'une couche d'alliage, sous laquelle, au cours de la fabrication, sont apparues les fissures.

D'autre part, des défauts analogues ont été découverts durant le printemps 1979 sur « *les tubulures* » d'une cuve de réacteur en construction. Ces pièces, énormes, de 70 centimètres de diamètre et de 20 centimètres d'épaisseur, servent en quelque sorte de collier de liaison entre la cuve et les tuyauteries amenant l'eau du circuit primaire au générateur de vapeur.

Pour la C.F.D.T., « *l'existence de ces fissures fragilise une partie essentielle du réacteur nucléaire, qui, de ce fait, ne pourrait peut-être pas résister à un accident dont la cause se situerait ailleurs. Il s'agit là*, dit-elle, *d'un défaut qui affecterait une vingtaine de réacteurs et peut donc mettre en cause la capacité du programme électro-nucléaire français à assurer dans des conditions normales de sécurité l'approvisionnement en électricité officiellement prévu.* »

La C.G.T., pour sa part, considère que « *ces fissures n'apparaissent pas présenter de danger immédiat, pour la mise en service des réacteurs* », mais rappelle « *qu'elle demandera aux personnels de s'opposer à leur chargement dans la mesure où les conditions de sécurité ne seraient pas pleinement garanties* ».

Le problème est actuellement entre les mains du service central de sûreté des installations nucléaires, qui attend les résultats de l'enquête menée par la direction des mines, en collaboration avec le département de sûreté nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique. Dans le même temps, des équipes se penchent sur la mise au point de nouvelles méthodes de fabrication pour éviter que ne se renouvellent de semblables incidents, et d'autres inspectent les cuves en cours de construction. D'autre part, on attend les résultats des premières expertises pour décider à la fin du mois de charger ou non certains réacteurs. Enfin, Electricité de France, Framatome et le Commissariat à l'énergie atomique travaillent activement au développement de systèmes d'inspection automatique pour contrôler de façon plus fine encore les centrales en service. — J.-F. A.

PRÉAVIS DE GRÈVE A LA GARE SAINT-LAZARE DU 24 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE

L'union professionnelle régionale C.F.D.T. des cheminots de Paris-Saint-Lazare a déposé un préavis de grève (nos dernières éditions datées 22 septembre) pour la période allant du lundi 24 septembre, à 0 heure, au lundi 1er octobre, à 0 heure, pour protester contre le fait que la direction ne tient pas compte de l'ancienneté pour la nomination au grade de conducteur principal. La C.G.T. s'associerait à ce mouvement à partir du mercredi 26 septembre.

● A L'E.D.F.-G.D.F., la grève de deux heures lancée jeudi 20 septembre par la C.G.T. et la C.F.D.T. a été suivie par 50 % du personnel selon les syndicats, 30 % à 40 % selon la direction. Aucune coupure de courant n'a été enregistrée. Les syndicats entendaient notamment s'opposer à la nouvelle grille de rémunérations. Une rencontre entre la direction et les syndicats — C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., U.N.C.M. (cadres) — n'a pas abouti à un accord. Deux nouvelles réunions sont prévues pour les 15 et 31 octobre.

● *Plusieurs milliers de personnes* venant des grands magasins et des supermarchés de la région parisienne ont manifesté vendredi 31 septembre en fin de matinée, lace des Invalides, contre les projets d'extension d'ouverture des magasins le dimanche. Une délégation de l'intersyndicale F.O., C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C G.C. et U.G.I.C.T.-C.G.T. a rencontré le chef de cabinet du ministre du travail, M. Robert Boulin.

M. PIERRE OTTAVIOLI QUITTE LA BRIGADE CRIMINELLE

M. Pierre Ottavioli, contrôleur général de la police, quitte son poste de chef de la brigade criminelle, apprend-on à la direction de la police judiciaire. Il sera affecté, à paritr du 1er octobre, à l'inspection générale de la police nationale. Le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, adjoint à la brigade criminelle, en devient le patron. Le successeur de M. Leclerc n'a pas encore été désigné.

M. Ottavioli était à la tête de la brigade criminelle depuis le mois de mai 1974 (*le Monde* du 3 mai 1974). Il a dirigé, à ce titre, des enquêtes retentissantes, notamment sur l'assassinat du prince Jean de Broglie, les enlèvements de M. Revelli-Beaumont et du baron Empain. Le 17 avril dernier, la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait, dans son jugement du procès du marchand de tableaux, Paul Pétridès, évoque sévèrement les lacunes de l'enquête de police dirigée par M. Ottavioli (*le Monde* du 18 avril).

LA CONFÉRENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

Londres et Salisbury seraient tombés d'accord sur un projet de constitution

De notre correspondant

Londres. — Passant outre aux objections exprimées par son prédécesseur, M. Ian Smith, l'ancien chef du gouvernement des colons, l'évêque Muzorewa est prêt à accepter le projet constitutionnel britannique mettant fin aux privilèges politiques donnés aux Blancs sous forme d'un pouvoir de veto inscrit dans la Constitution actuelle. L'accord entre les Britanniques et la délégation de Salisbury est imminent et on s'attendait, ce vendredi 21 septembre, que l'évêque Muzorewa, ayant renoncé à retourner à Salisbury pendant le week-end, l'annonce à l'issue de la session de la matinée. La délégation de Salisbury, de toute évidence, entend donner le plus grand relief à cet accord bilatéral, limité aux seuls problèmes constitutionnels, mais qui, dit-on dans l'entourage de l'évêque, illustre « *l'esprit de conciliation du chef du gouvernement* », par opposition à « *l'intransigeance* » du front patriotique.

En fait, l'évêque Muzorewa, encouragé par le soutien qu'il trouve dans des milieux influents du parti conservateur, escompte obtenir en retour du gouvernement britannique la levée des sanctions et la reconnaissance de son gouvernement. La délégation britannique, pour sa part, est plus réservée dans ses commentaires.

Les premières réactions du Front patriotique étaient prévisibles. « *Un accord entre le maître et sa marionnette est sans signification* », a immédiatement déclaré un porte-parole du Front, dont les représentants persistent dans leur opposition de principe à toute formule constitutionnelle fondée sur la « discrimination raciale ». « *Pourquoi 3 % de la population rhodésienne devraient obtenir 20 % des sièges ?* », répètent les représentants du Front patriotique, sans faire état cependant du fait que ce pourcentage enlèverait aux Blancs la possibilité de bloquer tout changement constitutionnel.

HENRI PIERRE.

A Turin

UN INGÉNIEUR DE FIAT ASSASSINÉ PAR DES TERRORISTES

(De notre correspondant.)

Rome. — Après plusieurs semaines d'accalmie, les terroristes sont revenus sur la scène ce vendredi matin 21 septembre, pour assassiner à Turin, un ingénieur de Fiat, M. Carlo Ghiglieno, âgé de cinquante et un ans.

C'est le premier cadre de l'industrie qui soit victime d'un attentat cette année (en 1978, on avait compté dix-sept blessés et un tué). Mais douze autres personnes ont été tuées par des terroristes en 1979. La dernière en date était le propriétaire d'un bar de la banlieue turinoise assassiné le 18 juillet parce que la police avait tué dans son établissement deux membres de Prima Linea.

Cette organisation clandestine a d'ailleurs revendiqué l'attentat de vendredi par un coup de téléphone à l'agence Ansa, en faisant référence aux « camarades » disparus. Revendiquant l'« élimination » de M. Ghiglieno, le correspondant anonyme a affirmé : « Ceci est le premier acte de la campagne de terreur dirigée contre le commandement d'entreprises. »

On n'avait pas encore vendredi matin une confirmation écrite de ce coup de téléphone. On ne savait pas non plus si cet attentat était plus ou moins relié à la tension sociale qui a agité le groupe Fiat ces dernières semaines. — R. S.

LA CHUTE DU DOLLAR ET LA HAUSSE DU DEUTSCHEMARK SE POURSUIVENT

En dépit d'une certaine détente sur les marchés de l'or (l'once s'échangeait autour de 376 dollars contre 380 la veille), la chute du dollar se poursuivait vendredi 21 septembre en fin de matinée.

A Tokyo, la devise américaine est revenue de 222,35 yens à 221,48, et, à Francfort, elle valait 1,76 deutschemark contre 1,769 la veille au soir. A Paris, après être montée jusqu'à 2,359 F (frôlant son cours d'intervention, fixé à 2,362 F), la devise ouest-allemande, grâce aux interventions importantes de la Banque de France, est revenue à 2,349 F contre 2,348 F jeudi 20 septembre. Dans la matinée, les autorités monétaires ont porté à 11 1/2 % (contre 11 7/8 %) le loyer de l'argent au jour le jour.

Selon les cambistes, ce phénomène n'est pas propre au franc, toutes les monnaies du système monétaire européen ayant tendance à baisser par rapport au deutschemark.

La visite du chef de la diplomatie helvétique

LES CONCEPTIONS FRANÇAISES ET SUISSES « SONT AUSSI PROCHES QUE POSSIBLE »

Les entretiens franco-helvétiques se sont poursuivis ce vendredi 21 septembre au cours d'un petit déjeuner de travail réunissant M. Aubert, chef du département des affaires étrangères suisse, et son collègue français, M. François-Poncet. Le ministre suisse a été ensuite reçu par le président de la République.

Au cours d'un premier entretien jeudi, les deux ministres ont discuté de l'élargissement de la Communauté européenne, de l'Afrique, de l'Extrême-Orient, des réfugiés vietnamiens, du Cambodge, des suites du sommet de Tokyo, de l'énergie, du dialogue Nord-Sud et des problèmes bilatéraux (coopération scientifique et application de l'accord franco-suisse sur les produits pharmaceutiques).

« *Nos conceptions sont aussi proches que possible* », a déclaré M. François-Poncet après l'entretien. « *Nous restons neutres mais nous sommes toujours ouverts au monde* », a dit de son côté M. Aubert.

Recevant jeudi son collègue à déjeuner, le ministre français a relevé l'intérêt que le gouvernement de Berne porte au projet français de conférence sur le désarmement. « *La neutralité suisse ne signifie pas l'indifférence* », a-t-il dit. Rappelant que son pays est tenu par son statut « *à une grande retenue dans l'analyse des questions délicates liées au désarmement* », M. Aubert a indiqué de son côté que la Suisse « *ne peut qu'être reconnaissante à ceux qui prennent la responsabilité de formuler des projets concrets* ». Le chef du département des affaires étrangères suisse a, d'autre part, souligné « *la convergence des préoccupations françaises et suisses dans le secteur des droits de l'homme et dans leurs efforts en vue de promouvoir une détente authentique et solide entre les peuples de nos régions* ».

● *Patrick Depailler*, le second pilote de l'écurie Ligier, qui s'était blessé, le 4 juin dernier, en chutant avec un deltaplane au Puy-de-Dôme, ne corra plus pour cette marque la saison prochaine. C'est ce qu'a indiqué, vendredi 21 septembre, un communiqué de Ligier-Gitane, qui précise que cette décision a été prise d'un commun accord avec le pilote.